

Stack  
Annex  
DC  
276  
05  
v. 1

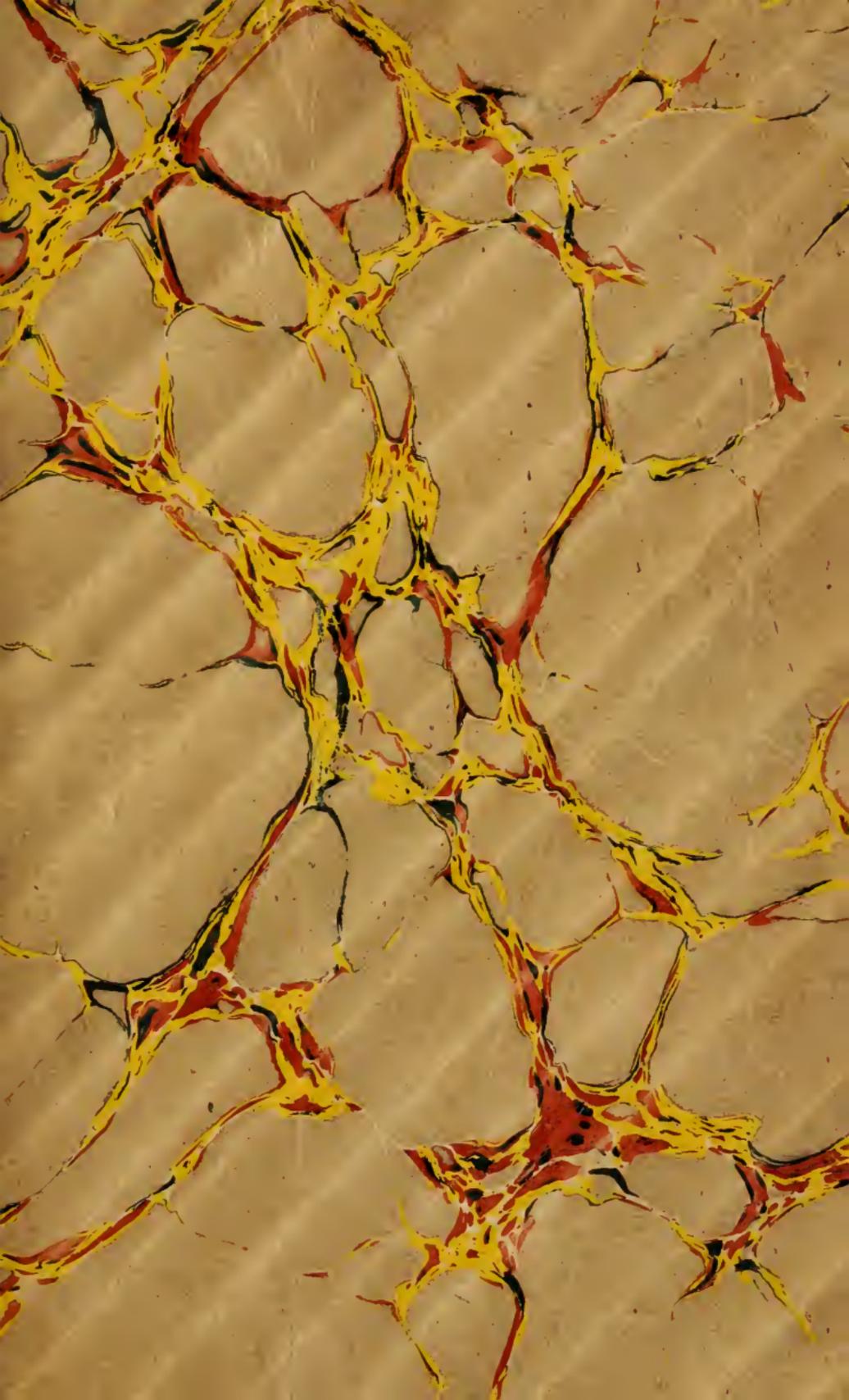
A

0  
0  
0  
1  
9  
5  
9  
9  
5  
6

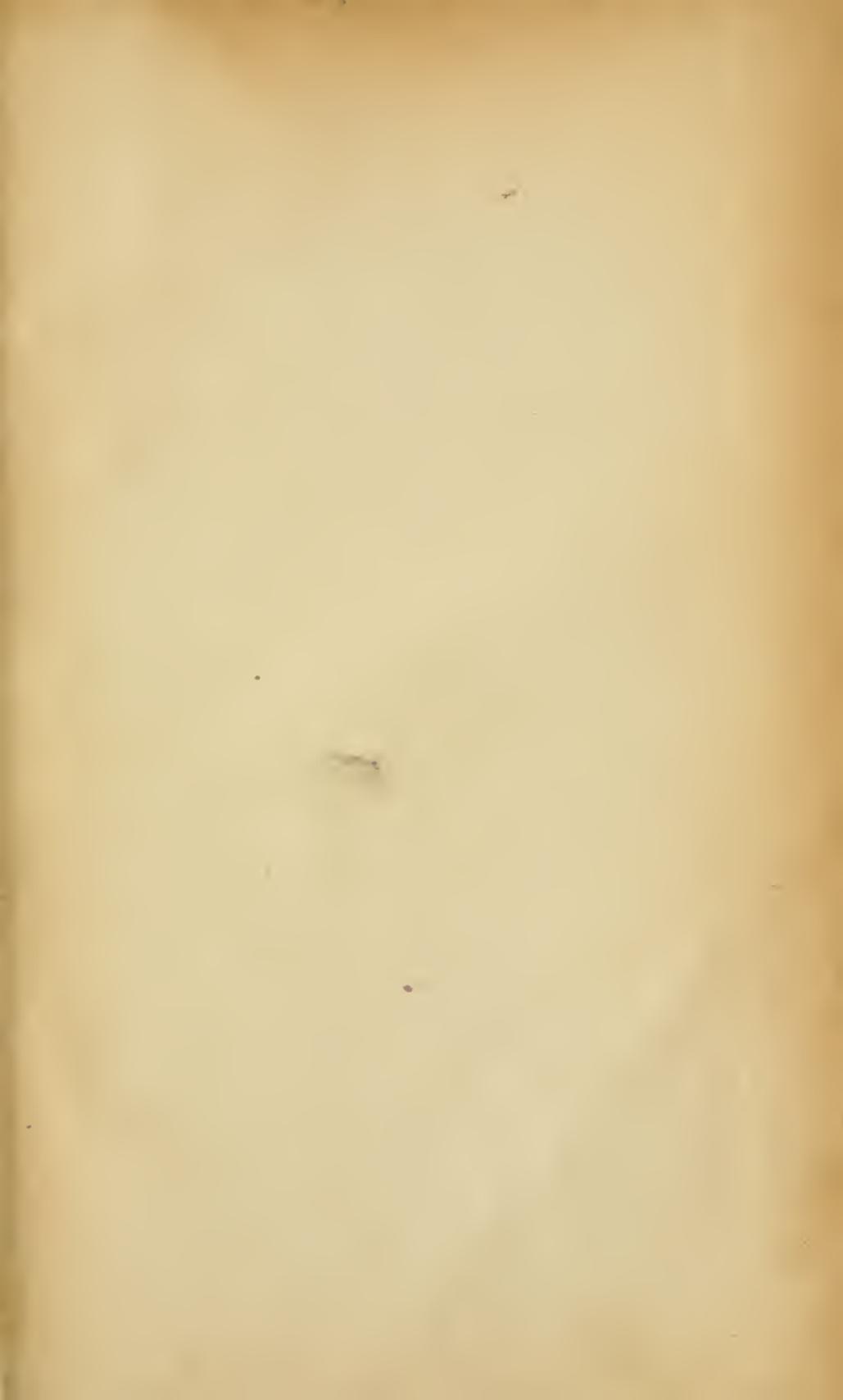


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



















H 1001

# L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS



TOME PREMIER

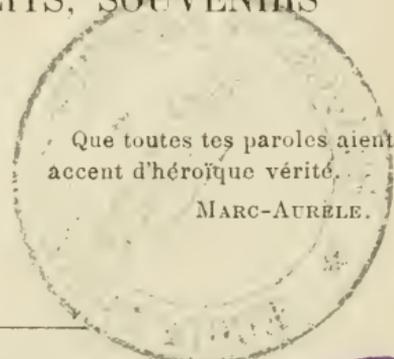


135

ÉMILE OLLIVIER

# L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS



TOME PREMIER

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

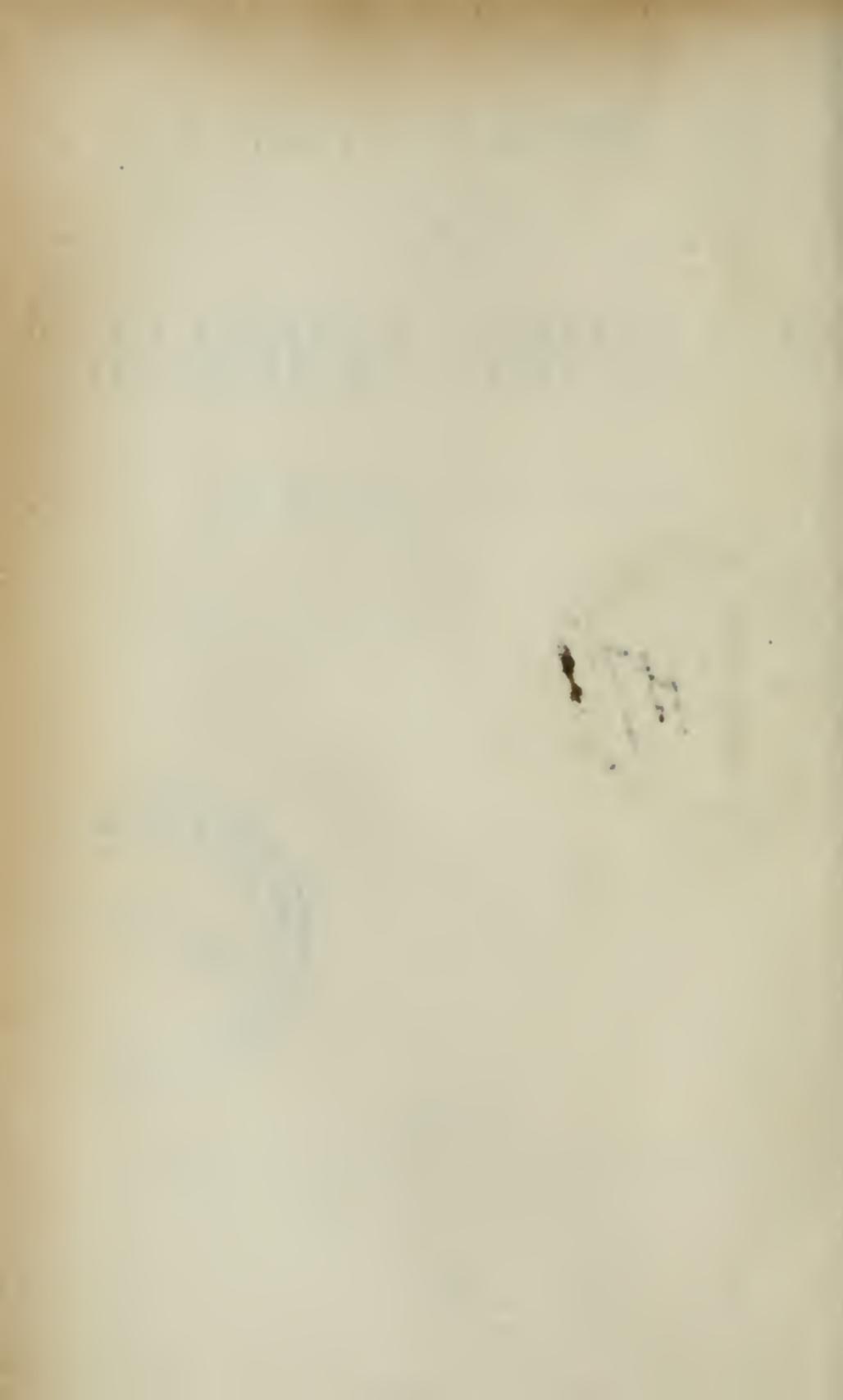


PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1895



Stack

Annex

DC

276

95

v.1

A

## MARIE-THÉRÈSE

*Uxori dilectissimæ*

A la compagne supérieure par la vaillance et la droiture de l'âme autant que par l'élévation de l'esprit, sans l'affection dévouée de laquelle je n'aurais eu ni la force de supporter les événements ni la sérénité de les raconter.



# L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

## INTRODUCTION

### I

« Comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir, la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver. En effet, il ne suffit pas seulement de regarder devant ses yeux, c'est-à-dire de considérer ces grands événements qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines doit les reprendre de plus haut. »  
Voulant raconter l'histoire de l'Empire libéral et de la guerre de 1870, je me rappelle le précepte de Bossuet. Pour pénétrer la cause véritable d'une guerre qui a bouleversé l'assiette territoriale de l'Europe, restauré l'ancien droit des gens de la barbarie, arrêté le mouvement



régulier de la civilisation, jeté les peuples dans le marasme et la ruine, imposé à l'Allemagne l'épreuve d'une victoire au-dessus de ses forces morales, il importe d'autant plus de ne pas regarder seulement devant ses yeux, de reprendre de plus haut les événements, de remarquer les secrètes dispositions d'où ils sont sortis, que tôt ou tard ce drame de 1870 sera, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, le prélude de conjonctures non moins graves par lesquelles la forme et la fortune des empires seront encore une fois changées.

On a beaucoup déclamé sur l'expédition du Mexique : elle serait la véritable cause de notre effondrement. Nous aurions été vaincus en 1870 parce que l'Empire « avait jeté tout notre sang, tout notre or, notre force tout entière dans les plaines du Mexique<sup>1</sup> ». Or, quel était le chiffre général de notre effectif en 1866? 400 000 hommes. Combien y avait-il de bouches à feu dans nos arsenaux? 10 944 canons en bronze, sans compter près de 3 000 canons en fer<sup>2</sup>. Combien le Mexique a-t-il employé d'hommes? De 35 à 40 000. Combien de canons? 50!! Quant à la dépense, elle a été réglée sous la présidence de Thiers à 300 millions, desquels il convient de déduire ce

1. JULES SIMON, *Gouvernement de la défense nationale*, p. 377. — Moltke, habituellement inexact sur ce qui nous concerne, parce qu'il reproduit les assertions des ennemis de l'Empire, dit aussi, dans ses *Mémoires sur la guerre de 1870*, que la guerre du Mexique « avait coûté des sommes énormes et désagrégé nos forces militaires ».

2. Compte général du matériel pour 1866.

que ces 35 à 40 000 hommes eussent coûté en France à entretenir, soit à peu près la moitié<sup>1</sup>. Voilà comment le Mexique a dévoré tout notre sang, tout notre or, toute notre force !

Certainement, au cas d'une nouvelle guerre, le Mexique républicain, le Tonkin, nous créerait des périls bien plus redoutables que ceux auxquels ne nous a pas exposés le Mexique impérial, si âprement attaqué par ceux qui devaient depuis l'imiter. Cette expédition malheureuse a nuï au crédit personnel et à l'infailibilité césarienne de Napoléon III; mais si dans l'histoire du second Empire elle reste un incident peu glorieux, elle n'a pas exercé une influence désastreuse plus décisive que n'ont eu d'action salutaire les expéditions de Chine, de Cochinchine, de Syrie.

1866 et 1867, telle est la véritable date fatidique du second Empire. C'est dans ces années, à marquer éternellement de noir, qui ont vu le principe des nationalités abandonné et celui de la conquête ressuscité au profit de la Prusse, c'est dans ces années d'aveuglement, où une

1. *Mémoires du maréchal Randon*, tome II, p. 75 : « Au 31 décembre 1862, le corps expéditionnaire du Mexique comptait 28 000 hommes, 5 845 chevaux, 549 mulets, 8 pièces de douze de siège, 6 pièces de douze de réserve, 24 pièces de quatre de campagne, 12 pièces de montagne. Cet effectif ne fut dépassé dans la suite que de *quelques milliers d'hommes, et le matériel ne s'augmenta pas.* » Voir aussi pages 169 et 228. — Dans un autre état officiel que j'ai sous les yeux, le nombre des canons de montagne est de 16 au lieu de 12 et il y a en outre 2 mortiers mexicains; ce qui donne un total de 56 pièces.

faute n'a été conjurée que par une faute plus grave, et où les défaillances du pouvoir ont été rendues mortelles par les acharnements de l'opposition ; c'est dans ces années maudites qu'est né le péril suprême de la France et de l'Empire. Si l'année 1870 est celle des désastres militaires, l'année 1866 est celle du désastre politique. Les Romains, d'après Cicéron, ont regardé la bataille de l'Allia comme plus funeste que la prise de Rome, parce que ce dernier malheur fut la suite du premier.

1870 est l'acte final d'un drame commencé depuis longtemps. Aussi on n'en comprendra les péripéties, et, sous l'imprévu apparent, on n'en saisira la fatalité réelle, que si on le fait précéder d'un memorandum au moins en raccourci de l'acte décisif qui l'a préparé et dont il a été le dénouement. Toutefois, 1866 est une suite de la campagne d'Italie, laquelle se rattache elle-même à l'expédition de Crimée, qu'on en isole à tort. Un aperçu général de la politique extérieure de l'Empire est donc le préambule obligé d'une histoire sérieuse de la guerre de 1870.

Cette étude est d'autant plus nécessaire que la politique intérieure de l'Empire, comme celle au surplus de nos divers gouvernements, à l'inverse de ce qui se passe généralement en Angleterre, a été déterminée moins par les mouvements internes de l'opinion que par les péripéties, heureuses ou contraires, de la politique extérieure.

L'Empire libéral, auquel un souverain d'une âme aussi élevée que Napoléon III serait arrivé spontanément, puisqu'il l'avait annoncé dès l'origine comme devant être le couronnement de son édifice, a été en réalité imposé par les déconvenues de l'Empire autoritaire à l'extérieur. Eût-il été un malheur, ce qu'aucun juge éclairé n'admettra, la responsabilité de son avènement remonterait à ceux qui l'ont rendu nécessaire par leurs fautes.

Même quand on aura rapproché, coordonné, synthétisé les actes de Napoléon III, il restera un personnage énigmatique, si on l'isole du courant d'idées au milieu desquelles et par lesquelles son esprit s'est formé. Aucune période n'a dépassé, en élaborations intellectuelles, celle de 1815 à 1848. Dans l'ordre purement politique s'y est poursuivi, avec des alternatives de succès et de défaites, un triple combat : combat entre la méthode révolutionnaire et la méthode constitutionnelle, combat entre le principe des nationalités et celui de la conquête et de l'équilibre, combat entre l'alliance anglaise et l'alliance russe. Le prince Louis-Napoléon a suivi cette triple lutte, s'y est associé, y a pris parti, et, monté sur le trône, s'est efforcé de faire prévaloir les solutions qu'il avait adoptées avant d'y parvenir.

Ainsi considéré aucun personnage historique n'est plus facile à comprendre et ne se développe dans son action de prétendant et d'empereur selon une plus constante unité. Ce n'est que

faute de s'être placé à ce véritable point de vision que des observateurs pénétrants, Tocqueville entre autres, ont erré dans leurs jugements. Il est aussi inconséquent de séparer Napoléon III du mouvement démocratique de 1815 à 1848 qu'il le serait de juger Napoléon I<sup>er</sup> sans tenir compte de la Révolution.

Les événements de 1815 à 1848 ont été maintes fois racontés par des historiens de premier ordre. La conclusion philosophique qui s'en dégage n'a pas été aussi bien exposée. J'essaierai, sous une forme rapide, de combler cette lacune.

Je ne m'éloignerai pas ainsi du sujet principal de ce livre. Ceux qui savent reconnaître ce *qui est* dans ce *qui a été* s'en apercevront bien vite. En remontant à la source alpestre d'un fleuve on ne suit que mieux les sinuosités paisibles ou tumultueuses de son cours, jusqu'à la triste Camargue dans laquelle il se perd.

## II

Il est peu d'histoires aussi tragiques que celle du ministère du 2 janvier. Elle rappelle celle des musiciens de *Roméo et Juliette* qui, conviés au festin nuptial, arrivèrent pour chanter les plaintes de la sépulture. Une des intentions les plus fermes de chacun de ses membres était de ne pas ouvrir le conflit sanglant en perspective depuis 1866, de l'apaiser au contraire par de prévoyantes abstentions et par un désarme-

ment réciproque. La liberté leur était chère surtout parce qu'ils y voyaient une garantie de paix. Ce ministère, honnêtement et passionnément pacifique plus encore que libéral, a été obligé de devenir à l'improviste un ministère de guerre. Il n'a pu retenir la fatalité en marche : plus forte que sa volonté, elle l'a entraîné, subjugué, vaincu.

Depuis des siècles était ouverte entre la France et l'Allemagne la querelle sur les frontières naturelles. Le Rhin ne suffisait pas à l'Allemagne. Ses hommes de guerre prétendant que les montagnes et non les fleuves sont de véritables barrières, plaçaient sa sécurité dans la possession du versant occidental des Vosges. Moins convoiteux, les Français, sans méconnaître qu'un fleuve est une limite politique plus qu'une frontière militaire, se contentaient de la rive gauche du Rhin, et ne réclamaient pas le versant oriental de la Forêt-Noire comme les théories prussiennes les y eussent autorisés.

La revendication française de cette rive gauche du Rhin est fort ancienne. On la voit poindre au XII<sup>e</sup> siècle ; il en reste des traces visibles dans la politique de Philippe-Auguste ; Charles VII y prétendit ; Richelieu s'en approcha ; Louis XIV fut au point de l'atteindre ; la Révolution l'obtint<sup>1</sup>. « Les limites de la France, avait dit Danton, sont marquées par la nature ; nous les atteindrons dans leurs quatre points : à l'Océan,

1. AUGUSTIN THIERRY. *Récits mérovingiens, Considérations*, chapitre IV.

au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées<sup>1</sup>. » En effet, après Fleurus (26 juin 1794) les trois armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et du Rhin se donnèrent la main de Bâle jusqu'à la mer. Après Marengo et Hohenlinden, la paix de Lunéville (16 mars 1801) nous reconnut la frontière naturelle de la Gaule, sauf à la source et à l'embouchure du fleuve, où deux alliées, la Suisse et la Hollande, empêchaient que le cours du milieu ne fût tourné.

Obligé d'attaquer pour se défendre, rêvant de faire du peuple français le premier peuple du monde, Napoléon s'avança bien au delà. Aux heures mêmes de l'adversité, il ne consentit pas à rétrograder en deçà. Les « limites naturelles » furent la condition *sine qua non* dont il ne consentit pas à se départir : il soutenait que la France, réduite à ses limites anciennes, n'aurait pas les deux tiers de sa puissance relative d'autrefois, ce qu'elle a gagné du côté du Rhin ne compensant point ce que la Russie, l'Autriche et la Prusse ont acquis par le démembrement de la Pologne<sup>2</sup>. « Si la nation veut la paix sur la base des anciennes frontières, je lui obéirai et je lui dirai : Cherchez qui vous gouverne, je suis trop grand pour vous, c'est une sorte de paix que les Bourbons seuls peuvent faire. »

Les Bourbons firent cette paix. Une transaction intervint : l'Allemagne n'obtint pas la crête des Vosges et nous conservâmes par l'Alsace

1. Discours du 31 janvier 1793.

2. *Note de Caulaincourt*, du 19 janvier 1814.

et Strasbourg un accès au Rhin. Des deux côtés on maugréa, on réclama, on menaça; puis des deux côtés on s'apaisa, on se résigna, et la lutte séculaire parut conciliée au grand profit de la civilisation.

Ce pacte transactionnel a été brisé par la guerre de 1870.

Cette guerre n'a été ni souhaitée, ni cherchée, ni provoquée par le gouvernement impérial. Indépendamment de toute explication des ministres français ou de tout aveu du chancelier prussien, à ne regarder que les faits visibles à tous et indéniables, cela est évident pour quiconque n'est pas résolu à la mauvaise foi.

Est-ce le gouvernement français qui avait prié Bismarck et Prim d'organiser, à son insu, dans l'ombre, comme un complot, la candidature du prince prussien, contre laquelle Benedetti avait déjà protesté à Berlin en 1869?

Est-ce lui qui avait prié Bismarck de sophistiquer un télégramme et de remplir les cités, les journaux et les chancelleries de la nouvelle que le roi de Prusse avait refusé de recevoir notre ambassadeur et rejeté nos demandes?

Sans ces deux faits, il n'y aurait point eu de guerre; l'un et l'autre sont exclusivement imputables à la Prusse. Notre gouvernement ne les ayant pas suscités, s'est-il du moins précipité sur eux, ardent à en tirer le prétexte d'une rencontre impatientement guettée?

L'Empereur, malade au point de ne pouvoir se tenir à cheval sans d'atroces souffrances, ce

qui rend peu belliqueux, eût-il souhaité, en effet, une guerre pour sauver sa dynastie, naguère consolidée par huit millions de suffrages, il n'avait pas à attendre un prétexte qu'on aurait pu ne pas lui fournir. Il en tenait un sous la main, toujours à sa disposition et d'un effet certain : il lui suffisait de réclamer l'exécution du traité de Prague au profit des Danois du Sleswig.

Vers 1867, Lefebvre de Béhaine, notre chargé d'affaires, s'étant seulement risqué à une insinuation en faveur des Danois, fut si superbement rebuté par Bismarck, qu'une insistance officielle eût incontinent amené la rupture irrémédiable. On s'en garda bien à Paris. A Saint-Pétersbourg, notre intelligent ambassadeur, le général Fleury, ne se crut pas interdit de causer de ce sujet scabreux ; il disposa même le Tzar à une action commune. Mais l'Empereur interrompit la conversation en prescrivant de ne point la reprendre. Moi-même, sollicité à maintes reprises de m'engager dans la question, je m'y refusai, quoique tout à fait convaincu du bon droit des Danois.

Ainsi les deux faits qui ont amené la guerre ne sont pas de notre initiative, et nous avons écarté de propos délibéré celui dont nous étions les maîtres et qui l'eût inévitablement allumée.

Beust obéissait donc à la plus rigoureuse équité, lorsque, plus courageux dans ses Mémoires qu'il ne l'avait été dans sa diplomatie, il écrivait : « En jugeant le différend sans parti

pris, on était forcé de donner tort à la Prusse... Il y avait provocation, si l'on avait l'intention de froisser le sentiment national français ; il y avait également provocation si l'on cherchait à se faire un allié qui pût prendre la France à revers dans le cas d'une guerre avec ce pays<sup>1</sup>. »

Plus l'étourdissement de la catastrophe se dissipera, plus les révélations historiques se multiplieront, plus la Prusse sera convaincue d'avoir déchiré le pacte transactionnel conclu en 1815, et de nous avoir, en s'avançant jusqu'aux Vosges, mis en demeure d'opérer un retour offensif vers le versant oriental de la Forêt-Noire, tout au moins jusqu'au Rhin, où nous appelle la supplication de Metz et de Strasbourg captives.

### III

A ne considérer que l'avenir des ambitions prussiennes, avoir créé un tel antagonisme est une faute inqualifiable. La grandeur de la Prusse était subordonnée à deux conditions : d'abord, la sortie de l'Autriche d'une confédération dans laquelle elle perpétuait les dissentiments et la faiblesse ; ensuite, l'amitié de la France comme protection contre l'avalanche d'hommes, de fer et de feu, menaçante du côté du Nord, et que n'arrêteraient ni l'amitié an-

1. *Mémoires*, édition française, t. II, p. 329.

glaise, ni la fidélité italienne, ni l'alliance autrichienne.

La concentration la plus énergique de l'Allemagne serait brisée par une attaque à fond, opérée à la fois par la France et la Russie coalisées. Or, cette attaque combinée de la France et de la Russie, était dans les probabilités d'un avenir quelconque, dès que l'antagonisme devenait la loi des relations entre la France et l'Allemagne prussifiée. En prévision de cette éventualité redoutable Frédéric, irréconciliable avec l'Autriche, ménagea toujours la France. Encore après Rosbach, il disait, en invitant nos officiers à sa table : « Je ne puis m'habituer à considérer les Français comme des ennemis. »

Bismarck a été grand tant qu'il est resté fidèle à cette politique de Frédéric. Comment ne pas l'admirer, en 1866, lorsque, assuré, il est vrai, de la bonne volonté de Napoléon III, et, par lui, du secours de l'Italie, mais aux prises avec les hésitations du roi, miné par la camarilla et par les femmes de la cour, battu en brèche par un parlement déchaîné, honni par une immense portion du peuple allemand, il marche néanmoins au but, infatigable, intrépide, héroïque, s'exposant, sans fléchir un instant, aux grandioses responsabilités qui immortalisent ou qui fracassent une mémoire.

Comment, au contraire, ne pas le juger petit lorsqu'en 1870, il prépare le guet-apens Hohenzollern, et que, l'habile résolution de notre ministère l'ayant déjoué, il oblige à la guerre, par

une impertinence intolérable, un souverain systématiquement pacifique depuis la campagne d'Italie, sans la complaisance duquel il n'eût pas même tenté la fortune à Sadowa et qui, partout favorable à l'indépendance des peuples, était décidé, malgré les alarmes de ses diplomates, à n'opposer aucun obstacle au libre développement de l'Allemagne et à ajouter ainsi un service nouveau à ceux déjà rendus par la généreuse France aux peuples germaniques en 1789, 1830, 1848.

L'ingratitude, a dit Cavour, est le plus odieux des péchés. C'est aussi le plus maladroit des calculs. Bismarck a voulu noyer dans le sang d'une victoire commune les antipathies des États du Sud frémissants encore de leur défaite récente. Mieux que ce remède dangereux, la patience eût apaisé les colères. Une unité allemande, qui se fût constituée sans un démembrement de la France, étant sûre d'un lendemain paisible, aurait pu devenir pour tous un bienfait, non une calamité. Dieu punit quelquefois en accordant le succès. L'avenir le démontrera.

#### IV

Lors de la déclaration de guerre, dans l'effervescence des démentis et des affirmations réciproques, au milieu de la succession foudroyante des catastrophes, les esprits les plus exercés à l'impartialité avaient eu quelque peine à discer-

ner le bon droit. Ils l'ont aperçu dès que le calme a été rétabli. De divers côtés des voix indépendantes l'ont affirmé.

En Angleterre, le sous-secrétaire d'État Otway déclarait publiquement que nous ne devons pas être traités d'agresseurs. Granville Stappleton<sup>1</sup>, Junius Lawrence<sup>2</sup> et surtout l'anonyme caché sous le nom de *Scrutator*<sup>3</sup> démontrèrent que l'Empereur avait plus de raisons d'éviter la guerre que de s'y engager, qu'elle était devenue au contraire une nécessité pour Bismarck s'il voulait achever l'unité de l'Allemagne. « Je ne suis pas un défenseur du gouvernement impérial de France, disait *Scrutator*. Il est tombé pour ne jamais se relever, je l'espère ; mais je me sens contraint d'exprimer qu'on ne lui a pas rendu justice au sujet des négociations qui ont précédé la guerre... Je ne crois pas que le gouvernement français prévît ou désirât la guerre quand la conspiration Hohenzollern arriva au jour ; c'est la Prusse, non la France, qui a soulevé la tempête ; la Prusse encore, et non la France, qui s'est arrangée de manière à ce qu'elle ne s'apaisât pas sans amener la guerre. »

En Italie le journal alors le plus autorisé, la *Perseveranza* de Milan, démontrait « que non seulement il a existé un prétexte de guerre offert par l'Allemagne à la France, mais qu'il y

1. Une bataille dans la pension Europe.

2. Des véritables causes de la guerre.

3. Qui est responsable de la guerre ?

a eu aussi une raison vraie et justifiée et que si cette raison vraie et justifiée n'a pas été supprimée, c'est la Prusse et non la France qu'on en doit accuser (19 décembre 1870) ». A Francfort, le *Tages-Presse* reconnaissait l'intention de la cruelle insulte faite à la France. En Suisse, un publiciste éminent, Jules Tallichet, exposait avec autorité dans la *Revue universelle de Lausanne* (juin et juillet 1871) les diverses phases de la négociation et justifiait en tous points la conduite du gouvernement français. « Qu'aurait fait M. de Bismarck, concluait-il, s'il s'était trouvé dans la position où il avait mis la France? N'aurait-il pas dénoncé avec énergie de tels procédés comme prouvant l'intention de provoquer une rupture? »

Quelques Français s'associèrent à ces réparations loyales commencées par les étrangers. Le premier fut notre illustre Michelet. La lettre qu'il avait écrite en juillet 1870 pesait sur sa conscience d'historien. Il avait accusé notre gouvernement de vouloir la guerre, ce qui impliquait que la Prusse ne la voulait pas. Il comprit que s'il laissait son nom au-dessous d'une telle contre-vérité, son autorité serait à jamais compromise. Par un mouvement bien digne de son génie il se redressa devant le victorieux et le frappa de la sentence irrévocable. Dès janvier 1871 il publiait à Florence un opuscule (*La France devant l'Europe*), dans lequel éclatent ses révoltes contre la sèche Prusse de fer. Il persévéra dans ses partis pris contre le plébiscite et

l'Empereur, mais ce qui est l'essentiel, il affirme sous toutes les formes notre bon droit. Il s'indigne de ce mot : « c'est la France qui l'a voulu, les Français ont commencé ; il rappelle les engagements violés, les provocations constantes pendant quatre années, l'espionnage militaire, les ingénieurs, les officiers surpris sur nos forteresses dont ils relevaient les plans. Il montre Bismarck « depuis trois ans, préparant une diversion militaire parce qu'il sentait que, sans son aveugle bouillonnement, il ne pourrait jamais museler l'Allemagne ». Il l'accuse d'avoir fui, dans la guerre, les dernières résistances de la liberté allemande. Loin de condamner l'Empereur d'avoir enfin relevé la tête, il lui reproche de l'avoir trop longtemps tenue baissée, « d'avoir lâchement enduré l'engloutissement du Hanovre, de la Hesse, de Nassau, de Francfort, dans la Prusse, d'avoir été sourd à leurs cris ». Après « ce lâche service », ajoute-t-il, « on ne ménagea plus rien. Tous les jours on le provoquait. Les Prussiens ivres venaient nous défier dans Strasbourg. Comme dans les poèmes de Renaud, on voyait un Charlemagne dormir profondément en France sur un trône où l'étranger lui faisait impunément la barbe avec un tison. »

Un publiciste de courage et de talent, M. Fernand Giraudeau, dans un livre bien informé, précis, d'une vigoureuse dialectique<sup>1</sup>, s'attaquait à la légende de mensonge, déjà en voie

1. *La vérité sur la campagne de 1870.*

de formation, la confondait et ne laissait subsister aucune de ses falsifications.

Le gendre du maréchal Magnan, Haentjens, l'attaquait à la tribune sans se laisser troubler par les exclamations naïves ou les interruptions violentes<sup>1</sup> : « Je ne puis, disait-il, contenir l'expression de l'irritation la plus vive, quand j'entends à cette tribune, à une tribune française, soutenir que c'est le gouvernement impérial qui est coupable de la guerre... (*Oui! oui!* à gauche.) Je proteste de toute l'énergie de mon patriotisme, de toute l'énergie de ma loyauté... (*Interruptions*), et je déclare en face de mon pays, en face de l'Europe, qui le sait bien, que c'est la Prusse qui a voulu la guerre, la Prusse qui nous a forcés de la faire, la Prusse qui l'a préparée de longue main et qui l'a provoquée... et je vous défie de venir le contester à cette tribune! » (*Allons donc!* à gauche.)

Un écrivain étranger aux intérêts et au passé de l'Empire, sans relation avec aucun de ses ministres, M. Legrelle, bien que dans l'ignorance du secret des négociations et ne puisant qu'aux documents publics, démêlait la trame prussienne et l'exposait dans un livre d'une émouvante éloquence<sup>2</sup>. Sa conclusion se rapprochait de celle de Michelet : « Après quatre années de déboires, de fourberies, d'humiliations et d'ironies patiemment supportées, la

1. 10 mai 1873.

2. *La Prusse et la France devant l'histoire*. Amyot, 1871, quatre éditions.

France n'a tiré l'épée contre la Prusse que poussée à bout par cette dernière, et devant une nouvelle provocation qui ne laissait plus à une nation militaire, encore jalouse de sa dignité, d'autre alternative qu'une satisfaction immédiate et complète ou la guerre. Tout porte à croire, à supposer, en effet, que les Français qui ont cru de leur devoir de détruire l'Empire à cause de sa déclaration de guerre auraient épuisé la partie vitupérative de leur vocabulaire de polémique pour accuser ce même Empire de lâcheté s'il n'eût pas enfin, après un si sensible affront, parlé haut et ferme à la Prusse. »

## V

Ce retour à la justice épouvanta ceux qui, après avoir donné un coup de poignard dans le dos de l'Empereur faisant face à l'ennemi, redoutaient un réveil réparateur du peuple semblable à celui des Cent-Jours. Victor Hugo, qui, autrefois, avait été plus fidèle au devoir national, s'acharna le premier à proclamer le bon droit de la Prusse. « Cette guerre, écrivait-il<sup>1</sup>, c'est l'Empire *qui l'a voulue*. — Il a attaqué l'Allemagne<sup>2</sup> à l'improviste, en traître. — La justice, a-t-il dit, à la tribune de Bordeaux<sup>3</sup>, était au début avec la Prusse attaquée. » Toutefois nul

1. Le 9 sept. 1870, lettre aux Allemands.

2. 17 sept. 1870, lettre aux Français.

3. 1<sup>er</sup> mars 1871.

ne s'appliqua à cette tâche avec plus de haine et de suite que l'illustre homme d'État qui, blotti dans l'ombre, avait été le principal directeur du complot subversif tramé et exécuté du 6 août au 4 septembre.

Thiers, dans ses discours et dans ses messages, ne cessa en toute occasion de proclamer « que le gouvernement de l'Empire avait follement provoqué, sans motifs sérieux, la guerre la plus imprudente qui fut jamais ». Ses amis enchérèrent encore, et ne parlèrent plus « que de l'agression injustifiable, de la guerre inique, insensée, déclarée sans que la France ait été provoquée, sans raison plausible<sup>1</sup> ».

Thiers ne se contenta pas de multiplier sous toutes les formes les reniements de notre bon droit ; autant qu'il fut en lui, il s'opposa à ce que d'autres l'affirmassent. Saint-Marc Girardin, chargé par la commission d'enquête dite du 4 septembre, du rapport sur la déclaration de guerre, avait rédigé un premier projet très acerbe contre l'Empire et contre le ministère. Cependant les explications de Gramont se produisirent ; il en fut frappé, et, avec son esprit pénétrant, il en saisit le caractère loyal et décisif. Il n'hésita pas à rectifier ses premiers jugements dans un second travail. Thiers en fut informé. « Il n'est pas possible, s'écria-t-il, que nous donnions raison à ces gens-là ! » et il fit tant que Saint-Marc Girardin, déjà très affaibli.

1. Préface des *Discours de Thiers*. Voir l'Appendice.

rédigea un rapport mitoyen entre les deux précédents : il n'accabla pas les ministres, comme dans le premier ; il ne les innocentait pas, comme dans le second, et il résuma son jugement sur eux dans cette formule : « Ils ont eu l'intention de la paix, ils n'en ont pas eu la volonté ; » la seule phrase amphigourique certainement comise par ce lumineux esprit.

A la suite de Thiers surgit une légion d'historiens, qui, ivres de servilité envers la victoire, débutèrent, dans la création d'une école historique prussienne, aujourd'hui en pleine efflorescence, par des récits éhontés de la guerre de 1870. Décidés d'avance à mettre tous les torts du côté de notre gouvernement, ils ont voulu ignorer ou ils ont altéré les faits les plus incontestables dès qu'ils les jugeaient contraires aux thèses prussiennes. Ils n'ont pas daigné accorder aux affirmations les plus solennelles des hommes d'État de leur pays la créance qu'ils ne refusaient pas aux calomnies les plus criantes du ministre ennemi. Ils se sont surtout ingénies à inventer des accusations de fourberie auxquelles l'Allemagne même n'avait pas songé. Ils se sont acharnés contre le pauvre Empereur, plus encore que contre ses conseillers : la guerre a été un acte de son pouvoir personnel imposé à la nation assujettie !

Si l'esprit de parti ne produisait pas la perversité de l'intelligence autant que celle du sens moral, on aurait sifflé ceux qui attribuaient à la volonté capricieuse d'un seul une guerre

votée régulièrement, selon le mode républicain, par des assemblées libres et manifestement voulue par l'immense majorité de la nation. Loin de là on les applaudit. En vain, John Lemoine, un des rares écrivains qui, au moment de l'ouverture des hostilités, n'eût pas cédé à l'entraînement général, laissait échapper un cri de justice : « C'est toute la France, c'est tout le monde en France qui a voulu la guerre. C'est un sophisme indigne de gens sérieux de rejeter la faute sur la volonté d'un seul homme. Nous nous rendons la risée de l'Europe en répétant sans cesse que c'est l'Empereur qui a voulu cette guerre fatale<sup>1</sup>. » Les partisans de l'Empire autoritaire, intéressés cependant à justifier une résolution appelée ou votée par eux, ne défendirent l'Empereur qu'en reportant la condamnation sur le régime constitutionnel, objet de leur aversion autant que la république. Ainsi, par des raisons diverses, chacun s'appliqua à fausser les faits pour en tirer des arguments ou des facilités à l'appui de ses rancunes passées ou de ses prétentions présentes. Une conjuration presque universelle fut organisée contre la vérité.

Après Iéna, la belle reine Louise, qui avait poussé à la guerre, était devenue l'idole du peuple, la patronne de la jeunesse. « Comme elle dort doucement ! chantaient les poètes. Ah ! puisses-tu dormir jusqu'au jour où ton peuple lavera dans le sang la rouille de son épée. Éveille-

1. *Débats* du 8 août 1871.

toi alors, éveille-toi ! Sois l'ange de la liberté et de la vengeance ! »

Après Novare, la Chambre piémontaise, au milieu des larmes et des applaudissements, avait salué Charles-Albert, le noble vaincu, du nom de martyr de l'indépendance ; elle avait voté l'érection de sa statue équestre. Aussi la Prusse et le Piémont, quelques années à peine écoulées, avaient pris la véritable revanche, celle du champ de bataille.

En France, l'Empereur a été renversé, sa mémoire poursuivie par les outrages, ses ministres mis au pilori et frappés d'une espèce de mort civile politique. « C'est merveille chez nous que la contagion, et l'on crierait : *à bas ma tête!* si on l'entendait crier à son voisin<sup>1</sup>. » On n'a jamais vu une telle contagion. La folle et criminelle déclaration de guerre est devenue le lieu commun indiscuté de la presse et de la tribune, l'enseignement donné à nos enfants par nos maîtres d'école et à notre peuple, par les livres à bon marché, une de ces bourdes, faussetés et impostures reçues avec approbation et applaudissement et même adoration et révérence publique. Aussi notre seule revanche a-t-elle été celle des fanfaronnades emphatiques, des fêtes, de l'étalage des richesses, des expositions universelles.

<sup>1</sup> 1. Chateaubriand.

## VI

Cette passion extraordinaire de la France à se proclamer criminelle, à se refuser toute excuse, a stupéfait, puis convaincu l'Europe. Jusque-là, à défaut d'appui, elle nous avait donné des condoléances ; de ce moment elle nous accorda la réprobation que nous lui demandions. « Tous ceux qui ont passé par le chemin nous ont sifflés et ont dit en hochant la tête et en battant des mains : « Est-ce là cette nation d'une parfaite beauté et qui était la joie de l'Univers ? » Et les écrivains étrangers, ne persistant plus dans leurs premiers jugements favorables, nous ont infligé la sentence que nous sollicitons. Ils nous ont, eux aussi, déclarés les véritables agresseurs, les agresseurs inqualifiables, dignes de toute exécration. Et comme on n'est jamais en sûreté avec des forbans aussi dangereux, ils ont poussé leurs gouvernements à nouer des alliances protectrices contre nos futures insanités.

En 1814 et 1815 l'hostilité des partis s'était marquée par des actes matériels : en 1870 et 1871 elle s'est manifestée par la plus lamentable des complicités morales. Les ennemis du gouvernement n'ont pas livré nos armées à l'envahisseur : ils ont défendu sa cause plus qu'il n'avait osé le faire lui-même. Cette conduite est-elle moins désastreuse ? Car enfin, si, sans motifs, n'étant ni menacé, ni provoqué, ni insulté,

un Empereur dont le pouvoir venait d'être consacré de nouveau par huit millions de suffrages s'est rué à l'improviste, par guet-apens, sur un voisin inoffensif et paisible, avec le concours des ministres et des représentants du pays et l'applaudissement de l'immense majorité de la presse et de l'opinion publique, comment s'étonner qu'une telle agression ait été exemplairement châtiée? Au lieu de se révolter des duretés du vainqueur ne faudrait-il pas admirer sa magnanimité, puisque, maître de dépecer un pays capable de commettre ou de supporter de telles aberrations, il s'est contenté de l'écorner et de le frapper d'une forte amende? Et, n'est-ce pas un défi à la Providence que des coupables, qui s'avouent tels, se refusant aux sévérités justicières de l'expiation?

O détestables scribes de la plus coupable haine, ne comprenez-vous pas que c'est la France et non l'Empereur que vos travestissements déshonorent, que c'est l'invasion et non le 4 septembre, la mutilation de Metz et de Strasbourg et non la chute de l'Empire, que vos récits sectaires justifient!

## VII

Encouragé par ce spectacle de la France argumentant frénétiquement contre elle-même, Bismarck alors sortit de ses dissimulations officielles et, avec une ironie satanique, il dit :

« Cette guerre de laquelle est née l'unité et la grandeur de l'Allemagne a été voulue, préparée et imposée par moi. Je m'en vante. »

Il procéda d'abord par des confidences à des intimes qui communiquèrent en leur nom au public les propos entendus. Un soir d'automne, à Varzin, dans un grand salon orné de la statue de Rauch, la Victoire distribuant des couronnes, il était assis près d'un poêle dans lequel il jetait machinalement des pommes de pin. Il laissa échapper une plainte mélancolique sur sa destinée qui paraissait si brillante. Il n'avait fait le bonheur de personne, ni de lui-même, ni de sa famille, ni de qui que ce fût. « Vous avez fait le bonheur d'une grande nation, lui riposta-t-on. — Oui, mais le malheur de combien ! répondit-il. Sans moi trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu ; quatre-vingt mille hommes n'auraient pas péri ; des pères, des mères, des sœurs ne seraient pas plongés dans le deuil.... maintenant, j'ai cela à régler avec Dieu <sup>1</sup>. »

D'ordinaire c'est avec orgueil et non mélancoliquement qu'il revenait sur ses grandes initiatives. Il se complaisait à exposer la tactique générale, d'abord dilatoire tant que l'armée n'était pas prête, puis provocante dès qu'elle le fut<sup>2</sup>, par laquelle il nous avait conduits peu à peu à l'exaspération. Il expliquait en détail le tour de main<sup>3</sup> par lequel il avait converti le

1. MORITZ BUSCH, *Unser Reichs Kanzler*, tome I<sup>er</sup>, page 115.

2. MORITZ BUSCH, *ibid.*, tome II, page 52.

3. MORITZ BUSCH, tome II, page 65.

compte rendu télégraphique des conversations de Benedetti avec le roi, le 13 juillet, en une insulte à laquelle le peuple de l'honneur était contraint de répondre par un appel à la bataille.

Le jeune Empereur de son côté revendiquait fièrement pour tous les Prussiens le mérite que Bismarck paraissait vouloir s'attribuer à lui seul. « Dans les années 1864, 1866, 1870, a-t-il dit dans un de ses discours (décembre 1890), quiconque sortait de l'école pour faire son volontariat ou entrer dans la vie active était unanime sur ce point : l'Empire allemand serait de nouveau restauré et l'Alsace-Lorraine reconquise. »

A peine quelques-uns de nos écrivains entendirent-ils ces confidences<sup>1</sup>, le plus grand nombre n'y prit pas garde.

Mais après son renvoi Bismarck eut un intérêt plus direct à convaincre ses compatriotes qu'il était le véritable auteur des événements sans lesquels l'unité allemande ne se fût pas constituée. Il reprit alors les confidences de Varzin et les reproduisit lui-même, les authentiquant

1. M. Cherbuliez en releva immédiatement l'importance dans la *Revue des Deux Mondes* (article de Valbert du 1<sup>er</sup> avril 1884). — M<sup>me</sup> Dronsart dans sa biographie de *Bismarck*, la plus remarquable certainement de toutes celles publiées chez nous, a mis l'incident en lumière, page 250. — Le fait a été aussi noté en Italie par Gaetano Negri, *Bismarck*, Milano, 1884. — Un de nos diplomates les plus distingués, Charles Gavard, dans ses articles remarquables du *Moniteur universel*, les a maintes fois signalées.

ainsi, dans des discours ou des conversations répétés aussitôt et commentés par tous les journaux de l'Europe. « Une de mes tâches, dit-il à Léna et surtout à Kissingen, était d'aplanir le chemin pour le glaive allemand... Et cela m'a réussi. Mon vieux souverain, âgé de 73 ans en 1870, n'avait pas grande envie de faire la guerre à la France, cependant cette guerre était nécessaire pour créer l'empire allemand. *Il fallait absolument faire la guerre à la France, seulement nous devons attendre le moment où les Français perdraient la patience.* C'est ce que nous avons fait. »

Il expliqua une fois de plus, et cette fois sur la place publique, comment il s'y était pris pour nous faire perdre patience. « Il est si facile, dit-il à l'un de ses interlocuteurs, de modifier complètement, sans le falsifier, le sens d'un discours, par des omissions et des ratures. Je me suis essayé moi-même un jour dans cette partie, en qualité de rédacteur de la dépêche d'Ems que les socialistes me reprochent depuis vingt ans. Le roi me l'envoya, avec instruction de la publier dans sa teneur intégrale ou partielle, et lorsque je l'eus « composée », après force ratures et coupures, Moltke, qui était chez moi, s'écria : « Auparavant c'était une chamade, maintenant c'est une fanfare ! »

Le commentaire du *Hamburger Nachrichten*, connu pour recevoir les confidences du célèbre chancelier, ajoutait encore à l'importance du récit : « Le Prince mérita bien de la patrie alle-

mande en contraignant de cette façon la France à prendre l'initiative et à endosser la responsabilité de la guerre. Si l'on avait agi autrement la guerre n'aurait pas eu lieu, l'Allemagne aurait été dans la situation humiliante d'avoir été provoquée et insultée par la France et d'avoir reculé : cela eût été un second Olmütz. La guerre était indispensable pour fonder l'unité allemande. Si l'on avait laissé échapper cette occasion, on aurait été obligé de trouver un autre prétexte, moins adroit peut-être, qui aurait aliéné à l'Allemagne les sympathies de l'Europe. La guerre de 1870 fut entreprise pour éviter l'humiliation d'une paix imposée et pour empêcher l'avortement de l'unité allemande qui devait être glorieusement conquise par les combats de tous les peuples allemands contre l'ennemi héréditaire. Si M. de Bismarck avait préféré une paix boiteuse laissant subsister la ligne du Mein, la fleur de la Confédération de l'Allemagne du Nord se serait probablement flétrie et n'aurait pas donné comme fruit l'unité impériale. » (12 ou 14 novembre 1892.)

Cette fois l'émotion fut si universelle qu'il fallut bien entendre. La clameur française en faveur du bon droit de la Prusse parut déconcertée ; nos journaux de toute nuance, modérés <sup>1</sup>

1. *Journal des Débats* du 16 novembre 1892 : « L'échafaudage de calomnies est abattu de la main même de celui qui l'a élevé... Craignant que l'incident Hohenzollern n'aboutît pas à la rupture espérée, il a lancé à grand fracas une nouvelle

et radicaux<sup>1</sup>, avec eux les journaux étrangers<sup>2</sup>, s'accordèrent à signaler la portée décisive de

mensongère qui devait infailliblement amener cette rupture. »

*Figaro* du 17 novembre : « Le prince de Bismarck avoue, au bout de vingt-deux ans, que lui seul est cause de la guerre et que toutes les accusations portées contre nous sont fausses. »

1. *Rappel* du 18 novembre 1892. « A RETENIR : Des récentes et curieuses confidences du prince de Bismarck, il convient de relever quelques points. C'est monnaie courante en Allemagne que d'accuser les Français d'avoir follement provoqué la guerre en 1870. Il sera impossible désormais de répéter cette accusation sans se mettre en contradiction avec M. de Bismarck. Le provocateur, c'est lui-même; il en convient avec une désinvolture qui frise l'inconscience. Il est donc avéré que, sans la criminelle manipulation de la dépêche datée d'Ems, 13 juillet 1870, on eût pu éviter la guerre, ou du moins l'ajourner pour un temps indéfini. C'est donc M. de Bismarck qui porte la responsabilité, sinon entière, du moins principale, de la mort de plusieurs centaines de mille d'êtres humains tombés sur les champs de bataille.

*Intransigeant* : « C'est Bismarck qui, de propos délibéré, a cherché et provoqué la guerre entre la France et l'Allemagne; et ce conflit, dont les conséquences troublent l'Europe depuis vingt-deux ans, a été rendu inévitable par un faux dont l'auteur est l'ex-chancelier, qui parle bien haut de sa probité et qui condamnait hier comme « une iniquité « toute guerre entreprise sans nécessité absolue ». La presse étrangère, qui, depuis tant d'années, accusait la France d'inconséquence et de frivolité, paraît troublée par ces révélations qui l'amènent à se déjuger.

2. *Times* : « Pendant vingt ans on a dit à la France qu'elle ne portait que la légitime peine d'une semblable iniquité (l'initiative de la déclaration de guerre), et voici que le reste du monde est tranquillement informé qu'après tout c'était l'homme d'État dirigeant de Prusse qui avait à cœur de déclarer la guerre en 1870, et que c'est lui dont les actes ont rendu la guerre inévitable. De toutes les sérieuses responsabilités que le prince de Bismarck a assumées dans

ce récit et de ces commentaires. On put croire que la justice allait enfin prévaloir. Effet d'un jour ! Dès le lendemain la révélation était à peu près comme non avenue ; les anciennes injures reprenaient plus ou moins leur cours ; on recommençait à attribuer la guerre fatale « à l'homme au cœur léger », qui, seul survivant des ministres du 2 janvier, est devenu le bouc émissaire consacré de la catastrophe <sup>1</sup>.

Ceux-là mêmes qui se croient tenus de ne pas négliger tout à fait les aveux ennemis, voulant

ces dernières années, *il n'en est aucune peut-être qui soit plus grave que celle-ci.* »

*Daily News* : « On a cru que les Français, dans leur incorrigible vanité, voulaient se battre à tout hasard, et que, bien que, par le retrait de la candidature Hohenzollern, on leur eût présenté une joue, ils exigeaient qu'on leur présentât l'autre. Il est lamentable d'apprendre que la responsabilité morale du plus grand crime de l'histoire a été si longtemps déplacée. »

*Gazette libérale de Berlin* : « L'histoire de la dépêche d'Ems, elle qu'elle est racontée dans le *Nouvelliste de Hambourg*, détruit tout un cycle de légendes qui s'était formé au sujet de l'origine de la guerre de 1870. »

*Germania* : « Tout Allemand sentira une rougeur de honte quand il constatera, à la suite du témoignage de l'ancien chancelier lui-même, que l'Allemagne a été indignement trompée au sujet de la guerre de 1870. M. de Bismarck n'a pas seulement désiré la guerre, mais il l'a amenée par tous les moyens. »

1. *Libre Parole* du 8 novembre 1893 : « M. Émile Ollivier a fait tuer cent mille êtres humains qui avaient des pères, des mères, des sœurs, des enfants ; il nous a fait perdre deux provinces, il nous a coûté près de dix milliards ; il n'a jamais comparu devant un juge, il n'a jamais fait un jour de prison. » Mon emprisonnement eût suffi à la *Libre Parole*. D'autres eussent souhaité mieux. J'ai sous les yeux un article finissant ainsi : « Et cet homme vit encore ! »

à tout prix que les ministres de leur pays soient inexcusables, leur reprochent d'être sottement tombés dans le piège auquel on les avait attirés : leur correction disent-ils est hors de doute, il n'en est pas de même de leur habileté. — Il n'y a pas d'habileté qui empêche un butor de vous souffleter et de vous acculer ainsi à l'alternative de demander réparation ou de rester déshonoré et couvert de mépris.

### VIII

Il ne m'eût point été difficile de présenter un panégyrique personnel, si cela m'eût convenu. Après la mort de Pitt, Castlereagh et ses autres collègues, voulant lutter contre l'impopularité qu'Austerlitz attacha au nom de leur chef, démontrèrent que s'il avait eu une part principale aux négociations, il était resté étranger aux opérations militaires, et le peuple anglais rendit son estime à celui dont il avait un instant honni la mémoire. Qui ignore que je suis resté étranger aux opérations militaires ? J'aurais pu dévoiler, ce qu'on sait moins, que je n'ai pas toujours eu à la direction politique la part qu'on me suppose. J'ai préféré me taire, accepter toutes les responsabilités dont on a voulu me charger. Je m'y suis même offert au delà de ce qui était équitable, tant m'inspirait de dégoût le désaveu affolé que tant d'autres faisaient de leurs senti-

ments et de leurs actes passés, dans l'espérance d'obtenir grâce devant un peuple qui s'était renié lui-même.

Je ne viens pas présenter à l'histoire le plaidoyer personnel que je n'ai pas cru devoir à ceux au milieu desquels j'ai vécu.

Si nos généraux eussent été vainqueurs, bien que n'ayant eu aucune part à leur victoire, je serais devenu un grand homme. Ils ont été vaincus, quoique n'ayant en rien contribué à leur défaite, je suis un incapable. Dans tous les pays, et à toutes les époques, malgré la contradiction des sages, les hommes ont jugé ainsi : *Ex eventu famam*, le succès fait la renommée. Je n'ai pas la prétention d'échapper au sort commun et je ne m'élève pas contre la sentence. Un souci d'honneur eût seul pu me déterminer à des justifications personnelles : mais mon honneur n'est ni maintenant ni plus tard à la merci de qui que ce soit ; dès que je l'estime sauf, toute autre approbation m'est inutile.

Le mobile de ces études et de ces récits est donc absolument désintéressé. A la veille de disparaître de ce monde, je veux donner une dernière preuve de dévouement à la patrie bien-aimée à laquelle j'ai consacré toutes mes pensées. Je veux la laver devant la postérité de la tache d'avoir déchaîné parmi les hommes la misère, la défiance, la haine, la barbarie. Je veux démontrer qu'en 1870 elle n'a pas été plus agressive qu'elle ne l'avait été en 1792 et en

1806 ; qu'alors comme autrefois elle a défendu son indépendance, non attenté à celle d'autrui. Laisant aux contempteurs de son droit les gémissements dont depuis tant d'années ils affaiblissent son courage, je lui tends la coupe où l'on boit le cordial qui rend la foi, la force, l'espérance. Si elle l'accepte, tant mieux pour elle !

La Moutte, 22 mars 1894.



# LIVRE PREMIER

DES IDÉES ET DES SENTIMENTS  
DE LA FRANCE DE 1815 A 1848  
ORIGINE, DÉFINITION, DÉVELOPPEMENT,  
VICTOIRE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

---

## CHAPITRE PREMIER

1814 ET 1815. — TALLEYRAND.

L'HOMME ET LE POLITIQUE. — ERFURT. — 1814.

LE CONGRÈS DE VIENNE. — 1815.

LE MINISTÈRE.

Les traités de 1814 et de 1815 dominent l'époque que nous allons parcourir. Qu'on les célèbre ou qu'on les maudisse, ils sont au fond de toutes les discussions internationales. Il n'est permis d'ignorer ni leur signification, ni leurs mobiles.

Aux moments de crise surgit ordinairement un homme parfois supérieur, parfois médiocre, que l'urgence de conclure rend l'arbitre des événements. En 1814 et en 1815, Talleyrand fut cet homme. L'étudier est donc le moyen le plus sûr de fixer le véritable caractère de la règle offi-

cielle internationale de la majeure partie de ce siècle. Cette étude aura de plus l'utilité de nous initier aux procédés de cette école de politiques qui, sous prétexte de servir la cause de l'Europe et de la paix, ont constamment sacrifié la grandeur de la France et même travaillé contre elle.

### § 1. — L'HOMME

« Parler de Fénelon est un titre pour plaire, » disait l'aimable Andrieux. Admirer Talleyrand donne un air de profondeur, presque un brevet d'homme d'État. Personne n'est cependant moins digne d'admiration. Non qu'il fût une de ces nullités dont l'élévation est une insolence de la fortune. Il était rempli de talent, éclairé, habile, fécond en ressources, lucide, sagace, souple, d'autant plus calme que les circonstances devenaient plus tragiques, d'un goût sûr, sachant observer, actif de pensée sous les dehors de l'indolence, sans cesse en éveil quoique jamais pressé. A l'entendre, l'homme d'État se forme par l'application à la jurisprudence, surtout à la théologie; cependant il n'était pourvu que de connaissances limitées, si ce n'est en diplomatie et étiquette de cour, et son suprême éloge sur quelqu'un était : « Il a de l'esprit ! » Il avait le droit d'en exiger, en ayant beaucoup lui-même. Seulement cet esprit absolument négatif ne valait qu'à mettre en œuvre et à polir les idées d'autrui. Stérile d'invention, né démolisseur, brouil-

lon flegmatique, il n'était, livré à lui-même, malgré ses dons brillants, apte qu'à gâter, trafiquer, faire et défaire sans cesse, surtout à ne pas faire en paraissant beaucoup faire, incapable de rien créer si ce n'est la confusion et le désordre<sup>1</sup>. Dès que les sujets s'élevaient au-dessus du lieu commun moyen, son intelligence s'es-soufflait. Nul ne se trompait avec plus de facilité et ne pénétrait moins l'avenir. Il avait le flair souvent en défaut du sceptique, non l'intuition prophétique du penseur. Parce qu'il était alerte à se retirer à temps de dessous les ruines branlantes et à profiter des écroulements, on lui a prêté l'infailibilité à les prévoir; il se déclarait, au contraire, l'ennemi des prédictions<sup>2</sup>. Sa perspicacité, en effet, consistait à bien attendre les événements, comme son éloquence à persuader des choses dont on était déjà convaincu.

Dans ses relations de famille et d'amitié, on le trouvait affectueux, fidèle, sûr; envers ses inférieurs, bienveillant et facile. C'est par les petits qu'on s'élève, avait-il coutume de répéter. Il se rattrapait dans la vie publique. Là même il n'était pas méchant, mais vicieux à dérouter. Saint-Simon a dit de Dubois, un défroqué aussi à la manière du temps, que tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. En Talleyrand ils s'accordaient entre eux paisi-

1. NAPOLÉON, *Mémorial*. — METTERNICH, *Mémoires*. t. II, p. 134; t. VIII, 16 juillet 1835, 23 mars 1838. — Pozzo di Borgo à Nesselrode, 14-16 septembre 1814.

2. Au duc de Broglie, 29 avril 1833.

blement, sans bruit et sans combat. Il était, avec un naturel parfait, joueur et rapace, raffiné en calculs, retors en fourberie, dépourvu de la notion du bien et du mal, d'un cœur subalterne sous l'aristocratique des manières, ne sachant qu'obéir ou trahir, sans susceptibilité parce qu'il était sans honneur, d'une effroyable effronterie dans ses affirmations contraires à la vérité<sup>1</sup>, comme revêtu d'une enveloppe dure et polie sur laquelle l'injure et le mépris glissaient<sup>2</sup>. « Si on lui donnait vingt coups de pied, on ne s'en apercevrait pas sur son visage », disait Lannes. Élève au séminaire de Saint-Sulpice, « tourmenté d'une espérance inquiète et vague », il aperçoit dans une chapelle de l'église une jeune et belle personne. Un jour de pluie, il la suit, lui offre la moitié de son parapluie, monte chez elle, et pendant deux ans y revient chaque jour pour apprendre une théologie toute spéciale<sup>3</sup>. Le jour de la Fédération, encore évêque, il montait les marches de l'autel portant avec componction le calice; il aperçoit La Fayette à la tête de la garde nationale : « Ne me faites pas rire », lui dit-il. Il est là tout entier. Dès le début, les observateurs le virent comme il ne cessa plus d'être. « C'est, écrivait Morris à Washington en 1792, un homme de haute naissance, d'esprit et de plaisir, généralement décrié par la multitude et la publicité de ses

1. CHATEAUBRIAND.

2. PASQUIER.

3. *Mémoires*, t. I, p. 22.

amours, la légèreté de ses discours et son agiotage. »

Il variait ses moyens d'action avec la flexibilité d'un comédien émérite. D'une mise soignée, parfumé d'ambre, dissimulant de son mieux sa claudication sous la lenteur de ses mouvements, le cou emprisonné et tenu droit par une cravate haute et raide, sa jolie petite tête féminine, sans barbe, rendue majestueuse par une chevelure abondante bien frisée, était-il en scène dans un salon, dans un conseil, dans un congrès, il éteignait son air de malice, d'effronterie, de sensualité, et en prenait un d'examen, d'insouciance, de politesse froide et haute, de réserve ennuyée. Afin de mieux en imposer, de paraître profond, il gardait de longs silences, ou, d'une voix forte et grave qui surprenait venant d'un corps en apparence grêle, il lançait solennellement quelque sentence préparée d'avance, d'ordinaire peu originale, car il était commun dans le sérieux<sup>1</sup>, qui frappait toutefois par un certain tour relevé et par le poids qu'il accordait lui-même à ce qu'il disait.

Se retrouvait-il dans le laisser aller des relations privées, étant de ceux « qui portent leur velours en dedans », il se montrait doux, sans apprêt, d'une familière aménité, empressé à plaire, habile à s'insinuer, ingénieux à captiver par une conversation légère, mélange d'imper-tinence, de grâce, d'imperturbabilité, de bonne

1. Duchesse DE BROGLIE.

humeur. Si on le prenait à deux heures du matin, à la suite d'une soirée passée dans le monde, on n'avait qu'à l'écouter patiemment, sans paraître le pénétrer : il jasait à tort et à travers, laissait échapper les secrets d'État les plus importants et commettait mille indiscretions<sup>1</sup>. Il était particulièrement irrésistible à envelopper par le charme délicieux d'une flatterie exquise et comme involontaire. Bonaparte lui parlait de son projet de transporter sa bibliothèque à un étage supérieur de la Malmaison : « En effet, lui dit-il, vous ne pouvez habiter que sur les hauteurs. » — « Vous êtes un agioteur, lui disait Napoléon : combien avez-vous gagné avec moi ? — Je n'ai spéculé qu'une fois dans ma vie, répartit-il, j'ai acheté de la rente la veille du 18 brumaire. »

## § 2. — LE POLITIQUE

Prêtre sans vocation, homme d'État sans principes, avide de plaisirs, d'argent, d'importance ; en quête, à toutes les époques, du dominateur du jour pour s'en servir en le servant, « dès ses premières années, il n'avait eu d'autre règle que de se mettre à la disposition des événements » et, sans s'inquiéter d'aucun scrupule, « de ne pas élever d'obstacle entre l'occasion et lui, et de se réserver pour elle<sup>2</sup> ». Par prévision, il traitait ses ennemis comme s'ils devaient être ses

1. NAPOLÉON, *Mémorial*.

2. *Mémoires*, t. I, p. 129.

amis, et ses amis comme s'ils devaient devenir ses ennemis <sup>1</sup>.

Après avoir été l'ami de Mirabeau, il était devenu celui du général Bonaparte. L'amitié de Mirabeau lui acquit la renommée, celle de Bonaparte le pouvoir et l'argent. Avec Mirabeau, il travailla à renverser l'ancien régime, avec Bonaparte à constituer le nouveau.

Aucun révolutionnaire n'avait plus rudement assailli la vieille société. C'est sur sa proposition que la Constituante adopta le décret déliant les députés des obligations de leurs cahiers (7 juillet 1789), ce qui créa l'état de révolte. Plus qu'aucun autre, il avait contribué à détruire, par la constitution civile du clergé, la hiérarchie de l'Église et à la dépouiller de ses biens. Il sacra les deux premiers évêques constitutionnels et accepte le 10 août <sup>2</sup>.

Ministre du Directoire, il glorifia Fructidor dans une circulaire, justifia dans un discours la commémoration du 21 janvier « comme nécessaire, juste et politique », et, en 1798, essaya de vaincre la répugnance de Bonaparte à y assister <sup>3</sup>. Dans son office spécial il avait signé des dépêches écrites par ses employés, élégantes mais vagues, « n'allant jamais au fait », comme le lui reprochait Rewbell, homme de caractère et de

1. NAPOLÉON.

2. PALLAIN, *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*. Introduction, p. 5.

3. NAPOLÉON, *Lettres du cap de Bonne-Espérance*. Didot, *Bibliographie universelle*. V. Talleyrand.

talent. Pour se consoler de suivre une politique contraire à ses idées, il dénigrait le Directoire auprès du ministre prussien, Sandoz-Rollin, son confident. « Concevez-vous, lui disait-il, que la République française n'ait que des fous pour agents, pour ministres, pour ambassadeurs ? » Il avait surtout pratiqué son principe que « quand on ne peut être bon à rien, il faut, sous peine de folie, penser à soi<sup>1</sup> ». Il y pensa tant que l'opinion publique, irritée de ses tripotages financiers, l'obligea à donner sa démission (2 thermidor an VII). Avant de se retirer il avait expédié au général Bonaparte l'ordre officiel de revenir d'Égypte et corroboré cet ordre par une lettre privée à l'amiral Bruix : « Ramenez-le. » Il a néanmoins écrit dans ses mémoires que « le général s'était dérobé à son armée ».

Le 18 brumaire obtint son concours. Après le succès, il se montra plus empressé qu'aucun des royalistes remis en place à restaurer les mœurs et les institutions monarchiques à l'abolition desquelles il s'était appliqué. Il ne déploya pas moins de zèle à négocier le Concordat et à éteindre par ce pacte pacificateur le brandon de discorde allumé avec sa complicité par la constitution civile du clergé. Selon sa règle de ne pas se perdre de vue, il avait glissé sa pacification particulière dans la pacification générale et obtenu du Pape sa sécularisation. Napoléon le contraignit bientôt à régulariser par un ma-

1. *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 124.

riage sa liaison publique avec l'américaine M<sup>me</sup> Grand.

Partisan de l'alliance anglaise avec Mirabeau, il en devient l'ennemi avec Bonaparte.

Nullement martial, ni soucieux de l'expansion de la France, il eût préféré à toutes les époques une politique de paix ; cependant il ne refusa à personne de s'adapter à une politique de guerre.

Ministre des relations extérieures du Consulat et de l'Empire, sa sagesse se réduisit à être toujours de l'avis de Napoléon, quel qu'il fût, à l'approuver, à l'admirer, à le défendre, à devancer par le conseil le désir en formation encore indécise dans l'esprit du maître. Eût-il été étranger ou contraire à l'enlèvement et à l'exécution du duc d'Enghien, comme Cambacérès le fut, il les eût néanmoins justifiés. Mais il avait énergiquement poussé aux dernières extrémités à l'égard de l'infortuné prince. « Vers deux heures du matin, chez la vicomtesse de Laval, nonchalamment étendu dans un fauteuil, il tira lentement sa montre sans que sa voix ni son visage décelassent la moindre émotion, et il dit : « En ce moment le dernier des Condé a cessé d'exister<sup>1</sup>. » Il n'exprimait pas une opinion de commande en répondant, le lendemain, à l'un des principaux fonctionnaires de son ministère, qui se présentait à lui la figure bouleversée : « Eh bien ! êtes-vous fou ? Pourquoi faire tant de bruit ? Un conspirateur est saisi près de la fron-

1. VITROLLES, *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 235.

tière, on l'amène à Paris, on le fusille : qu'est-ce que cela a d'extraordinaire<sup>1</sup>? » Il se défendait personnellement en s'efforçant d'établir, dans une note au duc de Baden, la légalité de l'enlèvement.

De même, il ne fut pas seulement résigné à la conquête de l'Espagne. Croyant plaire, il en suggéra le projet : c'était une des plus belles portions de l'héritage du grand roi, et l'Empereur devait le recueillir tout entier. « Il n'y a plus sur le trône, disait-il dans un mémoire remis à Fontainebleau, qu'une seule branche de la maison de Bourbon, celle d'Espagne, qui, placée sur nos derrières quand il s'agit de faire face aux puissances d'Allemagne, sera toujours menaçante. Lors des guerres que la France pourrait soutenir soit vers le Nord, soit en Italie, elle paralyserait une partie de nos forces et serait un objet continuel d'inquiétude. Le moment est venu de déclarer que la dernière branche de la maison de Bourbon a cessé de régner. Un prince de la maison impériale occupant le trône d'Espagne, le système de l'Empire sera complet. La Prusse écrasée, la Russie affaiblie en hommes et en argent par une guerre malheureuse, la Confédération du Rhin consolidée, l'existence du royaume d'Italie assurée, les liens de l'amitié resserrés avec l'Orient, ne laissent rien à craindre de la malveillance de l'Autriche. Votre Majesté a donc devant elle le

1. *Mémoires* du chancelier PASQUIER, t. II, p. 178.

temps qu'il lui faut pour tenter et mettre à fin une entreprise qui n'exigera qu'une campagne et l'emploi d'une armée de 30 000 hommes. L'Espagne surprise n'y mettra aucun obstacle sérieux; dégoûtée de son gouvernement, préparée à des innovations nécessaires, elle recevra en libérateurs les soldats de Votre Majesté <sup>1</sup>. »

Une fois cependant, en 1805, il parut avoir une idée personnelle. Il conseilla une alliance avec l'Autriche, dont la conséquence devait être une irréconciliable et permanente hostilité entre la France et la Russie. Dépouillée de ses possessions en Italie et en Souabe, augmentée de la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie et d'une partie de la Bulgarie, l'Autriche serait postée ainsi sur le Danube en sentinelle d'avant-garde contre la Russie. Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteraient leurs inquiétudes et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événements les mettrait en présence et en opposition avec les Anglais aujourd'hui leurs alliés <sup>2</sup>.

Cette politique, dénuée de prévision et de possibilité même alors, dénoterait un fort médiocre jugement si elle ne marquait plus encore de corruption. « L'attribuer à une préoccupation sur l'équilibre européen, a dit le chancelier Pasquier, serait une naïveté un peu trop forte. » Il voulait que l'Autriche fût maintenue à tout prix, « parce que ses meilleures affaires s'étaient

1. MONTHOLON, *Récits de la captivité*. — THIERS, t. VIII, p. 251. — *Mémoires de PASQUIER*, t. II, p. 329, 351, 352.

2. Talleyrand à Napoléon, 17 octobre 1805.

toujours faites avec elle, que les traités les plus fructueux pour lui ont toujours été ceux qui se sont négociés avec cette puissance; qu'il leur devait la plus grande partie de sa fortune, aucun cabinet ne sachant mieux que celui de Vienne faire à propos les sacrifices nécessaires <sup>1</sup> ».

La vénalité, qui avait inspiré ses conseils d'alliance, se marqua par de telles extorsions à l'égard des rois de Wurtemberg et de Bavière que, sur la plainte réitérée de ces princes, coïncidant avec la divulgation d'un secret important confié à lui seul, son renvoi fut résolu <sup>2</sup>. Il a voulu accréditer la fable que cette disgrâce était due à sa prétendue opposition à la guerre d'Espagne, qui alors donnait des mécomptes, il n'y réussit pas : trop de personnes savaient que sa chute tenait à d'autres causes <sup>3</sup>.

Mais le cœur de Napoléon, comme celui de Henri IV, ne pouvait se porter à faire du mal à un homme duquel il s'était si longtemps servi et qui lui avait été si familier. En lui retirant le ministère il lui conféra la charge de vice-grand-électeur et lui laissa ouverte la porte de son cabinet. Il l'emmena même à Erfurt. Il comptait sur son habileté de diplomate pour « faire succéder la brouille au froid qui régnait entre la Russie et l'Autriche <sup>4</sup> », et aussi pour resserrer

1. PASQUIER, *Mémoires*, t. I, p. 339.

2. Napoléon à O'Meara.

3. *Souvenirs de Victor de Broglie*, t. II, p. 303. — MONTMOLON, *Récits de la captivité*.

4. METTERNICH.

les liens de Tilsitt et préparer, en vue du divorce déjà en projet, un mariage avec la grande-duchesse Catherine, renommée par son esprit et son éclatante beauté.

### § 3. — ERFURT

Comment Talleyrand s'acquitta-t-il de cette double mission ? Dès le premier jour de son arrivée à Erfurt, il se présente chez l'empereur Alexandre et lui dit : « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas ; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français <sup>1</sup>. »

« Ces paroles dévoilèrent à Alexandre, qui jusque-là n'avait pas douté de la toute-puissance de Napoléon, les crevasses qu'il y avait dans l'édifice si imposant en apparence de l'empire français, en lui apprenant qu'un fort courant intérieur se manifestait déjà contre les projets aventureux de l'Empereur. De là il n'y avait plus loin à la conclusion que le colosse pouvait bien avoir des pieds d'argile <sup>2</sup>. »

Chaque soir, pendant toute la durée du séjour, Talleyrand, dans des entretiens nocturnes

1. METTERNICH, *Mémoires*, t. II, p. 248.

2. TATISCHEFF, *Alexandre I<sup>er</sup> et Napoléon*, p. 455.

au sortir du spectacle, chez la princesse de la Tour-et-Taxis, répétait les confidences reçues de Napoléon à son lever. Il ne cessait de démontrer que « la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à une insatiable ambition ; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France ; que l'Europe enfin ne peut être sauvée que par la plus intime union entre l'Autriche et la Russie <sup>1</sup>. »

Dans ces entrevues <sup>2</sup> on concertait les paroles que le lendemain le Tsar devait opposer aux instances de l'Empereur. Souvent la princesse les écrivait sous la dictée de Talleyrand. Alexandre les emportait pour les relire et les apprendre par cœur. Napoléon les répétait ensuite à son diplomate à titre de confidence, disant : « Cet homme est inconcevable, il a bien plus d'esprit que nous ne lui en avons accordé. »

Talleyrand insista si bien et il parvint à gagner une telle influence sur les sentiments du mobile Alexandre, que les offres, les caresses, les emportements de Napoléon n'en obtinrent rien de sérieux. Le Tsar répondit dilatoirement sur le mariage, s'en référant à sa mère. Il signa une convention confirmative en apparence de l'alliance de Tilsitt, mais avec des réserves qui

1. METTERNICH, *Mémoires*, *ibid.*

2. C'est à ces entrevues d'Erfurt que Talleyrand faisait allusion dans une lettre du 13 juin 1814 à Alexandre : « Des relations importantes vous livrèrent il y a longtemps mes secrets sentiments. »

la rendaient difficile, et, avant de regagner ses États, il écrivit de sa propre main à l'empereur d'Autriche afin de dissiper les craintes que l'entrevue avait inspirées.

Ce manège souterrain avait été dextrement conduit : Napoléon, n'en soupçonnant rien, quitta Erfurt, confiant, heureux, enivré, convaincu d'avoir définitivement subjugué Alexandre, se croyant autorisé à entrer en potentat sans rival dans son rôle de nouveau Charlemagne.

Après la chute de l'Empire, Talleyrand a souvent raconté sa machination comme l'un des plus beaux traits de sa carrière. « Vous le savez, disait-il à Vitrolles, tout le monde a sauvé la France, puisqu'on la sauve trois ou quatre fois par an ; mais, croyez-le bien, à Erfurt j'ai sauvé l'Europe d'un complet bouleversement <sup>1</sup>. » Pasquier, l'ayant aussi entendu se glorifier de la sorte, trouvait le fait si révoltant « qu'il se demandait s'il ne se vantait pas d'une trahison qu'il n'avait pas commise <sup>2</sup> ».

Depuis la publication des Mémoires le doute n'est plus permis. Non content d'avouer sa trahison, il s'en targue comme d'un service rendu à l'Europe et à Napoléon lui-même <sup>3</sup>. Qui donc l'avait chargé des intérêts de l'Europe ? N'était-ce pas pour sauvegarder ceux de la France, inséparables alors, comme toujours, de la grandeur de son gouvernement, qu'il avait

1. VITROLLES, *Mémoires*, t. III, p. 445.

2. PASQUIER, *Mémoires*, t. II, p. 338.

3. *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 320, p. 400. Voy. aussi p. 438.

été emmené et accrédité auprès d'Alexandre ? Jusque-là la seule manière honorable de marquer à un chef d'État qu'on désapprouve sa politique était de lui refuser ses services. Quelle considération peut justifier un ministre d'agir et de stipuler contre celui dont il continue à rester le serviteur ? N'est-ce pas dépasser les limites connues du mépris envers les hommes, que de présenter une trahison comme une preuve de dévouement ?

Le salaire ne se fit pas attendre. Ce fut la main de la fille de la duchesse de Courlande, Dorothée, pour son neveu Edmond de Périgord, officier dans l'armée française. Il décida Alexandre à lui obtenir cette alliance, en représentant « que la duchesse de Courlande deviendrait un intermédiaire sûr, commode, au-dessus de tout soupçon, pour les rapports secrets qu'il avait à cœur de continuer<sup>1</sup> ».

De retour à Paris, il voulut trop tôt pousser à bout la trame commencée à Erfurt. Persuadé que Napoléon allait succomber en Espagne, il se réconcilie avec Fouché et organise, à l'aide de Murat et de Caroline, le renversement de l'Empire. Napoléon, averti par le fidèle La Vallette, accourt. Le 29 janvier 1809, à son grand lever, devant tous les ministres et les grands officiers, dignitaires de la couronne, en se promenant de long en large avec des gestes de colère, il se déchaîne dans les plus terribles

1. PASQUIER, t. III, p. 338.

paroles : « Vous êtes un lâche, un traître, un voleur ; vous ne croyez pas même en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à tous vos devoirs ; vous avez trompé, trahi tout le monde ; il n'y a rien de sacré pour vous ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi. Ainsi depuis dix mois vous avez l'impudeur, parce que vous supposez à tort et à travers que mes affaires en Espagne vont mal, de dire, à qui veut l'entendre, que vous avez toujours blâmé mon entreprise sur ce royaume, tandis que c'est vous qui m'en avez donné la première idée, qui m'avez persévéramment poussé ! Et cet homme, ce malheureux (le duc d'Enghien), par qui ai-je été averti du lieu de sa résidence ? Qui m'a excité à sévir contre lui ? Quels sont donc vos projets ? Que voulez-vous ? Qu'espérez-vous ? Osez le dire. Vous mériteriez que je vous brisasse comme un verre ; j'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine<sup>1</sup>. » Cela pendant une demi-heure, sans que Talleyrand terrassé risquât un mot de justification. Le lendemain, il était remplacé dans ses fonctions de grand-chambellan avec interdiction d'entrer à toute heure dans le cabinet impérial, afin qu'il ne pût

1. Il existe de nombreuses narrations de cette terrible scène, notamment celles de Menneval, de Chateaubriand, de Thiers. Les plus authentiques sont celles de Rœderer, auquel Napoléon lui-même avait rapporté ses propos dans une conversation le 6 mars 1809, celle de Montholon, écrite sous la dictée de Napoléon. Celle du chancelier Pasquier, la plus complète (*Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 357), confirme toutes les précédentes.

se targuer d'avoir conseillé ou déconseillé certains actes.

On ne lui avait pas interdit l'accès de la cour, supposant qu'il ne se risquerait pas à y paraître. Dès le prochain dimanche, il arrivait le premier à la réception habituelle. L'Empereur, en passant devant lui, détourna la tête et adressa la parole à son voisin. Néanmoins, il était encore à la même place le dimanche suivant et les dimanches successifs. Cette obséquieuse assiduité finit par obtenir quelques paroles banales.

Au sortir de ces audiences dans lesquelles sa haine s'excitait par les humiliations, ou bien il avertissait Metternich que l'Autriche était menacée et conseillait de prévenir l'attaque, ou bien il envoyait des rapports inquiétants à Alexandre, dont il s'était institué le correspondant secret à Paris<sup>1</sup>.

#### § 4. — LE MARIAGE AUTRICHIEN

Grâce à ses perfides et constantes insinuations, l'amitié entre les deux souverains ne

1. *Mémoires*, t. I, p. 321 : « A tout hasard, j'avais fait ce qui dépendait de moi pour obtenir la confiance de l'empereur Alexandre, et j'y avais réussi assez même pour que, dès ses premières difficultés avec la France, il m'envoyât le comte de Nesselrode, conseiller de l'ambassade de Russie à Paris, qui, en entrant dans ma chambre, me dit : « J'arrive de Pétersbourg ; je suis officiellement employé du prince Kourakin, mais c'est auprès de vous que je suis accrédité. J'ai une correspondance particulière avec l'empereur, et je vous apporte une lettre de lui. »

cesse de se refroidir et d'être troublée par la méfiance. Napoléon se plaignait du concours inefficace que le corps auxiliaire russe lui avait prêté dans sa guerre contre l'Autriche, et qu'il attribuait, non sans raison, à une secrète connivence des militaires russes avec les militaires autrichiens. Alexandre s'inquiétait de l'annexion d'une grande partie de la Galicie au duché de Varsovie, dans laquelle il voyait un premier pas vers le rétablissement de la Pologne. « Le monde n'est pas assez grand, avait-il dit à Caulaincourt, pour que nous puissions nous arranger sur les affaires de la Pologne, s'il est question de sa restauration d'une manière quelconque. »

Alexandre s'était excusé de la conduite de ses officiers. « S'il y a eu quelques retards, si tout ne va pas précisément comme je voudrais, c'est qu'il faut faire face partout en même temps. Puis, je n'ai pas fait les hommes que je suis obligé d'employer ; l'essentiel était le mouvement politique, et, sous ce rapport, il n'y a eu aucun ajournement. » Napoléon avait été plus explicite à désavouer les projets qu'on lui prêtait en Pologne. Par ses discours officiels<sup>1</sup> comme par ses conversations, il affirmait « qu'il n'avait jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne » ; il offrait de signer une convention dont le premier article serait : « Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli (4 janvier 1810). »

1. Exposé de la situation de l'Empire, présenté au Corps législatif le 1<sup>er</sup> décembre 1809.

Cependant les relations demeuraient tendues, incertaines. Elles se rompirent à la suite du divorce. Napoléon avait demandé, cette fois formellement, à Alexandre la main de sa sœur. Il ne s'agissait plus de la princesse Catherine, que l'impératrice mère s'était hâtée de marier au prince George d'Oldenbourg, « afin de la soustraire à l'opprobre de partager la couche de l'infâme usurpateur corse », mais de la grande-duchesse Anne, qui allait entrer dans sa seizième année. Si Alexandre avait accueilli avec promptitude cette demande, tous les malentendus se dissipaient incontinent : l'alliance de Tilsitt se consolidait par un lien étroit de famille, et les deux empereurs unis se constituaient les arbitres du genre humain.

Napoléon exigeait une réponse dans les quarante-huit heures. Alexandre réclama dix jours de réflexion, puis dix encore ; enfin il donna un non enguirlandé de regrets polis. « N'ayant pu accorder à l'empereur Napoléon comme garant de son amitié l'une de ses sœurs, il élèverait ses frères dans le sentiment de l'alliance et des intérêts communs des deux États (4 février 1810). » Napoléon, a-t-on dit, aurait dû patienter ; il aurait fini par venir à bout de ce refus, imposé par la volonté de l'impératrice mère. En vérité, on ne pouvait demander au vainqueur d'Austerlitz et de Friedland de se morfondre comme un blanc-bec famélique en quête d'une dot opulente. Il se sentit joué, offensé, et il eut raison.

Quelques critiques candides, à cause des rapports étroits de Talleyrand avec Alexandre, ignorant qu'il en entretenait de plus intimes encore avec Metternich, ont douté que dans une solennelle réunion à laquelle Napoléon avait eu le tort de le convier, Talleyrand se fût prononcé contre le mariage russe. C'est cependant certain, et il n'y a pas là de quoi surprendre.

Le mariage autrichien avait été inventé par Metternich, pour empêcher une alliance durable entre Napoléon I<sup>er</sup> et le Tsar. Cambacérès avait deviné cette arrière-pensée. « Pourquoi donc, lui demandait Pasquier, êtes-vous si opposé à l'archiduchesse autrichienne ? — Parce qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'Empereur n'aura pas épousé la fille. Or une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre contre la Russie ; les conséquences en sont incalculables<sup>1</sup>. »

Talleyrand apercevait cette éventualité aussi bien que Cambacérès, et il poussait vers l'archiduchesse Marie-Louise par la même raison qui décidait l'archichancelier à se prononcer contre elle. Il en convient dans ses Mémoires, un peu embarrassants en ce point comme en tant d'autres pour les crédules qui ont pris au sérieux ses paroles de comédien. « Mon motif secret était que la conservation de l'Autriche dépendait du parti que l'Empereur allait pren-

1. PASQUIER, *Mémoires*, t. I, p. 378.

dre, *mais ce n'était pas là ce qu'il fallait dire*<sup>1</sup>. » C'est, en effet, ce qu'il ne dit pas, quoique le voyant très bien. Ce qu'il dit surtout, pour entraîner par les fumées de l'orgueil au parti funeste, fut qu'époux d'une princesse d'aussi antique lignée, le chef du nouvel empire n'aurait plus rien à envier aux Bourbons. Ainsi, à ce moment, la duplicité de Talleyrand était en partie double. Il jouait Napoléon pour Alexandre, et Alexandre pour Metternich, son véritable client parce qu'il payait bien.

Les craintes de Cambacérès comme les espérances de Talleyrand ne se réalisèrent que trop. L'empereur François ne se fit pas prier, il accorda son consentement avec autant de bonne grâce qu'Alexandre en avait mis de mauvaise à ne pas accorder le sien. Napoléon, ne se croyant plus obligé à se montrer condescendant, refusa de signer la convention préparée sur la Pologne. Alexandre s'offense à son tour du coup qu'il s'était attiré par sa faute. Dès lors tout se rompt entre les deux souverains. Les négociations qui suivirent furent sans intérêt comme sans efficacité, car elles ne pouvaient pacifier le véritable motif de la querelle, la blessure personnelle qu'on s'était portée réciproquement.

Pour venger la sienne, Napoléon, cédant à son tempérament offensif une fois de plus, se jette dans les steppes russes. Ce fut la stupeur de l'Europe. Il est devenu fou ! s'écria-t-on. « Napo-

1. TALLEYRAND, *Mémoires*, t. II, p. 9.

l'éon, écrivait de Pétersbourg Joseph de Maistre, perd évidemment la tête en s'avancant ainsi qu'il le fait; il ne peut plus être sauvé que par son étoile, mais quand on se fie aux étoiles, à la fin on est dupe... Je ne sais en vérité comment ce furieux se tirera de là <sup>1</sup>! »

Cette expédition, qui, de l'avis de Wellington et de beaucoup d'excellents juges militaires, eût été désastreuse en tout cas, même indépendamment des rigueurs d'un hiver précoce, a été la véritable cause de la perte de Napoléon. Jusque-là il n'avait commis aucune faute, pas même la guerre d'Espagne, qui ne pût être réparée. A Moscou, à la lueur du Kremlin en flammes, il reçut le coup mortel auquel il n'a pas survécu. A partir de ce moment fatal, son histoire n'est plus que celle d'une agonie gigantesque.

### § 5. — 1814

Jusqu'au bout Talleyrand hésita à croire à la catastrophe qu'il souhaitait et préparait depuis Erfurt. On rapportait de lui des expressions de haine contre l'Empereur, des vœux ardents contre sa personne et son pouvoir, mais jamais des partis pris ou à prendre<sup>2</sup>. Pendant la campagne de France son principal souci était qu'on n'accordât des conditions trop douces au défen-

1. Lettre du 2-14 septembre 1812.

2. VITROLLES.

seur du territoire. Il écrivait dans ce temps-là de petits billets quotidiens<sup>1</sup> à la duchesse de Courlande, « son cher ange », dans lesquels les nouvelles politiques se mêlaient aux effusions tendres. « Les puissances, écrivait-il le 20 janvier 1814, ne sauraient prendre trop de sûretés dans le traité qu'elles feraient, si elles ne veulent pas être obligées à recommencer sur nouveaux frais l'année prochaine. Les mauvais restent toujours mauvais. Quand on a fait des fautes par la tête, tout est pardonnable ; quand on a péché par le cœur, il n'y a pas de remèdes, et, par conséquent, pas d'excuses. Adieu, vous qui avez bonne tête et cœur parfait, je vous aime de toute mon âme. » « Brûlez ! » ajoutait-il. L'avertissement était, en effet, destiné à être transmis à Alexandre. Craignant que la communication de la duchesse de Courlande fût interceptée, il chargea son ami Dalberg d'envoyer un gentilhomme royaliste fort entreprenant, Vitrolles, au camp des alliés afin de les prémunir contre les dangers d'une trop facile négociation et de hâter leur marche sur Paris.

Cependant Talleyrand ne se compromet pas lui-même. Son espérance, sous-entendue dans tous ses billets, est que Napoléon sera tué. Tant qu'il est vivant et les armes à la main, il craint un retour de fortune, et il se tient coi. Sachant que Joseph a reçu l'ordre d'éloigner Marie-Louise de Paris, il se déclare contre cette

1. Ces billets sont à la bibliothèque de Bruxelles, fonds Stassart.

erreur de conduite, certain de ne pas l'empêcher. Il ne se prononce enfin, il ne découvre ses ressentiments qu'après l'abandon de la capitale par Joseph aux intrigants, aux conspirateurs, aux alliés.

Prudent néanmoins, même à ce moment, il se crée à tout hasard une justification de n'avoir pas suivi l'Impératrice en se faisant arrêter à la barrière par des gardes nationaux, compères apostés par son ami Rémusat. Retenu ainsi dans la place, il entreprend à visage découvert une de ces œuvres de destruction pour lesquelles il était né.

L'entrée des alliés à Paris a été l'apogée de Talleyrand. Alexandre, confiant dans la loyauté de son correspondant, dont il ignorait l'asservissement aux intérêts de l'Autriche, était descendu à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Clément, généreux, loin de songer à dépecer la France, il ne vise qu'à la captiver, à connaître sa volonté afin de la respecter. Son animosité contre Napoléon, auquel, malgré les événements de 1812, il conserve encore de la sympathie<sup>1</sup>, tomberait s'il croyait que le vœu public est en faveur de son maintien :

Talleyrand le proclame « le héros de son imagination et de son cœur » ; il le flatte et il le trompe. Quoique sachant l'opposition du peuple de Paris au rétablissement des Bourbons<sup>2</sup>, il affirme qu'on le désire ardemment.

1. Joseph de Maistre à Victor-Emmanuel, 28 octobre 1812.

2. Bien souvent, pour détruire une assertion de Talley-

Pour donner une apparence de vérité à sa tromperie, il obtient du Sénat le décret de déchéance, et de Marmont, la défection. Augereau avait déjà porté un coup irréparable à Napoléon par l'abandon pusillanime de Lyon, l'acte de Marmont l'achève. Aussi Talleyrand communique-t-il la nouvelle à la duchesse de Courlande d'un ton tout particulier de contentement : « Chère amie, le maréchal de Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour Bonaparte contre la patrie. Je vous prie de dîner ici avec Dorothee (la duchesse de Dino, un « cher ange » aussi), que j'embrasse. Je vous aime. »

L'armée évanouie, le Sénat conservateur, *au nom du peuple français*, appelle au trône François-Xavier, frère du dernier roi (6 avril).

En quelques semaines la France, étourdie, surprise, confisquée, avait glissé de Napoléon aux Bourbons. Il ne manquait plus à la consommation de l'événement que la signature de la victime : on l'obtint. A bout de forces après tant d'efforts surhumains, obsédé par l'impatience de repos de ses maréchaux, Napoléon abdique à Fontainebleau. L'éponge de fiel et

rand, il suffit de recourir à Talleyrand lui-même. Voici ce qu'il écrivait à Alexandre, le 13 juin 1814 : « Je conviens que vous avez vu à Paris beaucoup de mécontents... Qu'est-ce que Paris après tout ? La province, voilà la vraie France : c'est là qu'on bénit réellement le retour de la maison de Bourbon. » On ne le bénissait pas plus en province qu'à Paris. Le retour de l'île d'Elbe et 1830 l'ont démontré.

de vinaigre ne manqua pas au sublime malheureux : « Soldats, dit Augereau, vous êtes déliés de vos serments par l'abdication d'un homme qui, après avoir sacrifié des millions de victimes à son ambition, n'a pas su mourir en soldat. »

Alors Talleyrand devient le chef incontesté du gouvernement jusqu'à l'arrivée du roi. Il est enfin en situation de montrer son génie. Jusque-là il était subordonné, le voilà maître. Il avait été le bon sens de Napoléon, a-t-on répété, oubliant celui qui le fut en réalité, Cambacérès. C'est maintenant qu'on va s'en assurer. Comment emploie-t-il, pour son compte et pour le nôtre, ce bon sens qu'aucune volonté supérieure ne gêne plus?

D'un trait de plume, par un simple armistice (23 avril 1814), sans paraître soupçonner la gravité de son acte, en retour de l'évacuation du territoire français, tel qu'il se trouvait au 1<sup>er</sup> janvier 1792, il abandonne toutes les conquêtes de la Révolution et de l'Empire, cinquante places fortes occupées par nos troupes, un immense matériel estimé au moins à un milliard et demi; il n'exige, ne tente pas même d'obtenir, en retour, aucune garantie pour une paix moins désastreuse, aucune atténuation des sacrifices inévitables. Les ennemis mêmes s'en étonnent. Un des plus acharnés à notre perte, le Prussien Stein, s'écrie : « La France se dessaisit par l'inadvertance honteuse de son ministère des gages d'une paix moins défavorable. » En effet, après cet abandon du 23 avril, le traité de Paris

(30 mai 1814) ne pouvait être qu'une capitulation sans merci aux pieds de l'envahisseur. La supériorité de talent du négociateur était trop admise pour que le murmure général l'accusât d'incapacité. « La vindicte publique protestait alors, a dit Macdonald, que ce n'est pas gratuitement que ce traité honteux avait été conclu<sup>1</sup>. »

Dans son administration il se montre insouciant, inexact, sans prévision et sans sollicitude, laissant tout aller au hasard, uniquement occupé de ne pas se fatiguer ou de ne pas s'ennuyer, aussi incapable de reconstruire qu'il venait d'être supérieur à démolir. Il ne déploya de diligence qu'en ses propres affaires. Au milieu de ses intrigues générales, de ses billets galants, de ses traités, il trouva le temps de préparer la thèse de contre-vérité qu'il méditait déjà pour sa glorification. Il fit rechercher dans les archives du ministère notamment tous les rapports constatant qu'il avait poussé à l'expédition d'Espagne et les détruisit<sup>2</sup>. Il ne négligea pas non plus ses petits intérêts privés. En peine de se débarrasser d'une maison de plaisance, Saint-Brice, à peu de distance de Saint-Denis, il contraignit le fermier général des jeux à la lui acheter 250 000 francs, payés immédiatement<sup>3</sup>.

1. MACDONALD, *Souvenirs*, p. 281. — ROVIGO, *Mémoires*, t. VII, p. 255. — VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations*, t. II, p. 46.

2. Le fait est attesté par Méneval et par Chateaubriand.

3. ROVIGO, *Mémoires*, t. VII.

## § 6. — LE CONGRÈS DE VIENNE

Envoyé au congrès de Vienne, son premier acte fut non seulement de souscrire à notre défaite, mais de la célébrer. Il proclame légitimes, bienfaisantes, les diminutions qu'on nous avait fait subir : « La France n'a perdu que ce qu'elle a conquis et pas même tout ce qu'elle a conquis. On ne lui a rien ôté qui fût essentiel à sa sûreté ; elle perd des moyens de domination qui n'étaient point pour elle des moyens de prospérité et de bonheur et qu'elle ne pouvait conserver avec les avantages d'une paix durable. Il était de l'intérêt de la France, il était de la gloire des principaux officiers de son armée de renoncer volontairement à l'idée de recouvrer la Belgique et la rive gauche du Rhin. Replacée dans ses anciennes limites, la France ne songe plus à les étendre, semblable à la mer qui ne franchit ses rivages que quand elle a été soulevée par les tempêtes<sup>1</sup>. »

En conséquence, la seule faveur que notre plénipotentiaire sollicite des coalisés, c'est de sanctionner les arrangements de partage destinés à garantir notre déchéance. Tel était, en effet, le seul but du congrès. « Les grandes phrases de « reconstruction de l'ordre social », de « régénération du système politique de l'Eu-

1. Rapport au roi pendant son séjour à Gand. C'est le résumé du langage qu'il n'avait cessé de tenir à Vienne.

rope », de « paix durable fondée sur une juste répartition des forces », se débitaient pour tranquilliser les peuples et donner à cette réunion solennelle un air de dignité, de grandeur ; mais le véritable but du congrès était *le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées aux vaincus* 1. »

Avoir été admis parmi les hommes de proie qui trafiquaient des peuples arrachés à notre affection, avoir conquis le privilège odieux de meurtrir les autres en compagnie de ceux qui venaient de nous meurtrir nous-mêmes, voilà ce que Talleyrand a célébré comme une victoire de son génie. A ce prix les succès sont faciles. Plus grands encore que ceux obtenus par le plénipotentiaire du congrès de Vienne seraient ceux du diplomate quelconque qui, ayant à négocier à Berlin, débiterait par féliciter les Prussiens de nous avoir allégés de la Lorraine et de l'Alsace, disant que, venues par la conquête, elles étaient reprises par une autre conquête.

Talleyrand complète cette adhésion à notre défaite et sa complicité au partage des peuples par une palinodie des plus effrontées. Sans s'embarrasser de ses antécédents révolutionnaires, l'ami de Mirabeau et le complaisant de Bonaparte se met tout à coup à parler comme un ministre de Louis XIV, comme un émigré intransigeant. « Il n'y a plus en politique qu'un

1. *Mémoire* du conseiller autrichien DE GENTZ, du 12 février 1815.

principe, celui de la légitimité. C'était le seul remède à tous les maux dont l'Europe avait été accablée et le seul qui fût propre à en prévenir le retour, la sauvegarde sacrée des nations : de lui seul découlaient l'ordre et la stabilité. C'était le principe sur lequel il ne fallait pas transiger<sup>1</sup>. »

Ce désaveu nouveau de soi-même a été, nous a-t-on dit depuis, une inspiration du patriotisme. Par cette évocation du droit héréditaire, seule assiette solide des États aux yeux de nos vainqueurs, Talleyrand se les serait rendus favorables et aurait sauvé l'existence et l'unité de la patrie.

En 1814, l'unité et l'existence de notre patrie n'ont pas été un seul instant en péril. Ce péril eût-t-il existé, il n'aurait pas été conjuré par l'habile évocation du droit héréditaire auquel nos vainqueurs ne croyaient pas : « A la seconde Restauration pas plus qu'à la première, a dit Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone*, les alliés ne prétendaient rétablir la légitimité<sup>2</sup> » et dans ses Mémoires, presque toujours confirmés par les documents en ce qui concerne Talleyrand, il a répété : « Pozzo qui savait *combien peu il s'agissait de la légitimité* en haut lieu. »

Les Mémoires de Talleyrand ont achevé la démonstration. Voici, en effet, les deux lettres qu'on y trouve : — A Louis XVIII, 15 février 1815 : « Votre Majesté n'apprendra pas sans quelque

1. *Mémoires*, t. II, 159, 281, 283.

2. Tome I<sup>er</sup>, p. 196.

surprise que *l'attachement au principe de la légitimité n'entre que pour très peu dans les dispositions de lord Castlereagh et même du duc de Wellington, à l'égard de Murat. C'est un principe qui ne les touche que faiblement et que même ils ne paraissent pas très bien comprendre. C'est l'homme qu'ils détestent dans Murat, beaucoup plus que l'usurpateur. Les principes suivis par les Anglais, dans l'Inde, les éloignent de toute idée exacte sur la légitimité.* »— Encore à Louis XVIII, 23 avril 1815 : « L'empereur Alexandre, qui *comprend peu le principe de la légitimité*, sans attendre de connaître l'opinion du cabinet anglais, a fait insérer dans la *Gazette* de Francfort un article qui porte que les puissances ne veulent que renverser Bonaparte, mais qu'elles ne prétendent nullement se mêler du régime intérieur de la France, ni lui imposer un gouvernement, et qu'elle sera libre de se donner celui qu'elle voudra. »

Il y avait quelque chose que les souverains comprenaient encore moins que le principe de la légitimité, c'est la valeur politique de la maison de Bourbon qui le représentait en France. Loin de souhaiter son retour, Alexandre le redoutait. « Si vous les connaissiez, avait-il dit à Vitrolles, vous seriez persuadé que le fardeau d'une telle couronne serait trop lourd pour eux... Peut-être une république bien organisée conviendrait-elle mieux à l'esprit français. Ce n'est pas impunément que les idées de liberté ont germé pendant longtemps dans un pays tel

que le vôtre. Elles rendent bien difficile l'établissement d'un pouvoir plus concentré<sup>1</sup>. »

Les Anglais pensaient comme Alexandre. « La cause des Bourbons, disait Castlereagh aussi à Vitrolles, est tout à fait impopulaire en Angleterre. On y trouverait difficilement un journal qui osât se prononcer en leur faveur. » Les autres souverains s'exprimaient non moins défavorablement sur les princes de la maison de France<sup>2</sup>.

Ils rétablirent les Bourbons comme un pis aller, par convenance politique du moment, parce qu'aucun arrangement pratique meilleur ne leur fut suggéré pour se débarrasser de Napoléon. Le seul légitimiste de tous ces hommes d'État, Metternich, attribuait si peu le rétablissement des Bourbons à l'efficacité du principe de la légitimité qu'il écrivait de Paris (15 juillet 1815) : « Le roi a été accueilli comme tout souverain assis sur le trône de France. Si demain je m'y plaçais, j'y ferais fureur. » Il donnait formellement ailleurs les motifs de la conduite des alliés : « C'est au principe de paix qui forme la base première et essentielle de la quadruple alliance que la France doit de n'avoir pas été morcelée en 1815<sup>3</sup>. » Talleyrand, avec sa désinvolture habituelle, l'a confessé dans son testament : « Le rappel des princes de la maison

1. VITROLLES, *Mémoires*, t. I, p. 119.

2. VITROLLES, p. 139. — TALLEYRAND, *Mémoires*, t. II, p. 152, 260.

3. METTERNICH, *Mémoires*, t. III, p. 167.

de Bourbon *ne fut pas une reconnaissance du droit préexistant*<sup>1</sup>. »

Le salut de la France n'était donc pas attaché au dogme légitimiste. Talleyrand ne l'a exhumé que dans son intérêt personnel. Il voulait capter ainsi les bonnes grâces de Louis XVIII, dont, malgré et peut-être à cause des services de 1814, il était loin d'être assuré. Il voulait en même temps gagner les subsides de l'Autriche. Pour plaire à Louis XVIII, il invoquait le principe à Naples contre Murat; pour être utile à l'Autriche, il s'en servait à Dresde au profit du roi de Saxe, dont le Tsar projetait d'incorporer les États à la Prusse, moyennant une compensation sur le Rhin.

L'intérêt français pouvait s'accommoder de la restitution de Naples à son ancien roi; il était au contraire cruellement lésé par l'opposition faite au projet d'installer le roi de Saxe sur le Rhin.

On ne s'est pas assez rendu compte du mobile de Talleyrand dans cette négociation, et l'on a supposé une erreur de jugement où il y eut calcul cupide.

Alexandre, redevenu tout à coup favorable aux Polonais, avait médité, en unissant ce qu'il possédait du duché de Varsovie aux possessions polonaises de la Prusse, de former un simulacre de Pologne, pierre d'attente d'une véritable Pologne, jouissant d'une constitution libérale sous sa haute suzeraineté et le gouvernement d'un membre de sa famille. Cela eût été

1. *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, préface.

l'équivalent de la vice-royauté d'Eugène sous l'autorité de Napoléon. En échange de ce qu'elle abandonnait, la Prusse eût obtenu la Saxe, et le roi de Saxe eût été transféré sur le Rhin.

Cette conception, peu favorable aux intérêts de la Russie, eût excité les désirs de nationalité sans les satisfaire; les Polonais n'auraient point tardé à tenter de passer du simulacre à la réalité et à trouver intolérable le joug de la suzeraineté russe, quelque léger qu'on l'eût rendu. En Russie même, les difficultés n'eussent pas été moindres, car l'opinion était prononcée violemment contre cette formation d'une Pologne en monarchie séparée. Un empereur de Russie, en même temps roi de Pologne, eût été en effet moins redoutable qu'un souverain de l'empire russe réunissant à celui-ci la plus grande partie de ce pays qu'on ne lui disputait pas comme province<sup>1</sup>.

La Russie se serait tirée de ces embarras intérieurs. Ceux auxquels le projet du Tsar exposait l'Autriche eussent été plus sérieux. L'engloutissement de la Saxe et la translation de son roi au Rhin, en établissant la contiguïté des frontières prussienne et autrichienne, sans l'intermédiaire protecteur d'un État de second

1. Aussi les Prussiens répondaient-ils à Castlereagh, qui essayait de les effrayer du surcroît de puissance que la constitution de cette Pologne allait apporter à un voisin déjà trop fort : « Alexandre travaille dans notre intérêt; nous nous garderons bien de l'arrêter. » (*Memorandum* d'Hardenberg du 7 novembre 1814.)

ordre, eût mis la Prusse à portée d'enfoncer plus vite la pointe de son épée au cœur de son puissant rival germanique. Vienne eût vécu en une alarme perpétuelle. La France, au contraire, acquerrait l'avantage dont l'Autriche aurait été privée. Condamnée à perdre les provinces rhénanes, elle avait tout profit à ce que, au lieu d'être attribuées à une nation ambitieuse, forte et hostile, elles le fussent à un prince faible avec lequel les contacts moins pénibles eussent pu se transformer en relations amicales.

Le transfert du roi de Saxe au Rhin ou son maintien à Dresde ne touchait réellement que l'Autriche et la France. Leurs intérêts étaient en opposition trop directe pour qu'on pût les concilier. Il n'y avait qu'à opter entre elles. Le bien de l'une devait nécessairement devenir le mal de l'autre. Talleyrand sacrifia la France à l'Autriche : pour la préserver du contact avec la Prusse, il nous y condamna. Jusque-là, la Prusse, placée loin du Rhin, n'avait eu avec la France que des intérêts semblables ; de ce jour, elle n'en eut plus que de contraires. « Aussi les patriotes allemands, dit Gervinus, saluèrent cette tournure des affaires avec une conviction énergique telle qu'elle ne se manifesta, avec le même enthousiasme, que plus tard, en 1848<sup>1</sup>. »

1. GERVINUS, t. I, p. 290 : « Il ne fallait pas oublier non plus que, si, dans l'intérêt de la Prusse, on pouvait dire beaucoup en faveur de son union avec la Saxe, on ne pouvait pas méconnaître que, dans l'intérêt de l'Autriche et de l'Allemagne, il ne pouvait y avoir que de grands avantages à

Et quelle âpreté, quelle ténacité le plénipotentiaire français, devenu un second plénipotentiaire autrichien, déploie dans son hostilité au projet d'Alexandre ! Il lui reproche de ne pas opérer la restauration totale de la Pologne, que les instructions de notre gouvernement avaient déclarée impossible. Il retourne Castlereagh, le plénipotentiaire anglais, d'abord favorable. Craignant d'être contrecarré par des considérations de famille, il n'hésite pas à blesser au vif Alexandre, en détournant Louis XVIII du mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, demandée naguère par Napoléon. Il se sert de son moyen habituel, la flatterie à outrance : « Il y a huit mois, quoique la déplorable infirmité des facultés intellectuelles parût comme un funeste apanage de la maison de Holstein, une alliance avec la Russie pouvait paraître et lui avait paru à lui-même offrir des avantages. Mais, au-

*séparer les deux rivaux puissants par un État de second ordre, tel que la Saxe, et à fortifier la Prusse sur le Rhin pour protéger l'Allemagne contre la France.* » — De Pradt se plaignait de ce qui réjouissait Gervinus : « La France aura à se reprocher éternellement les efforts qu'elle fit dans cette circonstance, la méprise portant sur elle la première ; elle en a déjà ressenti les effets, elle les retrouvera souvent. La légitimité a sacrifié la politique. » (*L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle*, page 79 ; *L'Europe après 1821*, page 35.) Malgré ce blâme des contemporains éclairés, attesté une fois de plus par les mémoires de Pasquier, j'ai trouvé dans ma jeunesse un tel parti pris d'admirer la conduite de Talleyrand au Congrès de Vienne, que j'avoue humblement avoir partagé cette manière de juger, jusqu'à ce que j'aie fait personnellement une étude approfondie des actes du Congrès.

jourd'hui que la Providence a pris soin d'affermir elle-même le trône qu'elle a miraculeusement relevé; aujourd'hui qu'il est environné et gardé par la vénération et l'amour des peuples; maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, et que c'est d'elle, au contraire, que les autres puissances en attendent, Votre Majesté, dans le choix qu'elle fera, n'a plus à sacrifier à la nécessité des conjonctures aucune des convenances essentielles à ce genre d'alliance<sup>1</sup>. »

Enfin, par la signature d'un traité d'alliance défensive et offensive (3 janvier 1815) avec les deux gouvernements les plus acharnés à notre abaissement définitif, il transforme une coalition d'abord purement morale, en une coalition matérielle contre le seul prince qui, méditant dès lors une alliance intime, loin de songer à nous réduire à l'état de puissance de second ordre, eût étendu volontiers nos frontières du côté du Rhin, et même un peu sur la Belgique<sup>2</sup>.

Ce traité n'était qu'une embûche. L'Angleterre et l'Autriche épuisées ne songeaient nullement à en venir aux mains avec leur ancien allié : elles ne visaient qu'à nous tenir en bride. A notre première velléité de rechercher l'alliance russe redoutée par elles, elles eussent communiqué au Tsar, pour l'arrêter, le pacte signé contre

- 1. Au roi Louis XVIII, 25 janvier 1815.

- 2. VITROLLES, *Mémoires*, t. II, p. 125, 145.

lui. Talleyrand crut faire un coup de maître, il était dupé.

Les intérêts majeurs de la France avaient été sacrifiés plus qu'à Erfurt. Cependant on ne peut nier que Talleyrand n'ait été un habile et heureux négociateur. Fort obéré à son départ, ayant perdu beaucoup dans la faillite d'une maison de Bruxelles, s'étant vu contraint par Napoléon à restituer une grosse somme extorquée à la ville de Hambourg, il avait vendu au trésor particulier de l'Empereur son hôtel de la rue de Varenne et acquis en remploi l'hôtel plus modeste de la rue Saint-Florentin<sup>1</sup>. Il revint refait, ayant gagné plusieurs millions payés par l'Autriche et les clients au profit desquels il avait joué de la légitimité. Pour la seule affaire de Saxe, le pot-de-vin fut de quatre millions<sup>2</sup>. Il eut quelque émoi du côté du roi de Naples. De Mons même, il avait envoyé son secrétaire Perret pour recevoir. Ferdinand se fit prier d'abord, prétextant que, lorsqu'il avait promis, la décision du congrès était déjà assurée. Cependant il s'exécuta. Il ajouta même aux traites sur la maison Baring, que Perret rapporta, le titre de duc de Dino, transmis au mari de la belle Dorothee. Avant que l'habile homme se fût décidé pour Ferdinand, il avait touché de Murat 300 000 ducats (1 250 000 francs)<sup>3</sup>.

1. *Mémoires* de Pasquier.

2. CHATEAUBRIAND, *Congrès de Vérone*, t. I<sup>er</sup>, p. 374.

3. ROVIGO, *Mémoires*, t. VIII.

## § 7. — LES CENT JOURS

Pendant les Cent jours Talleyrand se surpassa. Napoléon, informé qu'on méditait de le déporter à Sainte-Hélène, avait pris une résolution désespérée et débarqué au rivage de Cannes. Croyant au premier moment le terrible revenant à la veille d'être anéanti sans coup férir, l'ancien grand-électeur provoque<sup>1</sup> la déclaration qui mettait hors la loi son ancien maître et le vouait à l'assassinat. Il attise, excite, renoue la coalition hésitante. Tandis que Carnot et les patriotes républicains, auxquels la postérité a tenu compte de cette abnégation, préférèrent courir le danger de retomber sous un maître qu'ils n'aiment pas plutôt que de subir les lois de l'étranger, lui, froidement et cruellement, il organise l'invasion de son pays sans prendre aucune précaution contre les rigueurs qui la suivront. « Sans doute, a dit Mignet, qui, cependant, lui est trop bienveillant, ces mesures, auxquelles M. de Talleyrand participa, auraient probablement été prises sans lui; mais il n'en est pas moins à déplorer, pour un Français, d'y avoir coopéré, puisqu'elles amenèrent une invasion de la France. Il y a des sentiments qui doivent être au-dessus de tout;

1. *Mémoires*, t. II, p. 298. — « A ma demande et, je dois le dire pour l'honneur des souverains, sans instances, l'Europe lança une déclaration foudroyante contre l'*usurpateur*. C'est là ce que fut Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. Jusquelà, il avait été *conquérant*. »

il y a des principes qui sont supérieurs à tous les droits et plus vrais que tous les systèmes. Le sentiment qui fait aimer son pays, le principe qui défend de provoquer contre lui les armes étrangères, sont de ce nombre. L'indépendance de la patrie doit l'emporter sur la forme des gouvernements et sur les intérêts des partis. Ni la douleur de l'exil, ni l'ardeur des convictions, ni la force des attachements, ni la violence des haines, ne justifient de méconnaître ce premier des devoirs. Séparer son pays du gouvernement qui le régit, dire qu'on attaque l'un pour délivrer l'autre, n'excuse pas davantage. Ces distinctions subtiles conduiraient à la ruine des États<sup>1</sup>. » Lamartine lui-même, qui, en reconnaissance de ce que le prince de Bénévent avait le premier célébré ses *Méditations*, a écrit dans ses *Entretiens* une apologie de ce personnage, ne se sent plus la force d'absoudre : « Il parvint, à force de volonté, de résolution, d'habileté, de promptitude, à renouer une coalition déjà dissoute et à faire marcher d'un seul pas l'Europe entière au secours des Bourbons. Ce fut un miracle de diplomatie, mais ce miracle était une coalition contre la France. Que d'autres l'exaltent comme diplomate et comme homme d'État; nous le plaignons : une telle intrépidité, nous ne nous en sentirions pas capable<sup>2</sup>. »

Voici qui est mieux. L'éroulement subit ne se produit pas; l'acte additionnel est voté, une

1. *Notices et portraits : Talleyrand.*

2. Entretien LIX, XLIV.

armée se forme, l'espérance renaît au cœur des patriotes. Talleyrand, à Vienne, déclare sa mission terminée, suspend son départ pour Gand, noue des intelligences de tous les côtés, écrit au duc d'Orléans réfugié en Angleterre, fait offrir ses services à Napoléon, invoquant le passage de la proclamation impériale sur l'impossibilité de résister à certaines circonstances. A Gand, on s'impatiente<sup>1</sup>; en Angleterre, on remercie; Napoléon refuse<sup>2</sup>.

La fortune se prononce contre la cause nationale. L'armée, affaiblie de 20 000 hommes par la révolte de la Vendée<sup>3</sup>, troublée par la défection de Bourmont, privée du secours de Grouchy, plie, recule, se débande à Waterloo, après avoir étonné le vainqueur par l'intrépidité épique de sa résistance.

Néanmoins, le matériel de guerre était en abondance, les ressources en soldats plus considérables qu'en 1814, alors qu'avec 40 000 hommes Napoléon tenait en échec 250 000 coalisés. A certains moments de la guerre de Sept ans, lorsqu'il avait perdu même Berlin, Frédéric s'était trouvé

1. Pozzo di Borgo écrivait à Lieven, de Bruxelles, 4/16 juin 1813 : « On attend Talleyrand, qui ne se presse pas de venir et qui joue au plus fin. » Il écrivait à Nesselrode, de Gand, 30 avril/12 mai 1814 : « Si M. de Talleyrand n'est pas parti, chassez-le de Vienne ; sa présence ici est indispensable ; il ne peut maintenant être utile qu'auprès du roi. »

2. O'MEARA, *Napoléon en exil*.

3. « Les Vendéens furent écrasés, mais ils eurent le triste et funeste avantage d'aider au succès de l'étranger et de contribuer à la perte de la France. » NAPOLÉON, *l'Île d'Elbe et les Cent jours*.

dans une plus poignante étreinte. Beaucoup de ceux qui, en 1814, abandonnèrent Napoléon, éclairés maintenant par la récente expérience, crurent qu'il était moins redoutable que l'invasion; qu'au lieu de l'affaiblir et de l'entraver par des défiances et des récriminations intempestives, il fallait ne plus voir en lui que le représentant de la Révolution, le défenseur du territoire, et l'armer de la dictature. Tel était notamment l'avis de Sieyès. Dès qu'il eut appris la défaite de Waterloo, il vint voir Joseph. Il le trouva en conversation avec Lanjuinais, président de la Chambre des députés. « Lanjuinais, fit-il, Napoléon a enfin perdu une bataille. Il a besoin de nous, il arrive. Allons à son secours pour qu'il chasse les barbares. Lui seul peut encore y parvenir avec notre secours. Après cela, s'il veut être despote, le danger passé, nous nous réunirons pour le pendre si cela est jugé indispensable. Mais aujourd'hui, marchons avec lui. Sauvons-le pour qu'il nous sauve. La nation nous en saura gré, car il est aujourd'hui l'homme de la nation<sup>1</sup>. » Lanjuinais ne se laissa pas convaincre. Guidés par Lafayette et d'imprévoyants amis de la liberté, les représentants ne songèrent qu'à consommer la ruine du vaincu de Waterloo. Au mépris de tant d'enseignements de l'histoire, ils s'imaginèrent que le vainqueur s'adoucirait dès que la France aurait abjuré son chef, et, aggravant nos maux, non tout à fait irrémédiables,

1. Lettre de Joseph.

par une révolution intérieure devant l'ennemi, ils rendirent désespérée une situation qui n'était que critique<sup>1</sup>.

L'Empereur lui-même, affaibli de santé, de volonté, de génie, ne se défend pas, n'ose plus oser, seconde l'action hostile par ses indécisions, ayant renoncé à être général ne sait pas rester souverain, abdique malgré les conseils de Lucien et de Carnot, et, au lieu d'aller vers le généreux qui lui eût ouvert les bras, comptant sur une belle phrase pour apaiser une longue haine, il se livre à l'implacable, qui l'envoie au supplice. Les souvenirs classiques ont coûté cher à Napoléon : Astyanax, lui a fait perdre Paris en 1814<sup>2</sup>; Thémistocle, l'a conduit à Sainte-Hélène en 1815<sup>3</sup>. Quand réduit aux abois, il quitta l'Élysée pour la Malmaison, première station de son calvaire, Carnot l'arrête sur le perron par lequel on descendait au jardin, l'embrasse, appuie sa tête sur l'épaule du grand homme trahi, afin de cacher les larmes qui inondaient son visage. La douleur du peuple égala celle du grand républicain à la nouvelle de la démission suprême de celui en

1. Voy. NAPOLÉON, *l'Île d'Elbe et les Cent jours*. — BENJAMIN CONSTANT, *les Cent jours*, notes 3 et 4. — BÉRENGER, *Ma biographie*, p. 149. — MIGNET, *Notices sur Comte et Bignon*. — *Mémoires de Carnot par son fils*, t. II, p. 419.

2. A Joseph : « Je préférerais savoir mon fils dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. » (16 mars 1814.)

3. Au régent d'Angleterre : « Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. »

qui il avait mis son orgueil, son espoir, et qu'il considérait comme l'image même de la patrie.

Napoléon a écrit dans son testament : « Les deux issues malheureuses des invasions de la France lorsqu'elle avait encore tant de ressources sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et Lafayette : je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi ! » Cette postérité ne leur a pas pardonné, du moins à tous, et elle a eu raison. Il est en effet hors de doute que, si toutes les énergies militaires, politiques et sociales se fussent concentrées autour du soldat de l'indépendance, si tous avaient employé à le seconder la même ardeur que tant de mauvais patriotes déployèrent à creuser des abîmes sous ses pas, ses forces se fussent décuplées au lieu de s'épuiser ; et si, nonobstant l'effort unanime, il avait été contraint, ce qui n'est pas probable, à une paix pénible, il ne l'eût pas été à une capitulation.

L'aigle mis aux fers, le vautour se montre. Wellington impose Talleyrand à Louis XVIII et le double de Fouché. « Si le roi désirait le concours du gouvernement anglais, avait-il dit, il devait se résoudre à mettre à la tête du sien des hommes à qui l'on pouvait se fier. » C'est ainsi qu'après Waterloo, Louis XVIII, « rétabli mais avili<sup>1</sup> », rentra, « comme le chef des Anglais et des Prussiens<sup>2</sup> », « entre le crime et

1. JOSEPH DE MAISTRE.

2. CHATEAUBRIAND.

le vice<sup>1</sup> », un bras appuyé sur un régicide, l'autre sur un prêtre marié, tous les deux affublés de la cocarde blanche.

### § 8. — LE MINISTÈRE

Ce fut après cette seconde Restauration que nous payâmes le traité coupable signé par Talleyrand, à Vienne, avec l'Angleterre et l'Autriche.

Alexandre, après Waterloo demeurait généreux comme en 1814; il ne s'associait pas aux fureurs prussiennes. Lorsque Blücher parla de faire sauter le pont d'Iéna, il répondit que « quant à lui, il lui avait suffi de faire défiler ses troupes sur le pont d'Austerlitz »<sup>2</sup>. Il n'abandonna pas même son idée de 1814, la préparation d'une alliance entre la France et la Russie, alliance tellement utile, tellement nécessaire, dans les intérêts communs, *que, si les souverains ne savaient pas la former, les peuples la contracteraient entre eux*<sup>3</sup>. Mais ses dispositions envers Louis XVIII et envers Talleyrand étaient fort modifiées. Un parti prussien avait trouvé une copie du traité secret de Vienne sur un ami de Talleyrand, Reinhard, notre ministre à Francfort, arrêté et fouillé au moment où il allait franchir la frontière, et l'avait communi-

1. CHATEAUBRIAND.

2. JOSEPH DE MAISTRE, Lettre, 6 août 1815.

3. VITROLLES, t. III, p. 154.

quée au Tsar, qui, peut-être, en avait déjà reçu la communication de Napoléon.

Dégoûté par cette révélation, plus encore que par les déconvenues précédentes, de ceux qui reconnaissaient si mal ses services, doutant qu'une charte libérale pût fonctionner régulièrement entre de telles mains, Alexandre songea à l'intronisation du duc d'Orléans à la place de Louis XVIII. Il s'en ouvrit au plénipotentiaire anglais, lord Clancarty : « Il est Français, avait-il dit, il est Bourbon, il est mari d'une Bourbon; il a des fils; il a servi, étant jeune, la cause constitutionnelle; il a porté la cocarde tricolore, qu'on n'aurait jamais dû quitter. »

Les Anglais et ses propres conseillers le détournèrent de ce projet orléaniste<sup>1</sup>. Alors il eût voulu que la nation fût consultée, au moins sur l'acte constitutionnel, déclarant qu'il ne repousserait pas même la république<sup>2</sup>. Les Anglais s'opposèrent encore. Wellington disait qu'« en Angleterre, à l'époque de la Restauration, le

1. Pozzo di Borgo à Nesselrode, 11-23 mai 1815 : « Les usurpateurs des grandes monarchies qui ont prospéré sont rares dans l'histoire. Il faut une force infinie pour réconcilier les hommes avec les injustices de ce genre. Quelles que soient les vues de M. le duc d'Orléans, je ne crois pas qu'il ait le caractère à se soutenir dans une situation qui demande beaucoup d'efforts. »

2. Mémoire du cabinet russe, 21 avril (3 mai) 1815 : « Afin de détacher de Bonaparte et de rallier au roi le parti dominant, il est nécessaire de reconnaître ce principe : le droit qu'a la nation de se donner un acte constitutionnel. » — TALLEYRAND, *Mémoires*, t. II, p. 152.

Parlement, tel qu'il se trouvait alors, fut l'auteur de toutes les lois conservatrices de la liberté; que les autres perfectionnements de la Constitution émanaient de la même autorité; Guillaume et Marie furent appelés au trône, ainsi que la maison de Hanovre, dans des temps plus récents, sans que jamais on ait eu recours à une Convention nationale<sup>1</sup> ».

Alexandre, n'ayant trouvé aucun moyen pratique de se débarrasser des Bourbons, se résigna à Louis XVIII, sans prendre de même son parti de Talleyrand.

Talleyrand, devenu ministre de Louis XVIII par la grâce de Wellington, s'installa sur une de ces maximes creuses, mais à aspect profond, dont il accusait Sieyès et dont il était bien plus encore coutumier : « C'est l'appui de l'Angleterre que la France devait rechercher dans les affaires qui l'intéressent le plus, car si cette puissance est livrée hors de l'Europe à l'esprit de conquête, elle porte dans les affaires de l'Europe l'esprit de conservation. »

Les ministres anglais secondèrent mal ceux qu'ils avaient choisis. En désignant Talleyrand comme l'homme le mieux fait pour consolider une alliance entre la France et l'Angleterre, ils auraient dû rendre facile et honorable la position de leur candidat et exiger que la seconde paix fût strictement conforme à la première<sup>2</sup>. S'ils avaient, en effet, repris le rôle de protection

1. Pozzo di Borgo à Nesselrode, 11-23 mai 1815.

2. BULWER LYTTON, *Étude sur Talleyrand*.

rempli par Alexandre en 1814, et auquel celui-ci renonçait par dépit, nous leur en eussions été reconnaissants, et l'alliance forcée fût devenue l'alliance de prédilection.

Bien différente fut leur attitude. Ils aggravèrent les conditions du traité de Paris et allèrent même jusqu'à seconder le projet prussien, chef-d'œuvre de destruction, au dire de Pozzo, et qui, accepté par la coalition, nous rayait de la carte politique de l'Europe. Ce projet nous ôtait une partie du Dauphiné, une partie du Bugey, une partie de la Franche-Comté, l'Alsace, une partie de la basse Lorraine, une partie de la haute Champagne, le Hainaut et la Flandre, le département du Nord, partie des départements du Pas-de-Calais et des Ardennes, des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, partie des départements du Doubs, du Jura, de l'Ain et le département du Mont-Blanc.

Talleyrand, rendu incapable d'application et d'effort par sa passion pour une personne qui lui tenait de très près, « l'un de ses chers anges », se montrait, de l'aveu unanime, d'une insuffisance désastreuse à l'intérieur. A l'extérieur, que pouvait-il, lorsque les prétentions les plus cruelles étaient soulevées par les deux puissances auxquelles il s'était lié à Vienne? Les élections achevèrent de rendre sa situation intenable. Elles avaient produit une Chambre animée des passions royalistes les plus exaltées. Les députés arrivaient à Paris le cœur plein de ressentiment. On crut les calmer en sacrifiant

Fouché. « Vous savez, leur disait-on, Fouché est renvoyé, et c'est à M. de Talleyrand qu'on le doit. — Ah ! tant mieux, répondaient-ils, le roi a bien fait ; mais quand renverra-t-il l'autre ? — L'autre ? quel autre ? — Eh ! M. de Talleyrand lui-même ! »

Talleyrand comprit qu'il ne pourrait se soutenir contre des dispositions aussi hautement malveillantes, sans un surcroît d'appui de l'autorité royale. Se jugeant indispensable, il crut l'obtenir en effrayant le roi de sa démission. Mais le roi s'était peu à peu convaincu, malgré son anglomanie, que se rapprocher d'Alexandre était le seul moyen de tempérer dans le détail les exigences des alliés, acceptées en principe, et que tout rapprochement serait refusé tant que les affaires seraient aux mains du signataire du traité de Vienne. Aussi, quand Talleyrand déclara que le ministère se sentait hors d'état de mener à bien les affaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, si le roi ne lui garantissait son appui formel envers et contre tous, Louis XVIII répondit : « Cela est peu constitutionnel, c'est à mes ministres de se tirer d'affaire. — En ce cas, répondit péremptoirement Talleyrand, négligeant ses circonlocutions ordinaires, nous serons obligés de nous retirer. — Eh bien ! fit le roi d'un air soulagé<sup>1</sup>, si mes ministres se retirent, je chargerai quelqu'un de former un nouveau cabinet. »

1. TALLEYRAND, *Mémoires*, t. III, p. 297.

Talleyrand demeura abasourdi de ce coup de tête royal auquel Alexandre n'avait eu aucune part<sup>1</sup>, quoiqu'il eût été accompli en vue de se le concilier. « Nous sommes joués », s'écriait-il en sortant. Dans son trouble il oublia de prévenir quelques-uns de ses collègues qui l'attendaient dans la chambre voisine.

Selon son habitude d'arranger les faits afin de se hausser, de même qu'il avait expliqué faussement son exclusion du ministère sous Napoléon par sa résistance à l'affaire d'Espagne, il a voulu donner un grand air à son renvoi sous Louis XVIII en l'attribuant à sa résolution immuable de ne mettre sa signature au bas d'aucun *acte contenant une cession de territoires*. Or, dans sa note du 21 septembre expédiée à la veille de sa retraite, après avoir établi longuement que les alliés n'avaient aucun titre à exiger des démembrements, il conclut : « Cependant, et malgré les inconvénients attachés à une cession territoriale dans les circonstances actuelles, Sa Majesté (et par conséquent lui, le premier ministre) *consentira* au rétablissement des anciennes limites sur les points où il a été ajouté à l'ancienne France par le traité du 30 mai. Le roi *admet en principe des cessions de territoire sur ce qui n'était pas l'ancienne France*<sup>2</sup>. » Par cette note, la Savoie, non comprise dans l'ancien territoire, était implicitement abandonnée. Il ne restait plus

1. TALLEYRAND, *Mémoires*, t. III, p. 233. — VITROLLES, t. III, p. 224.

2. TALLEYRAND, *Mémoires*, p. 291 et 292.

qu'à discuter sur le plus ou le moins. Il en était de même de l'indemnité et de l'occupation militaire, également concédées en principe. La retraite de Talleyrand n'a donc pas été motivée sur un refus de consentir à l'amoindrissement de nos frontières, puisque, de son propre aveu, il en avait consenti un avant d'offrir, pour la forme, sa démission.

Le duc de Richelieu, ami d'Alexandre, fut chargé de constituer le ministère (24 septembre 1815). Nouveau sujet d'amertume pour Talleyrand, qui, quelques mois auparavant, avait pressé en vain le duc d'entrer dans son cabinet.

Cet acte de fermeté royale de Louis XVIII prouva qu'il était capable de régner autrement que par la grâce de l'étranger.

### § 9. — LE DUC DE RICHELIEU

On respire quand de Talleyrand on reporte son regard sur le duc de Richelieu. Là tout est honneur, délicatesse, désintéressement, élévation d'esprit et noblesse de caractère, patriotisme. En souvenir du gouvernement exercé autrefois par le duc en Crimée, Talleyrand salua son avènement par une épigramme : « C'est le Français qui connaît le mieux la Crimée. » A l'exemple du roi, les braves gens accueillirent le nouveau ministre avec soulagement. Le Tsar le traita avec amitié : « Monsieur le duc, lui dit Alexandre en

lui remettant la carte du démembrement projeté par les Prussiens, voilà la France telle que mes alliés voulaient la faire : il n'y manque qu'une signature, je vous promets qu'elle y manquera toujours. »

On a beaucoup admiré la belle lettre de Louis XVIII à Alexandre sur ce traité de destruction : « Si la France n'avait plus à espérer la révocation de l'arrêt qui a pour but de la dégrader, si Votre Majesté demeurait inflexible et qu'elle ne voulût point employer auprès de ses augustes alliés l'ascendant que lui donnent ses vertus, l'amitié et une gloire communes, alors je dois vous l'avouer, Sire, je refuserais d'être l'instrument de la perte de mon peuple, je descendrais du trône plutôt que de condescendre à ternir son antique splendeur par un abaissement sans exemple (septembre 1815). » On sait aujourd'hui que cette lettre fut conseillée et rédigée par Pozzo di Borgo, l'ambassadeur d'Alexandre à Paris<sup>1</sup>.

A l'aide de cette protestation, que le Tsar s'était fait écrire à lui-même, il pesa sur ses alliés. L'idée du démembrement fut abandonnée, et l'on négocia sur la base d'une occupation temporaire. Malheureusement Talleyrand avait accordé déjà la cession de toutes les parties du territoire « qui ne faisaient point partie de l'ancienne France », et notamment celle de la Savoie. Le duc de Richelieu a souvent dit que si

1. *Correspondance de Pozzo di Borgo*, t. I, préface, p. xxix.

cette cession n'avait pas été consentie avant son avènement, elle aurait pu, grâce à Alexandre, être refusée avec quelque chance de succès. Du moins le Tsar fit réduire de 100 millions la contribution de guerre, et de deux années la durée de l'occupation. Il nous aida à conserver Condé, Givet, Charlemont, les forts de Joux et de l'Écluse (20 novembre).

## CHAPITRE II

### APRÈS 1815. — DEUX VAINCUS. — LE CHOIX DES ALLIANCES. — POLITIQUE DE LOUIS XVIII

#### § 1. — QUELS FURENT LES VAINCUS EN 1815

En 1815, il y eut en réalité deux vaincus : la France et les peuples qu'elle avait affranchis des servitudes féodales ou théocratiques. La France fut mutilée; on lui enleva ses frontières naturelles du côté des Alpes et du Rhin; on l'enferma dans une prison géographique gardée de tous les côtés par des sbires dont on était sûr, le roi de Piémont, la Prusse, la Confédération germanique : on créa expressément contre elle un État nouveau, tête de pont de la coalition, dans lequel deux millions de Hollandais furent placés sur la tête de quatre millions de Belges, et que le besoin de protection devait rendre l'allié naturel de l'Angleterre et de la Prusse<sup>1</sup>; une ligne redoutable de forteresses protégea le

1. L'Angleterre avait gagné à cette création de conserver, en échange des Pays-Bas annexés à la Hollande, la colonie du Cap et quelques autres territoires sur les côtes du Malabar et de la Guyane.

nouveau royaume sous la surveillance des coalisés, Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Liège, Luxembourg, Philippeville, Mariembourg, Bouillon; on détruisit les fortifications de Huningue; les Napoléons, dont on redoutait l'ardeur martiale, furent déclarés exclus à perpétuité du pouvoir suprême; une formidable armée resta groupée autour de nous : l'Autriche et la Prusse en formaient l'avant-garde, l'une en Italie, l'autre sur le Rhin; la Russie et l'Angleterre en constituaient le centre et la réserve sur le continent et sur les mers.

Les peuples n'avaient pas été mieux traités. Ils furent muselés, trahis, remis sous le joug despotique dont nous les avons à peine émancipés et, sauf en Pologne, on ne tint aucun compte des promesses de liberté qu'on leur avait prodiguées pour les soulever contre leurs véritables libérateurs. L'Italie dépecée avec autant de désinvolture qu'une *terra incognita* qui n'a jamais été habitée, resta divisée en sept États nominalement indépendants. La République de Gênes détruite appartint au roi de Piémont devenu par là duc de Gênes. La Lombardie et la Vénétie, condamnées à oublier qu'elles étaient italiennes, entrèrent parmi les provinces de l'empereur d'Autriche.

L'indépendance des États non annexés à l'Autriche avait été aussitôt détruite que reconnue. Le roi de Naples, les ducs de Parme et de Modène s'obligèrent par des traités (12 juin 1815) à n'introduire dans leurs États aucune modi-

fication constitutionnelle, inconciliable, soit avec les antiques institutions monarchiques, soit avec les principes adoptés par l'empereur d'Autriche dans le gouvernement de ses provinces italiennes. Ils s'engagèrent en outre à dénoncer à Vienne les menées dont ils pourraient avoir connaissance contre le repos de la péninsule et à fournir un subside en cas de guerre (25 000 hommes, puis 12 000 Naples, 6 000 la Toscane). A la domination française, apprentissage de liberté, succédait la domination autrichienne, pure servitude.

L'Autriche aurait voulu prendre au Piémont le Haut Novarais et Alexandrie, à Rome les Légations « Ils sont comme la glu, écrivait Charles-Félix à son frère Victor-Emmanuel, dont on ne peut jamais se nettoyer bien les doigts une fois qu'on l'a touchée. » A défaut d'une annexion, elle eût voulu au moins soumettre le Piémont et Rome à la subordination déjà obtenue de cinq des principautés indépendantes d'Italie. Ni le Piémont ni Rome n'y consentirent. Le roi Victor-Emmanuel refusa de se lier exclusivement avec aucun de ses deux puissants voisins « afin de rester libre de se rapprocher de l'un ou de l'autre suivant son intérêt ». Consalvi au nom de Pie VII dit « que le Saint-Siège refusait de participer à une ligue de nature à l'entraîner à une guerre contre une puissance quelconque ». L'Autriche eût poussé l'insistance jusqu'à l'emploi de la force, si Alexandre n'avait défendu le Piémont et Rome à épée tirée

(*a spada tratta*), déclarant à Metternich qu'une alliance spéciale avec le roi de Piémont serait la violation des engagements contractés envers la Russie, puisque la quadruple alliance excluait tout traité particulier.

En Allemagne aucune domination étrangère n'avait été introduite. L'Autriche, la Prusse pour toutes celles de leurs possessions ayant autrefois appartenu à l'empire germanique, le roi de Danemark pour le duché de Holstein, le roi des Pays-Bas pour le grand-duché du Luxembourg, établirent entre eux une confédération perpétuelle, dont les affaires étaient confiées à une réunion de plénipotentiaires, la Diète, siégeant à Francfort sous la présidence de l'Autriche.

Les confédérés s'engagèrent d'abord à se garantir mutuellement celles de leurs possessions comprises dans cette union, à défendre chaque État, à ne point poursuivre les différends nés entre eux par la force des armes, à les soumettre à la Diète qui les concilierait par voie de médiation ou les trancherait par voie de jugement austrégial. Les dix-sept voix des assemblées ordinaires qui réglaient les affaires courantes à la pluralité absolue, comme les soixante-neuf des assemblées générales qui statuaient sur les lois fondamentales et sur les arrangements d'intérêt commun à la majorité des deux tiers, étaient réparties de telle sorte entre les divers États que toute action résolue, dès que l'Autriche et la Prusse ne s'accordaient pas, deve-

nait absolument impossible. Cette chartre de la Confédération faisait partie intégrante de l'arrangement international général. Elle ne donnait, ne garantissait, n'annonçait aucune liberté. Le mécanisme en paraissait combiné de manière à permettre à l'esprit rétrograde de les refuser toutes.

Les patriotes allemands, aussi désolés que les Italiens, n'avaient pas assez d'invectives contre le « misérable marais » auquel aboutissait à Francfort l'élan de 1813. Ils considéraient la constitution fédérale comme une anarchie organisée, comme la débilitation intérieure et extérieure de leur patrie. Stein, qui, pour la cause nationale, avait enduré l'exil, la prison, la confiscation, était désespéré; le futur empereur d'Allemagne, le prince Guillaume, écrivait : « Si la nation avait su qu'après avoir atteint un tel degré de gloire, de prestige et d'éclat, il ne resterait plus qu'un souvenir sans aucune réalité, qui aurait voulu alors tout sacrifier pour obtenir un pareil résultat? »

La plainte universelle recueillie par Joseph de Maistre se traduisait en accents pathétiques dans ses lettres : « Jamais les nations n'ont été plus méprisées, foulées aux pieds d'une manière plus irritante pour elles. C'est une semence éternelle de guerres et de haines tant qu'il y aura une conscience parmi les hommes (29 mars 1815). Il n'y a plus d'équilibre ni de liberté politique en Europe (1<sup>er</sup> février 1816). C'est une chose horrible que les politiques les

plus sages se trouvent conduits à désirer de nouveaux troubles, et cependant on en est là (10 février 1816). »

## § 2. — LES RACES LATINES : L'ITALIE, L'ESPAGNE.

Dans une telle situation supposez la France douée du tempérament d'égoïsme, de calcul et de cupidité d'une Prusse, elle se fût résignée à la défaite des autres et n'eût songé qu'à se relever de la sienne; elle eût laissé les Allemands joués, les Italiens et les Slaves opprimés se débattre avec leurs rois despotiques et elle n'eût pensé qu'à étendre, puis à fermer ses frontières ouvertes; elle n'eût pas prêté l'oreille à la plainte des malheureux de l'Europe, elle n'eût été attentive qu'aux intérêts prochains de son ambition; elle n'eût regardé au dehors de son territoire que pour chercher des alliés disposés à aider une entreprise de revanche: elle les eût trouvés.

Elle ne se serait pas arrêtée un instant à la chimère de l'union nécessaire des races latines. Ceux qui parlent des idiomes dérivés du latin ne sont pas des Latins. La langue n'est pas l'indice certain de la race. Ainsi « les Anglais qu'on appelle Anglo-Saxons à cause de leur idiome sont un mélange très varié, où le primitif fond breton est bien fort, et plus fort encore un élément dont on ne parle pas, les immenses émigrations de la Flandre industrielle de 1200

à 1500, les émigrations hollandaises des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup> ». De même les Français en majorité immense sont des Celtes avec peu d'éléments romains ; jusque dans la portion la plus méridionale, au-dessous de la surface romaine, persiste le fond autochtone modifié par la culture phénicienne et ionienne. L'Espagnol est un Ibère, un Maure, un Vandale, un Carthaginois autant qu'un Latin. L'alliance ne s'impose pas aux Italiens, aux Espagnols, aux Français, en vertu de la race : entre eux comme entre tous les autres peuples, elle ne saurait naître que des convenances politiques et de la communauté des desseins.

Quelle convenance nous eût alors rapprochés de l'Italie ? quel dessein pouvions-nous poursuivre en commun ? Réduite à la vie des molles voluptés, simple province autrichienne, riche en policiers et en gendarmes, pauvre en soldats, que pouvait-elle nous donner si ce n'est avec les enchantements mélodieux de son Cimarosa ou de son Rossini, les jours faciles et souriants de ses villes, les mélancolies augustes de ses ruines, triomphantes dans ses champs et sur ses collines, de la féroce activité de renouvellement de la nature. Ceux qui se souvenaient des destinées antiques ou qui en rêvaient de nouvelles cherchaient qui viendrait les délivrer ; ils attendaient de l'aide et n'en pouvaient offrir à personne.

Autre était la situation de l'Espagne : elle

1. MICHELET, *La France devant l'Europe*, 1870, ch. xi.

formait une unité vigoureuse, indépendante, vaillante. Tant qu'elle avait possédé les Pays-Bas, elle était notre rivale, nécessairement unie aux Allemands. Depuis que la guerre de la Succession lui avait enlevé cette annexe éloignée, aucun intérêt ne la condamnait plus à nous être hostile et à demeurer inféodée à l'Allemagne. L'amitié avec nous paraissait au contraire une des sagesses de sa conduite, et nos rivaux se rappelant quel boulet elle avait été à nos pieds, devaient craindre que désormais cette amitié ne devint trop étroite. Mais après 1815, encore épuisée et frémissante de sa lutte contre Napoléon I<sup>er</sup>, à la veille de s'enfoncer dans des dissensions civiles exténuantes, elle n'avait rien à nous donner.

Il ne fallait pas non plus s'occuper de la Confédération germanique. Organisée pour la défensive et l'immobilité, semblable à un lourd carrosse antique, elle était incapable de se mouvoir, tant que la Prusse et l'Autriche ne la traînaient pas en avant.

### § 3. — LA PRUSSE

Il est à peine nécessaire d'expliquer que de la Prusse, nous avons moins d'assistance à espérer que de l'Italie, de l'Espagne, de la Confédération germanique. Étendue sur une ligne immense depuis le Niémen jusqu'à la Meuse, coupée en deux parties réunies seule-

ment par un fil allongé, moitié allemande, moitié slave, condamnée à une perpétuelle inquiétude d'agrandissement pour réunir ses membres disjoints, à un effort militaire incessant pour procurer à son corps la force de supporter une armure trop pesante, patiente, sérieuse, appliquée, économe, savante, intrépide mais outrecuidante, malapprise, sans générosité ni bonne foi, véritable nation de proie, non contente de broyer en ses serres cruelles un lambeau de Pologne, guettant de son aire le territoire à conquérir ou à dépecer, le voisin à assaillir, la Prusse telle que les traités de Vienne l'avaient rétablie était vouée à nous être organiquement ennemie.

L'ancienne politique française, sauf au moment de la guerre de Sept ans, plaçait l'alliance prussienne parmi ses maximes d'État. « L'affermissement de ce royaume, était-il dit dans un mémoire lu au conseil des ministres de France le 8 mai 1763, n'est pas pour nous faire ombre. Il ne peut effrayer que la Russie. » Cette considération avait rendu le cabinet de Versailles indifférent au premier partage de la Pologne. « Ce démembrement, disait le même mémoire, serait contraire aux intérêts de l'Autriche et de la Porte ottomane; mais s'il arrivait qu'une indifférence mal entendue de leur part les empêchât d'y mettre obstacle, il ne paraît pas que la France dût s'en alarmer. Le concert établi récemment entre le roi de Prusse et la Russie, pour leur agrandissement respectif, ne

peut être de longue durée. Cet agrandissement, même en les rendant plus voisins, les rendrait aussi plus redoutables l'un à l'autre ; il semerait la jalousie entre eux ; la jalousie dégénère bientôt en inimitié. » (Même mémoire.)

La Prusse de son côté ne nourrissait pas d'antipathie systématique contre nous. Occupée à faire front contre l'Autriche, à devenir à sa place la maîtresse de l'Allemagne, elle nous considérait comme son auxiliaire dans cette œuvre d'affaiblissement de la domination des Habsbourg.

Mirabeau et Sieyès, depuis la Révolution, avaient adopté les sentiments des hommes d'État de l'ancien régime. Napoléon, avant Iéna, pensa à poser la couronne de Pologne sur la tête du roi de Prusse ; son esprit fut même hanté de l'idée de substituer à l'empire germanique deux confédérations, l'une du Midi, protégée par lui, l'autre du Nord, à la tête de laquelle serait placée la Prusse.

La Prusse rompit elle-même cette tradition de bonne volonté et d'amitié. La Révolution cependant n'avait pas commis contre elle la faute qu'avait pu nous reprocher Frédéric, de nous être unis à ses ennemis. C'est elle qui s'était coalisée avec les nôtres en 1792 ; c'est elle qui nous avait provoqués en 1806. Avant Iéna, les Français étaient insultés dans les rues de Berlin par la populace ; les gendarmes de la garde noble portaient la jactance jusqu'à aiguïser leurs sabres sur les degrés en pierre de l'hôtel de notre ambassadeur.

Le châtimeut les irrita d'autant plus qu'ils l'avaient mérité, et ils se montrèrent d'autant plus atroces dans leur victoire qu'ils ne l'espéraient pas. Exactions, pillages, dévastations, cruautés, ils ne nous épargnèrent rien. On eût grand'peine à empêcher Blücher de saccager Paris ou tout au moins de faire sauter le pont d'Iéna. Gneisenau parlait de fusiller Napoléon parce qu'il avait ruiné la noblesse prussienne. Le chancelier Hardenberg prépara méthodiquement notre morcellement<sup>1</sup>. N'ayant pu l'opérer à son gré il accepta de poster la Prusse sur la rive gauche du Rhin en sentinelle d'avant-garde, avec la charge de nous contenir et l'arrière-pensée de nous reprendre à l'occasion la Lorraine et l'Alsace arrachée de leurs griffes par les alliés<sup>2</sup>.

1. V. Pozzo di Borgo à Nesselrode 2, 3, 9 juillet, 28 octobre, 23 novembre.

2. Le journal semi-officiel de Hambourg (15 mai) annonçait l'intention qui s'est réalisée en 1870 : « Un sentiment intérieur dit aux Allemands que la dernière guerre (celle qui de 1789 s'étendit jusqu'à 1814) contre les Français, n'a pas été entièrement terminée, et que le traité de Paris a laissé plusieurs points qui ne peuvent être décidés que par une nouvelle lutte entre les deux nations. Parmi ces points est la possession de l'Alsace et de la Lorraine, laissée aux Français. Cette possession restera toujours la cause principale et éternelle d'une guerre nationale contre la France. Cette cause, d'autant plus importante qu'elle est le vrai contrepoison contre le désir mal éteint en France de s'emparer de la rive gauche du Rhin, existe non seulement contre Napoléon, mais contre tout gouvernement fort qui s'établirait en France. L'Allemagne n'a pas encore conquis ses frontières ; elle n'a pas encore obtenu l'unité ferme et intime si nécessaire à sa tranquillité et à son bonheur futur. Ce sont ces deux

Jusque-là l'Allemagne avait été comme une majestueuse cathédrale ornée de poétiques autels sur lesquels brûlaient les lumières sacrées dans des lampes d'or. La Prusse s'appliqua à la transformer en une gigantesque caserne dans laquelle le bruit des clairons et le pas cadencé des soldats couvriraient les hymnes de l'Idéal ; elle l'amena à désavouer les sentiments d'amour de l'humanité, de fraternité universelle professés avec tant de génie par les Lessing, les Herder, les Gœthe, les Schiller, les Jean-Paul.

De ce côté, il n'y avait qu'à se souvenir et à veiller.

#### § 4. — L'ANGLETERRE

A défaut de la Prusse pouvions-nous compter sur la bonne volonté de l'Angleterre ? La nation de Wilberforce, de Fox, de Cobden n'est pas une nation de proie. Elle a des ruses et des duretés, mais aussi des loyautés et des désintéressements. Dans sa vie publique comme dans l'œuvre de son Shakespeare la grossièreté de Falstaff, l'astuce d'Antoine coudoient l'idéalité d'Hamlet et les suavités de Desdémone, d'Imogène et de Viola. On la dirait exclusive-

choses qui animent les Allemands à une nouvelle lutte. Ce que nous exigeons de la France, nous ne l'exigeons pas comme Prussiens, comme Bavaois, comme Saxons, etc., mais comme Allemands et pour le bien de l'Allemagne entière. »

ment occupée du développement de son trafic ; cependant les mobiles élevés de la religion se mêlent toujours plus ou moins à ses actes, les ennoblissent et les déterminent. Quand elle a écouté pendant longtemps en un silence semblable à l'adhésion, ses hommes d'État lui répétant que l'intérêt doit être la seule règle de la politique, tout à coup, par un mouvement indomptable de conscience, elle secoue ces axiomes de chancellerie et, de sa voix qui arrive jusqu'aux extrémités de l'Univers, elle proclame les droits imprescriptibles de l'humanité, proteste contre les actes injustes, flétrit les oppressions, siffle les bourreaux ou les tyrans. La nation qui a consacré tant de bonne volonté et tant de millions, une aussi persistante ardeur à l'abolition de l'esclavage, quoi qu'en disent ceux qui parfois la représentent si mal, n'a pas le calcul pour unique inspiration de ses sentiments et pour règle exclusive de ses actes. La France lui a rendu cet hommage dans les instructions de Louis XVIII à ses plénipotentiaires de Vienne : après avoir indiqué l'importance capitale du concours de l'Angleterre dans les questions auxquelles nous sommes intéressés, il indique que le moyen efficace de l'obtenir est de seconder sa passion philanthropique contre la traite.

Même quand elle n'a pas été le serviteur scrupuleux du droit, l'Angleterre a eu un don précieux, son privilège en quelque sorte exclusif, elle a été le maître de la raison en politique :

elle en a tenu école au profit des nations et mérité par là le respect de tout être pensant, quelle que soit sa patrie. De même que ses députés siègent au parlement le chapeau sur la tête, son peuple de complexion véhémement applaudit parfois avec complaisance aux excitations violentes et ne se défend pas dans ses démonstrations publiques d'une certaine brutalité extravagante de sentiments; toutefois, au moment d'agir il se calme et revient habituellement au bon sens pratique; il garde le respect et le sérieux, accord tout naturel, le sérieux n'étant que le respect de soi-même.

Cette sagesse est le fruit de la méthode à laquelle l'esprit anglais s'est depuis longtemps façonné, méthode bien différente de la nôtre. Nous commençons presque toujours par poser *a priori* un principe abstrait, une hypothèse à la façon de la théologie, un axiome à la manière des mathématiques. Nous l'admettons comme un point de départ indiscutable, puis, par une série serrée de syllogismes, nous descendons de conséquences en conséquences, par voie de déduction, de l'abstrait au concret, du général au particulier, de l'idée à l'acte. Les faits s'accommodent comme ils peuvent à ce travail de logique, nous ne les avons pas consultés.

L'Anglais procède autrement. Il débute par l'observation des faits : lorsqu'il les a notés, définis, analysés, classés, il s'élève, par la montée lente et patiente de la recherche inductive, du concret à l'abstrait, du particulier au général,

des faits aux principes qui en sont le résultat et le résumé, principes transitoires eux-mêmes, contingents, toujours revisables d'après des observations mieux conduites. Cette manière de chercher le vrai a du terre à terre ; elle ne prête pas aux phrases brillantes, mais elle préserve de l'à peu près, ce fléau de l'esprit ; elle n'ouvre pas les ailes de l'imagination, mais elle ne les expose pas à fondre au soleil ; elle n'arrive pas aux visions prophétiques, mais elle établit en une solide assiette et préserve des déceptions. Les faits se vengent de ceux qui les dédaignent en renversant leurs superbes abstractions.

Précisément parce que trop souvent la France se plaît à cheminer à travers les hypothèses risquées, les théories abstraites, une alliance entre les deux pays eût produit des résultats merveilleux. C'eût été un spectacle à ravir les esprits, la véritable fête civilisatrice du genre humain. Nous nous serions réciproquement complétés : nous leur eussions donné plus d'horizon, ils nous auraient appris plus de prudence ; nous les eussions associés aux spontanités de nos divinations, ils nous auraient fait participer aux maturités de leur expérience. Un tel accord eût constitué, les Russes s'en rendaient compte<sup>1</sup>, la plus formidable des puissances.

Notre grand Henri IV avait conçu ce rêve. Il voulait s'entendre avec celle qu'il appelait « la grande et généreuse Élisabeth, sa singulière et

1. JOMINI.

parfaite amie, un second moi-même. » Unis ensemble ils auraient refréné les avidités insatiables de la maison d'Autriche, mis en liberté ceux qui subissaient sa tyrannie, l'Empire, les Pays-Bas, la Bohême, la Hongrie, la Suisse, établi sur les débris de sa domination une république très chrétienne toujours en paix avec elle-même, composée de royaumes d'une même grandeur tant en étendue de pays qu'en richesse et puissance, commerçant librement entre eux et dans lesquels les trois religions, la catholique, la luthérienne et la calviniste vivraient sans entrer en contentions ni user de violence pour se détruire réciproquement ». Sully se montrait quelque peu sceptique : « Je crains, disait-il, de ne pouvoir vous conseiller de faire un solide fondement sur de telles amitiés et y bâtir votre grandeur et la sûreté de votre État. » Henri IV persista néanmoins, et lorsque la mort d'Élisabeth eut mis son projet à néant, il lui sembla, « que par cette mort désastreuse et prématurée fussent mortes toutes ses affections aux choses grandes ».

La Révolution française offrit son amitié à l'Angleterre avec autant d'ardeur que l'avait fait Henri IV. Ses principes de liberté étaient ceux que l'Angleterre pratiquait depuis longtemps; tous ses meneurs connaissaient la langue anglaise, que le xvii<sup>e</sup> siècle avait à peu près ignorée; un des premiers mots de Mirabeau sur la politique étrangère fut un appel à l'amitié anglaise<sup>1</sup>.

1. 25 août 1790 : « Il n'est pas notre ennemi, le peuple

Le ministre important en Angleterre, Pitt, n'éprouvait aucune animosité contre la France. Lors de la négociation du traité de commerce sous Louis XVI (1788), un orateur ayant dit : « La France est naturellement l'ennemi politique de la Grande-Bretagne », Pitt n'admit pas l'axiome : « Mon esprit se refuse à cette assertion comme à quelque chose de monstrueux et d'impossible. C'est une faiblesse et un enfantillage de supposer qu'une nation puisse être à jamais l'ennemie d'une autre. » La mauvaise humeur occasionnée par notre intervention en faveur des colonies américaines était dissipée, car loin de nuire au commerce anglais cette émancipation avait procuré à l'ancienne métropole un surprenant essor de prospérité. D'ailleurs la plupart des hommes d'État anglais avaient reconnu la légitimité des griefs des colons. A aucun moment une alliance, à ne considérer que les choses en elle-mêmes, ne parut plus facile à nouer. Par [malheur le roi George III, prince borné, ignare, despote, superstitieux, nous détestait avec d'autant plus de ténacité qu'il ne nous connaissait pas du tout. Un secours puissant vint le confirmer dans ses malveillances.

L'homme d'État, alors une des autorités les plus reconnues par la transcendance du sa-

qu'une insidieuse politique nous avait représenté jusqu'ici comme notre rival, celui dont nous avons suivi les traces, dont les grands exemples nous ont aidé à conquérir la liberté, dont tant de nouveaux motifs nous rapprochent. »

voir, l'éloquence et la puissance de l'esprit, Edmond Burke, affaibli par la perte d'un fils unique, l'esprit fatigué par une vie de travail, accueillit notre mouvement de 89, qui aurait dû l'enthousiasmer, par un véritable accès de frénésie malade. Dès la Constituante, alors que la période des crimes n'avait pas commencé, il publia contre la Révolution française des réflexions indignes de son génie, d'un véritable fou. Il rompit son amitié avec Fox qui refusa de s'associer à ses diatribes.

Encouragé dans ses sentiments personnels par ces attaques véhémentes, le roi se prononça ouvertement contre la Révolution. Après le 10 août, dès que la République eut été proclamée, il rappela son ambassadeur de Paris. Or, dans le traité de 1786, qui réglait les relations des deux pays, il avait été stipulé « que le rappel ou le renvoi des ambassadeurs ou des plénipotentiaires respectifs serait considéré comme l'équivalent d'une déclaration de guerre. » Néanmoins le gouvernement de la République était tellement attaché à l'alliance, que loin de répondre à cette rupture par des hostilités, il se mit presque à genoux pour les empêcher<sup>1</sup>. Son ambassadeur, maintenu malgré tout à Londres, se soumit bénévolement à toutes les humiliations, jusqu'à ne pas se blesser du renvoi sans réponse de deux de ses lettres et l'un par un simple commis du Foreign Office. Il ne partit

1. COBDEN, *1793 et 1853*.

que sur l'ordre brutal du gouvernement anglais, après l'exécution de Louis XVI. « Comme si ce n'était pas l'Angleterre qui cent quarante ans auparavant avait la première donné à l'Europe le spectacle d'un roi décapité et qui, dans sa vie historique, avait détrôné, banni, exécuté plus de rois que tout le reste de l'Europe<sup>1</sup>. »

Pitt, par faiblesse envers la cour, s'associa à une politique qui n'était pas dans ses idées et alors « commença la guerre la plus détestable, la plus injuste, la plus atroce que l'Angleterre ait jamais faite contre aucun pays »<sup>2</sup>, non par vengeance d'un grief personnel ou d'une offense, mais uniquement parce que, à son exemple, nous avions changé la forme de notre gouvernement et adopté des principes de liberté imités des siens. Lansdowne, Bedford, Lauderdale, Sheridan, Grey, Fox surtout, s'opposèrent en vain à cette iniquité. Tous nos orateurs, en acceptant la rupture à laquelle on les contraignait, en constatèrent le caractère défensif<sup>3</sup>. « Il le faut, je le dis hautement, avait dit Burke, je le dis avec le désir qu'on pèse mes paroles, il faut

1. COBDEN, *ibid.*

2. BUCKLE. *Histoire de la civilisation en Angleterre*, t. II, ch. VII.

3. « Les hostilités, dit le manifeste de Condorcet (20 avril 1792) ne sont que des actes de légitime défense. » — « Déclarer la guerre à l'Angleterre, disait Brissot (12 janvier 1793), c'est déclarer une guerre qu'elle a déjà commencée et vous ne violez pas le principe que vous avez consacré et que tout peuple libre doit consacrer, de renoncer aux agressions et à la guerre offensive. »

que la guerre soit longue<sup>1</sup>. » Elle l'a été plus qu'il ne l'avait souhaité.

Après cette malheureuse expérience de la Révolution, au lendemain de Waterloo, était-il sensé de recommencer la tentative d'une alliance? Existait-il quelque chance de s'entendre avec les ministres qui tenaient enseveli vivant le héros de nos gloires, dans une fosse de granit perdue au milieu des brumes de l'Océan? A tout autre qu'aux Bourbons cela eût été impossible. Mais le gouvernement qui avait envoyé à Sainte-Hélène le plus niais et le plus hostile des commissaires, Montchenu, ne devait pas être arrêté par des considérations sentimentales. Or, à ne consulter que nos intérêts tels que le traité de Vienne les avait constitués, il n'y avait aucun obstacle insurmontable au rapprochement de la France et de l'Angleterre.

Dès que nous avons accepté de laisser entre les mains des Anglais Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes, nos intérêts dans la Méditerranée devenaient identiques : détruire la piraterie des puissances barbaresques, assurer aux chrétiens de la Turquie le sort le moins mauvais. L'Égypte elle-même n'était pas de nature à nous diviser, pourvu que, renonçant les uns et les autres à dominer un pays capable de se gouverner lui-même, nous nous missions d'accord pour secourir la constitution sur le Nil d'une nationa-

1. *Letters, on a Regicide Peace.*

lité indépendante, neutre, sous la garantie de l'Europe. Ailleurs, à la condition du respect de la liberté des mers et de l'extension progressive de la facilité des échanges, des aspirations communes nous rapprochaient partout et ne nous divisaient nulle part. Ce que chacune des deux puissances gagnait dans le lointain Orient, en Afrique, en Océanie, constituait un accroissement du patrimoine général de la civilisation, non une appropriation inquiétante de l'une d'elles. Nous ne nous heurtions sur aucun point du globe à l'une de ces situations réciproques qui créent les inimitiés naturelles, perpétuelles<sup>1</sup>.

Le mécanisme politique anglais rend, il est vrai, difficile une entente permanente. C'est l'avantage mais aussi l'inconvénient des gouvernements parlementaires qu'ils ne sont pas enchaînés à une seule manière de voir : il y est toujours loisible de passer, par un changement de ministère, d'une conduite à une autre diamétralement opposée. Aussi est-il d'axiome dans la politique extérieure anglaise de ne conclure d'engagements qu'en vue des circonstances présentes et de ne pas aliéner la liberté d'action de l'avenir, de telle sorte que d'elle on ne peut jamais ni tout craindre, ni tout espérer. Néanmoins cette mobilité théorique n'est pas telle que quelques traditions, reçues et transmises

1. CESARE BALBO, *Speranze d'Italia*. Nuova appendice : « Non è tra Inghilterra e Francia niuna di quelle situazioni reciproche, le quali fanno le inimicizie naturali, perpetue.

successivement par les partis les uns aux autres, ne demeurent supérieures aux changements ministériels et ne leur survivent. Telle était la défense de Constantinople et de l'intégrité de l'empire ottoman ; telle aurait pu devenir l'union avec la France.

L'obstacle ne venait pas d'une force invincible des choses et pas davantage de notre mauvais vouloir : il résultait d'une particularité de caractère du peuple britannique. Metternich, qui a vu de très près ses hommes d'État de tous les partis, a remarqué que leur défaut est d'être ignorants de ce qui n'est pas l'Angleterre<sup>1</sup>. Clairvoyants sur ce qui se passe chez eux, ils ont la vue trouble dès qu'ils regardent au dehors, et cependant ils ont la passion de s'ériger en juges suprêmes des événements qui se déroulent dans n'importe quel recoin du monde. Sur aucun peuple ils n'ont des préjugés plus injustes et des notions plus fausses que sur le peuple français<sup>2</sup>. Quelques-uns de leurs observateurs de sang-froid nous jugent à peu près ce que nous sommes, et, avec Bacon « nous déclarent plus sages que nous ne le paraissions », la grande majorité nous croit des fous toujours disposés aux aventures, des pirates le pistolet au poing, rêvant d'assaillir n'importe qui, n'importe où. D'une telle manière de voir, adoptée comme point de départ, leur esprit inductif

1. METTERNICH, *Mémoires*, t. VI, p. 358.

2. METTERNICH, t. V, p. 62.

arrive, de visions en visions, aux plus fantastiques terreurs et se maintient dans la plus incurable défiance. Ils se demandent à tout propos si nous n'allons pas débarquer à l'improviste sur leurs rivages.

Cette disposition permanente venait d'être aggravée par les terribles malentendus de la longue guerre. Au lendemain de sa victoire, le ministère anglais, bien éloigné de songer à nous apaiser et à conquérir notre amitié, s'était donné la mission de devenir le geôlier de notre captivité territoriale, d'ameuter l'Europe à notre moindre mouvement. Pour mieux nous tenir garrottés, faisant de l'Autriche l'alliée dont elle a besoin sur le continent, elle avait identifié partout, surtout en Italie, ses intérêts avec ceux de la maison de Habsbourg. Bathurst recommandait au Piémont une union étroite avec l'Autriche. Castlereagh répondait aux députés lombards implorant sa protection : « S'il s'agissait de vous soustraire à un joug de fer tel qu'était celui de la France, je vous accorderais mon appui, mais vous n'avez rien de pareil à redouter du gouvernement paternel de l'Autriche. N'attendez donc rien de moi contre sa volonté; ce que je puis vous offrir c'est de travailler au bon accord avec elle<sup>1</sup>. » En conséquence, il devint de maxime indiscutable à Londres et à Vienne que les intérêts de l'Angleterre et ceux de l'Autriche seraient désormais considérés comme solidaires,

1. NICOMEDE BIANCHI, *Storia documentata*, t. I, p. 22.

que leur accord était la préservation de la paix générale de l'Europe, la garantie de notre mutilation et des arrangements territoriaux de Vienne, l'affermissement de l'Empire ottoman et du *statu quo* en Orient.

Plus tard il a existé une Angleterre libérale, celle de Canning et de Palmerston, avec laquelle nous avons pu souvent nous concerter, en Belgique, en Crimée, en Chine, en Italie. Il en est une autre en voie d'éclosion, celle de Cobden et de Bright, avec laquelle s'opéreront peut-être un jour des rapprochements imprévus. De l'Angleterre de Wellington et de Castlereagh il était chimérique d'attendre quoi que ce fût pour notre relèvement national.

### § 5. — L'AUTRICHE

L'Autriche avait refusé de remplir contre nous en Belgique la mission que la Prusse avait acceptée sur le Rhin. Une contiguïté possible de territoire ne s'opposait donc pas à une alliance. Des difficultés, d'une autre nature également insurmontables, ne la permettaient pas.

La première est qu'il n'existe pas de peuple autrichien. L'Empire n'est qu'une agglomération de neuf nations diverses <sup>1</sup>. Ces nations aussi

1. Allemands, 10 170 000; Magyars, 6 542 000; Roumains, 2 623 000; Italiens, 755 000; Celto-Slovaques, 7 140 000; Polonais, 3 255 000; Croato-Serbes, 2 948 000; Russes, 3 158 000; Slovènes, 1 228 000.

bien au sud qu'au nord de la Leitha sont fort intéressantes. L'Allemand n'y a pas l'humeur âpre du Prussien, son caractère est formé de facilité et bonne grâce; le Hongrois présente le type accompli de la noblesse chevaleresque, de la vigueur politique, de l'intrépidité guerrière; les Bohémiens, les Tchèques, les Slaves s'y montrent comme partout charmants, fiers, généreux. Par malheur ces races juxtaposées par la conquête et non par une évolution nationale volontaire, sans autre lien que la personne du souverain, se supportaient mal. Les Magyars frémissaient sous le joug allemand; les Illyriens de la Croatie et de l'Esclavonie, les Roumains de la Transylvanie, les Tchèques du pays Slovaque ne se trouvaient pas mieux sous la domination hongroise; les Polonais aspiraient à se réunir à leurs lambeaux russes et prussiens; les Italiens rêvaient de Rome. Nulle part l'élément allemand ne parvenait à soumettre à la culture et à l'ascendant germanique le monde slave compris dans son empire. Pour le Slave, l'Allemand, loin de devenir l'être supérieur qui civilise, était de plus en plus le *nemet*, le muet, le lourdaud qui opprime.

Faire coexister des peuples aussi divers en paix sous un même sceptre, tenir soumises une Hongrie et une Italie, n'était pas une affaire de peu d'importance. Il fallait en outre maintenir la prépondérance à la Diète, maîtriser les États du Sud, ne pas se laisser gagner la main par la Prusse. Ces tâches absorbaient toutes les forces

de la monarchie. En restât-il quelques-unes de disponibles pour un allié, ce n'est pas à nous qu'on en eût accordé le profit, à nous qui, grâce à la Charte et au Code civil, représentions, même sous les Bourbons, un principe social fondamentalement antipathique à l'Autriche. Joignez à ces impossibilités l'ambiguïté, les tergiversations traditionnelles, l'égoïsme, la facilité à éluder les promesses, les liens étroits avec l'Angleterre.

Une objection plus forte encore que les précédentes naissait de l'incompatibilité d'une alliance sérieuse avec l'Autriche et de bons rapports avec la Russie. Redoutant les séductions du panslavisme moscovite sur ses Slaves mécontents, ne voulant pas exposer aux secousses d'un voisinage inquiétant son équilibre intérieur si difficile à maintenir, l'Autriche s'opposait à tout ce qui rapprocherait les Russes des Balkans, ou faciliterait leur accès à l'Adriatique; elle tenait autant que les Anglais à la clôture des détroits, odieuse aux Russes, elle convoitait la vallée inférieure du Danube que les Russes lui disputaient. Le préalable d'une alliance autrichienne était donc la renonciation à l'amitié russe. Cette renonciation était-elle sage?

## § 6. — LA RUSSIE

Les pieds dans la mer Noire, la tête au pôle, adossée aux neiges éternelles, protégée par les

steppes asiatiques, masse immense, réduit inattaquable par les derrières et par les flancs, la Russie est plus inexpugnable que la Grande-Bretagne dans son île. La Pologne s'interposa longtemps entre l'Europe et elle comme un mur contre lequel elle se brisait; elle avait abattu le mur en s'installant sur la Vistule. De là elle est en position de tourner une partie de la Prusse, de fondre sur l'Autriche, d'inonder le centre de notre continent de ses hordes. La défaite même ne la mettrait pas à discrétion, car tentât-on de punir son invasion repoussée par une contre-invasion vengeresse, elle n'aurait qu'à reculer pas à pas vers ses solitudes, réserve de combat invincible, en laissant l'envahisseur aux prises avec les souffrances, les privations, les distances, l'inconnu, jusqu'à ce que l'impitoyable hiver l'anéantisse dans ses bras glacés.

Des éléments nombreux se rencontraient en Russie comme en Autriche. Là aussi, sur un même sol, s'étaient juxtaposées des races différentes, des Slaves, des Finnois, des Tartares, des Polonais, des Allemands; mais, à la différence de ce qui se voyait en Autriche, le fond de la nation consistait en une population homogène, compacte, parlant la même langue, ayant les mêmes intérêts et les mêmes passions, disciplinée et unie sous l'autorité révérée d'un Tsar, père autant que maître, dominateur de la terre, soldat du dominateur du ciel.

Aucun règne aussi vaste et aussi bien cimenté ne s'était vu depuis l'Empire romain. Comme à

Rome, au sommet, un pouvoir concentré, ne se réclamant ni d'une chimère de droit divin, ni d'une réalité blessante de conquête. Les Romanzoff, en effet, avaient été appelés au trône, après le soulèvement national de 1612 contre la conquête polonaise, par une assemblée nationale dans laquelle toutes les classes se trouvaient régulièrement représentées. A la base, l'omnipotente démocratie, sans analogue ailleurs, du *mir* communal. Entre les deux une noblesse ouverte, soumise au partage égal entre mâles, ne conférant aucun droit politique. « Le grade l'emporte sur la noblesse ; la noblesse ne sert qu'à obtenir le grade plus aisément ; nul homme n'est distingué et placé en vertu de sa naissance<sup>1</sup>. » A tous les rangs, un peuple bon, humain, hospitalier, spirituel, flexible, entreprenant, imitateur sans pédantisme, enthousiaste et tenace, naïf quoique ironique, devenant dans les rangs de l'armée un soldat « à la fois endurant et agissant, actif et passif ; excellent pour souffrir, susceptible de l'obéissance passive et de l'impétuosité fulminante<sup>2</sup> ». Nous nous en étions convaincus au prix qu'il nous avait fallu acheter les victoires d'Eylau, de Friedland et de la Moskowa !

Il y a cependant une infériorité dans la formidable situation stratégique et politique de ce grand pays. Les deux mers intérieures où la Russie domine au sud et au nord, la mer Noire et la Baltique, n'ont d'autre issue que deux gor-

1. JOSEPH DE MAISTRE.

2. JOSEPH DE MAISTRE.

ges étroites : le Bosphore et le Sund : c'est par là qu'elle respire. Supposez ces poumons fermés, la voilà en danger d'être étouffée. Tant qu'elle n'a pas assuré cette sécurité de sa respiration, autant que la Prusse, la Russie demeure condamnée à l'inquiétude ambitieuse.

Notre intérêt national ne nous obligeait pas à contester à la Russie cette garantie nécessaire. Le libre passage de ses navires à travers le Bosphore, les Dardanelles et le Sund ne pouvait pas nous inquiéter. De son côté elle n'avait pas à s'alarmer de la reprise de nos frontières perdues. Notre agrandissement jusqu'à Mayence, Cologne ou Anvers ne l'exposait ni à une diminution matérielle ni à un froissement d'orgueil, pas plus que l'ouverture de sa Baltique et de sa mer Noire ne nous affaiblissait ou ne nous humiliait nous-mêmes. Ailleurs, dans aucun territoire et sur aucune mer, nous ne nous trouvions en compétition hostile ; sous aucune latitude, une arrière-pensée égoïste ne nous interdisait de seconder nos ambitions nationales réciproques. Dans le passé nous retrouvions des souvenirs qui nous le conseillaient. C'est nous qui initiâmes la Russie à la culture occidentale sous Pierre I<sup>er</sup>, Élisabeth et Catherine ; elle avait gardé une certaine prédilection pour notre langue et notre civilisation. La méprise de 1812 ne détruisit pas cette affectueuse inclination, car vainqueurs et vaincus furent dignes les uns des autres, et, après la Moskowa comme après le Kremlin, nous avions tous répété avec Napoléon : Quel grand

peuple ! Est-il des conditions mieux indiquées pour une alliance sûre, intime, permanente ?

Cette alliance rencontrait cependant parmi nous de sérieux adversaires. Prenez garde, disaient-ils, la pensée constante de la Russie est de s'emparer de Constantinople et de se consolider en Pologne. La France peut-elle concéder à Constantinople la domination du monde et en Pologne la ratification de la plus révoltante des conquêtes ? Le peuple de la Révolution peut-il se rapprocher du Tsarisme moscovite ? A quoi bon d'ailleurs le tenter ? L'amitié de la Russie appartient à la Prusse. Cette amitié n'admet pas de tiers et opposerait un insurmontable obstacle à un rapprochement entre la France et la Russie déjà séparées par des principes contraires.

La plupart des points de départ dont ces objections procèdent sont contestables.

La possession de Constantinople n'assure pas la domination du monde ; elle ne procure même pas l'empire de la Méditerranée ; elle y donne seulement une influence de plus et non inquiétante, puisqu'elle est contre-balancée par la puissance navale de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Turquie, de l'Espagne et de la Grèce<sup>1</sup>. Par conséquent, si les Turcs devaient

1. L'Anglais Mackenzie Wallace le reconnaît dans son ouvrage sur la Russie : « L'assertion souvent répétée, mais rarement prouvée, que la Russie pourrait embarrasser sérieusement nos communications avec l'Inde et nous disputer la suprématie navale de la Méditerranée mérite à peine plus d'attention. La possession des Dardanelles donne la suprématie navale seulement dans la mer Noire, non dans la Méditerranée. »

disparaître de Constantinople, dans l'intérêt général, mieux valait y voir la Russie qu'un de ces petits peuples turbulents et jappants, dont aucun ne paraissait alors capable de dominer ses voisins, ou de s'unir à eux dans une confédération respectable.

Il n'était pas même permis d'affirmer que la conquête de Constantinople fût la visée principale de la politique des Tsars. Il existe certainement dans le peuple russe un vague instinct de prosélytisme qui le pousse vers la célèbre cité de l'orthodoxie grecque. Une légende très répandue raconte qu'à l'entrée des Ottomans un prêtre élevait à Sainte-Sophie l'hostie consacrée. Il allait être immolé quand le mur de la basilique s'entr'ouvrit et se referma sur lui. Depuis lors il est là, l'hostie à la main, attendant que les pierres du temple, purifié de la souillure de l'infidèle, se rouvrant de nouveau, il puisse remonter à l'autel et achever le saint sacrifice interrompu.

Une légende pieuse n'est pas une politique. Les Tsars dans ce siècle ont compris que la destruction de l'Empire ottoman entraînerait une perturbation formidable dans laquelle ils n'étaient pas assurés de recueillir la plus grosse part des dépouilles. Grecs, Serbes, Bulgares, Roumains se seraient réveillés pour réclamer leur autonomie ; l'Autriche aurait voulu au moins Salonique ; l'Allemagne n'aurait pas livré les embouchures du Danube ; à Constantinople on aurait rencontré l'Angleterre. Il parut avan-

tageux de maintenir la Turquie compacte en la protégeant et en essayant de s'en faire un auxiliaire et une alliée.

Les Russes réduisirent leurs exigences à l'égard de l'Empire ottoman à réclamer un meilleur traitement pour les chrétiens orthodoxes et à ouvrir un peu plus large la porte de leur mer Noire. Leurs difficultés ou leurs conflits armés avec la Porte ne surgirent que de l'une ou l'autre de ces exigences; dès qu'ils obtenaient satisfaction sur ces deux sujets, ils s'arrêtaient.

Un doute n'a cependant cessé de planer sur cette politique. Il a eu des causes multiples. Sans poursuivre la destruction de l'Empire ottoman, les Tsars l'ont annoncée souvent comme imminente, et l'on a cru qu'ils désiraient ce qu'ils prédisaient. Ils ont exigé d'être les protecteurs exclusifs de cet Empire, et, s'opposant à ce que d'autres prissent la place dont ils ne s'emparaient pas, ont maintes fois déclaré qu'ils sacrifieraient leur dernier rouble et leur dernier soldat plutôt que de permettre la constitution d'un empire grec à Constantinople, et l'on a considéré cette exigence de protectorat exclusif comme le déguisement d'une domination. Ils se sont immiscés sans relâche dans les affaires du Divan, en sollicitude des raïas, et l'on a supposé que cet apostolat religieux posait les pierres d'attente de la conquête prochaine.

L'attitude différente de la Russie en Occident et en Orient provoquait aussi les défiances. La Russie d'Occident, membre du parti du repos,

de la Sainte-Alliance, liée au concert européen, dévouée à l'ordre établi par les traités de Vienne, ennemie des nationalités, se déclarait toujours prête à s'associer à toute action collective de compression et d'équilibre, sans s'attribuer une action spéciale et en quelque sorte exclusive. La Russie d'Orient, prononcée en faveur du progrès, des réformes, du mouvement, des nationalités, ne se croyait tenue à aucun accord avec ses alliés et n'admettait aucun d'eux à troubler son tête-à-tête avec le sultan.

En Orient même, vis-à-vis des peuples auxquels ils se dévouaient, la politique des Tsars, quoique loyale, a parfois paru équivoque, parce que dans toute circonstance ils ont voulu concilier deux missions à peu près inconciliables. Un des peuples de la presqu'île des Balkans pressuré par les Turcs ou par les Grecs du Phanar, auxquels ceux-ci les avaient livrés, se soulevait-il, les Tsars, se rappelant leur rôle de protecteurs des chrétiens, intervenaient par les conseils et même par les armes : alors la Russie était populaire et bénie. Ces mêmes peuples, ne se contentant pas du joug ottoman allégé, essayaient-ils de s'en affranchir, les Tsars, n'oubliant pas qu'ils garantissaient l'intégrité de l'empire turc, intervenaient en sens inverse par les conseils et même par les armes : alors la Russie était haïe et maudite.

Au lendemain de 1815, l'avenir cachait encore ces difficultés dans ses mystères. A ce moment le visible était : que la conquête de la capitale de l'Empire ottoman, hypothèse discutable acadé-

miquement, n'offrait aucune chance de réalisation imminente. Les Turcs, loin de se disposer à céder le terrain, avaient plus de vitalité qu'on ne le supposait; leurs qualités de gouvernement subsistaient toujours; leur armée restait solide; les vices de leur administration s'atténuaient; deux grands hommes, Mahmoud II à Constantinople, Méhémet-Ali au Caire, préparaient la réforme du gouvernement de l'Islam. L'ouverture de leur succession n'entraînait donc pas dans les données pratiques d'une diplomatie.

Le fantôme de Constantinople écarté, il ne paraissait pas que la perspective de consolider la domination russe en Pologne dût arrêter davantage. Le démembrement n'avait pas été une de ces surprises accidentelles de la destinée qui se réparent; il était le dernier terme d'une longue évolution d'un caractère inexorable. Les grandes nations ne peuvent finir que par le suicide, et lorsqu'elles sont mortes ainsi, il n'est pas de troisième jour pour une résurrection. La Pologne domina un moment en Russie et elle avait été au point de la subjuguier; le fils d'un de ses rois avait été élu Tsar dans Moscou. Elle perdit sa supériorité en laissant s'introduire dans son gouvernement une anarchie mortelle.

Les haines de partis avaient éteint toute prévision patriotique. Les grandes familles divisées d'intérêt, ne songeant qu'à se procurer des avantages au détriment du bien public, ne se trouvaient d'accord qu'à mépriser les lois dépourvues de toute sanction coercitive et à traiter leurs su-

jets comme les bœufs de leurs étables. Moyennant 15 francs d'amende un noble se passait la fantaisie de tuer un paysan. Avides à se procurer de l'argent, prodigues à le dépenser, sans jugement et sans suite dans les idées, prenant et quittant un parti sans raison, par pur caprice, les Polonais s'acharnèrent à détruire eux-mêmes tous les éléments de vitalité par lesquels une nation se soutient. Frédéric, attentif à maintenir cette anarchie dont il espérait profiter, était convenu avec Catherine, par l'article secret d'un traité signé en mars 1764, « de ne pas souffrir les entreprises de ceux qui tenteraient, en changeant la forme de gouvernement, d'y introduire le pouvoir monarchique ».

Tandis que la Pologne s'émiettait, la Russie se débarrassait des éléments étrangers qui l'avaient menacée, se concentrait, opposait à la monarchie élective des Polonais la monarchie héréditaire et à leur tumultueuse anarchie l'omnipotence prévoyante du Tsarisme. La conséquence fut infaillible. Là, comme partout, la nation divisée en elle-même fut dévorée par celle qui était unie. La décomposition intérieure de la Pologne en vint à ce degré qu'elle « ne pouvait en sortir qu'à l'aide du pouvoir absolu, et, comme elle n'avait point chez elle les éléments de ce pouvoir, il fallait qu'il lui vînt du dehors tout formé, c'est-à-dire qu'elle tombât sous la conquête<sup>1</sup> ». Au dernier moment la Russie eût

1. Instructions de Louis XVIII à ses plénipotentiaires du Congrès de Vienne.

bien voulu garder toute la proie, Frédéric l'obligea à la partager. L'opération, commencée en 1772, fut continuée en 1793 et terminée après la défaite de Kosciusko en 1795. Ce démembrement exaspéra à peu près cent cinquante mille nobles; il améliora sensiblement la condition de leurs sujets. Le paysan, soumis à la domination des Russes, des Prussiens et des Autrichiens, se trouva plus heureux qu'il ne l'avait été sous l'oppression de ses seigneurs polonais.

Impuissante à sortir par elle-même ou par un secours étranger du néant où l'avaient jetée son incapacité gouvernementale et son incorrigible dérèglement, la Pologne devait renoncer à l'espérance de redevenir une nation indépendante. La rendre à l'indépendance c'eût été la rendre à l'anarchie. Elle n'avait plus qu'à choisir entre l'association volontaire aux destinées russes ou l'engloutissement dans le gouffre allemand. Mieux valait certainement le premier parti. Alexandre ne négligea aucun moyen de le rendre facile et honorable : par le traité de Vienne, il consentit à reconnaître Cracovie ville libre; il se réserva de donner au grand-duché de Varsovie, jouissant d'une organisation distincte, l'extension qu'il jugerait convenable. Il avait largement rempli sa promesse : tout en maintenant le principe de l'union avec la Russie, il s'efforça d'assurer aux Polonais la jouissance paisible de leur nationalité; il leur accorda autant qu'ils avaient obtenu de Napoléon; il se déclara roi de Pologne, et ajouta ce titre à celui

d'empereur. Un vice-roi administrerait en son nom, avec l'assistance de ministres responsables, d'une presse libre, d'un Sénat nommé à vie et d'une Chambre de députés se réunissant tous les deux ans pendant trente jours. L'armée polonaise serait commandée par son frère Constantin. C'était une espèce d'autonomie qui, avec de la sagesse et de la prudence, aurait pu s'affermir et même se développer jusqu'à une indépendance presque complète sous la suzeraineté purement personnelle du Tsar. Notre amitié avec la Russie, loin de compromettre le véritable intérêt polonais, lui eût assuré la seule satisfaction à laquelle il pût prétendre, en encourageant Alexandre dans ses intentions bienveillantes.

Fallait-il, à défaut de la considération polonaise, s'arrêter à l'antagonisme des principes politiques et sociaux? Il existait sans nul doute des différences profondes entre l'organisation de la Russie et la nôtre. Quelques-unes n'étaient pas à son désavantage, car son *mir* communal, sa noblesse consacrée par le grade au service public impliquent plus de démocratie efficace que nos conseils municipaux oligarchiques et que notre noblesse réduite aux prééminences de la vanité et à la poursuite des grosses dots. L'autorité du Tsar n'était fondée sur la force qu'en apparence; elle reposait en réalité sur l'assentiment volontaire et la souveraineté populaire n'était pas là moins qu'ailleurs l'origine et le support de l'établissement politi-

que<sup>1</sup>. Au surplus, en pareil cas, la similitude à prendre en considération est celle des sentiments et des intérêts internationaux, non celle des institutions politiques intérieures, dont aucune loi absolue ne détermine l'excellence, que chaque peuple adapte aux circonstances particulières de son sol, de son climat, de son développement historique.

Restait donc comme objection les prétendus liens indissolubles entre la Prusse et la Russie. En effet, une amitié personnelle a souvent uni les Hohenzollern et les Romanzoff, mais une antipathie née d'un instinct de race fortifié par l'opposition des intérêts n'a cessé de diviser leurs deux peuples. La Russie s'inquiétait du voisinage redoutable que lui donnerait l'essor de la Prusse. Il ne convenait pas à la Prusse que la Russie s'étendit trop. « Une fois que les Russes seraient à Constantinople, a dit Frédéric, deux années leur suffiraient pour être à Kœnigsberg. » Plus tard (1858), dans un voyage à Berlin, la reine Victoria remarqua partout dans les palais royaux des portraits dénotant un vrai culte pour l'empereur Nicolas et toute la famille royale de Russie; « mais, ajoute-t-elle, cela est tout à fait artificiel, car le pays déteste tout ce qui est Russe ». Le Russe rend à l'Allemand antipathie pour antipathie, et avec d'autant plus de conviction qu'il sent depuis longtemps au-dessus de sa tête le poids du fonctionnarisme tudesque,

<sup>1</sup> 1. TOCQUEVILLE, *Souvenirs*.

méticuleux, dur, égoïste, contraire à ses instincts nationaux.

L'objection véritable à l'alliance russe n'était ni dans le souci de Constantinople et de la Pologne, ni dans la différence des institutions, ni dans le lien indissoluble avec la Prusse; elle naissait de la perspective d'une mobilité d'un autre genre que celle de l'Angleterre, quoique non moins certaine.

Le Tsar tout-puissant était toujours libre, sous la poussée d'une passion quelconque, de se rejeter tout à coup hors de l'alliance. On en avait vu un exemple mémorable au cours de la guerre de Sept ans : Frédéric, pressé à la fois par la France, l'Autriche et la Russie, allait périr, lorsque la tsarine Élisabeth mourut. Son successeur, Pierre III, changea aussitôt de camp, et Frédéric fut sauvé. Mais ce Pierre était un Allemand et un grossier misérable. Il est à supposer que les Tsars modernes, sérieux et inspirés des intérêts permanents de leur peuple, ne se permettraient pas les soubresauts que les exigences d'une opinion publique de plus en plus en éveil leur rendraient d'ailleurs plus difficiles. Enfin, quoi qu'on fasse, dans tous les partis il reste toujours une chance contraire. La chance contraire d'une alliance russe est la mobilité de l'empereur, comme celle de l'alliance anglaise est la mobilité du Parlement. On ne se résoudrait jamais à rien si on n'adoptait que les partis absolument sûrs; la fortune garde une part qu'il est inutile de lui disputer.

Aussi, malgré cette dernière objection, l'éventualité d'une alliance entre la Russie et la France paraissait tellement dans la force des choses, que les hommes d'État d'Autriche et d'Angleterre, auxquels elle portait ombrage, n'ont cessé de la prévoir. Metternich était convaincu que les « tendances de la France ne permettaient que dans une mesure restreinte une action commune et libre avec l'Autriche. Une action de ce genre est bien plus facile entre la France et la Russie, et cela par la simple raison qu'il n'y a pas de contact direct entre les deux empires. Ces vérités s'imposeront toujours sous tous les gouvernements de la France, quels qu'ils soient et quelques noms qu'ils portent. » Les Anglais, depuis le projet débattu entre Paul I<sup>er</sup> et Napoléon d'attaquer par l'Asie l'Empire britannique indien, ont constamment redouté « que la France et la Russie ne s'unissent dans quelque grand projet d'ambition réciproque<sup>1</sup> ».

§ 7. — RÉSUMÉ. — PARTI QU'ADOPTÉ LOUIS XVIII

En résumé, après 1815, nous n'avions rien à demander à la Confédération germanique, à l'Italie, à l'Espagne, rien à espérer de l'Autriche, tout à craindre de la Prusse. Nous n'avions qu'à opter entre deux alliances, celle de l'Angleterre

1. Palmerston à Clarendon, 29 septembre 1857.

et celle de la Russie. Étions-nous décidés, non seulement à ne pas reprendre nos limites naturelles mais à renoncer à toute initiative extérieure, à demeurer chez nous les pieds immobiles et les mains à la ceinture, satisfaits de n'être plus grands, semblables à des fakirs indiens, accroupis sur leurs talons, — sans rompre en visière avec la Russie, c'est l'alliance anglaise qu'il fallait adopter. N'étions-nous pas résignés à rester une puissance de second ordre, méditations-nous de retrouver notre prépondérance morale et nos frontières rognées, sentions-nous circuler encore dans nos veines le sang des héros des croisades religieuses et des croisades politiques, — sans déclarer de l'hostilité à l'Angleterre, c'est l'alliance russe qu'il fallait rechercher. La première alliance était celle de l'inertie ; la seconde, celle de l'ambition.

La crainte même que ceux qui redoutaient notre relèvement éprouvaient d'une alliance avec la Russie, l'indiquait à nos préférences après 1815.

Louis XVIII préféra ouvertement l'amitié anglaise. Il déclara, avant même de rentrer dans son royaume, qu'après Dieu c'était au régent d'Angleterre qu'il devait sa couronne. Il n'oubliait pas qu'Alexandre, en ce moment hostile à Napoléon, avait affectueusement pactisé avec lui autrefois, faiblesse que n'avait point eue le Régent. Comme, d'autre part, Louis XVIII ne songeait pas à restaurer la grandeur française, il ne fut pas attiré par les facilités qu'il trouve-

rait pour un tel dessein dans un rapprochement intime avec la Russie : loin de le tenter, il ne reconnut pas même suffisamment ce qu'il avait dû en dernier lieu à Alexandre. En toute occasion il affectait de le considérer comme de petite race ; il prenait le pas sur lui ; il ne lui envoya pas le cordon bleu quoiqu'il le désirât ; il dédaigna la main de sa sœur.

Talleyrand avait été le ministre de cette politique dévouée à l'alliance anglaise, indifférente ou plutôt hostile à l'alliance russe. Avec Richelieu l'alliance russe prévalut. Les Bourbons s'en trouvèrent bien. Quoiqu'il tînt à ne pas contracter des liens exclusifs avec nous et à conserver l'union avec ses alliés des jours de combat, Alexandre ne nous ménagea pas les témoignages de son bon vouloir. Il soutint Richelieu à la fois contre Monsieur et son entourage et contre l'implacabilité de la Prusse, les ombrages de l'Angleterre, la malveillance sournoise de l'Autriche. A l'intérieur, il contribua à faire prévaloir par ses conseils une politique libérale, il poussa à la dissolution de la Chambre de la Terreur blanche ; à l'extérieur, il seconda toutes les mesures propres à adoucir nos charges, et à libérer notre territoire. La Prusse eût voulu que l'armée d'occupation retirée fût tenue à proximité de la frontière et que la France en payât l'entretien deux ans encore. Alexandre parut y consentir, mais il demanda que cette garde fût confiée à son armée. La Prusse comprit et n'insista plus.

Les souverains coalisés avaient signé à quatre un traité par lequel ils s'engageaient à étouffer partout, même par la force des armes, toute tentative de révolution (20 novembre 1815). L'évacuation du territoire accordée, le duc de Richelieu et Louis XVIII demandèrent que la France fût associée à ce traité, qui, dès lors, ne serait plus dirigé contre elle. Castlereagh, très coulant sur l'évacuation, se montra au contraire très opposé à l'admission dans l'alliance. Alexandre vint à bout de ce mauvais vouloir. La France rendue à elle-même cessa d'être soumise à la surveillance de l'Europe; elle retrouva la dignité et la liberté de sa politique (9 octobre 1818).

Richelieu ne revint pas d'Aix-la-Chapelle, comme Talleyrand était revenu de Vienne, gorgé de pots-de-vin. Pour subvenir à sa pauvreté après sa sortie du pouvoir, ses sœurs vendirent les diamants reçus à titre de présents d'usage, qu'elles lui avaient demandés sous prétexte de s'en parer; elles en retirèrent sept ou huit mille francs. Une dotation de cinquante mille livres de rente viagère fut proposée aux Chambres, à titre de récompense nationale. Le duc s'était opposé à la présentation du projet. Lorsqu'il eut été adopté malgré la résistance de la droite extrême, il abandonna cette dotation aux hospices de Bordeaux. Inclignons-nous devant cette haute vertu civique.

## CHAPITRE III

PREMIER RÉVEIL DES PEUPLES EN ESPAGNE, A NAPLES, EN PIÉMONT, EN GRÈCE. — METTERNICH, SON SYSTÈME; IL CONVERTIT ALEXANDRE; SES VICTOIRES CONTRE LES RÉVOLUTIONS.

### § 1. — LES RÉVOLUTIONS EN ESPAGNE, A NAPLES, EN PIÉMONT, EN GRÈCE

Les soulèvements des peuples annoncés par Joseph de Maistre s'étaient produits. L'étincelle qui embrasa les éléments de combustion préparés partout vint du Nouveau Monde. Le congrès de Vienne avait étendu le silence de la compression sur l'Europe, il n'avait pu la préserver de la contagion par l'exemple de la révolte des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Cette révolte couvait depuis 1809, elle fit explosion vers 1818. Une cause ne vaut que par le chef qu'elle se donne. Celui que les colonies insurgées acceptèrent, le Colombien Bolivar, réunissait tous les dons qui exaltent les imaginations : il était également brillant comme homme, comme orateur, comme écrivain, comme soldat. Salué

du nom de Washington de l'Amérique du Sud, il paraissait à beaucoup d'enthousiastes supérieur au Washington du Nord. Son nom, symbole d'indépendance et d'héroïsme, exalté en Europe non moins qu'en Amérique, circulait parmi les peuples mécontents et les ranimait.

En Allemagne les patriotes s'agitaient, s'organisaient, jetaient les bases d'une union générale, la Burschensafft (29 mai 1818). Ils obtenaient des souverains du Midi à Nassau, en Bavière, à Bade (mai-août 1818) des constitutions, des promesses de constitution en Wurtemberg. En Prusse ils pressaient « leur roi, vaillant, chevaleresque et pieux, de ne pas faire de ses promesses de simples jongleries » et d'accorder une constitution. Metternich l'en détourna. « Ce serait, lui dit-il, la dissolution de l'État prussien, auquel il fallait avant tout, vu sa situation géographique et les éléments qui la composent, une force militaire bien organisée et une telle force ne peut exister et n'existera jamais sous un vrai système représentatif. » Le roi continua à délibérer.

En Espagne l'influence de Bolivar fut plus violente. La misère, la colère inspirée par le gouvernement inquisitorial, persécuteur, cruel, inepte de Ferdinand amenèrent une révolte militaire (1<sup>er</sup> janvier 1820). Le roi n'évita la déchéance qu'en concédant le renvoi des jésuites, le désaveu de l'inquisition, la constitution de 1812, copiée de notre constitution anarchique de 1792.

A la nouvelle de la victoire du soulèvement espagnol, les carbonari, fortement organisés dans le Napolitain, s'insurgèrent, plaçant sur leurs enseignes la Sainte Vierge invoquée comme *Madonna della riforma*. L'armée entraînée par le général Pepe suivit, et le vieux roi à son tour jura la constitution de 1812 (2 juillet 1820). « Crois-moi, avait-il dit à Pepe, pour cette fois j'ai juré du fond du cœur. »

Le Piémont imita l'Espagne et Naples. Une révolte militaire réclama aussi la constitution de 1821 (10 mars 1821). Plus ferme que ses frères de Madrid et de Naples, Victor-Emmanuel, plutôt que de la concéder, abdiqua au profit de son frère, Charles-Félix, absent. Le jeune prince de Carignan, Charles-Albert, de connivence au moins de désirs avec les révoltés, fut investi de la régence.

En Grèce, l'archevêque de Patras, Germanos, souleva sa ville contre la licence de la soldatesque turque, planta en face de l'église une croix devant laquelle le peuple vint jurer de combattre pour la religion et pour la patrie. Le chef de la société émancipatrice de l'Hétaïrie, Ypsilanti, fils de l'ancien hospodar de Valachie, aide de camp du Tsar, appela les Hellènes à la liberté (5 avril 1821) : une poignée de pauvres gens dépourvus d'armes, d'argent, se leva devant ce colosse dominateur par lequel l'Europe fut si longtemps épouvantée.

Ces mouvements laissés à eux-mêmes se fussent consolidés. Un homme d'État, le chan-

celier d'Autriche, Metternich, se posa audacieusement devant eux en antagoniste, les brava, les combattit, les vainquit.

## § 2. — METTERNICH. SON SYSTÈME, SA LUTTE CONTRE LES RÉVOLUTIONS

La stabilité est la première condition de durée de l'empire d'Autriche. Aussi son chancelier ne considérait-il pas le progrès et par suite le mouvement comme le but de l'existence sociale; à ses yeux, c'était le repos. Toutefois la tranquillité d'un grand peuple ne saurait être un fait isolé, elle est subordonnée à la sécurité générale. Établir le repos général lui semblait le véritable but de l'activité des hommes d'État. Or l'ennemi de ce bien c'était le principe faux, désastreux, aboutissant à une perpétuelle instabilité, inauguré par la Révolution française sous le nom de souveraineté du peuple. Il fallait le combattre par le principe de la légitimité du pouvoir absolu des princes, et au plan de la destruction universelle opposer la conservation de toute chose légalement existante.

Il ne méconnaissait pas la nécessité des sages améliorations, car la stabilité n'est pas l'immobilité, pourvu que l'initiative en fût réservée à ceux qui supportent la lourde tâche du gouvernement. Dans tous les cas, au milieu du tumulte des désordres, il n'y avait pas à réformer, mais uniquement à se défendre contre la subversion.

Toutes les formes des idées modernes l'horripilent, cependant son antipathie la plus déclarée était contre le libéralisme. « Que Dieu garde les pauvres humains, s'écrie-t-il, d'une politique libérale ! » Esprit libéral lui paraît synonyme de manque de tout bon esprit. Les Heine, les Chateaubriand, les Canning sont des fléaux de l'humanité. Aucune institution libérale ne mérite le respect. Les Chambres ont été inventées pour rendre la tâche facile quand il s'agit de charger le peuple de nouveaux impôts, pour la rendre difficile quand on veut gouverner selon son intérêt bien entendu. La liberté de la presse perd le corps social : aucune loi répressive n'est efficace pour la contenir ; la censure préventive est son régime naturel.

La nation, la France, à laquelle le monde devait la propagande des principes de souveraineté nationale et de liberté, lui inspire autant de mauvaise humeur que les hommes d'État libéraux et que les institutions constitutionnelles. C'est une véritable Babylone pourrie jusqu'à la moelle des os ; les éléments moraux y sont éteints ; c'est la caverne d'où part le vent qui souffle la mort sur le corps social ; elle est la source intarissable des maux de l'Europe ; le trouble-fête particulièrement haïssable dans sa passion de protéger quelqu'un ou quelque chose.

Ses idées sur les rapports internationaux correspondent à ses vues sur l'organisation des États. Le congrès de Vienne avait établi l'ordre européen définitif : rien à y changer. Il profes-

sait contre toute idée d'unité en Italie ou en Allemagne la même hostilité que contre la souveraineté du peuple ou la liberté. L'Italie n'était qu'une expression géographique : il n'existait pas et il ne pouvait pas exister de nation italienne. On ne concevait pas l'Allemagne sans l'Autriche et la Confédération germanique sans l'Autriche à sa tête. Quant aux Slaves et aux Hongrois de l'empire, conquis, ils n'avaient d'autre droit que d'obéir.

Telles furent les idées auxquelles Metternich se dévoua avec le fanatisme de l'apostolat. Par moments il croit en avoir fini avec la Révolution ; presque aussitôt il s'aperçoit non seulement qu'elle vit plus que son ordre monarchique essoufflé, « mais qu'elle marche, qu'elle court, qu'elle rue<sup>1</sup> ». Il sent qu'il use sa vie à étayer des édifices vermoulus ; il s'écrie qu'il se trouve seul dans un monde en démente : « Je suis tellement habitué, ajoute-t-il, à voir les rois se regarder comme un abus que je ne serai plus surpris si j'en vois un solliciter au premier jour l'emploi de marguillier d'une paroisse. » Néanmoins, avec une intrépidité imperturbable il persiste, il écrit, pérore, dogmatise. Sachant que la générosité n'a jamais concilié un ennemi, que la sentimentalité en politique est un faux calcul, que les concessions augmentent les exigences et ne les désarment pas, quoique d'humeur bénigne, il emprisonne, torture, fusille,

1. JOSEPH DE MAISTRE.

pend, ne recule devant aucune férocité policière : il appelle ce système la force dans le droit.

Il blâmait la légèreté coupable des souverains du Sud à accorder des Chartes, et les oscillations du roi de Prusse hésitant encore entre le oui et le non l'inquiétaient. Néanmoins, son dogmatisme diplomatique n'obtenait pas trop de succès, lorsque survint l'attentat de Sand. Ce jeune étudiant tuait à Mannheim, au cri de « vive Teutonia ! » le conseiller d'État russe, Kotzebue, accusé d'avoir excité son empereur contre les écrivains populaires de l'Allemagne (23 mars 1819). L'épouvante s'empara des souverains. Metternich profita de cet état d'esprit pour imposer son système. Rien de décisif n'était à espérer sans une entente étroite avec la Prusse. Il l'établit à Tœplitz dans de longues conversations avec Guillaume III. Sûr du Prussien, il réunit à Carlsbad les principaux souverains allemands (septembre 1819), en obtint un ensemble de mesures rigoureuses approuvées ensuite par la Diète contre les écrits, contre les Universités jusque-là entièrement livrées à elles-mêmes. Une commission inquisitoriale de sept membres fut établie à Mayence avec mission de rechercher les menées démagogiques dans toute l'étendue de la Confédération et d'assurer leur châtement.

Désireux de s'emparer de l'avenir en même temps que de préserver le présent, en défiance des lenteurs, des pointilleries, des oppositions

de la Diète, il convoque à Vienne les représentants des divers États, en des conférences ministérielles, et y établit les soixante lois organiques, appelées depuis l'*acte final de Vienne*, réputées indispensables au fonctionnement de la Confédération germanique. Après quoi il s'écrie : « Si l'Empereur doute qu'il soit Empereur d'Allemagne, il se trompe fort. »

### § 3. — CONVERSION D'ALEXANDRE

Il manquait encore à cet ascendant de Metternich l'investiture de l'empereur Alexandre. Elle ne fut pas aisée à obtenir. Le Tsar, retenu par le souvenir du traité de janvier 1815, par son attachement encore entier aux idées libérales, venait d'approuver l'octroi d'une constitution auquel s'était enfin décidé son beau-frère de Wurtemberg, et il était au moment d'accorder son appui matériel à la révolte des Grecs. Ses dispositions dans ce sens paraissaient si bien fixées, que supposant ses frères de la Sainte-Alliance contraires à cette politique, il sortit de la réserve à laquelle il s'était jusque-là tenu à notre égard et dit à La Ferronnays, notre ambassadeur (18 juillet 1820) : « Pour prix du service que vous me rendrez en me soutenant dans mon entreprise en Orient, ouvrez le compas depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au détroit des Dardanelles, voyez ce qui est à votre convenance et comptez sur l'assistance sincère et

efficace de la Russie. » Les révolutions d'Espagne et d'Italie, les conspirations militaires en France commencèrent à refroidir ses ardeurs généreuses. Cependant, à la veille de se rendre à la réunion des souverains organisée à Troppau par Metternich, il disait encore à La Ferronnays : « Nous empêcherons bien l'Autriche de guerroyer en Italie comme elle en a tant d'envie. »

En route il s'était arrêté à Varsovie et y avait ouvert la Diète. La turbulence des délibérations, le veto intraitable opposé aux demandes du vice-roi, le mécontentèrent. Arrivé à Troppau, il apprend la mutinerie (septembre 1820) du régiment de la garde impériale Semenowski : il en est profondément affecté. Metternich reprend alors son thème sur la nécessité de réprimer la révolution menaçante partout, et sous une forme particulièrement redoutable, la sédition militaire.

« Vous avez raison, lui dit enfin Alexandre. Entre 1813 et 1820 il s'est écoulé sept ans et ces sept ans me font l'effet d'un siècle; je me suis trompé sur l'esprit public; ce que je regardais comme vrai, je le trouve faux aujourd'hui; j'ai fait beaucoup de mal, je m'efforcerai de le réparer. »

Il ne se convertit pas à demi, il se jeta dans les idées rétrogrades aussi impétueusement qu'il s'était abandonné aux idées libérales; il ne rêva plus que compression, croisade conservatrice, et il chargea ses diplomates, habitués à préparer des documents d'un autre ton, de ré-

diger un protocole admettant le droit d'intervention et d'occupation armée « dans tout État ayant subi, dans son régime intérieur, des changements opérés par la révolte, et dont les conséquences pourraient être menaçantes pour les autres États (19 novembre 1820) ».

Le cabinet de Richelieu repoussa ce principe nouveau, constitutif de la servitude européenne. Seulement notre ministre des affaires étrangères, craignant de paraître oublieux de l'estime confiante dont son chef avait reçu tant de témoignages, avait enveloppé son opposition officielle de formes très adoucies. Il se montra plus péremptoire dans un mémoire intime envoyé à titre d'information, avec défense de le communiquer, à nos ambassadeurs chargés de suivre les conférences de Troppau. Nonobstant cette défense, l'un d'eux, Caraman, hostile à la politique de son chef, la jugeant trop moderne, communiqua le mémoire secret à Metternich. Celui-ci le mit incontinent sous les yeux d'Alexandre. Le Tsar fut blessé du ton irrespectueux des observations, et notant combien le langage intime différait de celui de la dépêche officielle, il accusa le cabinet français de duplicité, se fâcha, brisa le dernier lien qui le retenait encore à son passé et se livra sans réserve à Metternich.

Le chancelier autrichien ne tarit pas sur cette conversion : « C'est d'aujourd'hui seulement que l'empereur Alexandre fait son entrée dans le monde et ouvre les yeux. Si jamais quelqu'un est devenu blanc, de noir qu'il était, c'est bien

lui ; il est ancré dans mon système ; il croit en moi autant que le fait mon auguste maître<sup>1</sup>. »

A Laybach où il transporte les conférences de Troppau afin d'y appeler le roi de Naples et les puissances italiennes, le chancelier autrichien ne garde plus de ménagements. Il le prend de haut avec le principe de non-intervention opposé par les libéraux au protocole de Troppau : « Ce sont les brigands qui récusent la gendarmerie et les incendiaires qui protestent contre les pompiers. Nous n'admettons jamais une prétention aussi subversive de tout ordre social ; nous nous reconnaitrons, au contraire, toujours le droit de répondre à l'appel que nous adressera une autorité légale en faveur de sa défense, tout comme nous nous reconnaitrons celui d'aller éteindre le feu dans la maison du voisin pour empêcher qu'il ne gagne la nôtre<sup>2</sup>. »

Il obtient d'Alexandre la déclaration « que, la cause grecque étant essentiellement révolutionnaire, la Russie devait favoriser plutôt que paralyser les efforts du gouvernement ottoman ». Il se fait autoriser à réprimer les insurrections napolitaines et piémontaises, les troupes russes devant être prêtes à servir de réserve.

Nos plénipotentiaires crurent qu'il suffisait d'avoir refusé l'assentiment aux déclarations théoriques de Troppau, qu'il était inutile de se séparer sans profit de l'Europe ; ils signèrent le

1. *Mémoires*, 20 novembre 1820, 9 mai, 3 septembre 1821, 28 octobre 1822.

2. METTERNICH, v, 46.

protocole par lequel ces mesures furent définitivement arrêtées, indiquant toutefois, en l'honneur des principes, que cette signature impliquait un assentiment, non une coopération.

§ 4. — VICTOIRES DE METTERNICH  
SUR LES RÉVOLUTIONS EN ITALIE ET EN  
ALLEMAGNE

Dès que l'expédition contre Naples commença, on entendit les prévisions les plus alarmistes : la terre d'Italie allait se soulever et s'entr'ouvrir pour dévorer l'envahisseur ; on avait remarqué la tristesse des soldats autrichiens au passage du Pô ! Aucune résistance n'arrêta les Autrichiens, ils n'eurent qu'à se montrer pour que Naples se soumit (23 août 1821).

En Piémont la lutte ne fut guère plus sérieuse. L'insurrection avait placé sa confiance dans le jeune régent. Or on apprit un matin, alors qu'il avait paru plus résolu que jamais en nommant ministre de la guerre le comte Santa Rosa, un des auteurs principaux du mouvement, qu'il avait déguerpî secrètement pendant la nuit, avec deux régiments de cavalerie et une batterie d'artillerie, venant se mettre sous les ordres du général autrichien. L'armée constitutionnelle fut défaite à Novare (8 avril) et Turin se soumit comme Naples.

A ces nouvelles la joie de Metternich ne se contient plus. « C'est, dit-il, l'heure de la résur-

rection. Voici que commence la véritable restauration, la restauration des idées. Où trouver aujourd'hui cette *vox populi* dont on parlait tant? » Il croit qu'aucun acte de prépotence ne lui est plus interdit et il propose aux gouvernements de la péninsule d'instituer une commission d'enquête à l'instar de celle de Mayence et de mettre la main sur toutes les postes italiennes. Le gouvernement pontifical et le grand-duc de Toscane n'y consentirent pas.

A Rome, le cardinal Consalvi était le véritable dictateur sous le nom de Pie VII. Cet homme charmant, qui se reposait des affaires dans l'amitié d'une grande dame, la duchesse de Devonshire, et d'un suave musicien, Cimarosa, détestait l'intolérance, d'instinct, par caractère plus encore que par réflexion : il ne se laissa arracher aucune rigueur par les *Zelanti* soutenus par Metternich. Rome demeura sous son gouvernement la ville de la paix et de la miséricorde; tous les vaincus furent admis à y chercher l'oubli au milieu des poésies de l'antiquité et de la religion, en la compagnie des artistes et des voyageurs illustres. La famille des Napoléon proscrite de l'Europe entière était accueillie avec une bonté que les injustices passées de la prison de Savone et de Fontainebleau rendaient touchante. Madame Lætitia y vécut ses dernières années, solitaire et enveloppée d'un deuil inconsolable, dans un palais situé à l'extrémité du Corso et de la place Venezia.

Le grand-duc de Toscane et son ministre

Fossombrone imitèrent Pie VII et Consalvi. Leur délicieux pays resta aussi, au milieu de l'Italie en proie aux espions et aux sbires, une terre d'asile où le génie italien continua à se développer à l'ombre de Dante et de Machiavel, un foyer où le feu sacré, éteint partout ailleurs, fut entretenu par les Capponi, les Niccolini, les d'Azeglio, les Coletta, les Vieusseux<sup>1</sup>. Les Piémontais envoyaient leurs enfants s'y former au beau langage; de toutes les autres portions de la péninsule, les esprits avides de quelque liberté dans le repos, venaient y chercher une seconde patrie. Ce fut l'Athènes enchantée de l'Italie: « *Il dolce vivere di Firenze*, la douce vie de Florence » passa en proverbe.

Néanmoins à Rome et à Florence, on ne repoussa du système Metternich que ses excès policiers : sa théorie du pouvoir absolu ne rencontra aucune contradiction. Metternich obtint en quelque sorte le couronnement de son système au congrès de Vérone réuni pour fixer la durée de l'occupation autrichienne à Naples (octobre 1822). En vertu des principes de Troppau et de Laybach, il obtint l'excommunication des révolutions d'Espagne et de Grèce. Malgré l'impatience de nouveau converti d'Alexandre, on ne décréta pas l'exécution militaire contre l'Espagne, à cause de la France qui ne voulait pas la permettre à d'autres et n'y était pas encore décidée

1. Vieusseux avait établi sur la place S. Trinità, un cabinet de lecture, qui devint le véritable centre de la vie intellectuelle et politique.

elle-même; mais toutes les missions des puissances furent rappelées. On refusa d'admettre le délégué grec Metaxas, et dans la circulaire de clôture du congrès, les souverains condamnèrent d'une seule voix une révolution ayant témoigné elle-même, par sa coïncidence avec celle du Piémont et de Naples, qu'elle s'était allumée au même foyer révolutionnaire. Enfin il fut arrêté en principe « que tout État européen jugeant sa tranquillité compromise par le séjour que des individus condamnés et bannis pour délits politiques feraient dans d'autres États, serait en droit de demander l'extradition ou l'éloignement de ces individus ».

Le Piémont était la principale préoccupation italienne de Metternich. Là existait une petite armée, vaillante, solide, bien exercée, commandée par des officiers ayant participé à nos guerres de l'Empire, animée du violent sentiment anti-autrichien. Le roi actuel, Charles-Félix, bigot à l'esprit étroit, assujetti aux rétrogrades quoique imbu dans une certaine mesure de la passion de son peuple, n'inspirait aucune inquiétude à Metternich. Il n'en était pas de même de son héritier présomptif, le prince de Carignan. Le chancelier autrichien, quoique n'ayant pu réunir contre lui aucune preuve légale, était convaincu que le prince n'était point resté étranger à la révolution, qu'il l'avait abandonnée par défaut de caractère, non par repentir, et il redoutait son avènement au trône. Il ne s'arrêta cependant pas à l'idée de le priver

de son droit héréditaire, d'abord à cause de l'opposition résolue du gouvernement français, ensuite parce qu'il ne lui parut pas que la déchéance prononcée contre un héritier légitime fût de nature à consolider l'ordre monarchique ébranlé. Mais il exigea « l'engagement de ne changer aucune des lois fondamentales de la monarchie piémontaise et de n'accorder aucune constitution libérale ». Malgré cette garantie Charles-Félix fit attendre son pardon : il ne l'accorda qu'après que Charles-Albert fut retourné d'Espagne où il était allé prouver la sincérité de sa conversion en combattant les libéraux. Le roi de Piémont, Metternich et l'empereur d'Autriche étaient alors réunis à Gênes (juin 1825). Charles-Albert visita d'abord l'empereur d'Autriche et Metternich. Ce fut l'empereur qui le conduisit chez Charles-Félix. Charles-Albert se mit à genoux devant le roi et lui demanda pardon en pleurant. — « C'est à l'empereur, dit le roi, et non à votre naissance ni à moi, que vous êtes redevable ; ne l'oubliez jamais et ne donnez jamais lieu à votre protecteur d'avoir à regretter sa générosité. » Le prince protesta de ses bonnes et fermes résolutions<sup>1</sup>.

La vigilance autoritaire de Metternich ne perdait pas non plus de vue l'Allemagne. Le Piémont allemand lui avait accordé l'essentiel : le roi de Prusse avait renoncé à sa promesse d'établir des États politiques du royaume sans les-

1. METTERNICH, *Mémoires*, tome IV, page 265.

quels aucun emprunt ne pourrait être contracté ; il y avait suppléé par l'institution d'États provinciaux très restreints (1821 et 1823). Il crut payer la dette contractée envers son peuple pendant la guerre de l'indépendance nationale en faisant de l'université de Berlin le centre scientifique de l'Allemagne. La pensée nationale obtint dans la chaire de philosophie une tribune d'où elle rayonnait jusqu'aux extrémités les plus lointaines du pays. Hegel y étayait de sa métaphysique l'orthodoxie politique et religieuse et prophétisait des grandeurs futures. La vie du genre humain, selon le philosophe, se divisait en trois époques : l'époque orientale, l'époque gréco-romaine, l'époque germanique. Les peuples allemands étaient les pontifes du monde ; comme autrefois les habitants de l'île de Samothrace, ils étaient investis du sacerdoce suprême ; comme la famille des Eumolpides, ils avaient la garde exclusive des mystères d'Éleusis ; ils avaient paru dans l'histoire afin que l'esprit divin pût se développer et se réveiller ; du milieu d'eux s'élèverait, comme autrefois de la Judée, le dieu de l'avenir.

En outre, le roi projeta d'augmenter la puissance d'homogénéité de son royaume en fondant, à l'exemple de Henri VIII, une église nationale, l'Évangélisme, par la fusion des sectes protestantes et l'élimination graduelle du Judaïsme et du Catholicisme. Assisté de l'évêque Eylert, il composa lui-même une liturgie ayant quelque ressemblance avec le canon de la messe

catholique ; il l'introduisit comme rituel à suivre à l'église de la Cour et de la cathédrale de Berlin ; enfin il fit rendre une ordonnance par le consistoire suprême l'imposant partout (2 juin 1826). Dans sa passion du succès il ne recula pas devant les mesures les plus acerbes : il fit occuper militairement des communes luthériennes rebelles à son rituel ; il interdit aux juifs l'emploi des prénoms chrétiens et même la possession de propriétés foncières qu'ils ne cultiveraient pas eux-mêmes ou à l'aide de leurs coreligionnaires.

Metternich, quoique ne trouvant pas raisonnable cette passion religieuse, n'eut garde de s'y opposer, estimant heureux que le roi y oubliât de s'occuper de l'Allemagne. Du reste, il s'appliqua à ne pas le tirer de son quiétisme politique par des procédés trop autocratiques. Satisfait de conduire seul les affaires étrangères de la Confédération, il affecta de mettre la Prusse à la tête de celles de l'intérieur. Quoique l'Autriche présidât de droit la Diète, en fait il lui abandonna le plus souvent ce privilège, et il s'interdit de soumettre aux délibérations toute matière sur laquelle les deux gouvernements ne s'étaient pas mis préalablement d'accord.

Grâce à cette sage politique, à ses caresses ou à ses menaces, il vint à bout de toutes les oppositions, sauf de celle du Wurtemberg. Ce petit État l'ayant manifestée par une dépêche circulaire contre les décisions du congrès de Vérone divulguée par le journal français *le*

*Constitutionnel* (2 janvier 1823), Metternich se fâcha, rappela sa mission de Stuttgart, et fit rappeler celle de Prusse. Le roi Guillaume n'étant plus soutenu par son beau-frère de Russie, dut se soumettre et retirer de la Diète Wangenheim, son plénipotentiaire, homme spirituel, éloquent, trop hardi en paroles. Les plénipotentiaires suspects des autres États furent également épurés. Metternich obtint alors sans difficultés le renouvellement des dispositions de Carlsbad, celles relatives à la Presse, dont la durée avait été limitée à cinq ans (août 1824).

La vie publique allemande s'éteignit tout à fait. Les petits princes impuissants et divisés se subordonnèrent comme des médiatisés; les princes moyens cherchèrent dans leur vassalité à l'Autriche une protection contre les exigences de leurs sujets; la Diète immobile et muette ressembla à l'enseigne d'une maison fermée; les institutions constitutionnelles alanguies ne parurent plus qu'un vain simulacre; la très mélancolique Teutonia abaissa son bonnet sur les yeux et s'assoupit dans les bras de Metternich.

Le chef heureux du parti du repos ne rencontra pas de difficultés même en Hongrie, le pays des difficultés. La Hongrie unie à l'Autriche par la communauté du souverain était protégée contre une absorption réelle par ses antiques privilèges. Une Diète dont les réunions devaient être triennales, des comitats constituaient la garantie de son autonomie nationale. Les 52 comi-

tats surtout maintenaient une intensité de vie publique indestructible. Ils étaient composés de tous les nobles, des hommes de loi, des médecins, instituteurs, notaires, de quiconque appartenait aux professions libérales. Quatre fois par an la Congrégation se réunissait au chef-lieu du comitat, choisissait les principaux fonctionnaires et nommait deux représentants à la Diète avec mandat impératif. A cette époque les comitats étaient absorbés par les débats locaux ou personnels. L'empereur, sans convoquer la Diète, décréta une levée considérable destinée à compléter les régiments envoyés contre Naples et aggrava d'une manière générale par un nouveau mode de perception l'impôt de guerre : à peine un murmure se produisit-il ; la résistance ne fut pas plus sérieuse en Hongrie qu'en Italie.

A toutes les époques, un homme, souverain ou ministre, est en Europe le dominateur des esprits, l'arbitre ou le régulateur de la vie internationale. Après Napoléon, l'empereur Alexandre avait été cet homme. Avant même que ce Tsar au cœur bon, à l'esprit faible et mobile, se défiant de son armée, de ses conseillers, de lui-même, partagé entre le regret d'avoir favorisé certaines illusions et le désespoir d'être obligé de les maudire, eût succombé à son incurable dégoût de vivre (décembre 1825), Metternich était devenu à sa place le dictateur moral de l'ordre européen.

## CHAPITRE IV

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS; SON ORIGINE : NAPOLÉON; SA DÉFINITION. — DU PRINCIPE OFFICIEL DE L'ÉQUILIBRE. — LES ARGUMENTS RÉCIPROQUES

### § 1. — ORIGINE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS : NAPOLÉON

Alors que le silence morne d'une réaction générale s'étendait sur l'Europe écrasée par Metternich, notre peuple, auquel il est impossible de ne pas vivre par l'idéal, s'éprenait de la vision pacifique d'une alliance des peuples.

Son poète populaire, Béranger, avait été le premier à la lui montrer, au lendemain même de l'évacuation du territoire. Le poète ne se révoltait pas contre nos mutilations, il ne gémissait que sur les servitudes imposées aux peuples voisins :

Des potentats, dans vos cités en flammes,  
Osent, du bout de leur sceptre insolent,  
Marquer, compter et recompter les âmes  
Que leur adjuge un triomphe sanglant.  
Faibles troupeaux, vous passez sans défense  
D'un joug pesant sous un joug inhumain.  
Peuples, formez une Sainte Alliance  
Et donnez-vous la main.

Cet idéal humanitaire sortit des rêves poétiques par la publication successive des conversations de Sainte-Hélène<sup>1</sup>.

Depuis que Napoléon avait été retiré du monde de l'action, un immense apaisement de justice s'était opéré parmi les hommes éclairés qui s'étaient refusés à subir son joug. « A la nouvelle qu'il n'était plus, la terre frémit et resta atterrée, muette, se demandant quand un semblable pied de mortel imprimerait sa trace sur sa sanglante poussière<sup>2</sup>. » On se rappela ses prodiges et l'on oublia ses erreurs; on se dit que si son intelligence presque divine<sup>3</sup> ne s'était pas montrée toujours infaillible, cependant nul mortel n'avait été comblé à un tel degré du génie qui voit vite, juste et loin. On cessa de croire aux cruautés de son despotisme et aux inflexibilités farouches de son âme. Sismondi, docteur éminent de l'école libérale, l'un de ses plus constants adversaires, écrivait à M<sup>me</sup> d'Albany : « Les ressorts par lesquels il maintenait un pouvoir si démesuré, quelque violents qu'ils nous parussent, étaient modérés, si on les compare à l'effort dont il avait besoin et à la résistance qu'il éprouvait. Prodiges du sang des guerriers, il a été avare de supplices, plus non

1. *Lettres du Cap de Bonne-Espérance*, 1817. *Lettres sur les Cent jours* par BENJAMIN CONSTANT, 1820. *Napoléon en exil* d'O'MEARA, 1822. *Mémorial de Sainte-Hélène* de LAS CASES, 1823, *Dictées de Sainte-Hélène* de MONTHOLON, 1823. *Mémoires* d'ANTOMARCHI, 1825.

2. MANZONI, *Il cinque maggio*.

3. TOCQUEVILLE.

pas seulement qu'aucun usurpateur, mais même qu'aucun des rois les plus célèbres. » Certainement Louis XVIII a ordonné plus d'exécutions politiques que Napoléon; la Terreur blanche a fait plus de victimes que les prisons d'État de l'Empire, et ceux qui ont fusillé le maréchal Ney n'ont rien à reprocher à ceux qui ont fusillé le duc d'Enghien.

En haut on revenait à la justice, en bas on en était à un culte d'amour. Les peuples ne s'accoutumaient pas à nommer Louis XVIII à la place de l'Empereur. Il leur semblait que depuis que leur héros n'illuminait plus la scène, une épaisse nuit s'était faite et ils se demandaient entre eux s'il n'arriverait pas un jour à l'improviste de l'île des brouillards comme il était venu de l'île du soleil. Aussi on comprend la curiosité, l'émotion, l'enthousiasme lorsque, à défaut de sa personne, parvint le récit de ses souffrances, de ses conversations, de ses jugements et de ses prophéties. Par là il inaugura sa seconde domination, celle sur les esprits, non moins impérieuse que la première, celle sur les États, et plus incontestée, car elle a été subie par les nations contre lesquelles il a combattu, autant que par celle qu'il a si longtemps conduite à la victoire.

Il se critiquait lui-même avec autant de liberté qu'il l'avait fait de ses pairs, Alexandre, Annibal, César, Frédéric. Nul n'a eu davantage la faculté de se désintéresser du moi et de se juger comme s'il eût été un autre. Aucun de ses con-

tempteurs n'a marqué d'un trait plus incisif le défaut habituel de ses procédés : « Je voulus agir, dit-il, comme la Providence qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents et sans s'inquiéter d'aucun jugement. »

D'une manière plus particulière il se reprochait, soit après Iéna, soit après Friedland, soit après Wagram, de n'avoir pas détruit ou affaibli davantage des princes trop humiliés pour qu'ils ne fussent pas en attente perpétuelle d'une vengeance. Il déplorait la guerre de Russie et se défendait de l'avoir cherchée ; il avait la conscience de n'avoir jamais trahi la foi jurée à Tilsitt et à Erfurt ; l'empereur Alexandre l'avait obligé à une rupture sous la pression de ses boyards ruinés par le système continental et désireux coûte que coûte de vendre leur suif, leur chanvre et leur cuir à l'Angleterre. Il insistait d'autant plus sur la droiture de ses intentions qu'Alexandre lui avait fait exprimer par son commissaire, Balmin, le regret qu'il ne lui eût pas demandé l'hospitalité, au lieu de se fier à la foi britannique.

Il se reprochait surtout l'expédition d'Espagne. Toutes les circonstances de ses désastres se rattachaient à ce nœud fatal ; elle avait détruit sa moralité en Europe, compliqué ses embarras, ouvert une école aux soldats anglais ; elle avait été « son chancre dévorant ». Il regrettait aussi son mariage avec l'Autrichienne. Après la guerre d'Espagne cela avait été son plus grand malheur.

Sa confiance dans les sentiments de famille de l'empereur d'Autriche l'avait poussé en Russie ; il avait mis le pied sur un abîme recouvert de fleurs. L'Autriche l'avait perdu en l'engageant dans la fatale suspension d'armes de 1813 et en jetant dans la balance au dernier moment 300 000 hommes de plus pour la coalition<sup>1</sup>.

Ces aveux venus de l'île du martyr émouvaient les fidèles et désarmaient les indifférents. Il s'accusait, lui l'incomparable, lui qui avait remué et charmé le monde, tandis que tant de pygmées se déclaraient impeccables. Ce qui frappait plus encore que ses aveux repentants, c'était la sérénité miséricordieuse et apaisée de son langage sur les personnes. Il se montrait indulgent envers ceux dont il avait eu le plus à se plaindre, même envers Augereau et Marmont. Lorsqu'on lui disait : « Ils ont trahi ! — Non, répondait-il doucement, ils m'ont abandonné. » Il n'admettait la flétrissure du mot de trahison que pour Fouché et pour ce vil agioteur de Talleyrand.

Il n'était pas moins équitable envers les peuples qu'il avait combattus. « J'ai beaucoup fait de mal à l'Angleterre, je lui en aurais fait beaucoup plus encore si la guerre avait duré ; mais malgré le martyr que ses ministres m'im-

1. S'il n'est pas trop téméraire de s'écarter d'un jugement porté sur Napoléon par Napoléon lui-même, il me semble qu'il attribue à la guerre d'Espagne et à la défection de l'Autriche l'effet mortel produit par l'invasion de la Russie. Sans cette folie, l'Espagne eût été réduite en deux campagnes et la défection autrichienne n'aurait point eu l'occasion de se produire.

posent, mon estime reste au peuple anglais. »

Il manifestait une sympathie toute particulière pour la nation allemande. « Que les Allemands me haïssent, cela est assez simple ; on me força dix ans à me battre sur leurs corps. Ils n'ont pu connaître mes vraies dispositions, ni tenir compte de mes arrière-pensées, et elles étaient grandes pour eux. Comment est-il arrivé qu'aucun prince allemand n'ait jugé les dispositions de sa nation ou n'ait su en profiter ? Assurément, si le ciel m'eût fait prince allemand, à travers les nombreuses crises de nos jours j'eusse gouverné infailliblement les trente millions d'Allemands réunis, et, par ce que je crois connaître d'eux, je pense encore que, si une fois ils m'eussent élu et proclamé, ils ne m'auraient jamais abandonné et je ne serais pas ici. »

Il célébrait la puissance de la Russie : « Qu'il se trouve un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable, en un mot un Tsar qui ait de la barbe au menton, et l'Europe est à lui. Avant dix ans toute l'Europe *peut* (et non sera) être cosaque ou républicaine. »

Deux peuples étaient cependant l'objet de prédilection de ses entretiens : l'Italie et la Pologne.

Il croyait l'Italie destinée à une unité nationale. Quoique le sud de l'Italie soit, par sa situation, séparé du nord, l'Italie est une seule nation. L'unité de langage, de mœurs, de littérature doit, dans un avenir peu éloigné, réunir enfin ses habitants dans un seul gouvernement, qui

tiendrait l'équilibre entre l'Autriche et la France et sur mer entre la France et l'Angleterre. Alors, « quoiqu'elle n'ait pas toutes les qualités désirables, Rome est, sans contredit, la capitale que les Italiens choisiront un jour<sup>1</sup> ».

Il déplorait le partage de la Pologne. Ceux qui avaient consenti à la réunion de la Pologne à la Russie seront l'objet de l'exécration de la postérité. Sans la réédification du royaume de Pologne l'Europe reste sans frontières de ce côté ; l'Autriche et l'Allemagne se trouvent face à face avec le plus puissant royaume de l'Univers. Cependant il reconnaît que le rétablissement de la Pologne ne lui aurait pas mis les armes à la main. Il aimait le soldat polonais, mais il aimait avant tout la France, et il n'aurait pas fait la guerre à la Russie uniquement pour servir les intérêts polonais et pour faire un Poniatowski roi de Pologne. Le rétablissement du royaume de Pologne avec la Galicie et le littoral de la Baltique devait être l'œuvre de la diplomatie.

Soit qu'il racontât son passé, soit qu'il essayât de dévoiler les mystères de l'avenir, il ne se posait pas en dieu Mars enchaîné, soufflant la guerre et conseillant le despotisme ; il ne voulait être que l'étendard des idées libérales, le messie de la paix et de l'émancipation des peuples, l'étoile polaire de leurs droits. Il n'avait vaincu et conquis que pour sa propre défense et non par système, il n'avait fait de son gouvernement

1. *Campagne d'Italie. Précis des guerres de Turenne*, ch. IV, huitième observation.

une dictature qu'à cause des circonstances extraordinaires dans lesquelles il s'était trouvé. Il n'avait réellement poursuivi que la régénération de l'Europe par l'indépendance des peuples, et le développement de la raison générale. Il n'avait pas eu la pensée d'effacer les principes de la Révolution, il les avait dessouillés et réglés ; désormais ils étaient, grâce à lui, à l'abri de toute atteinte. Louis XVIII avait été obligé de respecter ses lois. « Une contre-révolution même n'en viendrait pas à bout. Ces belles et grandes vérités, s'écriait-il, demeureront à jamais. Sorties de la tribune française, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées par les traités, les alliances des souverains, devenues familières aux oreilles comme à la bouche des rois, elles ne sauraient plus rétrograder. »

Existe-t-il une opposition inconciliable entre les paroles de Sainte-Hélène et les actes des Tuileries ? Évidemment les procédés politiques impliqués par les premières n'eussent pas été semblables à ceux employés autrefois. Toutefois l'inspiration des paroles et des actes est la même. C'est l'idée que l'Europe constitue une seule famille, dans laquelle toute guerre est une guerre civile, et qui doit rapprocher ses éléments divers dans une unité de concorde. Les royautés d'ancien régime s'étant opposées par la guerre à cette unité civilisatrice, Napoléon crut qu'avant d'être unies les nations de-

vaient être broyées et mêlées. De là son action guerrière. Que n'a-t-il réussi ? S'il était devenu, non le maître, mais le chef de l'Europe, le chef d'orchestre politique qui maintient l'harmonieux ensemble, les hommes de notre continent seraient entrés dans une ère de félicité inconnue depuis les Antonins : Il n'y aurait eu qu'une législation, qu'une langue officielle digne de celle de Rome, à côté de laquelle les autres langues n'eussent pas tardé à être des idiomes d'usage local, tels que nos patois ou ceux de l'Italie ; une vérité enseignée, une découverte réalisée sur un point quelconque du continent, fût devenue en un instant le patrimoine commun ; le temps que l'intelligence humaine perd à se bourrer de mots exprimant diversement la même idée eût été employé à apprendre les choses, à observer les secrets de la nature, à pénétrer ceux de la vie, à reculer la limite des fatalités, ou à adoucir celles qu'on trouverait invincibles ; la puissance d'héroïsme gaspillée à savoir à qui appartiendra telle ou telle misérable motte de terre, se fût dépensée à explorer les régions inconnues, à les conquérir sur la barbarie, à répandre à pleines mains partout le bien-être, la lumière, la charité.

N'ayant pu terminer son travail violent d'amalgame, convaincu que là où il avait échoué personne ne réussirait, Napoléon, en conseillant aux générations futures de ne pas renoncer au but vers lequel il les avait acheminées, n'indiquait plus comme moyen la création par la

gloire d'un chef prépondérant, il recommandait la confédération des grands peuples dissous ou morcelés par les révolutions et la politique.

On compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens, trente millions d'Allemands : il souhaitait que chacun de ces peuples devînt un seul et même corps de nation. « C'est avec un tel cortège qu'il serait beau de s'avancer dans la postérité, d'aller au-devant de la bénédiction des siècles. Après cette simplification sommaire il ne serait plus chimérique d'espérer l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des vues, des intérêts. Alors, peut-être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver, pour la famille européenne, l'application du congrès américain ou celle des Amphictyons de la Grèce. Et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances, de prospérité ! quel magnifique spectacle ! »

Il ne doutait pas que ce magnifique spectacle ne fût tôt ou tard donné à l'Europe : le vieux système à bout ne tarderait pas à s'écrouler ; après de longues et furieuses convulsions, le nouveau s'établirait ensuite par le seul réel équilibre possible, l'union des grands peuples. Le premier souverain qui, au milieu de la première grande mêlée, embrasserait de bonne foi cette cause, se trouverait à la tête de toute l'Europe et pourrait tenter ce qu'il voudrait.

## § 2. — DÉFINITION DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

Les visions de Sainte-Hélène conservaient le vague des prophéties, c'était l'éclair dans la nue. Les penseurs démocrates s'appliquèrent à les méditer, à les préciser, à les rectifier en certains points : ils les combinèrent en outre avec des idées déjà dégagées par la Révolution, et de ce double travail sortit une théorie nouvelle des relations internationales à laquelle on donna le nom de principe des nationalités.

Définissons avec une rigoureuse exactitude, dès sa première apparition, cette théorie des nationalités appelée à susciter tant de remuements. Si elle exprimait seulement l'impulsion généreuse qui pousse le plus fort à protéger le faible opprimé ou tout au moins à ne pas se ranger du côté de son oppresseur, afin qu'il y ait un peu moins d'iniquité ou de douleur dans le monde, elle serait aussi ancienne que la France, car de tout temps nos rois ont pensé « que c'est chose très belle et magnifique à un prince de prendre les armes pour venger tout un peuple injustement opprimé et le délivrer de la tyrannie<sup>1</sup> ».

De là naquit le projet de pacification dont Henri IV et Sully s'entretenaient souvent de former de l'Europe « un corps commun de république chrétienne toujours pacifique en elle-

1. CHARRON, III, XVII.

même qui contribuerait en hommes et deniers, selon leur puissance, pour composer des armées suffisantes et capables de maintenir une guerre continuelle contre les infidèles (on dirait aujourd'hui les races inférieures), de recouvrer ce qu'ils ont usurpé sur les chrétiens dans l'Europe, voire même de passer outre. »

Le sentiment généreux, qui avait inspiré à Henri IV son projet de pacification<sup>1</sup>, empêcha Louis XV de nouer l'alliance qu'Élisabeth de Russie lui offrit sans se lasser durant tout son règne, conformément à la tradition de Pierre le Grand et de Catherine I<sup>re</sup>, parce que ce rapprochement exigeait l'abandon de la Pologne et de la Turquie. Par la même raison, malgré la gêne qui devait en résulter dans ses finances, malgré le péril auquel cet encouragement à une révolution l'exposait lui-même, Louis XVI approuva et prit personnellement un intérêt non dissimulé à l'expédition émancipatrice d'Amérique.

Lorsque par hasard nos rois se montrèrent hostiles à la liberté européenne, comme par exemple Louis XIV dans sa déplorable guerre de Hollande, nos ennemis eux-mêmes s'en étonnèrent. « Souvent, dit l'historien allemand Ranke, dans les siècles antérieurs, les peuples conquis et opprimés avaient demandé la protection de la France. Mais à qui devaient-ils

1. GERVINUS, *Introduction à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* : « Si ce projet avait pu être exécuté, on aurait épargné à l'Allemagne la guerre de Trente ans et à la moitié de notre partie du monde la grande réaction du XVII<sup>e</sup> siècle. »

s'adresser, maintenant que la puissance protectrice devenait elle-même l'oppresseur? »

La théorie des nationalités procède sans doute de cette impulsion généreuse dont nous avons noté quelques essais, mais quoiqu'on l'eût souvent raillée comme sentimentale, elle ne relève pas de l'ordre du sentiment; elle réside en un principe juridique absolument intellectuel dont toutes les conséquences n'ont pas été définies en même temps, qu'elle a successivement adoptées, formant sa doctrine de leur juxtaposition.

Ce principe est que toute association d'hommes nommée peuple est une individualité indépendante, libre, souveraine, jouissant du droit imprescriptible de disposer d'elle-même, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur : à l'intérieur de s'organiser à son gré, de changer ses institutions pacifiquement, ou à la suite de luttes intestines et de révolutions; à l'extérieur de s'allier à qui il veut, aux conditions qu'il juge les meilleures, de contracter même des liens plus étroits d'annexion, de constituer avec d'autres, s'il est petit, de puissantes unités.

Il était communément admis autrefois qu'un peuple pouvait intervenir dans les affaires intérieures d'un autre peuple et exercer sur lui une tutelle même armée, le conseiller, le reprendre, et, en cas d'impénitence finale, l'appréhender. La maxime avait été professée et pratiquée chez nous comme ailleurs avant d'être mise en œuvre aux bords de la Vistule par le partage de la Pologne. Linguet, dans ses *Vindiciæ*

*contra tyrannos*, admet d'une manière absolue le droit d'intervention pourvu qu'il soit désintéressé et pur de toute pensée d'agrandissement.

Il n'entraît pas, d'autre part, dans les règles d'un droit établi sur la conquête qu'un peuple eût à se prononcer lui-même sur ses destinées. Lorsqu'en 1552, le roi de France Henri II s'annexa les évêchés de Toul, Metz et Verdun, l'évêque Robert de Lenaucourt dit aux habitants de Verdun « que le roi de France était venu comme libérateur, qu'il voulait traiter les bourgeois comme de bons Français et que, bien éloigné d'user de mesures de rigueur, il en appelait au vote libre du peuple<sup>1</sup> ». Ce fut par le suffrage universel que les nouveaux citoyens français furent déliés de l'ancien joug.

Ce cas est absolument exceptionnel, car c'est à titre de conseil donné au conquérant lui-même que Sully, un peu plus tard engage, « de n'entreprendre pas légèrement de conjoindre en un corps d'État, ceux qu'une aversion d'esprits ou contrariété de langues, lois et usances pust rendre comme incompatibles », attendu « que les dominations les plus heureuses et les mieux assurées étaient celles dont les sujets obéissent volontairement, franchement et gayement »<sup>2</sup>.

La Révolution française, niant le droit d'intervention, professa « que chaque nation a seule

1. JANSSEN, *Franckreichs Rheingelüste*, p. 28.

2. SULLY, chap. CXCIII, CXCIX.

le pouvoir de se donner des lois, le droit inaliénable de les changer, que vouloir le ravir par la force à un peuple étranger c'est annoncer qu'on ne le respecte pas dans celui dont on est le concitoyen et le chef, c'est trahir sa patrie, c'est devenir l'ennemi du genre humain<sup>1</sup> ».

Quand, donnant une interprétation outrée au décret (20 avril 1792) par lequel elle avait promis secours aux peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, le cabinet anglais accusa la Convention d'avoir voulu, à son tour, donner des lois aux autres, elle répondit à l'unanimité le 13 avril 1793, sur un discours de Danton, « que la République ne s'immiscera en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances<sup>2</sup> ».

On ne tint nul compte de ses protestations et la formidable guerre s'engagea. Entraînée à la conquête par la victoire, la Révolution méconnut le principe qu'elle avait posé. On n'y revint qu'après la paix. Alors il fut définitivement admis par l'école démocratique que les peuples étant souverains, leur volonté seule crée le droit au dehors comme au dedans, qu'on doit les interroger avant de fixer leur sort, qu'il est interdit de les distribuer arbitrairement, de leur imposer un régime intérieur ou extérieur, de les

1. Exposé de Condorcet du 20 avril 1792.

2. Circulaires du ministère des affaires étrangères à Chauvelin du 9 et du 13 décembre 1792. — Message du ministre des affaires étrangères au président de la Convention du 20 décembre 1792. — Rapport de Brissot au nom du Comité de défense générale des 12 janvier et 13 février 1793.

contraindre à faire ou de les en empêcher. C'était la négation à l'intérieur du droit divin, à l'extérieur du droit de conquête. A cette double négation correspondait la double affirmation : à l'intérieur du suffrage universel, à l'extérieur de la non-intervention et de la liberté des alliances et des annexions.

Le principe constitutif de la théorie des nationalités dégagé, on la distingue aisément de quelques autres théories avec lesquelles on l'a trop souvent confondue, celle des grandes agglomérations, des limites naturelles, de la race.

La volonté des populations produira probablement, suivant la prophétie de Napoléon, de grandes agglomérations ; rien ne s'oppose néanmoins à ce qu'elle en maintienne ou qu'elle en constitue de petites. La théorie des nationalités s'accommode d'une combinaison aussi bien que de l'autre, elle n'est inconciliable avec aucune d'elles.

Dans la politique des nationalités, et en cela elle se sépare de son inspirateur Napoléon, il n'y a pas de limites naturelles. Les véritables frontières sont celles que constitue la volonté des populations, les autres sont les murs d'une geôle qu'on a toujours le droit de briser. Malheureux le pays qui traîne après lui une province comme une meule au cou ; malheureux celui dont tous les habitants ne s'épanouissent pas sous son soleil d'un cœur joyeux et libre. Créer l'unité morale est plus capital que satisfaire aux exigences stratégiques d'une montagne ou d'un

fleuve. Une domination maudite par ceux sur lesquels on l'exerce n'est pas enviable !

La théorie des nationalités n'admet pas un prétendu droit de race, manifesté par la langue ou par la tradition historique, en vertu duquel tous les peuples issus d'une commune origine, parlant une même langue, doivent, bon gré mal gré, sans qu'on ait à les consulter, être réunis dans un même État. L'idée de race, selon elle, est une idée barbare, exclusive, rétrograde, n'ayant rien de commun avec l'idée large, sacrée, civilisatrice de patrie.

La race a des limites qui ne peuvent être dépassées, la patrie n'en a aucune ; elle peut s'étendre et se développer sans cesse ; elle pourrait devenir le genre humain comme sous l'empire romain. Il y a des siècles que les races se sont fondues dans des patries, et il serait impossible de détruire le mystérieux travail d'où sont sorties les belles œuvres que cette fusion a produites. La civilisation a consisté à détruire les groupes primitifs pour constituer par de libres attraites des groupes conventionnels, bien plus solidement cimentés que ceux nés du hasard des choses. Loin que le progrès consiste à isoler de nouveau chaque race et à la ramener sur elle-même, il pousse au contraire à rapprocher, à unir de plus en plus les races diverses, qui, sans ce croisement salutaire, s'étioleraient. Vaudrions-nous ce que nous valons si, autant que le sang latin, ne coulait dans nos veines le sang germain, celte, normand, et en certains

moins ibère ou arabe? L'Angleterre n'est-elle pas un mélange de Gaëls, de Danois, de Saxons, de Normands? En Allemagne l'élément germanique n'est-il pas vivifié par l'élément slave et juif? La Suisse n'est-elle pas une réunion volontaire et heureuse de trois races diverses? L'Amérique ne se grossit-elle pas quotidiennement des alluvions de toutes les races du monde? Dans quel creuset dissoudrait-on de pareils amalgames? Il y a une douceur ineffable dans le mot de Patrie précisément parce qu'il exprime, non une agrégation fatale, mais une création libre, affectueuse, dans laquelle des millions d'êtres humains ont mis leur cœur pendant des siècles. D'ailleurs, ou le droit qu'on revendique pour la race est confirmé par la volonté des populations, ou il est combattu par cette volonté, de telle sorte que la force soit nécessaire pour l'imposer : dans le premier cas il s'identifie avec le principe des nationalités ; dans le second, il en est le renversement ; c'est la résurrection, sous un masque hypocrite, du droit de conquête.

La volonté des populations est donc le principe dominateur, souverain, unique, absolu, duquel doit sortir le droit des gens moderne tout entier, par une suite de déductions logiques, comme d'une source inépuisable. C'est le principe de la liberté substitué dans les relations internationales à la fatalité géographique et historique. Aussi où la liberté manque il ne saurait être invoqué. Si, par exemple, un pays est envahi par une armée, occupé militaire-

ment, et que, les canons encore braqués, on appelle sa population au scrutin, ce vote, quel qu'il soit, n'aura aucune valeur juridique, parce qu'il n'aura pas été libre.

En un mot, une nation n'est pas l'universalité des hommes parlant le même idiome ou enfermés dans les mêmes limites géographiques; c'est l'universalité des hommes qui, par suite d'une ancienne habitude acceptée ou en vertu de leur volonté expresse, vivent sous la même loi.

### § 3. — LA THÉORIE DE L'ÉQUILIBRE

Bien différente fut la théorie officielle de nos gouvernements depuis 1815. Ils ne se conformèrent pas aux déclarations de Metternich à Troppau et à Vienne et en thèse générale se gardèrent de contester le principe même de la théorie des nationalités. Adoptant un système mi-toyen, ils ne prétendirent qu'à limiter par des correctifs chacune de ses conséquences.

Sans doute, dirent-ils, un peuple n'a pas le droit, en vertu d'une idée quelconque, de peser d'une manière permanente sur la volonté d'un autre peuple; l'expérience s'est prononcée contre les interventions; elles n'ont pas profité « à ceux qui les avaient réclamées et elles ont été au moins désagréables à ceux qui les avaient accordées <sup>1</sup> »; néanmoins elles sont nécessaires

1. Guizot, *Mémoires*, tome II, p. 256; t. VIII, p. 103.

dans des circonstances exceptionnelles, chaque fois que l'on a un intérêt *direct* à s'opposer à ce qui se passe dans un autre État<sup>1</sup>, par exemple pour se préserver de la contagion de ses actes subversifs, selon la doctrine de Pitt<sup>2</sup>, Burke<sup>3</sup>, Washington<sup>4</sup>; parfois même la simple humanité fait un devoir de venir pacifier un pays ravagé, ruiné par les dissensions civiles, dont ses seules forces ne peuvent venir à bout.

Nos gouvernements n'ont pas contesté non plus que chaque peuple formât une individualité libre très respectable, ils se sont contentés de soutenir que l'Europe en constituait une, ayant des droits encore plus respectables; ils

1. Guizot, Discours du 12 avril 1831.

2. « Nous ne nous mêlons pas des affaires de la nation répondait Pitt à ses adversaires. Nous faisons les nôtres en rompant avec un pays où la propriété est violée, la liberté des citoyens méconnue, où toutes les lois qui protègent l'Humanité et la Justice sont mises en oubli et où l'on propose ces exécrables pratiques à l'imitation du genre humain.

3. « Lorsque la source, qui est en France, se trouvera obstruée ou souillée, les eaux qui en partent, disait Burke, seront bientôt tarées en Angleterre ou bientôt elles perdront leur limpidité, et peut-être qu'il en sera de même pour toutes les autres nations. De là vient que l'Europe n'est que trop intéressée à ce qui se fait en France. »

4. Washington à Lafayette (25 décembre 1798) : « Je souhaite du bien à tous les peuples, à tous les hommes, et ma politique est très simple. Je crois que chaque nation a le droit d'établir la forme de gouvernement dont elle attend le plus de bonheur, pourvu qu'elle n'enfreigne aucun droit et ne soit pas dangereuse pour les autres pays. Je pense qu'aucun gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un peuple étranger, *si ce n'est pour sa propre sécurité.* »

n'ont pas admis qu'un peuple dérangeât de sa propre volonté, sans le consentement des autres, le système général auquel il appartient, détruisant ainsi tout seul un ensemble de garanties communes.

Aux prédictions de Sainte-Hélène sur la régénération de l'Europe, l'affranchissement de l'Italie, de la Pologne, de l'Allemagne, adoptées par la théorie des nationalités comme des effets probables de son principe, le programme officiel n'opposa pas seulement des correctifs mais une contradiction systématique.

Cette contradiction systématique se trouve d'avance impliquée dans les instructions rédigées par La Besnardière, sous la signature de Talleyrand, pour les plénipotentiaires du congrès de Vienne et qui sont demeurées depuis le bréviaire de notre diplomatie.

Ce bréviaire pose en principe aussi la négation du droit de conquête et la défense du droit des faibles. Son point de départ est « que ce qui est de l'intérêt des petits États l'est aussi de la France ». Seulement il manifeste son intérêt aux petits États en s'appliquant à les tenir soumis, dispersés en poussière. On retrouve cette idée au fond de toutes ses prescriptions.

En Italie la vigilance devait s'appliquer à empêcher l'Autriche de dominer « en opposant à son influence des influences contraires, et surtout ne lui laisser aucune chance de faire tomber entre les mains d'un des princes de sa mai-

son, c'est-à-dire des siennes, les États du roi de Sardaigne, en assurant la succession à la branche de Carignan. » Cette limitation de l'influence autrichienne n'était pas inspirée par le désir, mais, au contraire, par la crainte de l'indépendance italienne. « Une fois réunie en un seul corps, l'Italie, à quelque titre qu'elle appartînt à l'Autriche, lui échapperait, non pas tôt ou tard, mais en peu d'années et l'Autriche ne l'aurait acquise que pour la perdre. » On préviendrait cette éventualité d'une indépendance réelle en la divisant en États confédérés de manière à ce que ces États se contre-balancent réciproquement et s'annihilent par leurs rivalités.

« En Allemagne la domination à combattre était celle de la Prusse. La constitution physique de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétexte lui est bon. Nul scrupule ne l'arrête ; la convenance est son droit. Elle aurait voulu avoir la Belgique, elle veut le Luxembourg. elle convoite Mayence et la Saxe... Qu'on la laissât faire, bientôt elle aurait vingt millions de sujets, et l'Allemagne tout entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition en restreignant d'abord autant qu'il est possible son état de possession en Allemagne par la conservation de tous les petits États et par l'agrandissement des États moyens et en paralysant son influence par l'organisation fédérale. Toute confédération est une république et, pour être bien constituée, doit en avoir l'esprit : et c'est pourquoi une

confédération de princes ne peut jamais être bien constituée, mais il ne n'agit pas de doter la confédération allemande d'une organisation parfaite, il suffit de lui en donner une qui ait l'effet d'empêcher l'opposition des sujets dans les petits États, l'oppression des petits États par les grands, et l'influence de ceux-ci de se changer en domination, de telle sorte que l'un d'eux ou plusieurs puissent disposer pour leurs fins particulières de la force de tous. »

En ce qui concerne la Russie on ne peut songer à lui ravir ce qu'elle possède de la Pologne : il serait désirable qu'elle n'y ajoutât rien. Le mieux est de maintenir la situation de fait créée par le dernier partage. « En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours ; les Polonais ne formant plus une société politique formeront une famille ; ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue ; ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable de tous les liens ; ils parviendront sous des dominations étrangères à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment où ils l'auront atteint ne sera plus loin de celui où, émancipés, ils se rattacheront tous au même centre. »

Bacon avait dit : « A l'égard des voisins, les circonstances et les situations sont tellement diversifiées qu'il est impossible de donner des règles générales, sinon une seule qui est utile dans tous les cas et qu'il ne faut jamais perdre de vue : ayez sans cesse les yeux ouverts sur

vos voisins, et n'épargnez aucun moyen pour les empêcher de s'agrandir, de devenir plus puissants et de se mettre ainsi plus en état de vous nuire, soit en étendant leur territoire, surtout de votre côté, soit en attirant à eux le commerce, etc<sup>1</sup>. » Le programme diplomatique de nos gouvernements était le débit en petite monnaie de la maxime de Bacon, pratiquée depuis Guillaume III par les hommes d'État anglais, toutefois avec cette différence essentielle que la préoccupation des Anglais de tenir leurs voisins divisés était un moyen de plus de ne pas être gênés eux-mêmes dans leurs agrandissements non interrompus sous toutes les latitudes, tandis que nos gouvernements, en se constituant les gardiens de la petitesse générale, avaient adopté le conseil de Sully à Henri IV « que les rois de France ne doivent jamais aspirer à faire des conquêtes sur les princes leurs voisins et se contenter d'un si grand, splendide, fertile et peuplé royaume que le leur ».

Ainsi ne pas grandir nous-mêmes et empêcher, par compensation, les autres de grandir autour de nous, tel était le programme héroïque que la diplomatie voulut imposer à notre activité extérieure, voilà à quoi devait se réduire la France de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV, de la Révolution et de Napoléon !

1. Essais de morale, *De la souveraineté et de l'art de commander*.

§ 4. — RÉSISTANCE DE LA THÉORIE DES NATIONALITÉS AUX RESTRICTIONS DE LA THÉORIE DE L'ÉQUILIBRE

On comprend que la théorie patriotique, quoique désintéressée, des nationalités, ne voulut s'accommoder ni des correctifs ajoutés aux deux conséquences de son principe, ni du but égoïste, étroit, donné à notre activité extérieure.

Professer la non-intervention, en se réservant cependant d'intervenir dès qu'on y a un intérêt direct, c'est affirmer et nier en même temps, et, selon la plaisante définition de Talleyrand, faire de la non-intervention un terme philosophique, métaphysique et politique, signifiant la même chose qu'intervention; c'est manquer de probité dans le langage et dans les idées. Ou il faut effacer ce mot de non-intervention du vocabulaire diplomatique, le déclarer un faux principe, puisqu'il n'a jamais été reconnu qu'avec des exceptions qui l'annihilent, ou bien il faut l'admettre en sa pleine rigueur, débarrassé des exceptions fallacieuses qui lui enlèvent toute portée sérieuse. La théorie des nationalités adopte cette dernière conclusion. Mais afin de n'être pas conduit à l'absurde, elle s'attache à préciser le sens du mot intervention et à écarter les extensions démesurées.

Ainsi elle n'admet pas qu'offrir des conseils

sans élever la prétention de contraindre à les suivre, ce soit intervenir.

On n'intervient pas non plus, lorsqu'on fait la guerre à un État dont le territoire est devenu une citadelle d'où sortent des bandes ou des associations venant troubler votre paix à main armée. Dans ce cas il y a légitime défense contre une attaque, non intervention. Les agitateurs cosmopolites en constante disposition de se ruer sur un gouvernement constitué, de quelque nom qu'ils décorent leur entreprise, sont de simples bandits, hors du droit des gens, justiciables du code pénal.

On n'intervient pas davantage lorsqu'on accorde le secours de ses armes à une nation qui, s'étant constituée en liberté, de l'assentiment non équivoque de la majorité, est menacée par une puissance étrangère protectrice du gouvernement déchu, ou bien, lorsqu'en sens inverse, on protège un gouvernement légitime contre l'insurrection d'une minorité factieuse soutenue du dehors, ouvertement ou hypocritement, par un gouvernement ou par des sectes politiques. Dans ces deux cas, il n'y a pas intervention, mais alliance avec un État indépendant; alliance, bien entendu dont la nature est d'être volontaire, car de ce qu'une assistance est juridiquement possible il ne s'ensuit pas qu'elle soit obligatoire; le sang d'une nation n'est pas d'office à la disposition de qui le requiert, même en faveur d'une cause juste.

La théorie des nationalités ne comprend pas

non plus qu'on refuse à un peuple la faculté de s'annexer à qui il veut, alors qu'on ne lui dispute pas celle de s'allier. Est-ce qu'on n'obtient pas un accroissement de force par l'alliance aussi bien que par l'annexion? Elle conteste qu'actuellement il y ait un droit de l'Europe de nature à paralyser celui des peuples. L'équilibre est un beau mot, autant que celui d'ordre; seulement une balance conventionnelle des forces, établie contre la volonté des populations, n'est pas de l'équilibre, pas plus que le silence fait par le despotisme n'est de l'ordre. Or, la balance établie par les traités de 1815, constitue une véritable piraterie internationale n'obligeant, comme toute violence, qu'aussi longtemps qu'on est dépourvu de la force de s'en affranchir.

Un jour s'établira entre les divers peuples de l'Europe, groupés d'abord en quelques agglomérations plus ou moins puissantes, une confédération semblable à celle des États-Unis d'Amérique. La charte de cette confédération sera librement débattue : n'y sera soumis que celui qui aura, de son plein gré, adhéré. Alors il y aura une Europe dont les droits devront être respectés et qui les défendra au besoin par voie d'exécution fédérale. Tant que cet État contractuel n'existera pas, aucun droit collectif ne limite le droit individuel; chaque peuple dispose de lui comme il l'entend, à ses risques et périls.

Les défenseurs de la théorie des nationalités plus encore que par les correctifs destructeurs ajoutés à son principe, sont révoltés par la pré-

tention de la politique de l'équilibre, de réduire la France à n'être plus que le gendarme de la petitesse d'autrui, le symbole de l'envie internationale.

Déjà, dans l'ancien temps, Grotius avait condamné ce sentiment d'envie : « On ne doit jamais admettre, dit-il, ce qu'enseignent quelques auteurs, qu'il soit permis d'après le droit des gens de prendre les armes pour affaiblir ou abaisser un État dont la puissance croît de jour en jour, de peur que si on la laisse monter trop haut, elle puisse à l'occasion nous nuire et nous surpasser, pas plus qu'il n'est permis d'attaquer, le premier, celui dont on redoute une attaque. Il faut prendre son parti de ne jamais jouir dans ce monde d'une complète sécurité. Contre les périls incertains il faut se confier à la divine Providence et aux précautions innocentes, non à la violence injuste<sup>1</sup>. »

1. *Illud vero minime ferendum est quod quidam tradiderunt jure gentium arma recte sumi ad imminuendam potentiam crescentem quæ nimium aucta nocere posset. Fateor in consultationem de bello et hoc venire, non sub ratione justæ, sed sub ratione utilis : ut si ex aliâ causâ justum sit bellum, ex hac causâ prudenter quoque susceptum judicetur: nec aliud dicunt qui in hanc rem citantur auctores. Sed ut vim pati posse ad vim inferendam jus tribuat, ab omni æquitatis ratione abhorret. Ita vita humana est ut plena securitas nunquam nobis constet. Adversus incertos metus a divina providentia et ab innoxia cautione, non a vi præsidium petendum est.*

Notons cependant que le commentateur de Grotius n'est pas de son avis : *Praxis gentium est in contrarium, refert Thucy l. p. m. 48. Decrèverunt Lacedemonii rupta esse fœdera et bellum gerendum esse, non tamen inducti sociorum ver-*

Les notions du juste et du vrai auraient-elles donc rétrogradé depuis Grotius ? L'envie aurait-elle cessé d'être le signe de la médiocrité ? Les forts ne s'alarment pas des supériorités rivales : ils savent que les grands hommes marchent par groupes, et que, dans la forêt humaine aussi, un chêne, quelque puissants que soient ses rameaux, laisse aux ombrages voisins de larges espaces à couvrir. De même les nations fortes ne s'effraient pas de la supériorité grandissante d'un autre peuple, elles se contentent de l'égaliser.

De qui donc la France a-t-elle quelque rivalité à redouter ? Sans reprendre des fanfaronnades surannées, de l'aveu des illustres étrangers, les Franklin, les Burke, les Gœthe, les Joseph de Maistre, les Buckle, les Macaulay, n'est-elle pas investie de fonctions spéciales dans lesquelles elle ne saurait être remplacée ? Elle est l'inépuisable réservoir dans lequel s'amassent, sous forme de poésie, de romans, de mémoires, de comédies, de drames, ces flots abondants de saine et réconfortante bonne humeur qui de là s'épandent dans le monde et y apportent la joie, cette joie bénie « qui rend la fortune favorable ». Si elle s'affaiblissait, la science, le grand art, l'érudition, le génie politique, quoiqu'elle y excelle, ne disparaîtraient pas ailleurs, mais un immense ennui engourdirait les esprits.

bis, quam metu ne Athenienses potentiores fierent. Romani in Antiochum App. de bello syr. 87, Fidenates in Romanos. Liv. I, 14, ob eandem causam arma movent.

Elle est l'intermédiaire entre les nations. Sa langue qui, selon une expression empruntée à Isaïe par Joseph de Maistre, est une conjuration, a remplacé le latin dans les rapports internationaux, elle frappe d'une empreinte claire, ayant cours partout, les idées ou les découvertes faites ailleurs; souvent elle les rend plus compréhensibles à ceux mêmes qui en sont les auteurs; elle vulgarise et prête l'attrait aux aridités scientifiques ou historiques pour la commodité universelle; ce qu'elle ne réussit pas à exprimer en termes intelligibles dans son langage souple, honnête, logique, ne mérite pas d'être pris en considération; c'est *res inchoata*, chose inachevée, à reprendre de nouveau.

Enfin elle est le tribun de la liberté et de l'affranchissement universels, le réveille-matin du monde<sup>1</sup>. On la rapetisse en subordonnant sa prépondérance au rapetissement systématique d'autrui. On la compromet aussi. Quelle coalition de haine populaire se tramerait contre elle s'il était acquis que son intérêt principal est de maintenir l'organisation artificielle de l'Europe établie par les prévaricateurs de 1814 et de 1815!

Notre pays, disent en concluant les défenseurs de la politique des nationalités, a toujours identifié ses destinées avec celles de l'Humanité; c'est au profit de l'Humanité qu'elle a médité, agi, souffert. Ne renonçons pas à cet apostolat, notre privilège providentiel. Chaque fois qu'une

1. LAMARTINE.

nation surgit ou se développe, au lieu de lui faire obstacle et de la maudire, envoyons-lui des messages d'amitié. L'Europe est semblable à la ruche dont a parlé Marc-Aurèle; ce qui est utile à une abeille, profite à la ruche entière.

Telle est la théorie des nationalités envisagée dans son principe aussi bien que dans ses conséquences. Elle n'a pas la prétention de supprimer la guerre, car elle ne préserve pas des agressions, des outrages, des empiétements provocateurs d'un pays turbulent ou ambitieux. Elle porte en elle-même des causes de guerre, puisque, si elle interdit de susciter des insurrections, elle autorise, selon l'expression de Vattel, à aider de braves gens à défendre leur liberté. Elle constitue cependant une tentative pleine de grandeur pour faire prévaloir plus de justice et plus de paix dans les relations internationales.

Le programme officiel s'installa en oracle dans les chancelleries; la théorie des nationalités s'empara des imaginations populaires. La lutte entre ces deux conceptions différentes de notre rôle extérieur constitue l'histoire diplomatique de la France de 1823 à 1848. Dès le premier moment il fut visible que la passion publique viendrait à bout des calculs des cabinets. La politique d'équilibre a constamment marché de défaites en défaites et elle ne s'est quelque temps maintenue en façade qu'à la condition de transiger sans cesse et de laisser sur les places publiques quelque chose d'elle-même.

## CHAPITRE V

### PREMIÈRES LUTTES DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS EN ESPAGNE, EN GRÈCE. — NAVARIN

§ 1. — DÉFAITE EN ESPAGNE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS. — SA PREMIÈRE VICTOIRE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

En France les deux politiques se livrèrent leur première bataille à propos de l'expédition d'Espagne (1823).

Cette guerre n'était justifiée ni par une ambition nationale, ni par une nécessité de défense : elle n'a pas été non plus décidée par une ardeur de prosélytisme ultra-monarchique : l'homme d'État qui la conduisit, Chateaubriand, affichait le cas échéant ces exagérations, il ne les partageait pas. Il lui était indifférent que les Espagnols fussent bien ou mal gouvernés et il ne ressentait pas d'aversion contre l'établissement des institutions dont sa *Monarchie selon la charte* recommandait et déterminait les règles. Il désirait une bataille glorieuse n'importe où, afin de dessouiller son gouvernement d'émigrés de la

tache de son origine, l'invasion, et de lui permettre sans ridicule de continuer l'arc triomphal de l'Étoile. « Le fond de notre affaire, écrivait-il à son secrétaire Marcellus, c'est, contre tout opposant, de rajeunir la vieille gloire de la maison de Bourbon, et de faire de ses princes des héritiers complets du roi vaillant, le Béarnais (14 mai 1823). »

Il s'était gardé de heurter de front l'opinion en s'autorisant du principe d'intervention formulé à Troppau et à Vérone; il maintint au contraire le désaveu que notre diplomatie en avait fait; il reconnut qu'aucun gouvernement n'avait le droit de se mêler des affaires intérieures d'un autre peuple; il se plaça dans l'exception alors universellement admise, que l'intervention cessait d'être illicite dès que la sûreté immédiate et les intérêts d'un gouvernement étaient menacés par les changements intérieurs opérés par un gouvernement voisin. L'Angleterre avait appliqué ce droit en 1792 et 1793; l'Autriche venait d'en faire sentir le poids au Piémont et à Naples avec l'agrément formel de toutes les puissances européennes. La France n'allait pas en Espagne en vertu d'autres maximes. Sa sécurité sauvegardée, elle était résolue à ne pas attenter à l'indépendance des Espagnols et à les laisser libres d'adopter les institutions qui leur conviendraient <sup>1</sup>.

Royer-Collard culbuta d'un mot décisif cette

1. Discours du 24 février 1823.

argumentation : « Si cette guerre que vous allez faire à l'indépendance de l'Espagne est juste, celle que vous fit l'étranger il y a trente ans l'était donc aussi ? » Il ne concéda pas non plus qu'il subsistât quelque chose du principe de non-intervention sous l'exception par laquelle on l'étouffait. « Il s'agit en réalité, dit-il, de ce droit d'intervention dont les gouvernements absolus ont créé il y a cinquante ans la facile théorie et la terrible pratique. »

Cependant les promesses données furent observées : la liberté des Espagnols ne fut pas violée <sup>1</sup> ; le duc d'Angoulême <sup>2</sup> et Villèle <sup>3</sup> conseillèrent instamment au roi restauré d'accorder des garanties à ses peuples, d'assurer la bonne administration des finances par l'établissement de deux Chambres ; l'escadre française servit d'asile aux hommes compromis de Cadix. Toutefois le conseil ne devint pas de l'exigence ni l'insistance de la pression. Quoique nos avis eussent été dédaignés, un certain ordre matériel rétabli, nous retirâmes nos troupes, laissant les Espagnols à eux-mêmes. Cette expédition, par cela qu'elle était contraire à la doctrine des na-

1. « Espagnols, disait la proclamation du duc d'Angoulême, tout se fera par vous et avec vous : les Français ne sont et ne veulent être que vos auxiliaires ; les provinces traversées par nos soldats seront administrées, au nom de Ferdinand, par des autorités espagnoles. Nous ne prétendons ni vous imposer des lois, ni occuper votre pays. Nous ne voulons que votre délivrance. »

2. Villèle au duc d'Angoulême, 4 juillet 1823.

3. Le duc d'Angoulême à Villèle, 31 mai 1823.

tionalités, n'en resta pas moins selon l'opinion populaire « la guerre impie ».

Alors se produisit une de ces contradictions dont la politique abonde. L'agression de l'Angleterre contre la Révolution française l'avait condamnée, même après la paix, « à associer sa fortune à tout ce qui se faisait d'hostile à la liberté des rives du Tage à celles du Bosphore<sup>1</sup> » ; elle avait consenti et même coopéré à la destruction des libertés séculaires de Venise, de Gênes, de la Sicile<sup>2</sup>.

Cette politique de Castlereagh et d'Eldon n'avait pas eu pendant longtemps d'adepte plus fervent que Canning. A ceux qui le pressaient d'aider à l'émancipation constitutionnelle de l'Europe il répondait : « Qu'il ne voulait pas empêcher d'autres peuples d'allumer leur flambeau à la flamme de la liberté anglaise ; mais que l'extension du système représentatif devant nécessairement affaiblir l'influence prépondérante que l'Angleterre avait possédée pendant des siècles, par cela qu'elle était le seul État libre en Europe, il fallait donc prudemment mesurer les démarches qu'on faisait. »

Le désir d'arrêter l'expédition d'Espagne le transforma tout à coup. Tandis que Chateaubriand se servait des raisonnements de Burke

1. Palmerston.

2. William Bentinck et James Mackintosh déclarèrent au Parlement qu'il était impossible de rencontrer dans les annales d'aucun pays une accumulation plus grande d'injustice, d'oppression et de cruauté.

et de Fox, Canning ripostait par les arguments de Condorcet et de Vergniaud. Ce libéralisme diplomatique n'ayant pas réussi à arrêter nos troupes, le ministre anglais, par dépit, reconnut l'indépendance des colonies espagnoles (1<sup>er</sup> janvier 1825). A sa défaite en Espagne le principe des nationalités dut sa première victoire en Amérique.

Il ne tarda pas à en remporter une seconde, bien plus décisive en Grèce.

## § 2. — SECONDE VICTOIRE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS EN GRÈCE.

Dès les premiers jours la lutte entre les Grecs et les Turcs avait eu un caractère féroce : de part et d'autre ce n'était que dévastations, massacres, atrocités. Cependant à Chio (avril 1822) les Turcs dépassèrent en horreur les plus effroyables souvenirs des temps barbares ; pendant des semaines ils avaient massacré, brûlé, violé, martyrisé, rançonné, réduit en esclavage ; les troupes égyptiennes descendues en Morée (1824) étaient venues accroître les calamités ; la chute tragique de Missolonghi les avait portées au degré où l'espérance meurt.

Qui donc aurait pu être insensible aux souffrances de la patrie antique, de cette divine Grèce qui nous avait enseigné la science du visible et de l'invisible, les lois du monde et celles de la beauté, la poésie et la sagesse, l'éloquence

et la politique, qui avait connu ou deviné ou pressenti toute science et tout art? N'y avait-il pas une imploration irrésistible dans le seul nom prononcé d'Homère, de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Démosthènes, d'Eschyle? Il n'est personne qui ne l'entendît alors, qui ne mêlât ses larmes ou ses cris de colère à ceux dont retentissaient les échos de Sunium ou de Corinthe? On n'avait pas encore vu une telle unanimité, si ce n'est aux premiers jours de 1789. Il n'exista plus qu'un seul parti en France pour cette cause d'humanité : Benjamin Constant se rangea à côté de Bonald; Fauriel remuait les imaginations par ses chants populaires de la Grèce moderne (1824); Villemain publiait son *Lascaris*; ceux-là mêmes qui avaient tonné contre Chateaubriand parce qu'il était intervenu en Espagne l'acclamaient lorsque, dans sa *Note sur la Grèce*, il pressait les puissances d'intervenir en Turquie; le colonel Fabvier allait enseigner l'organisation régulière aux troupes indisciplinées des Palikares; aux voix consacrées du père du romantisme moderne, Chateaubriand, et du poète qui partageait avec Béranger la faveur populaire, Casimir Delavigne, s'associèrent, leur donnant une plus fraîche sonorité, celles des deux poètes dont la jeune renommée montait à l'horizon, Victor Hugo et Lamartine. J'aime à citer particulièrement les poètes dans cette exposition des sentiments publics, parce qu'ils ne chantent sur les choses d'État que lorsque les grands souffles passent dans l'air.

Casimir Delavigne s'adressait au chef des nations :

A vous, puissants du monde, à vous, rois de la terre,  
Qui tenez dans vos mains et la paix et la guerre,  
A vous de décider si, lassés de souffrir,  
Les Grecs ont pris le fer pour vaincre ou pour mourir <sup>1</sup>.

Victor Hugo poussait d'une voix de clairon  
l'appel aux combats :

En Grèce ! En Grèce ! Adieu, vous tous ! Il faut partir !  
Qu'enfin, après le sang de ce peuple martyr,  
Le sang des bourreaux ruisselle !  
En Grèce, ô mes amis, vengeance ! Liberté !  
Un navire ou plutôt des ailes !  
Menons quelques débris de nos vieux régiments !  
Et nous verrons soudain ces tigres ottomans  
Fuir avec des pieds de gazelle <sup>2</sup>.

Lamartine d'un coup d'aile plus sublime apo-  
strophe le Seigneur :

N'es-tu plus le Dieu des armées,  
N'es-tu plus le Dieu des combats ?  
Ils périssent, Seigneur, et tu ne réponds pas !...  
Cependant tout un peuple a crié : Sauve-moi !  
Nous tombons en ton nom, nous périssons pour toi !  
Les monts l'ont entendu, les échos de l'Attique  
De caverne en caverne ont répété ses cris,  
Athènes a tressailli sous sa poussière antique,  
Sparte les a roulés de débris en débris !  
Les mers l'ont entendu ! Les vagues sur leurs plages,  
Les vaisseaux qui passaient, les mâts l'ont entendu,  
Les lions sur l'OËta, l'aigle au sein des nuages,  
Et toi seul, ô mon Dieu, tu n'as pas répondu <sup>3</sup>.

1. *Messéniennes*, Épilogue.

2. *Orientales*, Enthousiasme.

3. *Harmonies*, Invocation pour les Grecs.

De France l'agitation se répandait en Suisse, puis en Allemagne. Partout les Philhellènes, sous la direction d'Eynard de Genève, se constituent en une sorte d'État européen, somment les princes de mettre au service de la cause sainte leurs flottes et leurs canons.

Metternich s'indigne de tout ce bruit : il n'est pas de mépris qu'il ne témoigne à ce qu'il appelait la boutique philhellénique. L'insurrection grecque « était un attentat révolutionnaire que l'oppression même la mieux caractérisée ne pouvait jamais justifier. Les Grecs, loin d'être affranchis, devaient être traités comme des sujets en révolte contre l'autorité légitime. Les souverains devaient à la cause de la paix, du bon ordre et du bon droit, de prêter main-forte au gouvernement outragé, de l'aider à étouffer le plus tôt possible un incendie qui menaçait les trois parties du monde. »

Il semblait que tel ne serait pas l'avis du jeune empereur de Russie, Nicolas, et qu'il accorderait ses sympathies à ses coreligionnaires défenseurs de la croix contre le croissant; c'est ce que son peuple exalté par tant de martyres lui demandait. Par malheur, depuis la révolte militaire des premiers jours de son règne il se croyait surtout appelé à la mission providentielle de terrasser partout la Révolution; en conséquence il ne vit tout d'abord dans les Grecs, selon le souhait de Metternich, que des sujets en révolte dont l'affranchissement serait un fort mauvais exemple, et il était d'autant

moins disposé à les secourir qu'il venait d'arranger à Ackerman (7 octobre 1826) ses différends avec les Turcs.

Cependant, à mesure que les péripéties de la lutte devenaient plus cruelles, la pitié le gagna; la foi l'emporta sur le système; il entendit le murmure de son peuple, et il en vint à la résolution de travailler, par une action diplomatique concertée avec la France et l'Angleterre, à adoucir le sort des malheureux insurgés, sans les délier cependant de leur lien de suzeraineté avec le Sultan.

La France consentit aussitôt, l'Angleterre eut quelque peine à se décider. Ses ministres partageaient les sentiments de Metternich. « Une vague jalousie commerciale, les appréhensions au sujet des îles Ioniennes, la crainte des intrigues russes, parut avoir émoussé la sensibilité et l'intelligence de la nation anglaise elle-même; elle resta indifférente d'abord à une cause qui agitait l'Europe entière<sup>1</sup>. » La première souscription philhellénique ouverte à Londres n'obtint aucun succès. Ce déboire ne découragea pas l'ardeur des cœurs chauds tels qu'Erskine; Byron s'arracha aux rêveries lyriques, saisit l'épée du soldat et alla terminer dans la mort les pèlerinages d'Harold; un courant sympathique s'établit, puis grossit au point d'entraîner le cabinet, malgré ses répugnances, à signer avec la Russie et la France, le 6 juillet 1827, un traité par lequel

1. GERVINUS.

les trois puissances décidaient d'offrir en commun leur médiation à la Porte pour la pacification définitive de la Grèce et la conclusion d'un armistice qu'au besoin elles imposeraient par la force. Une démonstration navale triple fut envoyée dans les eaux grecques.

Mahmoud refusa et de conférer sur la pacification et d'accorder l'armistice : les propositions présentées détruisaient l'obéissance passive des sujets, le droit d'un souverain de régler ses propres affaires, l'inviolabilité de l'Islam qui n'a aucun compte à rendre à des puissances chrétiennes. Les trois amiraux, de leur propre initiative, sans attendre d'instructions, répondent à ces refus en détruisant la flotte turque à Navarin (20 octobre 1827).

### § 3. — EFFETS DE LA BATAILLE DE NAVARIN EN HONGRIE, EN ALLEMAGNE, EN ITALIE, EN POLOGNE.

Le canon de Navarin annonce la première revanche, en Europe, des peuples depuis 1815, le premier échec du système de Metternich, l'entrée en scène triomphante du principe des nationalités. En l'entendant l'empereur d'Autriche lève les bras au ciel, s'écriant : « C'est un assassinat ! » Metternich déclare que cette catastrophe commence une nouvelle ère pour l'Europe<sup>1</sup> ; le ministère anglais, tout désolé de l'ini-

1. *Mémoires*, t. IV, p. 403.

tiative inattendue de l'amiral Codrington, refuse à ses équipages la gratification accordée après une victoire et dans le discours du trône qualifie l'événement de sinistre (*untoward event*).

Ni le gouvernement français, ni le gouvernement russe ne partagent la mauvaise humeur de l'Angleterre et de l'Autriche; ils s'animent au contraire à poursuivre l'entreprise heureusement commencée. La France envoie en Morée un corps expéditionnaire contre les troupes égyptiennes (août 1828). Nicolas, maladroitement irrité par de nouvelles vexations turques sur le Danube, accepte enfin l'idée de l'affranchissement complet de la Grèce et passe le Pruth (7 mai 1828), autant pour assurer l'efficacité du traité de médiation européenne que pour venger ses outrages, et il donne un gage de ses intentions généreuses en promettant de ne poursuivre aucune conquête, pas même un avantage commercial exclusif.

L'émotion des peuples ne fut pas moindre que celle des chefs de gouvernement : partout ils tressaillirent, se ranimèrent, et derrière les murs des forteresses autrichiennes les captifs commencèrent à ne pas désespérer.

Metternich fut le premier à sentir le contre-coup matériel de cette émotion générale. Il s'était décidé à convoquer à Presbourg la diète hongroise si longtemps différée (3 juillet 1825). Il prévoyait une simple formalité, un ennuyeux divertissement constitutionnel l'obligeant pendant quelques jours à parler latin et à s'habiller

en hussard : il se trouva aux prises avec une opposition vigoureuse, ardente à relever les anciennes violations constitutionnelles et à en exiger le redressement. A sa tête se distinguait le jeune comte Stefan Szecezyi nommé depuis le grand Comte, d'autant plus redoutable qu'il répudiait toute pensée d'une dislocation révolutionnaire.

En Allemagne et en Italie la fermentation, sans être apparente puisqu'elle n'avait aucun moyen officiel de se manifester, n'était pas moins réelle. La science allemande, grave, forte, restait confinée avec les frères Grimm, avec Savigny et Niebuhr dans ses abstractions ou dans ses recherches ; mais de jeunes poètes, armés des flèches d'or du rythme, Børne et Henri Heine, réveillaient les esprits, soulevaient les brumes et au-dessous montraient de joyeuses clartés. Irrespectueux de toutes les divinités, ils reprochaient à Goëthe, leur Jupiter olympien, son esprit exclusivement artiste, qui engourdissait la jeunesse et s'opposait à la régénération politique. Dans ses *Reisebilder*, lus avidement, Heine mêlait aux ironies et aux rêves des appels directs aux sentiments proscrits : « Et nous aussi nous voulons vivre et mourir dans cette religion de liberté, qui mérite peut-être plus le nom de religion que ce spectre creux et mort que nous nommons encore ainsi par habitude. » Les patriotes, jugeant la charte de Louis XVIII bien supérieure à l'acte fédéral allemand, jetaient un regard d'envie sur les vaincus de 1815 ; les

débats retentissants du parlement français les occupaient plus que les protocoles vides du Bund ; ils s'entretenaient de Foy, de Manuel, de Béranger plus que des obscurs plénipotentiaires de Francfort ; quelques-uns méditaient de constituer une Allemagne indépendante (le *Trias*), qui, appuyée sur la France, tiendrait en respect l'Autriche au Midi, la Prusse au Nord, la Russie à l'Est, formerait l'avant-garde des idées modernes contre le système de la monarchie absolue.

En Italie les poètes n'étaient pas militants ; à l'exemple de Manzoni ils restaient patients, résignés, contemplatifs ; le seul violemment tourmenté du mal national, Leopardi, ne sait exhiler que des accents désespérés : « Les hommes ne sont que des esclaves de la mort : la nature humaine n'est qu'une ombre et de la poussière, l'univers une immense vanité, le monde de la boue. » Les aspirations nationales se concentrent dans les sectes mystérieuses et farouches ; les *carbonari* se multiplient, surtout dans les Romagnes, et manifestent leur activité par des exécutions individuelles ou des complots suivis d'impitoyables châtimens.

Les esprits forts de la politique affectaient de n'attacher qu'une mince importance à ces agitations, œuvre de conspirateurs sans sérieux et sans autorité, disaient-ils. Vous vous trompez leur répondit, de Rome, Chateaubriand : « On prend pour des conspirations ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat

de la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations; enfin la comparaison que chacun fait de ce qui est à ce qui pourrait être. — Ce ne sont point quelques pauvres diables de carbonari excités par des manœuvres de police et pendus sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. On donne aux gouvernements les idées les plus fausses du véritable état des choses; on les empêche de faire ce qu'ils devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant toujours comme les conspirations particulières d'une poignée de jacobins ce qui est l'effet d'une cause permanente et générale. — Les antipathies nées des divisions territoriales ajoutent aux difficultés d'un mouvement intérieur; mais si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des Alpes accordait une charte à ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution<sup>1</sup>. »

Naturellement, les révolutionnaires polonais, excités par l'agitation générale des esprits, eussent voulu provoquer une nouvelle insurrection. Cette fois, ils n'y parvinrent pas : la Pologne se trouvait alors dans une situation qui ne leur était pas favorable.

A la suite de l'opposition de la Diète en 1820, Alexandre avait songé à lui retirer son existence indépendante à cause de la désorganisation complète des finances du royaume. Le ministre des

1. Chateaubriand à Portalis, 16 avril 1829.

finances, Loubecki, le plus grand Polonais depuis Kosciusko, conjura cette menace en détruisant le motif qui la dictait.

Par sa ténacité à imposer ses desseins, dût-il parler huit heures de suite, par sa volonté inflexible à les exécuter, il avait transformé la Pologne, créé une université à Varsovie, élevé de vingt-six millions à quatre-vingts les revenus publics, établi un crédit rural, mis à l'étude l'affranchissement des serfs, organisé les postes, établi des routes, des canaux, vivifié le commerce, l'industrie, entretenu l'armée nationale, accru la population d'un demi-million, suscité sous toutes les formes des forces vitales extraordinaires, introduit, malgré les caprices soldatesques du Grand-Duc, un régime civil appuyé à une classe moyenne instruite et industrielle. Que le peuple polonais eût secondé son ministre, son autonomie de plus en plus affermie l'eût conduit à l'indépendance réelle dont jouissent les Magyars dans la monarchie autrichienne. Mais quand les politiciens polonais n'ont-ils pas été dépourvus de bon sens politique? Ils n'en manquèrent jamais davantage. Ils flétrirent l'homme de l'épithète de traître et entravèrent l'œuvre par une opposition systématiquement déloyale. Ils se plaignaient de ce que les fonctions publiques fussent exclusivement attribuées aux Russes, et ils poursuivaient de leurs sarcasmes les Polonais qui les acceptaient; de parti pris ils niaient le bien en voie de réalisation et s'acharnaient au mal encore subsistant. Cette

conduite produisit des fruits amers. Alexandre, puis Nicolas, devenus méfiants, retirent une partie de leurs concessions : la publicité des séances de la Diète, la liberté de la presse, toutes les dispositions gênantes de cette constitution dont on ne leur savait aucun gré. Nicolas ne condescendit encore à se faire couronner à Varsovie, qu'à la condition de mettre sur sa tête le diadème de Moscou et non celui de la Pologne. Ainsi conspirations et réactions se produisaient et s'excitaient réciproquement. Cependant, la situation générale du pays restait encore tellement prospère, que lorsque, à la suite de Navarin, les conspirateurs songèrent un instant à tenter un coup de main, ils durent y renoncer, sentant qu'ils ne seraient suivis ni par les paysans, ni par les industriels, satisfaits, malgré tout, du développement régulier de la nation.

#### § 4. — UNE NOUVELLE ENTREPRISE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS : LE ZOLLWEREIN PRUSSIEN.

Une entreprise de l'ordre exclusivement économique en Prusse ajouta un progrès de plus à ceux déjà réalisés par le principe des nationalités.

Dès 1819, la Prusse commençait à poursuivre la concentration économique de l'Allemagne. Elle débuta par un traité avec une principauté de 30000 habitants, celle de Schwarzbourg-Sondershausen (1819). De 1822 à 1828, elle annexa quelques autres principautés enclavées en tota-

lité ou en partie dans le territoire prussien <sup>1</sup>. En 1828, le grand-duché de Hesse entra dans cette association, dont les provinces orientales de la Prusse demeurèrent exclues, qui s'intitula dès lors l'Association *Prusso-Hessoise*. Elle réunissait à peu près 12 millions d'habitants. Le midi de l'Allemagne ne se laissa pas gagner et réagit au contraire en instituant un second groupe douanier par un traité conclu entre le Wurtemberg et la Bavière (1827). Il s'étendit à 5 millions d'habitants à peu près. Dans le nord même se constitua, sous la direction de la Saxe, une association du centre englobant à peu près 4 millions et demi <sup>2</sup>.

Ces unions du nord, du sud et du centre déplurent à Metternich, parce que, formées en dehors de la Diète, elles en affaiblissaient l'autorité; il n'entra dans aucune d'elles et s'efforça d'en tenir éloignés les États soumis à son influence <sup>3</sup>. Nonobstant ces unions, au lieu de se dissoudre, se concentrèrent. Frappées de l'inconvénient d'une division en trois groupes, les cours du Sud et celles de la Prusse s'entendirent pour n'en former qu'un. Le traité du 27 mai 1829 réunit 18 millions d'Allemands dans

1. Scharsbourg-Rudolstadt, Saxe-Weymar-Eisenach, Lippe-Detmold, Mecklembourg-Schwerin, Anhalt - Bernbourg, Anhalt-Dessau, Anhalt-Cœthen.

2. Hanovre, Brunswick, Hesse-Cassel, Hesse-Hombourg, Oldenbourg, Nassau, Reuss, Brême, Francfort.

3. Bade, les deux Mecklembourg, la principauté de Lippe-Detmold, le duché de Holstein, les États de Waldeck et deux des villes hanséatiques, Hambourg et Lubeck.

une ligue qui leur garantissait une complète liberté commerciale, ouvrait aux habitants du sud l'accès des ports de la Prusse, et assurait aux Prussiens les communications avec tous les pays allemands jusqu'aux Alpes. « Partout, dit Gervinus, on salua ce traité comme l'accomplissement de la première œuvre dont l'Allemagne eût à se réjouir, et comme l'action la plus méritoire et la plus salutaire pour la patrie commune. » Chateaubriand, dès 1821, pendant son ambassade de Berlin, s'était rendu compte de la pensée intérieure que révélaient ces premières tentatives de concentration dans l'ordre économique. Il écrivait : « L'Allemagne comme l'Italie désire aujourd'hui l'unité politique et avec cette idée, qui restera dormante plus ou moins de temps, on pourra toujours être sûr de remuer les peuples germaniques. Les princes ou les ministres qui pourront paraître dans les rangs de la confédération des États allemands hâteront ou retarderont la révolution dans ce pays ; mais ils n'empêcheront point la race humaine de se développer. »

## CHAPITRE VI

### L'ALLIANCE RUSSE UN PROJET D'AGRANDISSEMENT LA BELGIQUE, NON LE RHIN CHUTE DE CHARLES X

§ 1. — L'ANGLETERRE CONTRARIE TOUTES  
NOS EXPÉDITIONS, LA RUSSIE LES FAVORISE TOUTES.

Les mouvements de faits et d'idées qui s'opéraient de toutes parts exercèrent une influence décisive sur notre système d'alliances.

Le renvoi de Talleyrand avait fort ébranlé l'alliance anglaise. Les Anglais eux-mêmes se chargèrent de l'achever. Suivant leur méthode à notre égard ils ne laissèrent passer aucune occasion de contre carrer les entreprises de la Restauration et de nous manifester leurs incorrigibles méfiances. L'acharnement, qui ne fut pas loin d'aller jusqu'à la guerre, avec lequel Canning s'opposa à notre expédition d'Espagne, venait de la terreur de nous voir reprendre « cette vie, cette action extérieure nécessaires à un grand

peuple<sup>1</sup> ». Il redoutait surtout, d'accord en ce seul point avec Metternich, « qu'une expédition heureuse en Espagne plaçât la France dans une position trop favorable, ne réveillât en elle l'ambition, ne la présentât à Alexandre comme une puissance à laquelle il pouvait désormais s'allier<sup>2</sup> ».

Le respect du principe de non-intervention entraînait pour si peu dans sa conduite, qu'au lendemain même du bruyant étalage qu'il venait d'en faire en Espagne il le méconnaissait en Portugal. Don Pedro avait octroyé une charte constitutionnelle à ses sujets portugais, puis abdiqué en faveur de sa fille, Maria de Gloria. Son frère, don Miguel, assisté presque ouvertement par le roi frénétique installé en Espagne, s'était insurgé. Dona Maria, en péril, avait imploré le secours britannique. A l'instant même, le principe d'intervention, honni alors que nous le pratiquions, redevient légitime comme en 1792, dès que l'Angleterre s'en sert. « C'est vendredi, dit Canning au Parlement, que la demande officielle du Portugal nous a été remise; samedi la résolution des ministres était prise; dimanche elle recevait la sanction du roi; lundi elle était communiquée aux deux Chambres, et aujourd'hui les troupes sont en marche pour s'embarquer. » (Décembre 1826.)

Notre gouvernement ne répudia pas son principe parce qu'un adversaire l'invoquait; il se

1. De Serre.

2. Mémoire du comte de Rauzan à Villèle.

vengea des obstacles violemment apportés à son action en Espagne en n'en opposant aucun à celle des Anglais en Portugal. Il s'y décida d'autant plus aisément que, rendu plus modéré par notre résolution et surtout par notre succès, Canning facilitait notre évacuation en ne l'exigeant point par des représentations inopportunes et malveillantes.

Notre expédition de Morée, quoiqu'elle parût la réalisation d'une pensée commune, suscita aussi quelques ombrages. Charles X n'en tint aucun compte. « La France, dit-il, quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple lâchement, cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi, que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrerons la Grèce. » Le Cabinet anglais, présidé par Wellington, n'insista pas : comprenant qu'il n'empêcherait pas, il facilita ; sa flotte appuya notre corps expéditionnaire, et la Morée fut évacuée par les troupes égyptiennes (août 1828).

L'expédition d'Alger rompit de nouveau cette entente. Polignac, dès le début, expliqua catégoriquement les vues humanitaires que nous poursuivions<sup>1</sup>. « Le roi ne bornant plus ses desseins à obtenir la réparation des griefs particuliers de la France, a résolu de faire tourner au profit de la chrétienté tout entière l'expédition dont il ordonnait les préparatifs, et il a adopté pour

1. Dépêches à M. de Laval, ambassadeur à Londres, notamment des 12 mars et 12 mai 1830.

but de ses efforts la destruction définitive de la piraterie, l'abolition absolue de l'esclavage des chrétiens ; il était décidé à ne poser les armes qu'après avoir atteint un double but : le redressement des griefs, cause immédiate des hostilités, et le triomphe des intérêts communs à toute la chrétienté. » Ce double but atteint, en effet, nous nous décidâmes encore, dans une vue générale d'humanité, à convertir, au prix de sacrifices écrasants, notre expédition vengeresse en une occupation permanente sans laquelle notre œuvre de civilisation aurait été éphémère : les riverains de la Méditerranée n'auraient joui du bienfait de la délivrance que pour en être privés aussitôt.

Polignac offrit à Wellington d'associer les troupes anglaises aux nôtres comme à Navarin et en Morée. Le ministre anglais refusa, estimant l'expédition trop hasardeuse. Néanmoins, il nous harcela de ses protestations. Dans notre œuvre d'intérêt général, il s'obstina à ne voir « que le réveil de l'esprit d'ambition et de conquête naturels en France ». Les paroles de son ambassadeur à Paris devinrent un jour tellement menaçantes que le roi lui riposta : « Monsieur l'ambassadeur, tout ce que je puis faire pour votre gouvernement, c'est de n'avoir pas écouté ce que je viens d'entendre. » « La France insultée, dit-il à son conseil, n'a besoin de personne pour se venger ; nous ne nous mêlons pas des affaires des Anglais, qu'ils ne se mêlent pas des nôtres. »

Le ministre de la marine d'Haussez se montra plus virulent. « Le roi veut que l'expédition se fasse et elle se fera, disait-il à l'ambassadeur anglais Stuart. — Vous croyez donc que l'on ne s'y opposera pas? répliqua ce dernier. — Sans doute, qui l'oserait? — Nous les premiers. — Milord, s'écria-t-il d'un ton d'émotion approchant de la colère, je n'ai jamais souffert que vis-à-vis de moi, simple individu, on prît un ton de menace; je ne permettrai pas qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. La France se f... de l'Angleterre. Elle fera, dans cette occasion, ce qu'elle voudra sans souffrir de contrôle ni d'opposition. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le dire, n'a rien de diplomatique. C'est une conversation entre lord Stuart et le baron d'Haussez, et non une conférence entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de la marine. Je vous prie cependant de réfléchir sur le fond, que le ministre des affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, sans rien changer au sens. »

On crut un moment qu'une rupture éclaterait et que nos vaisseaux seraient obligés d'aller prendre station à Gibraltar.

Quelles clameurs à l'annonce que Charles X, sans s'embarrasser de la suzeraineté du Sultan, conserverait notre conquête et ne tiendrait aucun compte de la demande d'évacuation présentée par le Cabinet anglais<sup>1</sup>! Wellington éclata :

1. Voir à ce sujet, dans les *Mémoires de Talleyrand*, tome V, page 133, une lettre de Victor de Broglie du 18 mars 1833.

« Je considérais Polignac comme borné et loyal, c'est un des hommes les plus habiles et les plus faux que je connaisse. » Il déclara à notre ambassadeur de Laval : « que jamais la France, ni sous la République, ni sous l'Empire, n'avait donné à l'Angleterre des sujets de plainte aussi graves que ceux qu'elle avait reçus depuis un an. » Et l'ambassadeur lui annonçant son départ en congé, il ajouta : « Je me sépare de vous avec plus de peine que jamais, car peut-être ne sommes-nous pas destinés à nous revoir. » L'ambassadeur releva le défi de ces paroles : « J'ignore, milord, ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France ; mais ce que je sais c'est que vous n'obtiendrez jamais rien par les menaces. »

Dans chacune des circonstances que nous venons de rappeler, la Restauration trouva en Russie l'encouragement ou l'appui que l'Angleterre lui refusait. En 1823, le Tsar déclara « qu'il nous soutiendrait de tout son pouvoir si l'Angleterre était assez aveugle pour nous assaillir ; qu'il considérerait l'attaque contre la France comme une attaque générale contre tous les alliés et qu'il accepterait sans hésiter les conséquences de sa déclaration. » Il fit exprimer au cabinet de Londres sa surprise de ce que le gouvernement anglais trouvât alarmant dans la bouche du roi de France le principe par lequel il avait précédemment justifié toutes ses transactions avec la France. Il fut l'auteur principal du traité secret par lequel la Prusse, l'Autriche

et la Russie s'engageaient à faire cause commune avec la France dans le cas où l'Angleterre s'unirait au gouvernement espagnol. On eut même quelque peine à l'empêcher de mettre des troupes en mouvement dès le début de notre action.

Le Tsar approuva pareillement nos expéditions de Morée et d'Algérie : le ministre russe à Paris transgressa ses instructions en ne se montrant pas favorable à cette dernière.

§ 2. — LA RUSSIE NOUS OFFRE UNE ALLIANCE.  
— DÉLIBÉRATION SUR L'AVANTAGE QUE NOUS LUI  
DEMANDERONS : LA BELGIQUE, NON LE RHIN.

La conséquence d'une conduite si hostile de la part de l'Angleterre, si bienveillante de la part de la Russie, amena insensiblement de la froideur entre le cabinet des Tuileries et celui de Londres et une intimité au contraire de plus en plus confiante avec celui de Pétersbourg. Quand Nicolas fut engagé dans la guerre contre les Turcs, Charles X lui rendit l'équivalent du service que les Bourbons avaient reçu en 1815 et en 1823. Metternich, d'accord avec l'Angleterre, voulait l'entraîner dans une coalition contre la Russie, Charles X s'y refusa, disant : « Si l'empereur Nicolas attaque l'Autriche, j'agirai suivant les circonstances ; mais si l'Autriche l'attaque, je ferai marcher immédiatement contre elle. »

Ce procédé toucha profondément Nicolas.

Dans un voyage à Berlin il déclara en public à l'envoyé de France qu'il conserverait une éternelle reconnaissance des bons procédés dont son roi l'avait comblé depuis le commencement de la guerre.

En effet, après la bataille d'Andrinople, l'empire ottoman paraissait fini. Metternich, selon un procédé digne de son compère Talleyrand, imagina pour se faire pardonner sa tentative récente de coalition contre la Russie. d'en suggérer une contre la France : il proposa un partage de la Turquie dont la France serait exclue. Nicolas rejeta l'offre et la communiqua à notre gouvernement, ajoutant qu'il n'entrerait jamais dans une combinaison de ce genre sans son loyal et fidèle allié. Puis, il appela l'attention de notre ambassadeur sur les conséquences de la chute éventuelle de l'empire ottoman ; il croyait pouvoir compter sur la coopération de la Prusse pour l'exécution des projets arrêtés en commun. A la différence des Anglais qui nous voulaient rivés à eux sans se croire obligés à quoi que ce soit envers nous, les Russes n'entendaient tirer avantage de notre amitié qu'en nous procurant des profits équivalents de la leur.

Jusque-là le gouvernement de la Restauration, complètement désintéressé, n'avait pas songé à un agrandissement territorial, et Polignac avait le droit de s'écrier : « L'Espagne doit à la France la fin de ses guerres civiles et les pas qu'elle commence à faire vers une meilleure situation.

La Grèce doit au roi son existence, et lui devra plus qu'à tout autre souverain les garanties sur lesquelles reposera son avenir. Nous n'avons nulle part demandé des avantages matériels, des privilèges exclusifs. » Pour la première fois, à la suggestion de la Russie, le gouvernement de la Restauration envisagea l'éventualité d'un profit matériel à obtenir.

Deux opinions se formèrent sur ce qu'il convenait de demander. Les uns, conformément à l'avis que Chateaubriand venait d'exposer dans un mémoire, crurent que c'était la rive gauche du Rhin. « C'est là que tôt ou tard la France doit poser ses frontières, tant pour son honneur que pour sa sûreté. Les guerres de Napoléon ont divulgué un fatal secret, c'est qu'on peut arriver en quelques jours de marche à Paris après une affaire heureuse, c'est que ce même Paris est beaucoup trop près de la frontière. La capitale de la France ne sera à l'abri que quand nous posséderons la rive gauche du Rhin. »

Polignac préféra l'agrandissement par la Belgique. La Belgique frémissante alors sous le joug hollandais, ne demandait, pour s'affranchir, qu'à se donner à la France et notre armée y eût été accueillie avec transport; la rive gauche du Rhin n'était pas encore tout à fait consolée de son inféodation à la Prusse, toutefois il y régnait déjà une ferveur de patriotisme allemand qui eût créé à notre installation de sérieuses difficultés, sinon des impossibilités. En Belgique,

nous reprenions des populations françaises de mœurs et de langage; sur la rive gauche du Rhin nous violentions des populations dont les souvenirs, le langage sont allemands. La note lue par Polignac au conseil des ministres concluait ainsi : « L'acquisition des provinces rhénanes nous donnerait une position toute menaçante et agressive envers l'Allemagne. L'Allemagne sentirait sa liberté et son indépendance menacées, et nous réunirions de nouveau contre nous, et la Prusse et l'Autriche, et toutes les puissances secondaires qui, pendant près de deux siècles, avant les jours sanglants de la Révolution, s'étaient accoutumées à voir dans la France une puissance protectrice, gardienne de leur indépendance et de leur liberté : ce sentiment commence à renaître chez la plupart d'entre elles, et nous ne saurions trop le ménager. Si donc nous demandons la Belgique, nous pouvons avoir favorables à nos vœux la Russie, la Prusse et toute l'Allemagne. Si nous demandons les provinces rhénanes, nous rencontrons une opposition invincible dans la Prusse, dans l'Allemagne entière, dans l'Autriche et dans la Russie elle-même, qui ne se trouve plus intéressée à soutenir nos prétentions; car ce n'est que contre l'Angleterre que la Russie désire nous renforcer. On ne parle pas de l'idée d'appuyer l'acquisition des provinces rhénanes sur la voix de l'Angleterre. Si elle nous l'accordait jamais, c'est qu'elle aurait une conviction bien profonde que cette acquisition n'aurait d'effet que

de nous mettre en hostilité permanente avec le reste de l'Europe. Il est donc plus avantageux d'avoir la Belgique, il y a plus de chance pour l'obtenir. C'est une de ces circonstances où il est à la fois plus honorable et plus sûr de demander beaucoup que de demander peu. »

Ces considérations politiques s'appuyaient à des arguments militaires. Tous les hommes de guerre dont l'autorité fait règle n'ont pas cru la sûreté de la France attachée à la possession de la ligne du Rhin. Dumouriez, qui avait d'abord affirmé en 1792, que la France n'aurait pas de sécurité durable sans la frontière du Rhin, écrivait en 1797 aux coalisés : « la fameuse barrière du Rhin qui n'est bonne que sur la carte ». Carnot pensait que c'était une frontière géométrique, mais trop divergente, trop excentrique, trop éloignée de Paris ; la vraie frontière de la France, était la frontière de fer de Vauban, celle derrière laquelle Villars en 1712, et le Comité de salut public en 1792, avaient arrêté la coalition. Les plaines de la Belgique étaient au contraire, de l'aveu général, en cas de guerre, un champ de bataille tout indiqué, dont nous avons le plus pressant intérêt à nous assurer la possession.

Le conseil délibéra pendant huit jours. Le Dauphin eût préféré le Rhin à la Belgique. Sur l'insistance de Polignac, il renonça à son opposition, et le 4 septembre 1829, il fut résolu que ce serait la Belgique, non les provinces rhénanes, que nous demanderions à la Russie comme prix de notre alliance et de la

liberté que nous lui donnerions de s'annexer la Moldavie et la Valachie en Europe et l'Anatolie en Asie. Sur le Rhin nous ne réclamions que le rétablissement de notre frontière de 1814 par l'acquisition de Sarrebruck, Sarrelouis et Landau. La véritable garantie que nous chercherions de ce côté, serait d'enlever les provinces prussiennes voisines de la Champagne à une puissance aussi militaire que la Prusse pour les remettre entre les mains d'un prince qui ne pourrait jamais nous donner d'inquiétude. Reprenant alors la combinaison qu'il eût dépendu de Talleyrand de faire réussir au congrès de Vienne et que, depuis, notre diplomatie n'avait cessé de regretter, on attribuait à la Prusse la Saxe et même la Hollande, et l'on transférait le roi de Saxe dans les provinces rhénanes de la Prusse avec Aix-la-Chapelle pour capitale. Alors rien n'eût empêché la triple alliance de la Russie, de la Prusse et de la France. On eût satisfait l'Autriche en lui adjudgeant la Bosnie, la Servie, la Croatie, la Dalmatie turque, l'Herzégovine comme contrepoids à l'extension de la Russie sur le Danube. Au cas où elle ne se serait pas contentée de ces compensations, on eût attaché à ses flancs une Bavière agrandie dans le Palatinat et vers Salzbourg. On eût essayé même d'allécher l'Angleterre par le don des colonies hollandaises. Le roi de Hollande fût devenu le souverain du royaume chrétien de Constantinople. L'Égypte serait rendue indépendante sous Méhémet-Ali. Une

entente secrète serait établie d'abord avec la Russie; on instruirait ensuite la Prusse et la Bavière, puis l'Autriche et à la fin seulement l'Angleterre.

Quel eût été le sort de ce plan lorsque, échappé des délibérations du cabinet, il se serait trouvé aux prises avec la réalité? Notre opinion publique et notre parlement l'auraient-ils ratifié? La Russie l'aurait-elle adopté? L'Europe s'y serait-elle prêtée? N'eût-il pas déchaîné une formidable collision européenne? L'examiner serait oiseux. Ce qu'il importe uniquement de retenir, c'est que, lorsque, pour la première fois depuis 1815, le gouvernement de la France, dans le secret de ses délibérations, a songé à une extension de frontières, il ne s'arrêta pas à reprendre le Rhin, comme l'ont affirmé faussement Gerwinus et Palmerston; préoccupé de ne pas froisser ou inquiéter l'Allemagne, de ne pas rendre impossible un accord avec la Prusse, il ne pensa qu'à la Belgique. Et en cela il ne croyait pas menacer une indépendance nationale, car il était persuadé que, le cœur de ces populations étant français comme leur langue, elles seraient heureuses de reprendre leur place dans la grande famille à laquelle elles avaient appartenu.

§ 3. — PAIX D'ANDRINOPLÉ : ELLE ASSURE UN NOUVEAU SUCCÈS AU PRINCIPE DES NATIONALITÉS. — EN QUOI CHARLES X LE SERT AUSSI. — OPPOSITION DE TALLEYRAND.

Avant même que le plan de Polignac et de Charles X eût été communiqué par notre ambassadeur au cabinet de Saint-Pétersbourg, les Turcs demandaient la paix et la signaient à Andrinople (15 septembre). Nicolas tint loyalement la promesse faite au début de la guerre de ne réclamer aucun accroissement à son profit; il se contenta d'une rectification de sa frontière asiatique. La ruine de l'Empire ottoman n'aurait coûté à son armée qu'une marche de plus, il l'avait arrêtée. Les trois quarts des possessions turques d'Europe étaient entre ses mains, il les avait restituées. On lui avait offert la Moldavie, il l'avait refusée; il n'avait pas même voulu l'occupation des principautés danubiennes pendant dix ans. Il ne s'était montré exigeant, selon notre méthode, qu'au profit des autres. Il avait stipulé l'ouverture libre du Bosphore et des Dardanelles aux navires de commerce de toutes les marines par l'abolition des anciens règlements relatifs au tonnage et au droit de visite; obtenu l'autonomie presque absolue de la Serbie, de la Moldavie, de la Valachie, avec le droit d'élire leurs princes (1) moyennant un tri-

(1) Ce droit ne fut exercé en Valachie qu'en 1843 par l'élection de Bibesco.

but payé à la Sublime Porte, enfin imposé l'indépendance de la Grèce. Les puissances alliées, répugnant à accorder le mérite de cette délivrance exclusivement à l'une d'elles, demandèrent que l'article sur la Grèce fût effacé du traité. Les plénipotentiaires russes s'y refusèrent, alléguant que, malgré les protocoles et même malgré Navarin, la résistance turque n'avait été domptée que par leur marche victorieuse sur Constantinople. Le seul point sur lequel le Tsar se montra intraitable fut contre la prétention de placer la Turquie sous la protection européenne. Le péril extérieur de ce royaume ne pouvant venir que de son côté, c'était contre lui-même qu'on lui proposait de prendre des précautions : il s'y refusa. Sa loyauté à respecter les traités lui parut une garantie suffisante de l'intégrité d'un empire à l'égard duquel il venait d'user aussi généreusement de la victoire.

Par cette paix clémente, Nicolas rompait avec la politique rétrograde de Metternich plus encore qu'il ne l'avait fait par la guerre. Il assurait le nouveau succès de la théorie des nationalités contre la politique des chancelleries, contribuait à l'éclosion de l'ordre nouveau. Ce succès eût été bien plus entier sans l'opposition du cabinet tory : n'ayant pu empêcher la déroute du principe de conquête en Grèce, il s'appliqua à y restreindre la victoire du principe des nationalités en subordonnant la constitution du nouvel État à l'immixtion oppressive du concert européen. La conférence ouverte à Londres

lui imposa ses limites et son souverain ; elle lui donna une frontière de terre insuffisante et en exclut les îles de Crète et de Samos ; elle décida qu'il serait soumis à une royauté ; que le prince chrétien qui le régirait à titre héréditaire ne serait pas choisi dans les familles régnantes des trois puissances alliées (22 mars 1829). Par application de cette règle l'exclusion fut prononcée contre le duc de Lucques membre de la famille des Bourbons.

Charles X, par le traité de juillet, par sa participation à la bataille de Navarin, par l'expédition de Morée, par le concours prêté à la Russie pendant la guerre, avait, non moins que Nicolas, eu une part décisive à ce pas en avant du principe des nationalités et contribué, lui aussi, à l'éclosion de l'ordre nouveau. Il y travailla ailleurs qu'en Grèce. En Italie, son gouvernement avait cessé d'être le témoin inerte, même quand il n'approuvait pas, de la guerre déclarée aux institutions constitutionnelles ; il s'était prononcé ouvertement en leur faveur, avait donné des encouragements au parti libéral, lui laissant entendre qu'il aiderait l'Italie à établir son indépendance nationale, à se réunir, sous notre protection, par des institutions représentatives et uniformes, dans un seul corps composé d'États fédéraux. Ce langage était tenu notamment à Florence par un jeune secrétaire d'ambassade, Lamartine, en qui le siècle saluait déjà son poète.

Le diplomate du congrès de Vienne, le signataire du traité d'alliance de la France, de l'An-

gleterre et de l'Autriche contre la Russie, Talleyrand, n'ayant aucun intérêt à se démentir, ne pouvait approuver cette politique. L'opposition qu'il lui fit par ses sarcasmes achève d'en démontrer le patriotisme. Il était du reste dans des dispositions de mécontentement personnel qui portent à la critique de parti pris. Après sa chute du ministère, il était tombé dans l'insignifiance politique. Les royalistes ne le ménageaient guère. « Vous avez vécu, sous l'Empire, lui disait l'un d'eux, en bien mauvaise compagnie ; il y avait notamment un certain prince de Bénévent qui était un fameux drôle. » Louis XVIII, quoiqu'il l'eût nommé grand chambellan avec cent mille francs d'appointements, impatienté de ses mauvais propos, à la suite d'une altercation violente avec un de ses ministres, Pasquier, dont fut témoin l'ambassadeur d'Angleterre, l'avait fait prier de se tenir dans ses terres et de ne plus venir à la cour. Cette attitude violente de dépit avait fini par aliéner Wellington lui-même, qui, ayant longtemps affirmé qu'il était indispensable, en vint à déclarer tout haut « qu'il n'y avait plus rien à faire avec cet homme-là ».

Alors, se retournant, il s'était mis à caresser les bonapartistes et les libéraux. Auprès des bonapartistes, il se faisait un titre de ses bévues du congrès de Vienne : « J'ai défendu obstinément le roi de Saxe, disait-il au duc de Vicence, parce que c'est le dernier des souverains allemands restés fidèles à Napoléon en 1813. J'ai

préféré, disait-il encore, placer sur le Rhin la Prusse parce qu'à un certain moment il sera possible de lui arracher les provinces rhénanes, ce qui serait cruel et impraticable si elles étaient devenues, entre les mains du roi de Saxe, la compensation d'un trône perdu. » Pour complaire aux libéraux, il se prononça contre la seconde expédition d'Espagne, rappelant une opposition qu'il n'avait point faite à la première pour prédire à la seconde des revers qui n'arrivèrent pas. Son infailibilité ne discerna pas que c'étaient précisément les défaites de l'Empire qui permettaient de prédire les succès de la Restauration : l'Empire détrônait le roi national, la Restauration le défendait ; ne poursuivant pas le même but, on était certain de ne pas aboutir au même résultat, et où l'Empereur n'avait recueilli que des misères, de n'obtenir que des avantages.

Talleyrand avait annoncé la catastrophe en Espagne, où elle ne se produisit pas, il ne l'apercevait pas en France, où elle approchait à grands pas. Metternich, venu à Paris en 1825, fut frappé de son aveuglement. Cependant son désir de culbuter les Bourbons était alors devenu aussi vif qu'autrefois sa passion de détrôner Napoléon. Son salon était un foyer de mécontentement, de critiques, de médisances. L'expédition d'Alger ne trouva pas même grâce devant lui ; il la jugea « une étourderie qui peut-être pouvait conduire à des choses sérieuses<sup>1</sup> ». Ces

1. *Mémoires*, t. III, p. 448.

choses sérieuses, c'était la rupture avec l'Angleterre. Il paraît bien que, loin de s'effrayer de cette éventualité, selon son habitude de se servir de l'étranger contre le gouvernement de son pays, il s'associa aux sentiments d'hostilité de l'ambassadeur anglais lord Stuart, et à ses manœuvres contre Charles X. Le second jour des événements de Juillet, Victor de Broglie, dînant rue Saint-Florentin, vit arriver au dessert lord Stuart. « Leur entretien fut long; au point où on en était, ils ne se gênèrent pas en sa présence et ce qu'ils dirent sur ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver n'était pas à coup sûr de gens qui s'en parlaient pour la première fois<sup>1</sup>. »

#### § 4. — CHUTE DE CHARLES X

L'historien doit dater ses justices, a dit Michelet. Autant le comte d'Artois avait été mauvais Français pendant l'émigration, autant, sur le trône, Charles X se montra passionné pour le relèvement national. Grâce à sa politique intelligente, notre situation était admirable au commencement de 1830. A Alger, nous représentions l'humanité, en Grèce, en Italie les nationalités, partout la dignité; nous étions assurés de l'amitié dévouée de la Russie; il ne dépendait plus que de nous d'effacer les derniers ves-

1. VICTOR DE BROGLIE, *Souvenirs*.

tiges de nos défaites : nous allions nous retrouver à la tête de l'Europe. Un peuple convaincu que tout débat intérieur est de mince importance dès qu'il s'agit de la prépondérance extérieure, aurait tout pardonné au roi qui lui rendait de tels services. Il ne l'eût pas renversé à l'occasion de quelques ordonnances maladroites peut-être, mais trop justifiées par d'implacables provocations !

Villèle, c'est-à-dire le côté droit, avait été renversé et menacé d'une mise en accusation. Le ministère libéral de Martignac miné par la droite et une fraction de la gauche (fraction Bérenger) mal soutenu par l'autre partie de la gauche (fraction Benjamin Constant) et par le centre gauche (Royer-Collard et les doctrinaires) était tombé à son tour. Le roi ne pouvait donc prendre ni un ministère de droite, ni un ministère royaliste libéral. Il était contraint d'aller à gauche où l'on ne voulait que son renversement, ou de former en dehors des coterie parlementaires un ministère tout personnel. Il s'adressa à Polignac. En cela il usait d'un droit et il obéissait à une nécessité.

Que devait faire la Chambre si elle n'eût été animée que de sentiments loyaux ? Attendre les actes et les projets du nouveau ministère avant de se prononcer contre lui. Que fait-elle ? Avant qu'il eût rien proposé d'illibéral (il n'avait pas même fermé les cours de Guizot, un de ses plus violents adversaires), sur des conjectures aux premiers jours de la session, sans avoir en

elle-même une majorité pour aucun ministère, continuant une coalition de renversement, elle refuse son concours, elle sort de la Charte, usurpe sur la prérogative de la couronne à laquelle était réservé le choix des ministres, et déclare par là, implicitement, qu'elle veut placer le roi dans l'impossibilité de gouverner<sup>1</sup>. L'acte agressif en 1830 a été l'adresse factieuse des 221, les ordonnances n'ont été qu'une riposte défensive.

Plus d'une fois les vainqueurs de 1830 ont avoué que les ordonnances n'avaient été que le prétexte attendu d'une révolution à laquelle depuis longtemps l'opposition était résolue. Odilon Barrot s'en est vanté : « Vous dites que cette grande Révolution n'a été faite que pour tirer satisfaction des ordonnances, mais vous avez oublié que le sentiment national, soulevé dans cette circonstance, ne l'a été qu'accidentellement par les ordonnances et que la nation n'avait jamais accepté sans protester ce gouvernement de l'étranger qui se disait descendu du ciel. (A gauche : Très bien !) (18 janvier 1837.) La plupart des opinions courantes sur les faits de notre histoire contemporaine sont des falsifications intéressées ou étourdies.

La fatalité de Charles X fut de s'être confié à Marmont : le salut ne saurait venir d'un homme de trahison. L'épée qui avait édifié la Restau-

1. LAMARTINE. *Histoire de la Restauration*, livre XLVII, chap. XXIV. — ÉMILE OLLIVIER, *1789 et 1889*, page 393.

ration en s'abaissant devant les coalisés, la renversa en ne se redressant pas devant l'émeute de Paris<sup>1</sup>. Il échappa au duc d'Angoulême de lui dire : « Est-ce que vous voulez nous trahir aussi<sup>2</sup>? » Quel châtiment!

L'erreur de Charles X fut de décréter un coup de force sans s'être assuré des forces suffisantes; ce qui l'amena à ces désaveux suprêmes qui déshonorent en encourageant l'ennemi. A son premier pas dans les capitulations, il se sentit perdu. Quittant son air habituel d'autorité et de bonté, d'un ton de voix rapide et élevé, il dit à Semonville et à tous les poltrons qui l'obsédaient : « Au reste, Messieurs, en cédant ainsi, peut-être à tort, à l'empire des circonstances, je dois vous

1. Dès le 28, à 7 heures du matin, il écrivait au roi : « Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. *Il est urgent que Votre Majesté prenne des mesures de pacification.* »

2. Journal de Guernon-Ranville : « Ils étaient seuls dans le salon vert de Saint-Cloud. Les explications du duc de Raguse ne satisfirent pas le Dauphin, qui s'écria : « Est-ce que vous voulez nous trahir aussi? » A ces mots, le maréchal porta la main à son épée. Le prince vit le mouvement; il s'élança en avant, et, voulant arracher l'épée du fourreau, il se blessa légèrement à la main; puis, la jetant sur le parquet, il saisit le maréchal au collet, le renversa sur un canapé en appelant à lui les gardes qui se trouvaient dans la pièce voisine. En ce moment l'officier de service, accouru au bruit, ouvrait la porte du salon; le prince lui ordonna de conduire le maréchal aux arrêts forcés dans sa chambre. Le Roi, instruit de cette scène étrange, en fit quelques reproches au Dauphin, et lui demanda de se réconcilier avec Marmont. On le fit appeler immédiatement; il fit quelques excuses au prince, qui lui répondit : « J'ai eu moi-même des torts envers vous, mais votre épée m'a tiré du sang : ainsi nous sommes quittes... » Et il lui tendit la main.

dire qu'au fond de mon cœur je suis convaincu que, dans la voie où nous sommes entraînés, il n'y a rien à faire de bien pour l'avenir de la France et le salut de la monarchie. » Puis avec le laisser aller de qui s'abandonne à la dérive, il accorda successivement tout ce qu'on lui demanda : le renvoi de Polignac, la constitution d'un ministère Mortemart-Casimir Perier, le retrait des ordonnances, l'abdication, la lieutenance générale du duc d'Orléans, le départ volontaire. Seul, le duc d'Angoulême ne faiblit pas un instant; jusqu'à la dernière minute, animé de la fierté royale, il dit : « Le meilleur parti, le plus digne, est de se faire tuer. Fusions-nous abandonnés de tous, ce jour dût-il être le dernier de notre dynastie, honorons notre chute en périssant les armes à la main. » Guernon-Ranville soutint le prince : « Si le trône légitime doit encore une fois tomber, qu'il tombe du moins avec honneur ; la honte seule n'a pas d'avenir. » Ces conseils ne furent point entendus ; la garde ne fut employée qu'à escorter les premiers pas du roi vers l'exil. S'il se rencontre encore un chef d'État connaissant bien l'art des rois :

Sourd aux leçons efféminées.  
Dont le siècle aime à les nourrir,  
Il saura que les destinées  
Font roi pour régner ou mourir<sup>1</sup>.

1. LAMARTINE.

## CHAPITRE VII

1830. LE SECOND RÉVEIL DES PEUPLES  
ET LA SECONDE RÉACTION  
LOUIS-PHILIPPE. — MAZZINI. — NICOLAS

### § 1. — RÉVEIL DES PEUPLES

La commotion produite partout en 1830 fut, au dire même de Metternich, autrement décisive que celle de la Révolution de 89. « Le même enthousiasme qui remplissait les Français s'empara de tous les peuples, comme si chacun d'eux avait à célébrer aussi, non seulement une victoire de ses intérêts les plus intimes, mais encore une victoire remportée par l'humanité tout entière<sup>1</sup>. »

A Berlin, comme dans toutes les villes allemandes, la fermentation fut générale. Sur certains points elle se manifesta violemment. Des émeutes populaires éclatèrent dans les provinces rhénanes. A Brunswick le duc oppressif Charles fut assailli à coups de pierres au moment où il sortait du théâtre ; son château fut

1. GERVINUS.

incendié, son frère Guillaume investi du gouvernement à sa place. Dans la Hesse électorale, deux insurrections éclatèrent à Cassel et à Hanau ; la maison des douanes fut brûlée, le duc en fuite remplacé par son fils. Deux émeutes troublèrent Dresde et Leipsick ; le vieux roi Antoine fut obligé, pour les calmer, d'appeler aux affaires sous le titre de co-régent son neveu le prince Frédéric-Auguste qui promit une nouvelle constitution. En Hanovre, Osserode et Göttingue se soulevèrent. Les émeutes furent réprimées, mais le roi d'Angleterre, Guillaume IV, qui alors était en même temps roi de Hanovre, institua deux chambres investies de droits sérieux. Dans les États du sud, les oppositions libérales obtinrent partout des concessions importantes : liberté complète de la presse, suppression de la censure. A Bade, un député, Carle Welcher, proposa, sans soulever de colères, un parlement allemand à côté de la Diète.

En Belgique, dans la nuit du 25 au 26 août, sous l'impulsion de meneurs révolutionnaires envoyés de Paris, à la sortie d'une représentation de la *Muette*, des jeunes gens se mirent à crier : *Imitons les Parisiens* ; le drapeau tricolore fut déployé, les boutiques d'armuriers dévalisées, l'hôtel d'un journaliste et d'un ministre incendiés. De Bruxelles le mouvement se répandit dans les provinces ; de toutes parts on demanda la séparation de la Belgique et de la Hollande. Dix mille hommes de troupes

hollandaises s'avancèrent vers Bruxelles pour dompter cette insurrection : après trois jours de combat, démoralisées, elles abandonnent le parc et la partie haute de la ville qu'elles avaient occupés (27 septembre). Un gouvernement provisoire décréta : que les provinces de la Belgique violemment détachées de la Hollande constitueraient un État indépendant ; qu'un congrès national serait convoqué pour établir la constitution définitive du nouveau royaume. — A peine réuni le Congrès national vota successivement l'indépendance du peuple belge (18 novembre 1830), la monarchie constitutionnelle et représentative sous un chef héréditaire (22 novembre), l'exclusion à perpétuité de tout pouvoir en Belgique des membres de la famille d'Orange-Nassau (24 novembre).

En Italie le retentissement de la victoire remportée sur un gouvernement régulier « excita au plus haut degré les passions démocratiques, sinon dans les masses, du moins dans les esprits entreprenants qui aspirent à les dominer. Les chances d'une guerre de principes enveloppant l'Europe entière vinrent réveiller toutes les espérances de ceux qui rêvaient l'émancipation complète de la Péninsule à l'aide d'une révolution sociale<sup>1</sup>. » Cependant les deux pays qui, en 1820 et 1821, s'étaient remués restèrent cette fois immobiles. Les Piémontais, espérant des franchises libérales de Charles-

1. CAVOUR, *Revue nouvelle*, juin 1846.

Albert, héritier du rétrograde Charles-Félix dont le règne touchait à sa fin (27 avril 1831), ne crurent pas nécessaire de les demander à la sédition. A Naples, on se tint tranquille par le même motif. Un jeune homme de vingt ans, Ferdinand II, venait de succéder au vieux roi abhorré (8 novembre 1830) : il avait marqué les débuts de son règne par une suffisante amnistie, par le renvoi des ministres impopulaires et leur remplacement par des hommes modérés ; il avait donné à l'union nationale un gage personnel en prenant pour femme non une archiduchesse autrichienne, ce qui eût été épouser la vassalité politique, mais la sainte Marie-Christine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel. Aussi lorsqu'il se montra dans la rue de Tolède, le peuple l'accueillit avec un véritable délire d'enthousiasme aux cris de : « Vive l'Italie ! »

Au contraire, l'insurrection éclata dans les États pontificaux, dans les Marches, l'Ombrie, les Romagnes et dans les duchés de Parme et de Modène. La vacance du trône pontifical (du 30 novembre 1830 au 2 février 1831) jusqu'à l'exaltation du moine Mauro Cappellari, Grégoire XVI, donna des facilités à l'explosion.

En Suisse, les constitutions aristocratiques établies en 1815 furent renversées dans plusieurs cantons et remplacées par des constitutions démocratiques fondées sur la souveraineté populaire, l'élection directe, l'égalité des conditions ; les maîtrises et jurandes encore en vigueur furent abolies sauf à Schaffouse ; la

durée des fonctions fut réduite en même temps qu'on tendait à accroître la force du pouvoir central, de manière qu'il pût assurer une certaine unité au dedans et la dignité au dehors.

L'Espagne et le Portugal ne furent pas secoués, mais le mouvement, traversant l'océan, alla au Brésil. L'empereur Don Pedro ayant refusé de renvoyer des ministres impopulaires parce que, disait-il, « il était prêt à tout faire pour le peuple, mais rien par lui, » fut abandonné par ses troupes, même par sa garde d'honneur, et contraint d'abdiquer (7 avril).

Le mouvement national hongrois que conduisait le grand Magyar Szecheenyi et celui qui était destiné à le devenir, le jeune François Deak, fut accéléré et amena l'Empereur à convoquer la diète pour en obtenir régulièrement des levées.

Le Danemark, qui vivait sous l'absolutisme effréné de la loi royale de 1661, eut un réveil très violent ; de nombreux cercles s'ouvrirent à la vie publique ; le roi Frédéric dut concéder quelques institutions constitutionnelles qui produisirent une agitation passionnée, suscitèrent l'organisation d'un vigoureux parti démocratique.

La solide Angleterre elle-même subit l'impulsion. Le général Baudrand, envoyé en mission pour obtenir la reconnaissance du nouveau gouvernement, fut accueilli sur toute sa route par des ovations enthousiastes. On eût dit que le peuple anglais avait opéré lui aussi la révo-

lution, tant il en était exalté d'une ivresse triomphante. Lorsque le navire qui portait Charles X et sa famille entra dans la rade de Portsmouth, les Anglais accoururent en foule sur le port avec la cocarde tricolore. Le duc de Raguse ne fut pas plutôt débarqué qu'une multitude furieuse entoura sa voiture en proférant des menaces. Le roi qui venait de monter sur le trône, Guillaume IV, renvoya le ministère tory Wellington-Aberdeen et donna les affaires au ministère libéral Grey-Palmerston (novembre) dont le premier mot fut d'annoncer une réforme électorale<sup>1</sup>.

En Pologne, au lendemain même de notre Révolution, commença à régner une sourde agitation. Elle éclata en un soulèvement, à la nouvelle que l'armée polonaise allait être mise en état de guerre et dirigée contre la France. L'avant-garde, selon l'expression de Lafayette, se retourna contre le corps d'armée. Le 29 novembre, dans la nuit, les conspirateurs toujours en éveil s'insurgèrent, réunissant dans une même revendication leur cause et celle de la liberté des peuples (29 novembre 1830). Surpris,

1. La réforme rencontra de sérieuses difficultés : d'abord dans la Chambre des communes, puis dans la Chambre des lords, mais l'opinion publique se manifesta jusqu'à menacer d'un soulèvement, et les résistances s'aplanirent. L'acte de réforme de 1832 corrigea des imperfections dont on se plaignait depuis plus d'un demi-siècle. A partir de ce moment, on put dire que la Chambre était élue plutôt que nommée. FRANQUEVILLE, *Le gouvernement et le parlement britanniques*, tome II, chap. XXVI, v.

mal renseigné et maladroit, le grand-duc Constantin leur abandonna Varsovie, ce qui entraîna la défection de l'armée. Loubecki eut encore une pensée de salut. S'étant assuré le concours du général Clopicki, vétéran de nos armées en Aragon, populaire et respecté, il tenta de se servir de la révolution en la dominant et d'obtenir du Tsar les réformes constitutionnelles et la consolidation définitive de l'indépendance du royaume. Vouloir aller au delà et prétendre se détacher de la Russie lui paraissait aussi insensé que « de vouloir atteindre le soleil avec une houe ». Il se rendit à Pétersbourg solliciter des concessions tandis que le général, devenu dictateur, essaierait d'imposer la modération aux révolutionnaires. Ils échouèrent tous les deux : le Tsar ne voulut rien concéder avant la soumission ; les révolutionnaires se refusèrent à rien abandonner ; tout ou rien, répondirent-ils. Clopicki fut renversé, et Loubecki déclaré plus que jamais un traître. On proclama la déchéance des Romanzoff et l'indépendance de toute la Pologne (25 janvier 1831). Peu de jours après, dans une procession patriotique, la cocarde tricolore était portée sur un coussin ; des paysans racontèrent qu'ils avaient vu une grande armée franco-polonaise en marche, vers le nord, traverser, au clair de la lune, les brouillards de la Lithuanie.

§ 2. — L'OPINION PUBLIQUE EN FRANCE. — ELLE  
ACCEPTÉ EN CE QUI NOUS CONCERNE LES TRAI-  
TÉS DE 1815, MAIS ELLE DEMANDE QU'ON AILLE  
AU SECOURS DES PEUPLES.

A ce premier moment, alors que les Romagnes s'insurgeaient, que la Pologne courait aux armes, que la Belgique chassait les Hollandais et s'offrait à nous, alors que chaque souverain était plus ou moins occupé chez lui à se défendre, le gouvernement nouveau n'avait qu'à oser, il nous ramenait aux Alpes et au Rhin. Tout le peuple rhénan n'attendait qu'un signal pour se réunir à la France<sup>1</sup>. « S'ils ne vont que jusqu'au Rhin, disait le roi de Prusse, je les laisserai faire. » L'organisation militaire prussienne était alors fort inférieure à la nôtre; les régiments ne possédaient pas un nombre suffisant de réserves exercées; les recrues de cette réserve, qu'on employait pour compléter les régiments, n'avaient pour la plupart qu'un temps de service de six semaines et étaient complètement inutilisables. En 1832 lord Grey avouait en plein Parlement que : « malgré l'infériorité numérique de ses armées la France, dans le premier élan de sa Révolution, aurait renversé tout l'état de choses fondé sur les événements de 1815. » Une coalition subséquente aurait-elle

1. QUINET, Lettre d'août 1830.

repris dans un retour offensif ce que nous aurions saisi sans coup férir au premier moment ? Dans l'état de surexcitation favorable où étaient les peuples, on en peut douter.

Quelques journalistes et quelques députés, tels que Armand Carrel, Mauguin et le général Lamarque, aux premiers jours de l'établissement de juillet s'étaient élevés contre les sentences de 1815 et avaient demandé qu'on profitât des circonstances propices pour recouvrer nos frontières perdues. Ils n'avaient pas été suivis. L'immense majorité de l'opinion libérale, rangée à l'avis de Lafayette et Odilon Barrot, déclara que « la France acceptait l'arrangement des territoires et des possessions existantes comme des faits accomplis ». Le principe qu'elle adopta, à leur suite, fut celui de non-intervention « dans lequel elle voyait la garantie du droit pour chaque peuple de se donner, à notre exemple, des institutions libres »<sup>1</sup>. Son unique vœu, ainsi que l'a constaté l'un de ses adversaires, Guizot, « était qu'indépendamment de tout intérêt direct et actuel, pour remplir une mission de civilisation et de liberté, la France se fit partout en Europe le redresseur de torts, le protecteur des faibles, le patron des bonnes causes impuissantes à triompher par elles-mêmes ».

Lafayette le constatait avec orgueil à la tri-

1. ODILON BARROT, *Mémoires*, t. I, p. 258. — GUIZOT, *Mémoires*, t. I, p. 84 : « Personne ne proposait de méconnaître et de briser les traités de 1815. »

2. *Mémoires*, t. II, p. 255.

bune : « La France pouvait faire une guerre de principes ou, en d'autres termes, de propagande ; elle ne l'a pas voulu. Elle pouvait faire une guerre d'ambition, chercher à recouvrer ces millions d'âmes dont la Sainte-Alliance avait disposé sans leur aveu ; elle ne l'a pas voulu non plus<sup>1</sup>. » Au moment où la France aurait pu, avec tant d'excuses, concevoir des idées d'agression, elle n'a songé qu'au bonheur des peuples, à l'indépendance et à la dignité de l'Europe<sup>2</sup>. Bien loin de convoiter le Rhin, nous témoignions aux Allemands les sentiments les plus affectueux. « La nationalité allemande, disait Lafayette, respectable (quoi qu'on en ait dit) nous est aussi chère à nous, Français, qu'elle l'est à la Germanie elle-même<sup>3</sup> ». Il organisait un dîner allemand cosmopolite. Il écrivait, le 14 février 1833, à M. Barthe : « C'est particulièrement entre l'opinion allemande et l'opinion française qu'il convient de rétablir des idées saines et de franches explications. Ne souffrons pas... que des erreurs patriotiques qui ne sont aujourd'hui que des anachronismes retardent cette entière et affectueuse confiance dont nous avons mutuellement besoin. »

Dès que les soulèvements européens avaient éclaté et surtout après leur répression, les rares voix qui avaient parlé du Rhin et des Alpes s'étaient définitivement tuées ; personne n'avait

1. Discours du 15 août 1831.

2. Discours du 20 septembre 1831.

3. Discours du 9 avril 1832.

plus proposé d'arrondir nos frontières ; le peuple demandait seulement et avec colère que, défendant par les armes, au profit des faibles, le principe d'intervention, nos soldats fussent envoyés sur la Vistule pour soutenir la révolte polonaise, et au delà des Alpes pour donner la main aux insurrections italiennes. Le principe d'intervention ne devait pas être une règle égoïste à notre profit ; on devait en faire une protection active placée entre le faible et son oppresseur ; nous devons considérer comme une hostilité directe contre nous toute intervention étrangère contre un pays de l'Europe, où qu'il soit placé, voulant recouvrer ses droits<sup>1</sup>.

### § 3. — COMMENT LOUIS-PHILIPPE RÉALISE LES DÉSIRES DE L'OPINION PUBLIQUE

Louis-Philippe ne forma pas un projet d'extension des frontières vers le Rhin ou les Alpes que l'opinion ne lui demandait pas. Il ne s'engagea pas non plus dans une politique de propagande, quoique l'opinion le lui demandât.

La seule Révolution qu'il consentit à favoriser fut celle de Belgique. « Est-il vrai, dit Molé à M. de Werther, l'envoyé prussien, que vous ayez un corps d'armée réuni sur la frontière hollandaise et que vous ayez l'intention d'intervenir dans les affaires de la Belgique ? — Oui,

1. LAFAYETTE, Discours du 15 janvier 1831.

vraiment. — Mais c'est la guerre; sachez-le et mandez-le à votre cour (31 août 1830). » « Si les Belges se rendaient indépendants, écrivait encore Molé (1<sup>er</sup> octobre 1830), nous ne souffririons pas qu'à main armée un gouvernement quelconque leur fût imposé. »

Louis-Philippe laissa Lafitte, son ministre, déclarer : « Il y a possibilité de guerre si l'on occupe Modène, probabilité si l'on entre dans les États romains, certitude si l'on envahit le Piémont<sup>1</sup>. » Il permit aussi d'annoncer que si les troupes prussiennes entraient en Pologne, les nôtres envahiraient les provinces rhénanes : il ne se laissa pas entraîner au delà.

Il refusa de prendre un engagement envers les Italiens. Il fit savoir aux Polonais qu'ils n'avaient pas à compter sur son appui. Un membre de la Diète ayant demandé au consul français de Varsovie : « Que devons-nous attendre des sympathies du gouvernement de Juillet? — Rien, avait répondu le consul. — Que doit donc, selon vous, faire la Pologne? — Se soumettre. » Notre ambassadeur à Pétersbourg, Mortemart, tint le même langage aux chefs du mouvement avec lesquels il eut une entrevue dans une forêt, lors de son passage. Par l'intermédiaire de ses envoyés officiels et officieux, Louis-Philippe fit donner partout les assurances les plus explicites qu'il acceptait les traités de 1815 comme devant continuer à former la loi

1. Discours de Casimir Perier du 13 août 1831.

des relations internationales. Son programme serait : pas de propagande révolutionnaire, pourvu qu'on respectât le principe de non-intervention à son égard et qu'on reconnût la révolution par laquelle il avait été intronisé.

« Parmi les grandes espérances sociales dont son époque et son éducation avaient bercé sa jeunesse, celle de la paix l'avait frappé plus que toute autre et demeurait puissante sur son âme. C'était à ses yeux la vraie conquête de la civilisation, un devoir d'homme et de roi ; il mit à remplir ce devoir son plaisir et son honneur, plus qu'il n'y voyait sa sûreté<sup>1</sup>. »

Afin d'être assuré que sa volonté de paix ne serait pas à la merci des oscillations quotidiennes de la politique intérieure, il entra dans la conduite dont, malgré la vivacité de ses impressions, il ne s'écarta pas durant tout son règne, de demeurer le maître de sa politique extérieure. En dehors de ses ministres il a entretenu une correspondance personnelle avec ses principaux ambassadeurs, avec les ministres et les souverains étrangers ; il a constamment eu sa diplomatie personnelle à côté de la diplomatie de son gouvernement ; il employait souvent la plume de sa sœur, Madame Adélaïde. Au début il lui est arrivé, se méfiant de son cabinet, de se faire adresser deux correspondances distinctes, l'une réservée à son ministre des affaires étrangères et à lui, l'autre destinée

1. GUIZOT.

à être communiquée au Cabinet. S'il n'a pas toujours lu les dépêches écrites par ses ministres, il a régulièrement exigé la communication de toutes celles envoyées par nos agents. Quoiqu'il se déchargeât volontiers sur la nécessité du poids de ses responsabilités et qu'il trouvât une espèce d'allègement à paraître contraint par elle à se déterminer, il ne recula pas, chaque fois que la paix lui parut en danger, devant les résolutions subites et spontanées. Il prenait plaisir à savoir qu'on l'appelait le Napoléon de la paix.

Il ne déguisa pas même suffisamment cette immixtion constante peu compatible avec les exigences parlementaires. Petit écouteur et aimant, comme les habiles à charmer par la parole, à se livrer pour son propre plaisir et pour celui des autres, au flot intarissable d'une conversation variée, spirituelle, nourrie de faits et d'idées, renouvelée par une constante activité d'esprit, il était aussi quelquefois excessif et imprudent, et, comme s'il craignait qu'on ne rendît pas assez justice à ses louables efforts, il se vantait trop d'une influence qui eût agi avec bien plus d'efficacité s'il l'eût moins laissée apercevoir. Parfois la condition de la force est de paraître n'en avoir pas.

L'alliance qu'il rechercha, celle de l'Angleterre, fut le gage de ses résolutions pacifiques. A vrai dire, il n'avait pas le choix. Le premier résultat du renversement de Charles X avait été de rompre cette alliance russe qui s'était lentement constituée pendant toute la durée de la

Restauration. L'empereur Nicolas, blessé à la fois dans ses convictions de politique et dans ses sentiments de chef de dynastie, avait été révolté du succès d'une insurrection qui était en même temps celui d'une usurpation familiale. La révolution belge avait augmenté sa colère : il offrait au roi de Prusse de l'aider à maintenir par la force l'intégrité du royaume des Pays-Bas, lorsque la révolte polonaise l'obligea à ne penser qu'à lui. Si ses alliés l'eussent suivi il n'eût pas reconnu le nouveau souverain ; il s'y décida de mauvaise grâce en évitant de le nommer « Monsieur mon frère. »

Metternich, quoiqu'il eût conseillé à l'empereur d'Autriche la reconnaissance d'usage sans aucune restriction, ne pensait pas autrement que le Tsar. Il eût voulu que la Prusse offrît un secours au roi des Pays-Bas et, en cas de refus, le lui imposât, en même temps qu'agissant avec les pleins pouvoirs de la confédération, il occuperait tout le Luxembourg. Le réveil de ce mouvement émancipateur qu'il se flattait d'avoir étouffé à jamais à Carlsbad, à Troppau, à Laybach, à Vérone, l'avait plongé dans un morne découragement. Il répéta alors à sa manière la prédiction de Sainte-Hélène : « Ma pensée la plus secrète est que la vieille Europe est au commencement de la fin. La nouvelle Europe n'est, d'un autre côté, pas encore à son commencement. Entre la fin et le commencement se trouvera un chaos. » (1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1830.) Dès lors, sans rien articuler de désagréable aux

personnes, il annonça que l'établissement nouveau ne durerait pas. « D'un côté, disait-il, il lui manque l'autorité des suffrages populaires sur lesquels se sont appuyées toutes les formes de gouvernement qui ont existé entre 1792 et 1801 ; de l'autre côté, l'appui tout-puissant du droit historique sur lequel reposait le trône restauré lui fait défaut. Il a été proclamé en dépit de tous les droits par une Chambre séditeuse ; il n'est roi que *de facto*. La vie ne pouvant s'accommoder des conditions de la mort, un tel règne ne peut être qu'une agonie plus ou moins longue<sup>1</sup>. »

Le carrosse qui conduisit Charles X à Cherbourg avait emporté nos espérances prochaines de relèvement ; nous étions retombés dans l'isolement de suscipion des mauvais jours de 1815. Une seule alliance nous était accessible, celle de l'Angleterre, dès que nous la recherchions avec les conditions d'immobilité, de renoncement à tout rôle extérieur auxquelles elle a été de tout temps subordonnée. Talleyrand fut chargé de la nouer.

Si quelqu'un paraissait devoir se tenir éloigné du gouvernement de Juillet, c'était le plénipotentiaire qui, en 1814, à Paris et au congrès de Vienne, avait professé avec tant de fracas le principe de la légitimité comme le fondement sacré des monarchies et des sociétés. Il ne fut pas un instant gêné par ce souvenir. Laissant

1. *Mémoires*, t. V, p. 83, 160, 310 ; t. VI, p. 276.

aux autres la suprême naïveté d'attacher du sérieux à ses maximes, il reprit sa défroque révolutionnaire, rejetée jadis, désavoua ses désaveux de 1815 et, pour célébrer l'abolition de cette monarchie légitime dont il s'était constitué le pontife quinze ans auparavant, il retrouva sa voix de l'Assemblée constituante<sup>1</sup>.

La nouvelle monarchie fut très empressée à accueillir le concours de ce relaps expérimenté de la palinodie. Malgré la résistance honnête de Molé, elle confia « à ses mains si expertes en fait d'évolutions le soin de l'accréditer en Europe vaille que vaille, advienne que pourra<sup>2</sup> », elle l'envoya comme ambassadeur à Londres, le seul point où une coalition pût se faire ou se défaire. Tout transporté de joie de remonter sur le tréteau, Talleyrand partit en annonçant qu'il allait assurer le bonheur des deux nations et la paix du monde.

Les dispositions du gouvernement anglais s'annonçaient favorables. Le roi, d'humeur libérale, était sympathique à notre pays et ses ministres ne l'étaient pas à Charles X. Satisfaits d'un renversement dans lequel semblait l'alliance russe ils espéraient du nouveau gouvernement, qui n'était pas l'auteur de l'expédition d'Algérie, l'abandon d'une conquête à laquelle ils ne se résignaient pas.

L'envoi de Talleyrand à Londres ne suffisait cependant pas à caractériser la véritable pensée

1. A Madame Adélaïde.

2. VICTOR DE BROGLIE, *Souvenirs*.

politique de Louis-Philippe. Il était urgent qu'un ministre des affaires étrangères la dégagât des obscurités inévitables des premiers moments. Casimir Perier fut chargé de cette tâche (13 mars 1831). Dès le début de son règne Louis-Philippe l'avait appelé dans ses conseils : il s'y était refusé par une délicatesse de conscience, ne trouvant pas correct que le dernier ministre de Charles X devînt le premier de son successeur. Une année écoulée, il se crut libéré, il accepta et remplit sa mission avec courage, talent, autorité. Le dissentiment et le doute existaient surtout sur l'extension à donner ou à ne pas donner au principe de non-intervention. Dès le premier jour le nouveau ministre les dissipa : il rejeta l'interprétation agressive de Lafayette et de ses amis, autorisée par l'attitude de Lafitte à l'égard de la Belgique. « Nous pratiquerons pour notre compte en toute occasion, dit-il, le principe de non-intervention ; nous le soutiendrons en tous lieux par la voie des négociations ; mais la dignité ou l'intérêt de la France pourraient seuls nous faire prendre les armes. Nous ne cédon à aucun peuple le droit de nous forcer à combattre pour sa cause ; le sang français n'appartient qu'à la France<sup>1</sup>. »

Les actes ne démentirent pas, au début du moins, les déclarations. Il persista à couvrir l'indépendance belge, mais il en déféra l'organisation à la conférence de Londres, selon le

1. Discours du 18 mars 1831.

précédent grec, imposant ainsi au droit des nationalités la lisière du concert européen. Il sollicita de Palmerston une médiation auprès de Nicolas « afin d'assurer à la Pologne une existence politique et nationale ». Palmerston riposta que de telles démarches étaient dérisoires à moins d'être appuyées par les armes, que si les Prussiens entraient en Pologne au secours des Russes il ne s'opposerait pas à l'entrée des Français dans les provinces rhénanes<sup>1</sup>, mais qu'aider directement les Polonais « serait un acte de trahison envers la Russie » Ces démarches ayant échoué, Casimir Perier refusa de s'avancer davantage.

Ses paroles avaient soulevé une violente protestation du parti populaire. « Elles sont un blasphème de l'incapacité et de l'ignorance ! Le génie de la France ayant toujours été dans le cosmopolitisme, et le dévouement lui ayant été imposé par Dieu comme un élément de sa puissance, comme une condition de sa vie<sup>2</sup>. » Son abstention excita plus de colère encore. Lorsqu'on apprit définitivement qu'il s'en tiendrait aux vœux impuissants et aux remontrances dédaignées, un violent tumulte éclata dans Paris ; le ministère des affaires étrangères fut assailli par une bande furieuse ; lui et le général Sébastiani, arrêtés dans leur voiture à la place Vendôme, échappèrent à grand'peine à la violence des voies de fait. On éclatait en larmes, en sym-

1. A Granville, 22 avril 1831.

2. LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 352.

pathies sur ceux que nous abandonnions; on chantait la *Varsoivienne* de Casimir Delavigne; avec Béranger le peuple répétait :

O roi des Cieux ! entends ma plainte.  
 Père de la liberté sainte,  
 De ce peuple unique soutien,  
 Fais de moi son ange gardien.  
 Dieu, donne à ma voix la trompette  
 Qui doit réveiller du trépas,  
 Pour qu'au monde entier je répète :  
 Hâtez-vous, l'honneur est là-bas.

§ 4. -- LES RÉVOLUTIONS SONT RÉPRIMÉES. —  
 COLÈRES DU PARTI POPULAIRE FRANÇAIS; IL DÉ-  
 FEND LA CAUSE DES PEUPLES VAINCUS.

La révolution belge, secondée par le gouvernement français et ensuite par le gouvernement anglais, se consolida et aboutit à la fondation du royaume de Belgique; les soulèvements italiens, allemands, polonais, n'étant pas soutenus de même, ne tardèrent pas à être étouffés. Le rétablissement du pouvoir pontifical dans les légations n'offrit aucune difficulté : nulle part les Autrichiens ne rencontrèrent de résistance : ils entrèrent à Bologne sans même avoir chargé leurs armes.

La lutte de la Pologne fut longue, terrible, digne d'admiration. « Je suis roi de Pologne, avait dit Nicolas, je la roulerai; le premier coup de canon tiré par les Polonais anéantira la Pologne. » Il tint parole : il réprima inexorablement,

il noya dans le sang le reste des libertés octroyées par Alexandre ; il déclara que le royaume de Pologne avait cessé d'exister et que l'insurrection avait délié les engagements du traité de Vienne. Tout ou rien, avaient dit les infortunés Polonais, ce fut rien. Dans la conviction que le parti aristocratique avait été la véritable cause de la guerre civile, Nicolas, en ordonnant, par l'ukase de novembre 1831, la transportation en Russie de cinq mille Polonais, interdit expressément de les choisir en dehors de la noblesse ; l'ordre du jour envoyé aux troupes employées à achever les vaincus, enjoignit, sous des peines sévères, de respecter les maisons et les propriétés des paysans.

Loubecki ne se consola pas de la catastrophe que l'aveuglement de ses concitoyens ne lui avait pas permis de prévenir. Retiré à Pétersbourg, il finit sa vie comme un saint, bon, sobre, charitable, résigné. On le trouvait le plus souvent enveloppé d'une robe de chambre usée jusqu'à la corde, coiffé d'une vieille casquette, une pipe à la bouche, occupé à raccommoder des montres. Il ne refusait pas de revenir sur les événements sinistres auxquels il avait été mêlé ; mais son dernier mot, accompagné d'un sourire navré, était toujours celui de Kosciusko : *Finis Poloniæ*.

Dès qu'on apprit à Paris que l'ordre régnait à Varsovie, que « les Français du Nord » étaient anéantis, « les affaires furent suspendues, les théâtres fermés, la population s'en allait par les rues consternée, silencieuse, et comme affaissée

sous le poids d'une irréparable humiliation. La Pologne! la Pologne! ce seul mot sortait de toutes les bouches. Le lendemain l'abattement s'était changé en rage, sur tous les points se formaient des groupes d'où la fureur publique s'exhalait en imprécations et en menaces. Des boutiques d'armuriers pillées, des barricades essayées donnèrent durant quelques jours à la capitale l'aspect d'une ville en révolution<sup>1</sup>. »  
 « Dors, ô ma Pologne, s'écriait Lamennais, dors en paix dans ce qu'ils appellent ta tombe; Moi, je sais que c'est ton berceau. »

Le poète qui exprimait la passion publique, Barthélemy, s'écriait :

Noble sœur ! Varsovie ! Elle est morte pour nous !  
 Morte un fusil en main, sans fléchir les genoux,  
 Morte en nous maudissant à son heure dernière,  
 Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,  
 Sans avoir entendu notre cri de pitié,  
 Sans un mot de la France, un adieu d'amitié.  
 Cachons-nous! Cachons-nous! Nous sommes des infâmes.  
 Rasons nos poils, prenons la quenouille des femmes;  
 Que le teint de la honte embrase notre front<sup>2</sup>.

On a cru souvent habile de concéder quelque chose, espérant la désarmer, à l'erreur que l'on combat. Casimir Perier connut cette défaillance. Les troubles réprimés une première fois par les Autrichiens dans les Légations recommencèrent après leur départ. Casimir Perier conçut l'idée heureuse, dont la réalisation eût évité

1. LOUIS BLANC, t. II, p. 472.

2. *La Némésis*, 16 septembre.

alors et depuis d'inextricables complications, de confier la garde et la défense du patrimoine du Saint-Siège aux troupes italiennes du Piémont<sup>1</sup>. Le Pape repoussa cette sage combinaison, il préféra rappeler les Autrichiens. On pouvait le regretter, mais c'était son droit. Souverain indépendant il n'avait aucun compte à rendre de sa résolution. Néanmoins Casimir Perier, sans avoir obtenu le consentement préalable de Grégoire XVI, envoie une troupe dans les États pontificaux et s'empare par surprise d'Ancône (22 février 1832). C'était « un acte de flibustier<sup>2</sup> », une façon de brigandage. Voilà les formes révolutionnaires qui reviennent, dit-on en Europe.

Ce procédé, reconnu par Casimir Perier lui-même « un peu irrégulier<sup>3</sup> », ne réussit pas, quoique ce fût son but, à satisfaire la passion démocratique « qui vivait alors plus de la vie des autres nations que de la sienne propre<sup>4</sup> ». « Honte, écrivait l'éminent journaliste Armand Carrel, mille fois honte à l'impertinent et lâche système qui veut proclamer l'égoïsme politique de la France. — Périssent l'ordre public qui règne à Varsovie, à Francfort, à Turin, à Milan, à Rome<sup>5</sup>. » L'écrivain n'était pas moins prononcé pour la cause de l'Italie : « Nous avons toujours

1. THUREAU-DANGIN, *Monarchie de Juillet*, t. I<sup>er</sup>, p. 524.

2. TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 430, 433, 436.

3. A Talleyrand, 7 mars 1832, t. IV, p. 428.

4. LOUIS BLANC, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 369.

5. *National* du 23 janvier 1833.

été intéressés à exclure l'Autriche de la Haute Italie et à désirer qu'une grande nationalité italienne s'établisse entre cette puissance et nous, et la rejette au delà des Alpes. Le jour n'est pas éloigné où l'Italie renaîtra, où l'Autriche sera pour la seconde fois chassée, non seulement de Venise et de Trieste, mais peut-être même des côtes de l'Adriatique, et notre prévoyance doit dès aujourd'hui vouloir que cette puissance soit assurée de trouver des compensations dans la mer Noire. » Les poètes, Casimir Delavigne<sup>1</sup> et Auguste Barbier<sup>2</sup>, célébraient « la divine Juliette ». Barthélemy lui prophétisait l'avenir rédempteur :

Ne désespère point de ta sublime cause.  
 Dans un calme fangeux la France se repose,  
 Mais l'avare égoïsme aura son terme. Attends,  
 Et nous, nous serons là sur les Alpes connues,  
 Faisant étinceler nos couleurs dans les nues ;  
 Nous viendrons, s'il le faut, pour garantir tes lois,  
 Jeter dans le bassin notre glaive gaulois<sup>3</sup>.

L'école saint-simonienne conseillait la triple alliance de l'Angleterre, représentant avec une haute supériorité l'élément *industriel*, de l'Allemagne représentant spécialement l'élément *rationnel* et *scientifique*, et de la France naturellement destinée à être le lien entre les deux puissances par son caractère sympathique et ses

1. *Messéniennes*, III, Épilogue.

2. *Il Pianto*.

3. *Némésis. A l'Italie*.

travaux également poussés dans la direction de la science et de l'industrie. La Prusse aurait obtenu sur toute l'Allemagne la suprématie politique qu'elle exerçait dans l'ordre intellectuel. L'Autriche, personnification du retardement, aurait été subalternisée.

Cette sympathie envers l'Allemagne, qui se marquait dans l'utopie saint-simonienne, et que Lafayette avait si souvent manifestée, était tellement générale que Mauguin ne réussit pas à émouvoir notre patriotisme en montrant les périls auxquels l'exposait dans l'avenir la constitution de l'unité économique de l'Allemagne poursuivie par la Prusse. Vainement il avait dit : « Croyez-vous qu'il soit avantageux pour la France qu'à côté d'elle une puissance qui n'avait que quatorze millions d'habitants en ait aujourd'hui vingt-huit ? Ne voyez-vous pas que l'assimilation est déjà presque complète ? Lorsque les intérêts matériels et moraux se réunissent pour assimiler des peuples, quand il n'y a plus entre eux que des séparations territoriales, ces séparations doivent tomber : quand il y a unité de législation civile, commerciale, et unité d'administration, à quoi servent les séparations territoriales<sup>1</sup> ? » Thiers, alors ministre des affaires étrangères, persifla Mauguin. « Cette association était inévitable ; il n'est pas vrai qu'il en résulte l'unité politique de l'Allemagne ; c'est une erreur complète. Un gouvernement voisin pouvait-il

1. 2 juin 1836.

dire à ces petits États : Sans doute il vous est très bon, très commode, très nécessaire de vous réunir, mais cette réunion nous donne quelque ombrage, elle nuit à nos intérêts, ne la faites pas ! Il aurait été repoussé comme parfaitement ridicule, en se mêlant d'intérêts qui ne le concernaient pas <sup>1</sup>. » L'illustre Lacordaire, que le protestantisme de la Prusse aurait pu éloigner d'elle, acceptait sa domination en Allemagne, à la suite des saints-simoniens : « La Prusse aspire à rassembler l'Allemagne sous sa domination, parce qu'il est nécessaire que tôt ou tard l'unité germanique se constitue, et qu'autant vaut la Prusse que l'Autriche pour hériter du tout <sup>2</sup>. »

§ 5. — DERNIÈRES RÉSISTANCES EN ALLEMAGNE, EN ITALIE : MAZZINI. — VICTOIRE DE LA SECONDE RÉACTION : NICOLAS.

La réaction légale suivit la répression matérielle. En Allemagne, Metternich lança la Diète et les souverains dans une série de mesures semblables à celles de 1819 : des lois prohibitives de la liberté, attentatoires à l'indépendance des États particuliers, furent édictées ; une commission fédérale instituée pour cinq ans fut chargée de veiller à leur mise en exécution. A Tœplitz les ministres, à Muntchgraetz (octo-

1. Discours du 2 juin 1836.

2. Lettre sur le Saint-Siège, 1836.\*

bre 1832) les souverains allemands et russes, se promirent assistance réciproque contre tout soulèvement et en particulier contre le soulèvement polonais. Ils proclamèrent en maxime, ce qui ne contredisait pas les principes : « que tout souverain indépendant a le droit d'appeler à son secours, dans des troubles intérieurs comme dans les dangers extérieurs de son pays, tel autre souverain indépendant qui lui paraît le plus propre à l'assister, et que ce dernier a le droit d'accorder ou de refuser ce secours selon ses intérêts et ses convenances. Dans le cas où cette assistance serait accordée, aucune puissance non invoquée ou appelée par l'État menacé, n'a le droit d'intervenir, soit pour empêcher l'assistance réclamée et accordée, soit pour agir dans un sens contraire. »

En Italie, sous la même influence, « les gouvernements attaqués avec passion ne songèrent plus qu'à se défendre ; mettant de côté toute idée de progrès et d'émancipation italienne, ils se montrèrent exclusivement préoccupés de détourner les dangers dont ils étaient menacés et qui étaient grossis d'une manière perfide par les efforts du parti rétrograde<sup>1</sup> ».

Charles-Albert se montra des plus ardents. La versatilité plus que la déloyauté de sa conduite en 1820 lui avait attiré la méfiance des libéraux et celle des rétrogrades : les uns et les autres conservaient néanmoins l'espérance de le fixer.

1. CAVOUR, *loco citato*.

Après 1830, il parut avoir opté pour les rétrogrades. Il devint le lieutenant temporel du fanatisme, garrotta la pensée dans une censure à la fois ecclésiastique<sup>1</sup> et civile et « fit de son règne le plus illibéral, le plus acerbe, le plus implacable de tous les règnes contre la liberté moderne<sup>2</sup> ».

A Naples, la réaction ne fut pas moins vive. Ferdinand n'avait pas tardé à tromper les espérances des patriotes napolitains. Avec la mort de Christine de Savoie finirent les jours heureux du royaume. La fin de cette malheureuse femme fut tragique : elle venait de mettre au monde un fils ; le frère du roi, prince de Capoue, furieux de cet événement qui l'éloignait du trône, insulta le roi au point qu'ils en vinrent à tirer l'épée ; la reine couchée dans la chambre voisine se jette hors de son lit pour les séparer ; brisée d'émotion elle n'y rentre que pour mourir. Elle fut remplacée par une archiduchesse d'Autriche. De ce moment, Ferdinand, secondé par son ministre del Carretto et par son confesseur Cocle, archevêque de Patrasso, remit en vigueur la politique policière, corrompue et abrutissante de ses prédécesseurs. Irréprochable dans sa vie

1. Lorsqu'un journaliste parlait d'*intérêts politiques*, la censure effaçait et mettait *intérêts civils* ; au lieu d'*Italie*, *nation*, *patrie*, elle mettait *pays* ; même quand il s'agissait de la France ou de l'Angleterre, le mot de *constitution* était interdit, on devait dire *lois* ou *institutions*. Au lieu de *révolution*, il fallait dire *bouleversement*, *anarchie* ou *gouvernement de la violence*.

2. LAMARTINE.

privée, mais vulgaire, avare, superstitieux, sans foi ni loi dans sa vie de souverain ; ne manquant pas de saillies, mais ignare et cynique, il étala sans retenue les laideurs de l'absolutisme étroit et persécuteur. Il ne fut dépassé en despotisme sauvage que par François IV de Modène : celui-là envoyait au supplice ceux, tels que Menotti, qu'il avait lui-même encouragés, excités à l'action.

Le trait commun à tous ces despotismes princiers était la subordination aux ordres de l'Autriche. Metternich conduisait en véritable souverain la plupart des principautés italiennes, et la malheureuse Italie, même dans les régions où elle paraissait régie par des princes indépendants, ne formait qu'une annexe de la monarchie des Habsbourg, un fief de l'Allemagne autrichienne.

A Rome on avait d'abord résisté. Le secrétaire d'État, Bernetti, homme d'affaires et de plaisir<sup>1</sup>, parut disposé à accorder quelque satisfaction aux conseils de réformes des puissances : il étendit un peu les institutions municipales ; ne s'affranchit pas entièrement dans ses répressions des règles de la justice et de l'humanité ; surtout il essaya de procurer au Saint-Siège une force propre qui le dispensât de requérir à tout propos l'intervention étrangère. Cela suffit pour que Metternich exigeât du Pape son renvoi et son remplacement par un homme lige de l'Autriche, le borné et servile Lambruschini.

1. CHATEAUBRIAND.

Le sous-secrétaire d'État, quel qu'il fût, n'était pas, du reste, l'influence prédominante. Grégoire XVI, religieux exemplaire, théologien éminent, ferme protecteur de la liberté catholique<sup>1</sup>, d'un cœur pur et bon, manquait de capacité dans les affaires. Très défiant même de ses ministres, il accordait sa créance à des gens de basse condition parmi lesquels le principal était Gaetano Morini, son barbier quand il était moine. Il l'attacha à sa cour à titre de *Maestro di casa*, en fit le dispensateur des grâces et des dignités même ecclésiastiques : on l'appelait *Il vice Papa*. Ainsi conduit, le gouvernement au lieu de s'améliorer devint chaque jour pire ; chacun commandait, personne n'obéissait ; les réformes furent abandonnées ; les laïques continuèrent à être exclus des emplois. On en arriva même à considérer Metternich comme un révolutionnaire ; il avait recommandé un projet de réforme des plus anodins ; le Saint-Père crut devoir le soumettre à ses cardinaux ; ceux-ci lui répondirent : « Laissez cela et renvoyez-le au jacobin qui vous l'a envoyé. »

Le grand-duc de Toscane, Léopold, médiocre d'esprit mais bien intentionné, éclairé et doux, résista quelque temps aussi aux injonctions de Metternich et continua sous Neri Corsini le gouvernement modéré et progressif de Fossombrone. Le ministre autrichien, Rewitzky, exaspéré l'appelait traître, infâme, scélérat, hérétique, apos-

1. Il refusa de mettre à l'*Index* le traité de la *Coscienza* de Rosmini et *i Prolegomeni* de Gioberti.

tat, indigne d'appartenir à la maison impériale et de porter le titre d'archiduc. Finalement, sous l'action de sa seconde femme, sœur de Ferdinand de Naples, Léopold II confia la direction de son gouvernement à Baldasseroni et les affaires étrangères à Hombourg, tous les deux inféodés à la politique de Vienne. Toutefois l'activité d'esprit toscane était en trop vive expansion pour être éteinte par des ministres réactionnaires sans doute, mais nullement impitoyables, comme au Piémont et à Naples; malgré tout *il dolce vivere* continua à Florence.

En Pologne aucun effort de résistance ne fut tenté contre cette réaction morale et légale. Que pouvaient les Polonais anéantis sous la main inexorable du Tzar? L'Allemagne se remua un peu. En Franconie des réunions ardentes se formèrent dans lesquelles on criait : Vive la République! A Hambach (27 mai 1832), deux drapeaux, allemands et polonais flottant dans l'air, proclamèrent l'unité allemande, la fraternité des peuples libres, la République. A Francfort (3 avril 1833) les membres de la nouvelle association politique, la Burschenschaft, assaillirent la Diète. Ces petites séditions furent aisément réprimées. Un mouvement plus sérieux en Hanovre n'obtint pas un meilleur succès. A l'avènement de la reine Victoria (1837), le Hanovre, fief masculin, avait été détaché de la couronne d'Angleterre et dévolu au cinquième fils de George III, Ernest-Auguste, duc de Cumberland. Le premier acte du nouveau roi fut de rem-

placer la constitution libérale accordée en 1830 par une constitution absolutiste. En vain les professeurs les plus éminents de Göttingue, les frères Grimm, Gervinus protestèrent; ils furent destitués ou chassés du pays. En vain les États réclamèrent-ils auprès de la Diète, Metternich se prononça énergiquement en faveur du roi et il fallut se soumettre. Après quoi le silence se fit. Les Allemands se réfugièrent, comme lors de la réaction de 1819, dans une négation philosophique : il se forma une jeune Allemagne, qui tira du système officiel l'athéisme et la théorie de la souveraineté illimitée de la raison humaine; Strauss publia la *Vie de Jésus*; Böhr substitua l'inspiration subjective de l'individu à l'autorité objective de l'Église.

Les Italiens furent moins résignés. Dans le royaume de Naples ils firent du carbonarisme, société secrète formée jadis contre les Français au profit des Bourbons, l'arme de combat nouvelle contre les Bourbons au profit de la nationalité. A Gênes prit naissance une protestation plus militante. La vieille République ne se consolait pas de l'annexion au Piémont. Elle, la ville de la liberté et de l'art, qui avait autrefois dominé sur les mers, n'être plus qu'une province d'un royaume à moitié barbare! Un esprit d'opposition, de mécontentement, de révolte y couvait dans tous les rangs de la population. Le fils d'un médecin fort achalandé, Joseph Mazzini<sup>1</sup>,

1. Né le 22 juin 1805.

le ressentit pour l'agrandir à de plus vastes proportions qu'au rétablissement d'une autonomie communale : il rêva de constituer une patrie et de se venger de la conquête du Piémont en l'absorbant dans une grande Italie. Cette vision s'empare de son enthousiaste imagination, il s'y abandonne sans réserve : il eût pu vivre riche, heureux, il choisit d'être l'apôtre et le martyr de la rédemption nationale.

Fuyant les distractions vulgaires, accordant peu aux exigences de la jeunesse, mêlant une haute mélancolie aux sarcasmes d'une passion concentrée, il consacrait ses jours et une partie de ses nuits à l'étude, aux entretiens avec des camarades auxquels il s'efforçait de communiquer sa passion. Ils l'écoutaient et lui accordaient déjà une admiration justifiée par l'autorité et la séduction de sa personne, non moindre que celle de ses discours. Sur un petit corps maigre, un visage au teint olivâtre encadré de longs cheveux noirs tombant sur les épaules, un front proéminent et vaste, des yeux noirs en saillie, très expressifs, des lèvres fortes, également prêtes à la véhémence et au sourire ; dans l'ensemble un agrément de puissance et de douceur tout à la fois. Les romantiques de toutes les littératures le passionnaient, mais Dante était son véritable culte : il voyait en lui le prophète de l'unité nationale ; dans la Béatrice qui apparut au poète<sup>1</sup> au milieu d'un nuage de fleurs formé par

1. DANTE, *Il Purgatorio*, XXX, v. 31-33.

la main des anges, couronnée d'une branche d'olivier sous un voile blanc, vêtue d'une robe couleur de flamme, couverte d'un manteau vert, il reconnaissait l'Italie et les trois couleurs de sa bannière future. De tous les vers du divin poème il entendait sortir une voix impérieuse, lui criant : Agis ! Il songea d'abord à acclimater dans le nord de l'Italie le carbonarisme napolitain ; l'instrument créé en vue de la restauration d'une monarchie rétrograde ne lui parut pas apte à préparer l'établissement d'une unité républicaine ; il pensa à organiser lui-même une société de conspiration qui, pendant de la *Jeune Allemagne*, se nommerait la *Jeune Italie*. La police piémontaise finit par le suspecter ; elle l'arrêta et, après quelques mois d'emprisonnement à Savone, l'exila.

Il se réfugia à Marseille. Poursuivi encore dans son lieu d'asile par la police sarde, il se cacha pendant un an dans la maison de mon père<sup>1</sup>. C'est dans cette retraite qu'il reçut la visite d'Armand Carrel et combina avec lui une campagne de presse ; c'est là qu'il fonda définitivement la société secrète destinée à donner à l'Italie l'indépendance et l'unité par la république. Ni l'initiative des princes, ni les armes de l'étranger ne procureraient l'affranchissement, il ne viendrait que du peuple et de Dieu : les moyens de soulever le peuple et d'obtenir la bénédiction de Dieu étaient l'éducation et l'in-

1. *Mazzini*, par AURELIO SAFFI : Demostene Ollivier, padre del noto Emilio, nascondeva Mazzini nella propria casa.

surrection ; il fallait donc répandre l'une et organiser l'autre. La police finit par le découvrir et l'obligea à quitter Marseille. Il se réfugia en Suisse, confiant à la garde de mon père l'enfant, mort peu après, que lui avait donné une belle Italienne de Reggio, sa compagne d'exil. De Suisse, comme coup d'essai de son organisation, il tenta contre la Savoie une expédition plus ridicule encore que lamentable.

La répression de Charles-Albert fut féroce, sans pitié. Lorsqu'on eut assez fusillé, torturé, emprisonné, on exila. Parmi les plus notables victimes de ces cruautés policières, fut un jeune abbé de trente-deux ans, nommé Vincenzo Gioberti<sup>1</sup>. Fils de pauvres employés il recevait vingt-quatre livres sur l'économat royal comme attaché au service de la Cour ; il ne s'occupait guère de conspirer, si ce n'est dans les livres. Son délit consistait à réunir deux fois par semaine autour de lui quelques amis et à s'épancher avec eux le soir dans de longues promenades sur les vieux remparts de Turin. Arrêté, emprisonné (mai 1833), après quatre mois de détention, sans jugement et sans qu'on lui eût permis de serrer la main d'aucun de ses amis, il fut conduit à la frontière de France.

Charles-Albert, poursuivant ses victimes jusque dans l'exil, eût voulu contraindre la Suisse à violer le droit d'asile qu'elle pratiquait largement à l'égard des réfugiés italiens. Le mi-

1. Né le 13 avril 1801.

nistre français Rumigny se montra zélé à encourager la généreuse résistance de la Confédération suisse.

Ainsi, quelques années après la révolution de 1830, de 1832 à 1836, une réaction européenne semblable à celle de 1819 à 1821 avait une fois de plus triomphé des idées libérales et imposé aux peuples découragés une domination dont les plus optimistes n'entrevoyaient pas le terme. Metternich continue à être l'instrument actif de cette seconde réaction; cependant il a dès lors au-dessus de lui un personnage qui peu à peu, sans l'effacer, le domine et apparaît à tous comme la personnification de la résistance aux idées modernes et à l'aspiration des peuples, l'empereur Nicolas.

Son frère Alexandre avait été jeté des idées libérales dans la réaction surtout par les résistances polonaises à ses intentions généreuses. Lui, y avait été disposé dès les premiers jours de son règne par la sédition militaire qu'il avait dû réprimer; son action libérale en Grèce l'en avait écarté; l'insurrection polonaise l'y ramena et l'y fixa irrévocablement.

Aussi décidé que son frère était flottant, aussi tenace qu'il était mobile, aussi sûr qu'il était fuyant, Nicolas n'hésita plus un seul instant sur sa voie et son existence souveraine se déroula avec une droiture majestueuse. Il se considéra, dans les circonstances les plus diverses, comme l'envoyé du Très-Haut pour faire régner la justice et la gloire dans la sainte Russie sans cesse

menacée par la révolte polonaise, l'ordre dans l'Occident miné par les idées subversives de la Révolution, la foi orthodoxe dans l'Orient assujéti à la domination de l'infidèle. Il se voua à cette triple tâche avec l'indomptable volonté d'un vaillant homme de devoir.

Il ne limita pas son action préservatrice de l'ordre social à la seule Russie, il prit l'habitude de considérer les affaires de l'Allemagne comme les siennes, y distribuant les décorations et les encouragements autant qu'à ses sujets; donnant ses princesses en mariage aux princes de la Confédération, et lui-même ouvrant sa famille aux princesses allemandes, avec cette différence toutefois que celles-ci, devenues Russes, abjuraient leur religion et que les princesses Russes, malgré leur mariage, conservaient la leur.

Sa vie était rigide : il dormait sur un sac de cuir garni du foin apporté de ses écuries, ne buvait que de l'eau et mangeait peu; dès le matin, il revêtait son uniforme; ni la littérature, ni les arts ne l'intéressaient; sa passion était la politique et la revue des troupes; son admiration, Napoléon. A son heure aussi, surtout dans sa famille, lorsqu'il se roulait sur les tapis avec ses petits-enfants, il répandait autour de lui le charme de la familiarité affectueuse; habituellement, malgré la simplicité noble de ses manières, son aspect était sévère.

Droit et haut comme un sapin de ses forêts, ses traits étaient d'une régularité classique, mais sa bouche, petite et bien faite, souriait

rarement, et ce sourire était triste; son œil bleu, beau malgré une légère déviation, n'étant adouci par aucune ombre à cause de la blancheur des cils, paraissait dur, même quand il ne lançait pas des éclairs terribles.

Loyal, il se considérait comme d'autant plus engagé qu'on lui témoignait plus de confiance. Il ressentait vivement les bons procédés, mais il n'oubliait pas les mauvais. Il était plus juste qu'humain. Il inspirait le respect à ses amis, la terreur à ses ennemis, l'adoration à ses peuples<sup>1</sup>.

1. Né le 7 juillet 1796.

## CHAPITRE VIII

### L'ALLIANCE ANGLAISE. — SES ORAGES PALMERSTON. 1840

#### § 1. — TALLEYRAND A LONDRES. — LE PRINCIPE DE NON-INTERVENTION. — LA CONSTITUTION DE LA NEUTRALITÉ BELGE.

Le parti pris d'admirer, non moins que celui de dénigrer, conduit à de singuliers aveuglements. N'a-t-on pas imaginé que, de même qu'à Vienne, Talleyrand avait dominé l'Europe par l'introduction opportune du dogme de la légitimité, il s'en rendit encore le maître à Londres en inventant le principe de non-intervention? Or, l'affaire capitale traitée par Talleyrand, à Londres, a été la constitution du royaume belge. Quelles conséquences eût entraînées l'application logique du principe de non-intervention? Reconnaître l'indépendance de la Belgique et interdire aux puissances voisines l'entrée de leurs troupes sur son territoire, ce qu'on fit; ne s'immiscer ni dans les institutions à établir ni dans le choix du monarque, ce qu'on ne fit pas. La conférence de Londres, malgré des pro-

testations énergiques (1<sup>er</sup> février 1831), usurpa la souveraineté de la nation protégée, la transféra de Bruxelles au *Foreign Office*, régla d'autorité la limitation des frontières, le partage des dettes, le choix même du roi. On ne vainquit la résistance opiniâtre du Congrès belge, que par la menace de partager le pays<sup>1</sup>.

Metternich triomphait : « Les deux cabinets, qui seuls ont proclamé le principe de non-intervention n'ont pas tardé à se voir forcés à l'intervention la plus décidée que les fastes de la diplomatie aient à recueillir<sup>2</sup>. » C'était vrai. Aussi Talleyrand, qui ne se donnait jamais de ridicule, ne s'exposa pas à celui de parler de non-intervention à Londres<sup>3</sup>. La conférence déduisit de l'intérêt européen son pouvoir de concerter en Belgique les arrangements les plus

1. JUSTE, *Révolution belge*, t. II, p. 100. — *Mémoires de Talleyrand*, IV, 227, 228. — THUREAU-DANGIN, t. 1<sup>er</sup>, p. 463, 497 en note.

2. *Mémoires*, 15 février 1831. — Plus tard, en Angleterre, dans une discussion à la Chambre des communes, le député Hume ayant déclaré que le gouvernement whig de lord Grey avait été établi sur le principe de non-intervention, John Russell rappela l'affaire belge et prouva « que l'intervention dans les affaires des autres pays avait été pratiquée non seulement par lord Castlereagh et le duc de Wellington, mais par M. Canning et M. Grey ». SPENCER WALPOLE, *Lord John Russell*, t. II, p. 13.

3. « Le principe de non-intervention, fort commode en lui-même et fort approprié à telle circonstance, n'est plus qu'une absurdité quand on le regarde comme absolu, quand on veut l'étendre sur les points les plus éloignés les uns des autres. Ce principe est un moyen pour l'esprit, c'est à lui à l'écarter ou à l'appliquer. » — Talleyrand à Casimir Perier, 28 mars 1831.

propres à combiner l'indépendance du nouveau royaume avec les stipulations des traités, l'intérêt, la sécurité des anciens États et la conservation de l'équilibre général<sup>1</sup>.

Elle ne se contenta pas d'appliquer empiriquement le concert européen à l'affaire dont elle se trouvait saisie, elle le généralisa et en forma l'assise permanente du droit des gens. « Chaque nation, est-il dit dans le protocole du 19 février 1831, a ses droits particuliers, mais l'Europe a aussi son droit; c'est l'ordre social qui le lui a donné. Les événements qui font naître en Europe un État nouveau ne lui donnent pas plus le droit d'altérer un système général dans lequel il entre, que les changements survenus dans la condition d'un État ancien ne l'autorisent à se croire délié des engagements antérieurs. »

Ce protocole ne resta pas lettre morte ailleurs qu'en Belgique. En vertu de ce nouveau droit des gens la diplomatie se crut autorisée à prononcer un jugement sur l'administration intérieure du Souverain Pontife et, « considérant que la position géographique et sociale de l'Église était d'un intérêt européen », à lui recomman-

1. « C'est par suite de traités entre toutes les puissances que, en 1814, la Belgique avait été réunie à la Hollande; du moment où cette union a été rendue impossible par la révolution belge, ces mêmes puissances ont eu l'obligation de rechercher quelles seraient les combinaisons les plus favorables au maintien de la bonne harmonie entre elles et qui offriraient le plus de garanties pour les intérêts de chacun. Tel a été le principe dirigeant de la conférence de Londres. » Talleyrand à Sébastiani, 6 février 1831.

der des réformes propres à pacifier son peuple. Toujours en vertu de cette maxime, Palmerston, agissant en Allemagne contre Metternich au nom du principe même de Metternich, blâma une série de mesures prises par la Diète au détriment des droits constitutionnels des petits États et de leur indépendance politique (7 décembre 1832).

Une révolution dirigée contre Metternich et la Sainte-Alliance aboutissait à la reconnaissance solennelle de leur doctrine par ceux qui l'avaient combattue. La seule différence fut qu'après 1830 on salua le principe de non-intervention avant de le décapiter par un *mais*<sup>1</sup>, tandis qu'avant on ne lui accordait pas même cette politesse.

Talleyrand ne réussit pas à Londres grâce au principe de non-intervention qu'il n'avait pas invoqué, pas plus qu'il n'avait dominé à Vienne par la force du principe de légitimité dont il s'était en effet servi. A Londres comme à Vienne, son habileté consista à présenter comme obtenues par un puissant effort de sa diplo-

1. Victor de Broglie à Talleyrand, 5 septembre 1833 : « Je respecte beaucoup le principe de non-intervention. Chacun pour soi, chacun chez soi, rien de plus juste. *Mais* ce principe, comme tous les principes, a ses limites. » Le discours de la couronne d'Angleterre du 21 juin 1831 parlait de même : « Les conférences ont été conduites d'après le principe de non-intervention dans les affaires intérieures de la Belgique, *mais* sous la condition que, dans l'exercice des droits du peuple belge, la sécurité des États voisins ne serait pas compromise. »

matie, les solutions acquises d'avance. Pas plus à Londres qu'à Vienne, il ne fut l'âme des délibérations, le dominateur de l'Europe; il ne parut tel qu'en se subordonnant à la pensée des autres. A Vienne, il avait été l'instrument de Metternich; à Londres, il se fit celui de Palmerston. Pour gagner Metternich, en 1814 il avait abandonné toutes nos places fortes; il eût concédé l'évacuation de l'Algérie pour se concilier Palmerston, si, de Paris, on ne l'avait arrêté<sup>1</sup>. Il avait aidé Metternich à établir la Prusse sur le Rhin, il s'unit à Palmerston pour constituer la neutralité belge.

La constitution d'un royaume belge neutre avec une délimitation territoriale, combinée pour nous emprisonner, était la réalisation d'une pensée aussi ennemie que l'établissement de la Prusse sur le Rhin. « L'Europe ne consentira jamais, avait dit Palmerston, à moins d'y être forcée par une guerre désastreuse, à ce que la Belgique soit unie directement ou *indirectement* à la France<sup>2</sup>. » C'est pour que cette union même indirecte n'eût pas lieu, à défaut de l'union directe interdite, que la Belgique a été déclarée neutre sous la garantie de l'Europe, et qu'elle a été placée de la sorte dans l'impossibilité permanente de contracter avec nous un lien même économique. Comment a-t-on pu considérer une telle invention comme nous étant avantageuse? Le maintien du royaume des Pays-Bas eût été

1. THUREAU-DANGIN, *Monarchie de Juillet*, t. I, p. 76, note 1.

2. A Granville, 18 mars 1831.

préférable. Quoique organisé contre nous, il avait gardé la liberté des alliances. Rien ne s'opposait à ce que, par la suite, sous la menace de la prépotence allemande, d'ennemi il ne devînt allié, ce qui est advenu au Piémont, autre puissance rétablie de même contre nous.

Du reste, s'il avait existé quelque doute sur l'intention antifrançaise de la neutralité belge, il fut dissipé par le choix du prince auquel la conférence confia la mission de la pratiquer. Léopold de Saxe-Cobourg, notre ennemi par tradition et par instinct, avait été l'un des premiers princes qui donnèrent le signal du soulèvement germanique, et avait combattu contre nous à Lützen, Bautzen, Hanau. Par son premier mariage avec la princesse Charlotte, princesse de Galles, par celui de sa sœur avec le duc de Kent, père de la reine Victoria, il était devenu prince anglais. On le savait en France. A la nouvelle de sa candidature, notre ministre des affaires étrangères, Sébastiani, s'emporta jusqu'à dire : « Si Saxe-Cobourg met le pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. — Eh bien, ripostèrent les délégués belges, nous chargerons les Anglais d'y répondre. » On ne vint à bout de cette résistance qu'en menaçant Louis-Philippe de la candidature d'un membre de la famille des Napoléon<sup>1</sup> et en lui demandant la main, en secondes noces, de l'une de ses filles pour le nouveau roi. Dès que le prince germano-anglais

1. JUSTE, t. II, p. 131.

fut installé à nos portes, il ne manqua pas, malgré les remontrances de son beau-père, à ce qu'on attendait de lui. Souple, avisé, intelligent, cauteleux, il a consciencieusement rempli son rôle d'informateur au profit des cours étrangères; il n'a cessé de surveiller, d'envenimer nos moindres mouvements, de les dénoncer à Berlin et à Londres, de nous susciter des mauvais vouloirs et des hostilités.

§ 2. — LES DIFFICULTÉS DE L'ALLIANCE ANGLAISE.  
PALMERSTON.

On ne saurait cependant méconnaître que, dans son ambassade, Talleyrand, en ne lui attribuant pas de faux mérites, ait rendu de réels services à ceux qui l'employèrent. Ni les effervescences parisiennes, ni les tergiversations ou les entraînements ministériels ne le détournèrent de la poursuite de son dessein. Sans le ferme vouloir du roi et la vaillance de Casimir Perier et de Victor de Broglie, il eût finalement échoué; toutefois, c'est en grande partie à son sang-froid, à sa patiente souplesse que le gouvernement dut le maintien de la paix et sa consolidation par l'alliance anglaise.

Cette alliance fut utile au nouveau règne : elle facilita son admission dans le cénacle des gouvernements légitimes; elle l'aida à résister à la fois aux ombrages absolutistes et aux pressions démagogiques. Désavouant en 1830 la politique

que George III avait opposée à la révolution française, le gouvernement anglais n'intervint pas plus par les paroles que par les actes dans nos affaires intérieures, il ne chicana le roi des barricades ni sur son origine, ni sur son système. La difficulté fut que Palmerston rendit souvent ses services amers.

Jen'entends nullement diminuer Palmerston<sup>1</sup>. C'était certainement un ministre de premier ordre, l'égal de n'importe lequel dans ce siècle. Son intelligence alerte, claire, souple, sensée, féconde, vigoureuse, nourrie de connaissances variées, fortifiée par un travail incessant, allait droit au fait sans s'arrêter aux buissons des phrases ou aux nuages des théories. Il ignorait les demi-moyens, cause de la perte des États. Dans chaque affaire il adoptait un parti décidé, puis il le poursuivait sans tergiversations, d'une volonté passionnée et tenace, et il le défendait par une argumentation nette, rapide, ferme, pressante, intransigeante, soit au Parlement, soit dans ses dépêches. Au Parlement, son débit était pénible, son action oratoire peu esthétique; il semblait s'exciter par des gestes fréquents à chercher le mot décisif; il le rencontrait enfin saisissant et aussi ferme que sa pensée. Sa plume, au contraire, n'hésitait pas, mais elle était cassante, dure, violente; pour en adoucir les blessures, il n'y avait pas trop de toute la grâce

1. Né à Broadlands, comté de Southampton, le 20 octobre 1784.

facile, bienveillante et enjouée de ses rapports personnels.

Il n'était pas décidé et péremptoire seulement dans ses relations avec les cabinets étrangers. Ses collègues, alarmés de ses promptitudes ou effrayés de ses audaces, répugnaient-ils à le suivre, il les subjuguait par la fougue de son initiative, par sa désinvolture à assumer les responsabilités les plus lourdes, les enlevait par des coups de main avant qu'ils eussent eu le temps de se reconnaître. Il obtenait ainsi la prépondérance de la résolution et de l'activité sur l'indécision et l'indolence, prépondérance d'autant plus assurée qu'à l'occasion il savait être souple. De quelque fougue qu'il se fût précipité dans une direction, découvrait-il un obstacle sérieux, il s'arrêtait, gauchissait sans être gêné par le sot point d'honneur de la vanité auquel, à l'exemple des véritables hommes d'État, il ne sacrifiait jamais.

Il avait l'âme fière et vaillante. Idéaliste à sa manière, le bruit des écus n'était pas le seul qui plût à son oreille : ministre d'un peuple mercantile, il ne recherchait pas la guerre, il ne la redoutait pas non plus. « La paix, écrivait-il à l'ultra-pacifique Aberdeen, est une excellente chose et la guerre un grand malheur, mais il y a des choses plus précieuses que la paix et plus malheureuses que la guerre. » Il aimait réellement la liberté et il souhaitait qu'elle s'étendît dans le monde ; il était même révolté de toute injustice que son pays ne commettait pas.

Palmerston imprima tellement la marque de sa puissante originalité sur l'opinion publique anglaise qu'aussi longtemps qu'il vécut, même lorsque ses adversaires furent momentanément aux affaires, il est resté le véritable interprète de l'Angleterre extérieure. Le défaut de sa méthode était de ne considérer qu'une affaire à la fois, celle en jeu, de ne se préoccuper ni du lien qui la rattachait aux précédentes ni de l'influence qu'elle exercerait sur les suivantes. En ce qui nous concerne, son erreur était à la fois plus constante et plus dangereuse. En toute occasion, il aimait à déclarer « que le fondement de la politique du gouvernement anglais d'aujourd'hui, comme de celui de demain, était et serait toujours une amitié aussi étroite que possible entre la France et l'Angleterre<sup>1</sup> », et cependant, dès qu'il apercevait l'action française même inoffensive dans une affaire quelconque, il éprouvait la sensation du taureau devant le rouge ; sa vue se troublait, il bondissait, perdait le sang-froid, l'équité de l'esprit et devenait provocateur. La manière dont il concevait la grandeur de son pays impliquait toujours quelque chose de triste et d'humiliant pour le nôtre<sup>2</sup>. Pourtant il ne nous détestait pas, il nous craignait : il croyait n'être que sagace en mettant une préméditation ambitieuse sous chacun de nos actes ; il nous voyait toujours « prêts à prendre le mors aux dents pour la Belgique,

1. A Jarnac, 6 septembre 1846.

2. GUIZOT.

pour le Rhin ou pour quoi que ce soit pouvant être obtenu sans trop de peine ». A quelque moment qu'on étudie sa manière d'être à notre égard, on est blessé par la discordance entre la parole et l'acte : la parole est amicale, tout au moins courtoise, l'acte hostile ou désagréable ; tandis qu'une des mains s'ouvre pour l'étreinte, l'autre se ferme pour serrer l'épée.

Ce contraste se retrouve dans toutes les affaires traitées avec Louis-Philippe. La Belgique veut d'abord s'annexer à nous, puis elle offre la couronne à l'un des fils du roi, le duc de Nemours. A cette nouvelle, Palmerston, tout en se déclarant plus que jamais notre ami, fait décider par la conférence de Londres, dans un protocole secret du 1<sup>er</sup> février 1831, « que dans le cas où la souveraineté de la Belgique serait offerte à des princes des familles qui régnaient en Autriche, en France, en Angleterre, en Prusse et en Russie, cette offre serait invariablement rejetée ». Talleyrand annonce qu'avant de signer il attendra les ordres de sa cour ; Palmerston lui notifie « que le gouvernement anglais *exige* le refus du roi à la candidature de son fils ; sinon ce sera la guerre<sup>1</sup> ».

Louis-Philippe obéit à l'injonction, refuse la couronne offerte à son fils. Fort de ce désinté-

1. Talleyrand à Sébastiani, 7 février 1831. Palmerston à Granville, 8 février 1831 : « Le cabinet s'est réuni mercredi pour discuter l'élection de Nemours, et a résolu d'exiger de la France un refus, sinon de lui signifier qu'elle devait s'attendre à une guerre. »

ressement, à l'appel des Belges il envoie, sans consulter la conférence, cinquante mille hommes contre les Hollandais redevenus agressifs, et s'empare d'Anvers leur dernier réduit. Palmerston n'avait pas eu le temps de s'opposer et avait adhéré de mauvais gré. Les Belges hors de péril, quoique se déclarant de plus en plus notre ami, il ne garde pas même les ménagements dont Canning avait usé à propos de l'Espagne : sans souci des embarras intérieurs de notre ministère, il le somme avec une impatience impérieuse de faire déguerpir nos troupes ; sinon ce sera la guerre<sup>1</sup>.

Cherchant un adoucissement à toutes ces résignations dont l'opinion publique française n'était pas satisfaite. Talleyrand dit à l'oreille de Palmerston : « N'y aurait-il pas moyen de faire un arrangement par lequel le Luxembourg pourrait être donné à la France ? — Non, répond l'Anglais. — Mais, dit alors Talleyrand, ne pourrions-nous pas au moins obtenir Philippeville et Mariembourg ? — Pas davantage, riposte Palmerston. Nous ne vous donnerons pas même une vigne ou un potager<sup>2</sup>. » Sans aucun doute Palmerston avec raison jugeait sans dignité ces tentatives de *grignotement*, comme il disait. Eussent-elles réussi, elles n'auraient guère

1. Palmerston à Granville : « Une chose est certaine, c'est qu'il faut que les Français sortent de la Belgique, ou bien il y aura une guerre générale, et cela dans un petit nombre de jours. »

2. Lettres du 7 janvier 1831, du 25 mars 1831, du 12 avril 1831.

relevé notre prestige. Mais sa résistance manquait à la fois de courtoisie et de prévoyance. N'eût-il pas été plus habile de consentir immédiatement en disant : « Ah ! vous ne voulez rien retrancher de plus des traités de 1815 et vous nous tenez quittes du reste ; soyez satisfaits, nous ne le serons pas moins que vous. » Il finit par consentir au démantèlement de quelques forteresses dont l'entretien eût coûté trop cher aux Belges, mais en dehors de nous<sup>1</sup>, par un accord entre les quatre puissances et uniquement dans la crainte qu'elles ne tombassent entre nos mains en cas de guerre<sup>2</sup>.

En Portugal surgit un imbroglio matrimonial : Don Pedro, sans consulter Louis-Philippe, sans l'en instruire qu'incidemment et par hasard, forme un projet de mariage entre sa fille Maria et le duc de Leuchtenberg, malgré l'exclusion déjà prononcée en Belgique contre tous les membres de la famille des Napoléon. « C'est une inconvenance, une insolence, une insulte, écrit le ministre des affaires étrangères Broglie à Talleyrand. Demandez à l'Angleterre d'agir énergiquement avec nous, contre un projet aussi fou, aussi désastreux. » (15 août 1833.) Palmerston ne dit pas non, mais le chef du ministère Grey, ainsi que ses collègues ne disent pas oui. Ils sont unanimes, au contraire, sur le simple soupçon d'une union avec un des fils du roi, à laquelle personne ne songeait aux Tuileries, pour

1. Palmerston à Granville, 18 avril 1831.

2. Palmerston à Granville, 12 avril 1831.

déclarer : « Jamais, ou ce sera la guerre<sup>1</sup>. »

Palmerston, le conflit sur notre frontière du Nord, la Belgique, à peine clos, s'engage sur notre frontière du Midi, l'Espagne, dans un antagonisme non moins blessant, plus inquiétant, parce qu'il n'était pas susceptible comme l'autre d'une solution définitive, plus malaisé à concilier, parce que nos droits contestés au Midi étaient plus anciens et plus sérieux que ceux sur lesquels nous avons capitulé au Nord.

La guerre civile sévissait dans la péninsule ibérique. En Portugal, don Pedro, ayant abdiqué sa couronne au Brésil, était venu revendiquer les droits de sa fille Maria contre l'usurpation de son frère don Miguel, et il s'était emparé de Lisbonne (28 juillet 1833). En Espagne, le roi Ferdinand avait aboli la loi salique avec la sanction des Cortès et attribué par son testament la couronne, au détriment de son frère don Carlos, à sa fille Isabelle âgée de trois ans; Marie-Christine, la mère, devant exercer la régence (29 septembre 1833). Don Miguel n'avait pas accepté sa défaite, don Carlos son exhérédation, et ils confondaient leurs causes. Les absolutistes et les gouvernements du Nord se groupèrent autour d'eux; les libéraux et les gouvernements constitutionnels de France et d'Angleterre se prononcèrent en faveur de Maria et d'Isabelle.

Cette communauté de vues avec les ministres anglais parut à Talleyrand l'occasion favorable

1. Madame Adélaïde à Talleyrand, 13 février 1833.

de cimenter, par un arrangement formel, une alliance, « la seule capable d'assurer la paix du monde, l'affermissement des idées libérales, les progrès de la vraie civilisation <sup>1</sup> ». Victor de Broglie l'autorisa à le proposer à Palmerston. Il ne s'agissait, bien entendu, que d'une alliance défensive, supposant, comme point de départ, le maintien du *statu quo* européen établi par le traité de Vienne. Le cabinet anglais ne prit pas même le projet en considération. Il ne refusait pas d'être notre ami, pourvu, cependant, qu'il ne cessât pas de l'être aussi des Autrichiens et des Prussiens, qu'un tel arrangement eût effarouchés. Palmerston répondit même d'une façon bien inattendue à nos offres d'union : il prépara un traité de triple alliance entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour la pacification de la péninsule, dont la France était exclue.

§ 3. — COMMENCEMENT DE LA QUESTION D'ESPAGNE. — TRADITION CONSTANTE DE LA FRANCE A CE SUJET.

La question d'Espagne s'ouvrit, entre l'Angleterre et nous, par ce mauvais procédé ; elle s'est constamment aggravée jusqu'au moment des mariages espagnols ; elle s'est ranimée tragiquement sous l'Empire. Dès lors il importe, à sa

1. *Mémoires*, t. V, p. 291.

première apparition, d'en déterminer l'importance.

Le traité d'Utrecht, tout en prohibant le cumul sur une même tête des couronnes d'Espagne et de France, reconnaissait l'intérêt de la France à maintenir une étroite amitié de l'Espagne assurée par l'union des deux maisons régnantes<sup>1</sup>. Nos hommes d'État ont été d'accord à affirmer, sur l'autorité de Louis XIV et de Napoléon, qu'une certaine influence en Espagne était une des conditions de notre sécurité. Écoutez Chateaubriand et Villèle. Chateaubriand : « L'Espagne est un de nos flancs ; nous ne devons jamais le laisser découvert ; l'Espagne est un satellite qui doit rester toujours dans notre sphère, pour la régularité de ses mouvements et des nôtres<sup>2</sup>. » — Villèle : « Le plus grand résultat de la politique de Richelieu et de la puissance de Louis XIV fut l'abaissement des Pyrénées et la libre disposition de toutes nos forces militaires sur les autres frontières, fondée sur une sécurité complète du côté de l'Espagne<sup>3</sup>. » Guizot développe l'aspect historique de cette thèse : « Il suffit de jeter les yeux sur la carte de l'Europe pour voir combien la France est intéressée à ce que l'Espagne soit naturellement disposée à son alliance, et demeure étrangère à toute combinaison hostile à l'intérêt français. Depuis quatre siècles, l'histoire parle comme la géogra-

1. CHARLES GIRAUD, *le Traité d'Utrecht*, ch. vi.

2. Congrès de Vérone, t. I<sup>er</sup>, p. 368.

3. *Mémoires*, t. III, p. 273.

phie. C'est l'union de l'Espagne, de l'Allemagne et des Pays-Bas, sous le sceptre de Charles-Quint et Philippe II, qui a fait, au xvi<sup>e</sup> siècle, les revers et les périls de la France. C'est, au xvii<sup>e</sup> siècle, la gloire de la politique française, personnifiée dans Richelieu, Mazarin et Louis XIV, d'avoir brisé le cercle ennemi dont la France était entourée et d'avoir enlevé l'Espagne à la prépondérance allemande, en plaçant sur son trône, selon son vœu, un prince de la maison de Bourbon. A ce grand fait la France a dû, pendant le xviii<sup>e</sup> siècle, tantôt la paix européenne, tantôt le concours actif de l'Espagne... et pour avoir aliéné l'Espagne de la France, Napoléon a trouvé, au delà des Pyrénées, un péril permanent et l'une des principales causes de ses revers<sup>1</sup>. » Victor de Broglie met en relief l'intérêt diplomatique : « Si l'action, l'influence de l'Espagne, ne s'exerce pas de concert avec la nôtre, instinctivement Madrid deviendra le centre de toutes les intrigues, le point d'appui de toutes les attaques dirigées contre notre puissance et notre grandeur. Le premier soin de quiconque sera seulement jaloux de la prospérité et de la grandeur de la France, ce sera de nous créer des difficultés de l'autre côté des Pyrénées, de diviser ainsi notre attention et nos forces, de nous mettre, en quelque sorte, un boulet au pied<sup>2</sup>. » Thiers insiste sur les considérations stratégi-

1. *Mémoires*, t. VIII, p. 106.

2. Discours du 19 janvier 1843.

ques : « Le premier intérêt de la France, c'est d'être avec l'Espagne dans des rapports tels, qu'elle ait la confiance, la certitude de n'y pas trouver une ennemie. Si, lorsqu'elle se bat sur le Rhin, elle est obligée de se battre aussi sur les Pyrénées, elle est dans la position d'une armée prise entre deux feux. Si lorsque Napoléon, en 1814, se battait dans les plaines de Champagne avec une poignée d'hommes, il avait eu auprès de lui l'armée que commandait si glorieusement le maréchal Soult et l'armée du maréchal Suchet, assurément avec ces deux armées et la sienne, il eût repoussé la coalition <sup>1</sup>. » Berryer résume ces fortes considérations de Chateaubriand, Villèle, Guizot, Broglie, Thiers, dans une exclamation passionnée : « L'Espagne ! question immense ! L'intérêt perpétuel pour la France, c'est l'union des deux pays. *Le besoin de la France d'être certaine de l'amitié de l'Espagne, c'est le fondement de toutes les politiques* <sup>2</sup>. »

L'Angleterre a un intérêt sérieux en Portugal. Tous les ports, depuis Calais jusqu'à Marseille, sauf Gibraltar, étant en notre pouvoir, il lui importe de disposer de la station navale du Tage, dont elle ne serait plus assurée si le Portugal perdait son existence séparée de protégé et d'allié de l'Angleterre : au contraire, elle n'a aucun intérêt personnel direct en Espagne, qui puisse être mis un instant en balance avec nos intérêts permanents et multiples.

1. Discours du 4 février 1847.

2. Discours du 16 janvier 1839.

Nous ne lui avons jamais contesté sa situation privilégiée en Portugal, pourquoi s'est-elle refusée à reconnaître la nôtre en Espagne? Pourquoi, depuis 1815, les hommes d'État anglais n'ont-ils cessé de professer, selon les paroles de Robert Peel, « que résister à l'influence française, en Espagne, devait être le principal et constant effort de l'Angleterre? » Pourquoi un article secret des traités de 1815 a-t-il interdit à l'Espagne de renouveler avec nous *un pacte de famille*? Palmerston a donné ce pourquoi : « C'est pour servir de contrepoids à la France et sauvegarder par là la Belgique et les provinces rhénanes<sup>1</sup>. » La soumission de l'Espagne à l'influence de l'Angleterre, inexplicable si l'on ne considère que les intérêts propres des deux pays, n'était qu'un des moyens de l'hostilité européenne organisée contre nous en 1815, notre boulet au pied vers le midi, comme la Belgique l'était au nord. On avait doré l'hostilité belge du nom de neutralité, ce qui permit de l'accepter; aucune supercherie de ce genre n'étant plausible en Espagne, un gouvernement français, fût-il représenté par Talleyrand, était obligé d'y sauvegarder notre influence avec autant de sollicitude que l'Angleterre en employait à la détruire.

Louis-Philippe n'y manqua pas. Son gouvernement ayant été informé du projet de traité à trois, se plaignit. Palmerston lui offrit d'adhé-

1. A John Russell, 9 août 1847.

rer en nous plaçant dans un rang subalterne. C'était attendre de notre longanimité plus qu'elle ne pouvait accorder. Talleyrand reçut l'ordre d'exiger que la France fût admise comme co-contractante, stipulant au même titre que l'Angleterre. Après maintes difficultés il l'obtint, et l'alliance devint quadruple (22 avril 1834). Malgré tout la situation ne fut pas égale : l'Angleterre était admise à coopérer sur-le-champ, par une force navale, aux opérations militaires que les troupes espagnoles et portugaises allaient poursuivre en commun contre Miguel et Carlos, le roi des Français s'engageait seulement à « faire tout ce que lui et ses augustes alliés détermineraient d'un commun accord ».

— Selon l'observation de Papinien : *Plus est in opinione quam in veritate*, dans les affaires des hommes, ce qui paraît a plus d'importance que ce qui est. Cette négociation, par laquelle s'était manifestée une fois de plus la malveillance de Palmerston, fut considérée comme un témoignage de plus de son amitié; il fut admis que l'alliance des cabinets libéraux s'opposerait partout désormais à l'action rétrograde des cours de la Sainte-Alliance.

§ 4. — LA GUERRE ENTRE MÉHÉMET-ALI ET LE SULTAN. — INTERVENTION DE LA RUSSIE. — TRAITÉ D'UNIKIAR-SKELESSI. — STRATFORD-CANNING REFUSÉ PAR NICOLAS.

La passion que Palmerston, toujours tout entier à une seule affaire, dépensait dans sa compétition espagnole, lui permit à peine de s'apercevoir de ce qui se passait dans cet Orient sur lequel le *Foreign Office* veille habituellement avec tant de sollicitude. Les événements qui s'y déroulaient étaient cependant très importants. Méhémet-Ali, irrité de n'avoir pas obtenu du sultan la Syrie pour prix de sa coopération contre l'insurrection hellénique, avait lancé son fils Ibrahim en Syrie et en Anatolie. Le sultan, battu à Konieh (21 décembre 1832), menacé dans Constantinople, en dépit des conseils du cabinet français, avait sollicité et obtenu le secours de l'empereur Nicolas. La flotte russe vint jeter l'ancre dans le Bosphore; cinq mille hommes débarquèrent sur le rivage asiatique. « Il ne s'agit pas d'une intervention contestable, avaient répondu les Russes à nos objections, le sultan a sollicité des secours, le Tsar les lui a envoyés avec la ferme résolution de les retirer aussitôt qu'on lui en témoignerait le désir; il s'agit donc de l'assistance à un allié, non d'une intervention. »

Le cabinet français, quoique très animé contre

le gouvernement russe, par représailles des mauvais procédés qu'il en recevait, n'avait cependant rien à objecter à cette argumentation<sup>1</sup>. Il ne pouvait que lui enlever tout motif en mettant fin aux hostilités par un arrangement direct entre les belligérants. Il réussit à le faire conclure à Kutaieh (5 mai). Le sultan concéda à Méhémet-Ali l'investiture de la Syrie entière et d'Adana. Dès lors, le prétexte d'une occupation prolongée était enlevé aux Russes et notre gouvernement les pressa d'évacuer. Nicolas, avant de rappeler ses troupes devenues inutiles, conclut avec la Porte le traité d'Unikiar-Skelessi (8 juillet 1833), par lequel il promettait à la Turquie de la défendre par terre et par mer contre toute attaque extérieure ou intérieure quelle qu'elle fût, et de la protéger si elle était de nouveau en péril, à condition que les détroits seraient clos à tous navires de guerre, sauf les siens. Il n'acquiesçait ainsi aucun droit positif puisqu'il ne pouvait envoyer ses troupes sans une demande formelle de la Porte, que celle-ci restait toujours libre de ne pas lui adresser ; mais il obtenait la consécration du privilège de

1. Notre diplomatie comprenait si bien que Nicolas venant à Constantinople de l'assentiment de la Turquie, elle n'avait pas de sujet de l'empêcher, que Victor de Broglie écrivait à notre ambassadeur, l'amiral Roussin : « Faites en sorte que les Russes n'occupent pas Constantinople *du consentement de la Porte*, bien sûr que s'ils l'occupaient contre le gré de la Porte cela deviendrait tout de suite une affaire européenne et que nous aurions plus d'alliés qu'il nous en faudrait pour les faire déguerpir (22 mars 1833). »

-rester le protecteur exclusif de l'Empire ottoman en dehors de toute participation des autres puissances européennes.

Palmerston, occupé à nous brider en Belgique et en Espagne, ne s'était pas ému de cet avantage de la Russie : notre cabinet eut de la peine à lui arracher, à force d'avertissements et d'insistances, une protestation contre le traité d'Unkiar-Skelessi et la déclaration que, le cas échéant, la France et l'Angleterre n'en tiendraient aucun compte.

Talleyrand ne se plaignit pas longtemps de son indifférence et de ses froideurs. Tout à coup il nous devança. Le chancelier russe Nesselrode, en déclarant dans une note l'Angleterre « l'alliée naturelle de la Russie » avait raillé les défiances anglaises à Constantinople. Palmerston prit mal la raillerie et, avec sa promptitude habituelle de passion, riposta en dépassant la mesure. Il savait l'antipathie personnelle de Nicolas envers Stratford-Canning, diplomate qui pendant son ambassade antérieure à Constantinople montra les sentiments les plus hostiles à la Russie ; il le nomme cependant ambassadeur à Pétersbourg (février 1834). Nicolas fait connaître son vif déplaisir de ce choix : Palmerston répond que si son ambassadeur a déplu à l'Empereur en remplissant ses devoirs, cela ne lui paraît pas un motif suffisant de l'éloigner d'un poste auquel ses bons services lui donnaient droit ; si sa désignation n'était pas agréée, le poste resterait vacant. C'est ce qui

advint. Le Tsar, de son côté, rappela son ambassadeur, Lieven; les relations entre les deux gouvernements s'établirent sur un pied de froide civilité. « Nous grognâmes les uns contre les autres, nous détestant, dit Palmerston, mais ne désirant ni l'un ni l'autre la guerre. »

Palmerston ne se contenta cependant, ni de la protestation platonique faite en notre compagnie, ni de ses grognements, il réussit à s'assurer, par un traité de commerce favorable à l'industrie anglaise, une compensation des avantages politiques obtenus par la Russie, à Unikiar-Skelessi (1838).

§ 5. — TALLEYRAND DÉCOURAGÉ DE L'ALLIANCE ANGLAISE. — SA RETRAITE. — SA MORT.

Tant que Talleyrand avait consenti à libeller les idées de Palmerston, il n'avait eu que des satisfactions; dès qu'il fut obligé de les contredire, il n'éprouva que des dégoûts. La disposition au respect n'était pas fortement développée chez le ministre anglais; il était, d'ailleurs, impatienté de l'importance exagérée que se donnait le vieux Talley, comme il l'appelait. Il finit par le prendre de très haut avec lui, fixant des rendez-vous auxquels il n'était pas exact, et il le fit parfois attendre plusieurs heures dans les antichambres du *Foreign Office*. Les mauvais procédés personnels produisirent sur le vieux diplomate, déjà habitué au rôle de fêti-

che, un effet de désenchantement auquel ne l'avaient pas conduit les irrévérences envers sa nation. « Il quitta l'Angleterre fortement affecté de l'arrogance et de la présomption anglaises<sup>1</sup>. » Alors, il jeta au vent son dogme diplomatique de l'alliance anglaise avec autant de sans-façon qu'il avait classé parmi les antiquailles son dogme politique de la légitimité. Tout à coup, cette alliance, la conviction de toute sa vie, qui seule pouvait assurer la paix du monde, l'affermissement des idées libérales, les progrès de la vraie civilisation, devint un péril, tout au plus une superfluité. « Nous avons, depuis quatre ans, écrivait-il à M<sup>me</sup> Adélaïde, en annonçant sa demande de rappel (12 novembre 1834), eu de l'alliance tout ce qu'elle pouvait nous donner d'*utile*. Puisse-t-elle ne rien nous transmettre de nuisible! »

Talleyrand sortait, en 1834, de son second essai de l'alliance anglaise aussi déconfit que du premier, en 1815. Dès lors, il recommanda un rapprochement avec les puissances continentales, surtout avec l'Autriche. Il revenait à sa véritable pensée. Pendant le temps même qu'il conseillait le plus à Louis-Philippe de s'accoler à l'Angleterre pour consolider sa dynastie, et qu'il s'amusait de faire enrager Metternich par ses succès à Londres, il conservait au fond de l'âme une sympathie autrichienne, cette fois désintéressée. Sauf sur le principe répudié de

1. BULWER LYTTON.

là légitimité, il restait d'accord avec le chancelier autrichien sur les principaux faits politiques du temps. La révolution belge avait été odieuse à Metternich; elle n'avait pas été plus agréable à Talleyrand; c'est à contre-cœur qu'il l'aida à se constituer, et il lui avait accordé le moins possible. Metternich avait appelé l'expédition d'Ancône « un attentat, un crime »; Talleyrand la qualifiait de « prise flibustière », de « fantaisie d'expédition dénuée de sens commun<sup>1</sup> ». Instruit de ces jugements, Metternich avait fait féliciter son ancien ami d'être revenu aux bonnes traditions.

Talleyrand ne put travailler lui-même aux nouvelles alliances. S'étant retiré dans les loisirs de la vie privée, il ne s'occupa plus que de soigner sa renommée. Ceux qui avaient tant entendu célébrer sa grâce et son charme avaient peine à en découvrir quelque trace sur son visage fané, aux joues boursouflées et pendantes; par compensation, ils n'y entendaient plus le pétilllement de ses vices. Magnifique, grâce à l'opulence acquise en vendant ceux qui l'avaient acheté, doué d'un goût littéraire délicat, il attira les jeunes gens en train de devenir célèbres, tels que Thiers, Lamartine, Mignet. Il n'eut pas de peine à leur cacher les laideurs déjà lointaines de sa carrière publique, à les éblouir par son esprit, par les enseignements de son expérience, par les manières polies et nobles dont ils ne

1. *Mémoires*, t. IV, p. 430, 433.

voyaient plus de modèles dans notre société bourgeoise. Il les séduisit comme il avait séduit les rois, par l'agrément de ses flatteries. On disait devant lui d'un des plus spirituels de ces dominateurs de l'avenir, en qui il se sentait déjà revivre, Thiers : « Il est parvenu. — Non, ripostait-il, il est arrivé. » De tels mots assurent des panégyriques. Il réussit si bien à se draper dans une gravité historique qu'il vit l'Académie des sciences morales et politiques, oublieuse ce jour-là du premier de ses noms, se lever tout entière à son entrée, comme si le Dieu de la sagesse politique venait apporter ses oracles.

Afin de ne laisser derrière lui aucun de ses actes contredit ou désavoué, et pour clore dignement par une imposture une existence toute d'imposture, il ne lui restait qu'à simuler une réconciliation avec l'Église : il n'y manqua pas. Après avoir dupé la terre, il voulut finir en dupant le ciel, oubliant qu'on ne le dupe pas. L'Église ne se montra pas exigeante ; satisfaite d'une rétractation, elle n'imposa aucune restitution. Le monde officiel, littéraire, financier fit cortège à sa dépouille<sup>1</sup> ; le peuple n'y vint pas et mit comme post-scriptum à l'apothéose officielle une anecdote apocryphe. La veille de sa mort, le roi était venu visiter le moribond. « Eh bien, prince, lui aurait-il dit, comment êtes-vous ? — Je souffre comme un damné. — Déjà, » aurait répondu le roi.

1. Mort à Paris le 17 mai 1838.

Il est regrettable qu'il n'ait pu vivre encore quelques années. Cette dernière entente avec l'occasion eût subi les mêmes vicissitudes que les précédentes : destiné à être recherché avec empressement par tous les gouvernements, à être remercié par tous avec plus d'empressement encore, si la mort n'avait clos la comédie, Louis-Philippe l'aurait disgracié aussi, comme l'avaient fait le Directoire, Napoléon, Louis XVIII. Il se serait aussi, une fois de plus, vengé par la conspiration. Contre qui n'a-t-il pas conspiré ? De quel gouvernement n'est-il pas devenu l'ennemi après en avoir été le serviteur ?

Son testament a ajouté une dernière mystification à toutes celles dont il a rempli son existence : il y annonçait des Mémoires et en renvoyait la publication à un délai très éloigné, indiquant par cette prudence qu'ils étaient gros de révélations foudroyantes. Leur lecture a déçu l'attente publique. Vides, si ce n'est de pièces diplomatiques, la plupart rédigées par ses collaborateurs, débordants de faussetés, insignifiants ou ennuyeux, sauf en quelques pages agréablement tournées, ils n'ont été foudroyants que pour sa renommée, en mettant hors de doute par ses propres aveux la plupart des mauvaises actions dont on l'accusait.

Aucun homme, dans ce siècle, n'a été plus funeste par le spectacle démoralisateur des bonnes fortunes de son cynisme. Il s'est beau-

1. *Mémoires*, t. IV, p. 449.

coup moqué des hommes, pas assez, cependant, puisqu'il a encore des admirateurs. Il aimait la France, a dit récemment l'un d'eux. Certainement, comme l'on aime la ferme qui rend de gros revenus. Cet amour lui a rapporté une soixantaine de millions<sup>1</sup>. « Les hommes médiocres jouent un grand rôle dans les événements, a-t-il dit, uniquement parce qu'ils se sont trouvés là<sup>2</sup>. » Cela explique ses succès, car en regardant de haut on peut juger médiocre un homme qui a beaucoup d'un certain esprit.

Chateaubriand l'a flagellé; le chancelier Pasquier l'a jugé en magistrat; Lamartine, après avoir accumulé toutes les formes dithyrambiques de l'éloge, laissant échapper enfin sa pensée secrète, confesse le désenchantement caché sous son indulgence : « Je le classe, dit-il, parmi les hommes très supérieurs en intelligence, très inférieurs en conscience, qui professent, tout haut ou tout bas, à l'égard des formes sociales, la politique du mépris, coupable parce qu'elle désespère, mais politique bien explica-

1. C'est le chiffre établi par Sainte-Beuve dans sa remarquable étude, p. 62, 83, 93. On voit qu'il s'agit de bien autre chose que des gratifications et dons diplomatiques d'usage anciennement. La vénalité de Talleyrand, vigoureusement affirmée par Chateaubriand dans ses *Mémoires*, reconnue par Bulwer-Lytton dans sa belle étude, de notoriété publique parmi ses contemporains, a été matériellement démontrée en certains points dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans celle de Didot. Les *Mémoires* du chancelier Pasquier la confirment par le détail. *Causa finita est.*

2. *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 68.

ble par le spectacle des impuissances éternelles des sages à améliorer la condition des insensés<sup>1</sup>. » Vitrolles est celui qui l'a le mieux défini : « Les deux mobiles de cette existence aux phases si variées, a-t-il dit, ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent; toute son ambition, loin d'être le but, n'a été que le moyen de satisfaire ces deux passions. *La politique était son industrie*<sup>2</sup>. » Ceux qui ont mis leur patriotisme à détester Napoléon ont voulu faire de Talleyrand un homme d'État extraordinaire; aux yeux de ses contemporains, il fut surtout un intrigant hors pair, le premier des politiciens. *La politique était son industrie* : c'est le mot définitif sur le diplomate d'Erfurt et de Vienne.

§ 6. — LA FRANCE EST EXCLUE DU CONCERT EUROPÉEN PAR LE TRAITÉ DU 15 JUILLET 1840. — FALLAIT-IL FAIRE LA GUERRE ?

Quoique sincèrement attaché à l'alliance anglaise et persuadé qu'elle était la garantie de cette paix à laquelle il mettait tant de prix, Louis-Philippe, en 1834, n'en était pas moins découragé que Talleyrand. Il déclarait avec tristesse à l'ambassadeur prussien qu'il n'avait eu à essayer de l'Angleterre que méfiances et exigences.

Ces méfiances et ces exigences continuèrent

1. Entretien sur Goëthe.

2. *Mémoires*, t. III, p. 443.

à se manifester dans les affaires d'Espagne. La guerre civile un instant terminée par la défaite en Portugal de Miguel et de Carlos avait recommencé plus acharnée, et l'issue en paraissait incertaine. Le gouvernement de la reine Isabelle demanda à Paris et à Londres de rendre efficace par une intervention armée le traité de la quadruple alliance. Aussitôt le conflit commence entre les deux cabinets : Thiers opine pour que le désir de l'Espagne accueilli, on recommence à rebours l'expédition de 1823 ; Palmerston s'y oppose (mai-juin 1835). Un an plus tard Palmerston réclame l'intervention ; Thiers la refuse. Quelque temps après Thiers change d'avis et de nouveau veut intervenir ; alors la résistance vient du roi. En thèse générale, Louis-Philippe était opposé à toute intervention : il pensait que même quand sur le moment elle sauve, les peuples n'aiment pas longtemps leur sauveur, pas plus que Martine n'aime le voisin qui la protège contre le bâton de Sganarelle. Dans les circonstances actuelles il craignait en s'engageant au midi de s'affaiblir sur le Rhin et sur les Alpes. Inflexible, selon son habitude, à demeurer le maître de sa politique étrangère, il notifie à son ministre : « qu'il ne lui céderait pas même s'il ameutait une majorité contre lui. » Thiers ne se rendant pas, il le renvoie (septembre 1836).

Une autre cause de rivalité, celle-là permanente, s'ajouta aux divergences de vues sur l'intervention. L'Espagne légendaire de Saragosse,

inaccessible à l'étranger, n'était plus qu'un souvenir : dans l'Espagne de la guerre civile, la préoccupation principale des partis en lutte, tout en proclamant avec magnificence dans leur superbe langue sonore, l'indépendance nationale, était de se fortifier de l'appui soit de la France, soit de l'Angleterre. Le parti constitutionnel modéré étant soutenu par l'ambassadeur français, les progressistes, ses adversaires, recherchèrent et obtinrent l'appui de l'ambassadeur anglais. Il en résulta des dissentiments, des récriminations, des chocs qui amenèrent décidément Palmerston « à ne plus attacher une valeur aussi grande aux relations intimes avec la France<sup>1</sup> ».

Ces dispositions générales du ministre s'accrurent par le mariage de la jeune reine Victoria<sup>2</sup> récemment montée sur le trône d'Angleterre (20 juin 1837) avec le prince Albert de Saxe-Cobourg (10 février 1840). Ce prince fort distingué, séduisant et sérieux, très attaché aux intérêts de sa patrie, persuada à la jeune reine, qui l'aimait passionnément, que l'intérêt de l'Angleterre et celui de l'Allemagne étaient identiques ; il l'enlaça dans un réseau d'informations défiantes, de conseils hostiles dont les bouts étaient tenus à Bruxelles et à Berlin. De ce moment il fut exactement vrai, comme Robert Peel s'en vantait avec Bunsen, « que la politique anglaise fut allemande et non française ».

1. BULWER.

2. Née le 24 mai 1819.

La première rupture des bonnes relations ne se produisit cependant pas en Espagne; elle eut lieu en Orient. Là, nous maintenions l'Empire ottoman, dans la crainte d'ébranler l'équilibre européen, et en même temps, quand par la force des choses, par le cours naturel des faits, quelque province se détachait, nous favorisions sa transformation en souveraineté nouvelle et indépendante<sup>1</sup>; l'impuissance du principe d'équilibre constatée, nous laissions le jeu libre à celui des nationalités. Voilà pourquoi nous avons favorisé la domination bienfaisante de Méhémet-Ali en Égypte et contribué à l'étendre sur la Syrie. L'Angleterre, au contraire, dans la crainte de laisser la double route de l'Inde, par Suez et par l'Euphrate, au pouvoir d'un de nos protégés, se montrait aussi contraire au pacha d'Égypte que nous lui étions favorable.

Le cabinet anglais apprit donc avec plaisir que le sultan, inconsolable des concessions que notre diplomatie lui avait arrachées à Kutaieh, passait l'Euphrate et reprenait les hostilités (21 avril 1839). Il fut, au contraire, très désappointé de la victoire qu'Ibrahim-Pacha remporta à la première rencontre à Nezib (24 juin). On crut Constantinople à la merci du vainqueur. Palmerston proposa aux puissances de l'arrêter. Il eût dépendu de Nicolas d'empêcher l'entente; il la précipita. Aucun intérêt russe ne lui commandait l'hostilité à la constitution d'un puis-

1. GUIZOT, *Mémoires*, Question d'Orient, 1839.

sant État indépendant sur le Nil et en Syrie, mais telle était sa colère des sympathies témoignées à la Pologne, de l'opposition suscitée au traité d'Unikiar-Skelessi que, nous apercevant derrière Méhémet-Ali, il se prononça violemment contre la cause égyptienne. Trouvant l'occasion de nous isoler, de nous humilier, il oublia la conduite irrespectueuse de Palmerston et fut tout à la joie de brouiller l'Angleterre et la France dans cet Orient où notre diplomatie rêvait de les coaliser à son détriment.

Cette passion d'antipathie le posséda jusqu'à lui faire abandonner sa politique orientale, et appeler à Constantinople les diplomates européens que la principale préoccupation de ses prédécesseurs et la sienne avait été d'en tenir éloignés. Il ne franchit pas le fossé d'un saut : il renonça à renouveler le traité d'Unikiar-Skelessi dont le terme approchait ; il réclama seulement, au cas où il serait nécessaire de défendre Constantinople, d'en être chargé, les autres puissances se limitant à agir en Égypte et en Syrie. Ces propositions jugées absurdes et repoussées, il se décida à admettre l'éventualité de la présence des flottes de l'Occident aux pieds de la ville sainte.

Thiers, redevenu premier ministre depuis le 1<sup>er</sup> mars 1840, instruit du mauvais vouloir à peu près général inspiré par la victoire égyptienne, se flatta de lutter de finesse avec Palmerston et de jouer l'Europe. Bien que notre signature fût au bas de la note des puissances (27 juillet 1839)

par laquelle on déconseillait au Sultan une entente directe, il tenta sournoisement de l'obtenir des belligérants et de recommencer un second traité de Kutaïeh. Que Palmerston eût déjoué cette manœuvre, cela n'eût tourné qu'à la confusion de notre ministre : il fit plus, allant selon son tempérament à l'extrême, il porta un *grand coup* à la France elle-même. Sournois à son tour, il l'exclut du concert européen, et signe à son insu, à quatre, un traité par lequel Méhémet-Ali est réduit à l'Égypte héréditaire et à une grande partie du pachalik de Saint-Jean d'Acre en viager s'il se soumettait dans les dix jours ; après ces dix jours on ne lui assurerait que l'Égypte héréditaire ; après dix jours encore, s'il s'obstinait, on prononcerait sa déchéance (15 juillet 1840).

L'exécution du traité fut aussi rapide que sa signature : sans attendre, selon la coutume, l'échange des ratifications, le cabinet français n'étant pas encore remis de son étourdissement, la flotte anglaise bombardait Beyrouth (11 septembre) ; la puissance d'Ibrahim, qu'on avait supposée invincible, s'écroulait en un instant.

Le ministère français et le roi étaient acculés à une résignation humiliante ou à une guerre inégale contre l'Europe coalisée. Il n'y avait pas à hésiter. Quelque pénible que fût la résignation, elle s'imposait : il eût été insensé de risquer les destinées de la nation pour assurer la Syrie à Méhémet-Ali ; aucun intérêt direct de la France n'y était engagé, ni son indépen-

dance, ni son gouvernement, ni ses idées, ni sa libre activité, ni ses richesses<sup>1</sup>.

Restait la question de l'honneur, considéré alors chez nous comme le premier des intérêts. Nous avons certainement subi plus qu'un dédain de notre amitié et un oubli de nos justes susceptibilités, on nous avait publiquement infligé un affront. Mais cet affront était atténué par l'insistance avec laquelle Palmerston, ses collègues et les signataires du traité se défendaient d'avoir voulu nous tromper, nous défier et surtout nous insulter. On nous avait demandé notre concours, disaient-ils, à des conditions déterminées, nous l'avions refusé aux conditions qu'on nous proposait; on avait alors passé outre, et avec d'autant plus de sécurité, de confiance, qu'on était informé des tentatives de Thiers à Constantinople, dont le succès eût couvert les cabinets de confusion. Qu'était, après tout, ce traité à quatre, si ce n'est la reproduction du traité à deux conclu en 1832 entre la France et la Belgique à propos des affaires belges? Alors aussi trois des puissances engagées dans la conférence, se refusant à employer des moyens de coercition contre la Hollande, la France et l'Angleterre avaient arrêté une convention dont elles n'avaient donné connaissance à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse qu'après la signature<sup>2</sup>.

Malheureusement, le gouvernement français

1. GUIZOT.

2. GUIZOT, *Mémoires*, t. V, p. 237, 368, 369.

ne sut pas se décider promptement entre les deux partis opposés : il n'eut ni l'héroïsme de la guerre, ni la placidité de la paix ; il se rangea au demi-parti d'une paix grondeuse, fanfaronne, menaçante. Thiers proposa précipitamment d'entourer Paris de fortifications et d'augmenter l'état militaire. Le roi lui-même parut « s'être dépouillé de cette vilaine patience qui endure chaque affront ». Sa prière du matin, disait Thiers, est : « Mon Dieu, accordez-moi la platitude quotidienne ; » maintenant le ministre se plaignait d'avoir parfois de la peine à apaiser sa bouillante ardeur : « Il est plus belliqueux que moi », disait-il au chargé d'affaires anglais, Bulwer. Le plus souvent, ils paraissaient animés l'un et l'autre d'une égale ardeur à « souffler de toute la force de leurs poumons dans la trompette guerrière ».

Palmerston ne se troubla pas de ces menaces et ne s'inquiéta guère de ces ardeurs. « Je ne crains pas, écrivait-il à Bulwer, les matamores de ce genre ; les fanfarons exécutent rarement les menaces dont ils sont prodiges et les hommes de ruses et de finesses ne sont pas toujours hommes de résolutions désespérées<sup>1</sup>. » Il voyait juste : le roi était irrévocablement décidé à ne pas aller jusqu'à la guerre. « Je ne me laisserai pas entraîner trop loin par mon petit ministre, disait-il à l'un de ses ambassadeurs, je ne veux pas la guerre et quand il ne me laissera pas

1. 23 août, 22 septembre 1840.

d'autres ressources, je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe. » Le petit ministre, incapable d'assumer une responsabilité sérieuse et qui toute sa vie s'est réservé pour le lendemain des événements, ne pensait pas plus que le roi à rompre avec toute l'Europe. Mais notre peuple, qui avait reporté sur les Égyptiens la passion humanitaire dont il ne savait que faire depuis l'écrasement des Polonais et des Italiens, prit au sérieux les indignations de ses chefs et y répondit avec entraînement. Dans les rues de Paris il se mit à chanter la *Marseillaise*. Palmerston, de son côté, affectait de croire aux menaces dont il se moquait et s'emparant de quelques bravades *jetées à la légère et sans passion*, sur le Rhin à reprendre<sup>1</sup>, il attisait, afin de nous mieux isoler, le feu de haine couvant toujours sous la cendre allemande.

Il fallut cependant mettre un terme à cette parade belliqueuse. Thiers commença la reculade : il rappela la flotte de la baie de Salamine dans celle de Toulon, et, par la note du 8 octobre, modeste, quoiqu'elle eût la forme d'un *ultimatum* public<sup>2</sup>, il se réduisit pour le vice-

1. THUREAU-DANGIN, t. IV, p. 316.

2. « La France se croit obligée de *déclarer* que la déchéance du vice-roi serait une atteinte à l'équilibre général. Disposée à prendre part à tout arrangement acceptable qui aurait pour base la double garantie de l'existence du sultan et du vice-roi d'Égypte, elle se borne dans ce moment à *déclarer* que, pour sa part, elle ne pourrait consentir à la mise en exécution de l'acte de déchéance prononcé à Constantinople. »

roi à l'hérédité de l'Égypte, modération qui stupéfia après tant de fracas. Dès lors, sa situation devenait intenable ; ses collègues eux-mêmes le comprirent. « Renvoyez-nous, dit au roi Cousin le ministre de l'Instruction publique, nous perdons la France. » Le roi renvoya Thiers une seconde fois. Il confia les affaires à Guizot, ambassadeur à Londres, pendant la crise (29 octobre 1840) : « Puisqu'ils ne cèdent pas, dit-il, il faut bien que je cède. »

« Comment, demanda le prince Napoléon plus tard à Thiers, avez-vous eu l'imprudence de vous exposer à une coalition pour une affaire qui ne valait pas qu'on jouât aussi gros jeu ? » — Thiers lui expliqua qu'il n'avait jamais songé à faire la guerre ; il avait cherché une occasion de relever le sentiment national : il ne supposait pas que l'Europe attachât assez d'importance à l'affaire égyptienne pour risquer un conflit ; d'ailleurs la présence de Guizot à Londres le rassurait ; c'est pourquoi il l'y avait laissé ; dès que les puissances, piquées au delà de ce qu'il avait prévu, parurent décidées à pousser le dissentiment au bout, il s'était arrêté ; la paix n'avait pas été troublée, mais il avait obtenu de la Chambre et du pays les fortifications de Paris qu'on ne lui aurait pas accordées sans cet incident.

§ 7. — EFFETS DU TRAITÉ DU 15 JUILLET 1840 EN FRANCE ET EN ANGLETERRE. — DROIT DE VISITE, UNION DOUANIÈRE BELGE. — ENTREVUE D'EU. — TAHITI. — MAROC.

Bulwer raconte que Louis-Philippe lui dit : « Thiers est furieux contre moi : il me reproche d'avoir parlé de faire la guerre ; mais parler de faire la guerre et la faire, monsieur Bulwer, sont deux choses bien différentes. » Ce langage étonne de la part d'un homme doué d'une telle expérience. Quoique parler de faire la guerre ne soit pas la même chose que la faire, c'est cependant un jeu bien dangereux par ses conséquences morales. Un peuple auquel on a fait ou laissé croire que son honneur est offensé, son prestige atteint, sa situation compromise et qu'on a excité ainsi aux ardeurs belliqueuses, ne prend pas son parti d'un subit refroidissement pacifique dont il est malaisé de lui expliquer les motifs ; il demeure frémissant sous le calme de reculade qu'on lui impose. On le vit en cette occasion. « La nation resta plus irritée qu'effrayée : irritée contre le prince qui la gouvernait ; se croyant, à tort ou à raison, profondément humiliée et déchue du rang qu'elle doit tenir en Europe et tout près de ces résolutions désespérées que de pareilles impressions font naître chez un peuple orgueilleux, inquiet et irritable comme le nôtre<sup>1</sup>. »

1. Lettre de Tocqueville du 7 novembre 1840.

Du moins fallait-il ménager les justes susceptibilités de l'opinion publique en se maintenant surtout vis-à-vis de l'Angleterre dans une situation de froideur fière et attristée. Guizot n'y manqua pas tant que l'affaire égyptienne n'eut pas été réglée; il ne s'écarta pas de l'ultimatum de Thiers. Ce ne fut qu'après une satisfaction complète, obtenue sur l'hérédité du vice-roi d'Égypte, qu'il remit la France dans le concert européen par la signature de la Convention des détroits (13 juillet 1841). Il s'agissait des Dardanelles et du Bosphore. Ces eaux, dominées par leurs rivages, n'ont pas le caractère de haute mer et appartiennent au Sultan, suzerain des deux rives. Son droit d'en exclure les navires étrangers fut reconnu par la Convention et transformé même en devoir international pour les navires de guerre de toutes les puissances, à l'exception de ceux destinés à porter des ambassadeurs.

C'était un échec pour la Russie dont les navires soumis au droit commun ne jouissaient plus d'un traitement privilégié. Guizot, désireux de rendre à Nicolas un peu du mal qu'il venait de nous faire, tenta de soustraire complètement la Turquie au vasselage moscovite et de la placer expressément sous le protectorat collectif de l'Europe. Le plénipotentiaire russe Brunnow n'y consentit pas; Palmerston l'appuya : ce n'était pas par une clause hostile qu'on devait reconnaître l'appui loyal que l'empereur Nicolas avait accordé à la récente coalition. On se borna à exprimer, dans le préambule de la Convention, le

prix que les puissances attachaient au maintien de l'Empire ottoman.

Rentré dans le concert européen, Guizot fut moins réservé. Encouragé par le retour aux affaires de Robert Peel et d'Aberdeen, plus conciliants que Palmerston, il s'appliqua, sinon à renouer l'ancienne amitié rompue, du moins à passer de l'isolement au bon accord dans l'indépendance, puis à l'accord dans l'intimité.

Le public français, qui n'oubliait pas autant que lui la blessure récente, ne voulait pas plus de la bonne intelligence que de l'accord même sans intimité. Dès 1836, les légitimistes et leur orateur Berryer, partisans du rapprochement avec les cours du Nord, déniaient les bienfaits de l'alliance anglaise et soutenaient, « que l'Angleterre nous a toujours été contraire, toujours nuisible, toujours hostile, que la pensée que son alliance nous était nécessaire avait été la fatalité de nos affaires, car elle n'avait jamais été dans notre alliance que pour en profiter et non pour nous en faire profiter<sup>1</sup> ». Le gouvernement anglais ayant reconnu avec empressement la royauté de Juillet, on attribuait cette opposition des légitimistes à une rancune de parti, et, quoi qu'ils aient dit, la faveur publique resta acquise à l'alliance anglaise. Les anciennes rancunes nées de la lutte contre la Révolution s'effaçaient; le rapprochement intime avec la nation du gouvernement libre paraissait la ga-

1. Discours du 23 mars 1840, 20 janvier 1842.

rantie de notre indépendance contre les menaces des cours du Nord, le moyen d'assurer chez nous et au dehors les conquêtes de la liberté. Après 1840, ces dispositions furent subitement changées. Même après que l'humiliation apportée par le traité du 15 juillet eut été acceptée, il resta dans la nation un sentiment d'amertume, « le sentiment tranquille et profond qu'il n'y a ni sécurité, ni avenir dans une alliance avec l'Angleterre ; que la rivalité des intérêts est un fait qu'on ne peut plus nier et qu'on ne peut faire cesser ; qu'une pareille alliance n'est qu'un pis aller ; qu'au besoin elle nous manquera toujours et que, dès qu'on pourra trouver de notre côté un point d'appui hors d'elle, il faudra en saisir l'occasion<sup>1</sup> ».

Il y eut de plus dans la nation, tombée d'une excitation belliqueuse au marasme humilié de la paix, un sentiment général de malaise que Lamartine ne suscita pas, comme souvent on l'en a accusé, qu'il nota seulement avec éloquence parce qu'il le ressentait lui-même. « Vous avez tort, disait-il à ceux qui croient qu'avec des chemins de fer, des fêtes, des hausses à la Bourse, on répond à toutes les exigences d'un peuple. Vous avez tort de vous figurer, parce que nous sommes fatigués des grands mouvements qui ont remué le siècle et nous, que tout le monde est fatigué et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent der-

1. Tocqueville à Stuart Mill, 28 mars 1841.

rière nous ne sont point lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour. Quelle action leur avez-vous donnée? La France s'ennuie. »

Cette éclipse de la gloire dans l'ennui fut d'autant plus ressentie qu'à ce moment même l'homme de la gloire venait, par une froide journée de décembre, réchauffée par l'ardente acclamation d'une multitude émue, continuer son dernier sommeil « sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé ».

En Angleterre, le mouvement national qu'avait suscité chez nous la tempête du 15 juillet n'échappa à personne. L'interprétation qui lui fut donnée ne fut pas la même. Ceux qui nous avaient pratiqués, ne se méprirent pas sur sa véritable signification : « Je connais les Français, disait Brougham à la Chambre des lords (février 1843); eh bien, je vous le dirai en bon anglais, la signification des six ou sept phrases qui agitent aujourd'hui la France se résume en ces mots : « *Le 15 juillet 1840; négociation de lord Palmerston.* » Grey le ministre libéral remontait plus haut et appelant à tort haine ce qui n'était qu'amertume défiante et amitié déçue, il écrivait : « Je crains que la haine de la France pour notre pays n'ait une raison d'être plus durable que des circonstances temporaires. Je n'en suis pas surpris quand je pense à tout ce qui a été fait depuis 1815! J'aurais sans doute les mêmes sentiments si j'étais Français<sup>1</sup> ».

1. Lord Grey à M<sup>me</sup> de Lieven, Correspondance publiée par Lestrangé.

Naturellement Palmerston, quoiqu'il sût, malgré ses atténuations publiques, que son grand coup était destiné à nous blesser<sup>1</sup>, n'imputait nos colères qu'au désir trompé d'étendre nos possessions territoriales et à notre dépit vaniteux de rencontrer les Anglais comme nos égaux dans la primauté sur le monde<sup>2</sup>. Il accusait le gouvernement français de l'avoir trompé dans presque toutes les affaires qu'il avait traitées avec lui, en Espagne, en Portugal, en Grèce, à Tunis, en Turquie, en Égypte, en Perse. A ses yeux, vérité pénible à reconnaître, il était impossible de placer une solide confiance en Louis-Philippe; « dans l'affaire d'Égypte, ses paroles avaient été non seulement en contradiction avec sa conduite, mais s'étaient contredites les unes avec les autres<sup>3</sup> ».

Aberdeen, le ministre des affaires étrangères tory, avait dans les procédés plus de douceur et dans l'esprit plus d'équité : toutefois, au moindre dissentiment il n'agissait pas, au fond, autrement que Palmerston. Quant à son chef, Robert Peel, ses méfiances anti-françaises profondes le rendaient en toute occasion, vis-à-vis de nous, susceptible, prompt à partager les im-

1. A Bulwer, 21 juillet 1840 : « Je suis curieux de savoir comment Thiers a pris notre convention. Il n'y a pas de doute que cela a dû le fâcher beaucoup : c'est un grand coup porté à la France, mais elle se l'est attiré elle-même par son obstination à ne vouloir accéder à aucune condition raisonnable. »

2. A Granville, 20 octobre 1840.

3. A Granville, 16 avril 1840.

pressions populaires, préoccupé surtout de la crainte de paraître dupe ou faible. La confiance que Guizot plaça dans leur bonne volonté ne tarda pas à être soumise à de rudes épreuves : des deux côtés éclatèrent des dispositions malveillantes et blessées qui ne s'apaisèrent plus. En France ce fut à propos d'une convention sur le droit de visite; en Angleterre à l'occasion d'une tentative de notre part de conclure une union douanière avec la Belgique.

Deux conventions de 1831 et 1833 avaient établi entre la France et l'Angleterre, en vue de la répression de la vente des esclaves, un droit réciproque de visite qui se pratiquait, au grand profit de l'humanité, sans exciter de trop graves plaintes. Les diverses puissances ayant successivement accepté ce droit de visite, une nouvelle convention générale fut rédigée, reproduisant avec quelques modifications les anciens traités (20 décembre 1841). En temps ordinaire cet arrangement n'eût soulevé aucune objection. Par suite des amertumes récentes, il excita un mouvement national tel que, majorité et opposition s'unissant, Guizot fut obligé d'ajourner la ratification à une date indéterminée (22 janvier 1842).

Les Anglais ne furent pas plus endurants à propos de l'union douanière négociée par nous avec la Belgique (10 juillet 1842). Notre prétendu ami Aberdeen adressa aux représentants de l'Angleterre à Berlin, Vienne et Pétersbourg, avec ordre de la communiquer, une dépêche dans laquelle il soutenait, invoquant la neutralité de

la Belgique, que les cabinets auraient le droit de s'opposer à une combinaison dangereuse pour l'équilibre européen (28 octobre 1842). « Prenez garde, nous notifiait-il à nous-mêmes, l'union douanière entre la Belgique et la France nous paraîtrait une atteinte à l'indépendance belge et conséquemment aux traités qui l'ont fondée. » Le roi Léopold, toujours neutre de la même façon, feignait d'être propice à notre projet, et, en réalité, s'accordait avec ceux qui empêchèrent sa réussite<sup>1</sup>.

Une éclaircie d'espérance se produisit à l'improviste dans cette situation tendue. La jeune reine Victoria vint spontanément visiter à Eu la famille royale (2 septembre 1843). Alors tout le passé paraît effacé. On eût dit un arc-en-ciel sur des nuages qui se dissipent. Guizot ne doute plus que l'avenir ne soit fixé; dans son transport il se compare à Jeanne d'Arc, « elle a chassé les Anglais de France, il assure la paix entre la France et les Anglais. Ce jour-ci est pour lui ce que fut pour Jeanne d'Arc le sacre du roi à Reims<sup>2</sup>. » Une expression nouvelle caractérisera ces relations qui ne sont pas une alliance mais quelque chose de plus, une espèce de fusion de sentiments : ce sera l'entente cordiale.

Rêve de vanité d'un jour, que la cruelle réalité ne tarda pas à dissiper en fumée. Cette fois encore, des deux côtés, presque simultanément, se découvrirent les dessous réels de cette entente cordiale.

L'amiral Dupetit-Thouars avait voulu nous

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VI, p. 294.

2. GUIZOT, *Mémoires*, t. VI, p. 196.

annexer un îlot de l'Océanie, Tahiti. On le désavoua, et l'on se contenta d'un protectorat (17 avril 1843). Les missionnaires anglais trouvèrent que c'était encore trop, et harcelèrent ce protectorat de leurs sournoises hostilités. Fatigué de ces menées, un de nos officiers de marine, sans aucun éclaircissement préalable, fait arrêter le plus remuant, Pritchard, alors qu'il mettait le pied dans un canot destiné à le porter vers l'un des navires anglais en rade, l'enferme dans un étroit réduit situé au-dessous d'un blockhaus et lui interdit toute communication au dehors, même avec sa femme (3 mars 1844). Cette clausuration dura quatre jours, après quoi il fut embarqué et expédié en Angleterre. Évidemment ces procédés sommaires regrettables demandaient une réparation. Robert Peel, dont la réserve habituelle, effet d'une orgueilleuse timidité, ne se défendait pas des soudaines impulsions, la réclama à la tribune par une déclaration des plus violentes : « Je n'hésite pas à affirmer qu'un outrage grossier, accompagné d'une injure grossière, a été commis contre la personne de notre agent. Je dois présumer que le gouvernement français prendra des mesures immédiates pour faire à ce pays l'ample réparation qu'il a droit de demander. » Ces paroles impérieuses, en partie inexacts puisque Pritchard n'était plus consul lors de son emprisonnement, furent rectifiées par Aberdeen qui atténua le discours du Premier<sup>1</sup>. A la suite de ces explica-

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 89.

tions, Guizot se crut contraint d'accorder une indemnité pécuniaire. On ne peut se figurer le cri de fureur que cette équitable décision suscita. Du coup Guizot devint le ministre de l'étranger; on le traîna dans la boue; il put à peine retenir sa majorité; à titre d'injure on disait de quelqu'un : c'est un Pritchardiste.

Les Anglais ne se laissèrent pas longtemps dépasser en injustice. La protection que le sultan du Maroc accordait ouvertement à Abd-el-Kader nous contraignit à l'attaquer sur terre et sur mer. Tanger et Mogador furent bombardés par le prince de Joinville, l'armée marocaine mise en déroute à l'Isly. Bugeaud (14 août 1844) dans cette courte et glorieuse campagne, contrairement à l'opinion en faveur aujourd'hui, démontra une fois de plus que la puissance d'une armée se mesure moins au nombre de ses combattants qu'à leur force morale, à leur discipline, à la confiance des soldats envers leurs officiers, à l'échange journalier des dévouements mutuels, et surtout, et par-dessus tout, au caractère de son général en chef<sup>1</sup>.

Les alarmes du ministère anglais égalèrent l'éclat de nos succès : il crut que nous allions nous emparer du Maroc. Robert Peel se refusait à regarder nos assurances pacifiques et amicales comme des garanties suffisantes; il insistait auprès de

1. J'emprunte cette réflexion à un admirable récit de la bataille d'Isly par le général du Barail. Les mémoires du vaillant et loyal général prendront place, à côté de ceux de Marbot, parmi les chefs-d'œuvre de la littérature militaire.

ses collègues pour que l'Angleterre se préparât, promptement et largement, à une guerre qui lui paraissait probable et prochaine. Aberdeen, moins défiant, cependant faisait dire à Guizot « que c'était la plus grosse question qui s'était élevée entre les deux puissances depuis 1830 » et il ajoutait : « Je veux éviter le plus possible de susciter des difficultés extérieures à M. Guizot ou de prévoir les extrémités même les plus inévitables ; mais de vous à moi, soyez sûr que l'occupation définitive d'un point quelconque de l'empire marocain par la France serait forcément un *casus belli* et que dans la mesure même où vous paraîtriez prendre pied définitivement nous serions contraints de faire des démonstrations de guerre proportionnelles<sup>1</sup>. » Nous dûmes déguerpir après une paix bâclée (10 septembre 1844) ; si nous avions laissé la moindre trace de nos pas sur le rivage, c'eût été la guerre.

Cela n'empêcha pas le roi Louis-Philippe de se rendre à Windsor (8 octobre 1844), puis la reine Victoria, voulant faire oublier une apologie provocante de Waterloo faite devant elle par le roi de Prusse, termina un voyage en Allemagne par une visite rapide à Eu (8 septembre 1845). On s'embrassa, on se complimenta, on se proclama amis et alliés. Mais cette idylle princière fut plus courte que les précédentes ; on s'en réveilla dans le fracas des mariages espagnols.

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VII, p. 164.

## CHAPITRE IX

### RUPTURE DE L'ALLIANCE ANGLAISE LES MARIAGES ESPAGNOLS LA REVANCHE « DU GRAND COUP »

§ 1. — COMMENT GUIZOT ET LOUIS-PHILIPPE EN VIN-  
RENT A CONCLURE LES MARIAGES ESPAGNOLS.

La querelle orientale ne rendit pas moins aigu le désaccord qui régnait depuis tant d'années en Espagne entre le gouvernement anglais et le nôtre, elle en avait seulement détourné l'attention. L'affaire orientale terminée, il redevint l'objet principal de l'activité des deux cabinets; ils se remirent de plus belle à leur lutte d'influence. Le cabinet anglais l'emporta d'abord : la régente Christine favorable à la France fut chassée et remplacée par Espartero dévoué aux Anglais (1840). Espartero avait été renversé à son tour par Narvaez (24 juillet 1843), notre ami, et Christine avait été rappelée (mars 1844). Alors la rivalité s'exerça sur le choix du mari de la jeune reine Isabelle.

Sa mère Christine désirait un des fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale, prince brillant, brave,

séduisant par les agréments de sa personne et les supériorités de son esprit, qui eût flatté son amour-propre et conquis le cœur de sa fille. Elle se heurta à un *veto* de l'Angleterre aussi absolu que l'avait été celui contre la royauté de Nemours en Belgique ou contre le mariage d'un prince d'Orléans quelconque en Portugal.

Nous écarter ne suffisait pas à Palmerston, il prétendait s'implanter à notre place; il médita de nous attacher aux pieds, vers le sud, un Cobourg, le prince Léopold, comme pendant de celui qu'il avait placé sur notre tête au nord. L'oncle nous surveillait en Belgique, le neveu nous eût gardés en Espagne. Le facétieux ministre avait même imaginé de présenter ce neveu du roi belge, ce cousin du prince Albert<sup>1</sup>, ce tudesque de trempe authentique, comme un candidat français. N'était-il pas le parent par alliance de la reine des Belges, le beau-frère de la princesse Clémentine, le frère de la duchesse de Nemours?

Louis-Philippe savait trop qu'un Cobourg, malgré toutes les alliances, demeure un prince allemand; cette candidature lui fit donc l'effet d'un cauchemar, il l'accueillit avec consternation et dès le premier moment lui déclara une opposition intraitable<sup>2</sup>. Son ambassadeur à Madrid, Bresson, diplomate clairvoyant et résolu, partagea les appréhensions royales. « Je regarde écrivait-il, un prince allemand comme le coup le plus pénétrant, le plus sensible à l'honneur de

1. THIERS, DISCOURS du 4 février 1847; THÉODORE MARTIN, *le Prince Albert*, t. II, ch. v.

la France, à l'existence peut-être de notre dynastie<sup>1</sup>. » Guizot connaissait trop notre histoire pour contredire. On s'arrêta donc à cette règle : ne pas offrir et ne pas accorder un prince français, en retour ne tolérer à aucun prix un prince allemand; le mari de la reine devait être choisi parmi les Bourbons descendants de Philippe V. Guizot ne vit aucun inconvénient à porter officiellement sa résolution à la connaissance des grandes puissances européennes et même à l'indiquer à la tribune. Il voulut qu'on sût tout d'abord et partout, et bien nettement, quelle serait sur cette grave question la politique de la France. « Dire d'avance et tout haut quelle attitude on prendra, quelle conduite on tiendra si tel événement s'accomplit dans un État voisin, c'est de l'imprudence si l'on n'est pas bien résolu à tenir en effet cette attitude et cette conduite; mais si l'on est bien résolu, c'est de la loyauté<sup>2</sup>. »

A défaut d'un prince d'Orléans pour sa fille aînée, Christine en désira un pour sa fille cadette, l'infante Fernanda. Le duc d'Aumale étant alors marié à une princesse napolitaine, elle jeta les yeux sur le plus jeune de la famille, le spirituel et beau Montpensier. Palmerston conseilla de s'opposer à Montpensier pour l'infante avec autant de résolution qu'on l'avait fait à d'Aumale pour la reine; ce mariage aussi bien que l'autre assurerait à la France la prépondérance sur la politique de l'Espagne.

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII.

2. *Mémoires*, t. VIII, p. 133 et sq.

Aberdeen, alors au Foreign Office, fut moins négatif : il admit le mariage Montpensier, ou plutôt il consentit à ne pas le contrecarrer, pourvu qu'il ne se conclût que lorsque la reine serait mariée et aurait des enfants. Cela fut convenu entre la reine Victoria, le roi Louis-Philippe, Guizot et Aberdeen pendant la visite à Eu, sous cette réserve « que si le mariage, soit de la reine, soit de l'infante, avec le prince Léopold de Cobourg ou avec tout autre prince étranger aux descendants de Philippe V devenait probable et imminent, nous serions dans ce cas affranchis de tout engagement et libres d'agir immédiatement pour parer le coup en demandant la main soit de la reine, soit de l'infante pour M<sup>gr</sup> le duc de Montpensier<sup>1</sup>. »

On marcha sans encombre sur ces errements tant qu'Aberdeen resta en fonctions. Bulwer ayant donné son aveu, sinon son concours à une démarche de la reine Christine auprès de Cobourg, fut blâmé sérieusement. Cette entente se rompit dès que Palmerston reprit la direction du Foreign Office, dans le ministère John Russell (5 juillet 1846).

Étant de ceux qui ne renoncent pas à leurs idées, il se mit immédiatement en travail pour les faire prévaloir. Le plan qu'il adopta fut très résolu : retirer le consentement conditionnel accordé à Eu par la reine et Aberdeen au mariage Montpensier ; déclarer que le mariage d'un

1. GUIZOT, t. VIII, p. 313.

prince français avec l'une ou l'autre des filles de Christine indiquerait une résolution de guerre de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre; ne pas s'arrêter à l'opposition de Louis-Philippe au mariage Cobourg; au contraire, si l'Espagne le proposait, en faciliter la conclusion soit avec la reine, soit avec l'infante; ne se réduire à l'infante qu'en désespoir de cause, si l'on avait à craindre que Christine ne l'accordât à Montpensier, en vue d'apaiser le mécontentement de Louis-Philippe; dans ce cas adopter, pour la reine, Enrique, duc de Séville, second fils de François de Paule frère du feu roi, affilié aux progressistes, dévoué aux Anglais, exilé à cause de son hostilité envers Christine, à l'exclusion de son frère aîné, le duc de Cadix, en bonnes relations avec la cour espagnole et la France; en un mot, d'une manière quelconque obtenir à Cobourg l'une ou l'autre des deux sœurs et les enlever toutes les deux à Montpensier<sup>1</sup>.

M'arrêterai-je à démontrer que de telles instructions détruisaient l'accord d'Eu et déliaient Guizot et Louis-Philippe de tout engagement? Nous courûmes alors un véritable péril. Si le mystère avait été gardé, le succès de la trame de Palmerston eût été probablement obtenu; quand nous aurions appris le double mariage, il eût été trop tard pour l'empêcher. Ce coup, plus cruel que celui de 1840, fut détourné par une fausse

1. Lettres confidentielles de Palmerston à Bulwer des 19 juillet, 3, 16, 22 août 1846. SPENCER WALPOLE, *Life of John Russell*, t. II, ch. 1<sup>er</sup>.

manœuvre de notre adversaire. Le 19 juillet il envoya à Bulwer une dépêche officielle de direction : dans la première partie il blâmait très fort le gouvernement de Christine de ses procédés arbitraires, l'engageant à y renoncer; dans la seconde il énumérait les candidats à la main de la reine : « ces candidats se réduisent à trois, savoir : le prince Léopold de Saxe-Cobourg, et les deux fils de François de Paule. »

Cette dépêche, soumise au chef du cabinet, John Russell, un dimanche, juste comme il se rendait à l'église, il la lut en hâte, n'y vit sur le moment aucune objection et la renvoya. S'il n'avait pas été à l'église et s'il y avait fait plus d'attention, elle ne serait point partie<sup>1</sup>. Imprudente en effet à deux points de vue, elle impliquait une immixtion incorrecte dans la politique d'un peuple indépendant, elle exhumait, en la citant au premier rang, cette candidature Cobourg, sujet de dissentiment, à laquelle on avait promis de renoncer.

La dépêche est, le lendemain, communiquée à Jarnac, notre chargé d'affaires, avec autorisation d'en prendre copie. Démarche bien surprenante, puisqu'elle dévoilait à mots couverts une partie du plan qu'il importait de soustraire à nos soupçons. Bulwer en a expliqué l'intention. Il s'agissait d'alarmer Louis-Philippe. Mais pourquoi? « Dans l'espérance qu'ainsi alarmé, pour éviter le Cobourg, il se rejetterait sur Enrique

1. SPENCER WALPOLE, *Life of lord John Russell*, t. II, p. 2.

et que la reine Christine et le gouvernement espagnol, pressés par la France et l'Angleterre se décideraient à adopter ce prince. » Réfléchissez à la perfidie de la tactique. Recommander à Christine Enrique, objet de son aversion, c'était l'humilier, l'indigner, la détacher de nous, la livrer aux conseils de Bulwer, faire perdre à coup sûr l'infante à Montpensier. Ainsi Palmerston nous conviait galamment à démolir nous-mêmes notre candidat et notre influence.

Souvent trop de finesse équivaut à maladresse. Ce fut le cas. Palmerston avait voulu nous alarmer, il y réussit plus qu'il n'avait souhaité. Le roi et Guizot soupçonnèrent la trame; Bresson la pénétra en plein et ne perdit pas un instant pour la déjouer : il se fit autoriser à communiquer à Christine et à son gouvernement la partie vitupérative de la dépêche du 19; puis, profitant de l'indignation provoquée par le langage du ministre anglais, il obtint, le 8 août, l'abandon définitif du Cobourg soit pour l'une soit pour l'autre des deux sœurs et la conclusion du mariage de la reine avec le fils aîné de François de Paule, le duc de Cadix, et celui de Montpensier avec l'infante.

La régente imposa que les deux mariages seraient célébrés simultanément : ainsi l'un serait relevé et fortifié par l'autre, et l'éclat du rang de notre prince et le prestige de la France contiendraient les opposants. Le roi, quoique se considérant comme délié par la dépêche de Palmerston, hésitait à cause de ses rapports affec-

tueux avec la reine Victoria, non sur les mariages mais sur leur simultanéité; Guizot ne se décidait pas non plus. Bresson, de plus en plus résolu au contraire, manda que si l'on tergiversait plus longtemps, Christine se retournerait et reviendrait au mariage allemand. Effrayé de cette perspective, Guizot prend enfin son parti, triomphe des derniers scrupules du roi et, sans même consulter ses collègues, autorise Bresson à conclure. Dans la nuit du 28 août les derniers arrangements se terminaient à Madrid; le lendemain la nouvelle était officielle : le prince allemand et le prince espagnol notre ennemi étaient évincés, l'influence française raffermie, la revanche du « grand coup de 1840 » prise. Le double mariage se célébra en grande pompe les 10 et 11 octobre 1846.

Aucun doute n'est admissible sur la nécessité des mariages espagnols. « Ils étaient plus dangereux à éviter qu'à conclure<sup>1</sup> »; dans l'état de l'esprit public depuis 1840 aucun gouvernement n'aurait résisté à l'indignation causée par l'établissement toléré en Espagne « d'une troisième préfecture anglaise sous la prétendue royauté d'un troisième Cobourg<sup>2</sup> ».

Malgré les explications concluantes du roi à la reine Victoria et celles données magistralement par Guizot à la tribune, quelque soupçon subsista dans l'esprit du peuple anglais et même du public européen sur la loyauté du gouver-

1. MORNAY, *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1848.

2. BERRYER, *Discours* du 17 janvier 1837.

nement français. Les révélations postérieures l'ont dissipé. Les lettres privées de Palmerston, publiées par Bulwer et Spencer Walpole, démentent ses affirmations officielles et confirment celles de Guizot et de Louis-Philippe<sup>1</sup>. Désormais la loyauté du roi et de son ministre sont aussi indiscutables que leur bon droit. Cette négociation des mariages espagnols reste à tous égards un des plus honorables épisodes de notre histoire diplomatique. Guizot s'y est montré un véritable homme d'État. Toutefois, la principale part du mérite appartient à l'ambassadeur Bresson. On ne s'explique pas qu'il ait été aussi mal récompensé<sup>2</sup>.

§ 2. — COLÈRE DE PALMERSTON. — RUPTURE DE L'ALLIANCE. — PANIQUE ANGLAISE. — COBDEN.

Amusé comme un novice par un semblant de négociation, Palmerston jusqu'au dernier jour avait cru au succès de don Enrique et de Cobourg. Le 11 août il ne désespérait pas encore de Cobourg, même pour Isabelle. En envoyant à John Russell une lettre privée et une

1. Spencer Walpole a résumé ainsi ce qui résulte de cette correspondance de Palmerston : « Publiquement, il mentionnait seulement le prince Léopold comme un candidat possible; dans ses lettres privées, il exprimait ses préférences pour lui et son désir d'empêcher le mariage Montpensier, il travaillait en faveur du mariage désagréable à Louis-Philippe et complotait contre celui auquel il tenait. »

2. De Madrid il fut envoyé à Naples. Il se suicida en y arrivant.

dépêche publique de Bulwer, il ajoutait : « Toute la dépêche, à l'exception d'un simple passage, prouve que le *prince Léopold devrait accepter la main de la reine, avec la condition que l'infante n'épouserait pas ensuite un prince français*, et il semblerait d'après la dépêche de Bulwer que *cette condition serait acceptée* par Christine, Rianzarès et Isturitz, au pouvoir de qui sont aujourd'hui ces questions<sup>1</sup>. » Comptant sur la pusillanimité de Guizot et sur son parti pris de ne se brouiller en aucun cas, il n'avait pas supposé que celui-ci se risquât au delà de quelques phrases superbes. Son exaspération entretenue par celle du prince Albert<sup>2</sup> égala sa déconvenue. S'il en avait eu le pouvoir, le refrain dont il rebattait nos oreilles depuis 1830 : Ce sera la guerre, fût devenu : C'est la guerre !

Il essaya d'abord de l'exciter en Espagne. « Agitez, agitez, agitez, écrivait-il à Bulwer (16 septembre) ; secondez toutes les dispositions hostiles jusqu'à la limite de l'émeute. » Mais l'Espagne ne remua pas.

Il s'adressa à l'Europe : elle ne pouvait rester indifférente aux changements qui s'opèrent dans la force des nations et dans leur position respective. Mais Metternich répondit : « Nous ne nous en mêlerons pas, » et les autres Cabinets firent de même.

1. SPENCER WALPOLE, t. II, p. 2 et 3.

2. Il résulte des mémoires de Stockman que le prince Albert fut le principal inventeur de la candidature et que jusqu'au dernier moment il en espéra le succès.

Il essaya de faire surgir à Paris le conflit armé, nécessaire à la revanche de son amour-propre. Son ambassadeur, Normanby, reproduisit une conversation de Guizot que celui-ci déclara inexacte en rappelant que tout compte rendu, fait par un agent étranger d'une conversation, n'a un caractère d'authenticité et d'irréfragabilité que s'il a été soumis préalablement à celui dont on rapporte les paroles. Il ajoutait que si Normanby s'était conformé à cet usage il aurait parlé autrement et peut-être mieux. Normanby maintint l'exactitude de son rapport, et y ajouta une impertinence en déclarant publiquement que Guizot n'avait été invité à l'une de ses fêtes que par méprise. Palmerston prit parti pour Normanby. Sans consulter le cabinet, il informa l'ambassadeur français à Londres que si son agent ne recevait pas satisfaction, les relations cesseraient entre les deux pays. Russell, instruit accidentellement de cette menace, eut le temps d'en empêcher la transmission ; il exigea en outre que Normanby fût averti de tenir une conduite plus réservée à l'avenir<sup>1</sup>.

Palmerston n'avait pas réussi à provoquer la rupture extrême. Mais, de ce moment, « une haine profonde contre le gouvernement français s'est emparée de l'Angleterre. Livrée aux influences d'une détestable rancune personnelle, elle cherche ses appuis dans les partis les plus exaltés<sup>2</sup>. » De ce moment nous sommes en dés-

1. WALPOLE, t. II, p. 8.

2. METTERNICH, *Mémoires*, t. VII, p. 34.

accord en Grèce, en Italie, en Suisse, en Espagne, dans l'Amérique du Sud, partout où nos intérêts et notre influence sont en contact. En Grèce le conflit devint particulièrement aigu. Après avoir tout fait pour empêcher la Grèce d'exister, après avoir rendu précaire, en la renfermant dans des frontières trop étroites, l'existence à laquelle il n'avait pas réussi à s'opposer, le gouvernement anglais ne pensait plus qu'à organiser une Grèce anglaise gouvernée par un ministre anglais<sup>1</sup>. La France ne pouvait consentir à se subalterniser dans un pays qui lui devait en grande partie l'indépendance : de là des luttes perpétuelles. Sous Aberdeen il y avait eu un peu d'accalmie. A la suite des mariages espagnols l'animosité assoupie se réveilla furieusement. Le ministre Coletti nous était favorable ; il n'est pas de mauvais procédés que Palmerston n'autorisât contre lui, jusqu'à le menacer de réclamer par la force le paiement d'un semestre en retard de l'emprunt<sup>2</sup>.

Même quand nous sommes d'accord sur le fond, comme lors de l'incorporation à l'Autriche de la république de Cracovie (6 novembre 1846), nous ne parvenons pas à arrêter une action commune. Nous avons, dit Palmerston, violé le traité d'Utrecht : nous nous étions rendus indignes de protester en sa compagnie contre la violation du traité de Vienne.

Dans l'excès de son ressentiment, il déclare

1. GUIZOT.

2. Palmerston à William Temple, 29 août 1844.

que Louis-Philippe « n'est plus qu'un fourbe dévoilé, qu'un acteur qui répète les paroles d'un rôle préparé ; qu'il médite l'invasion de l'Angleterre, et qu'il est urgent de se mettre contre lui en état de défense<sup>1</sup> ». Wellington partage ses alarmes et, voyant les choses d'un coup d'œil affaibli par ses soixante-dix-sept ans, il déclare dans une lettre à un ami « qu'à partir de North-Forland jusqu'à Selsybill il n'y avait pas un point de la côte, excepté sous le feu de Dovercastle, où l'on ne pût jeter de l'infanterie dans tous les temps et pénétrer dans l'intérieur du pays par une grande route ». Cette lettre, ayant été livrée au public par on ne sait qui, produisit instantanément une panique universelle. Dès que le grand duc se montrait inquiet, il était du devoir de tout bon Anglais de se mettre à trembler. Ce fut à qui chaque matin se rendrait sur le rivage, une lunette à la main, afin de regarder si les pillards, les ruffians, les corsaires de France n'allaient pas débarquer. On avait vu leurs vaisseaux pratiquer des sondages ; ils approchaient, ils arrivaient. Le pacifique Russell en perd la tête à son tour, compromet le sort de son ministère en proposant d'aggraver l'*income tax* de cinq pence.

Louis-Philippe et Guizot méditant une descente subite en Angleterre, à la façon des Saxons et

1. Palmerston à Bulwer, 16 septembre 1846 ; à lord Normanby, 27 septembre 1846 ; à Bulwer, 15 octobre 1846 ; à lord Bloomfield, 23 janvier 1847. Memorandum sur les défenses nationales, décembre 1846.

des Normands, c'est une des plus colossales bouffonneries de la crédulité humaine. Un Anglais s'éleva contre de pareilles insanités, Richard Cobden, nom cher aux Français autant que celui de Fox.

Certainement il y a eu quelque excès dans l'attachement systématique de ce grand homme à la paix. Une guerre légitime a aussi des bienfaits ; « les batailles ne sont pas plus des plaies faites au genre humain que les sillons ne sont des plaies faites à la terre. Depuis cinq mille ans toutes les moissons s'ébauchent par la charrue et toutes les civilisations par la guerre<sup>1</sup>. » Il n'y a de néfaste, de barbare, de contraire au développement normal du genre humain, que les antipathies entre peuples, uniquement fondées sur des préjugés, des mensonges et des ignorances. Où elles résultent d'un antagonisme forcé, de ressentiments légitimes, il ne sert de rien de les dissimuler, elles éclatent à tout propos ; où au contraire, comme entre nous et l'Angleterre, elles ne reposent que sur des malentendus, des fausses histoires, des suppositions aussi fantastiques que celles de Palmerston et de Wellington, les dissiper par l'exposé de la vérité, c'est être un véritable apôtre de civilisation. Cobden se donna cette tâche ; il la remplit pour la première fois alors avec une verve de bon sens et une force d'évidence qui l'ont élevé à une hauteur où il se soutiendra d'autant

1. VICTOR HUGO, Discours de réception à l'Académie.

plus qu'on s'éloignera davantage des émotions passagères contre lesquelles il a lutté.

Toutefois Palmerston ne poussa pas l'inimitié contre Guizot et Louis-Philippe jusqu'à travailler à leur chute. Aucun ministre anglais depuis 1830 ne s'est mêlé de nos affaires intérieures et n'a machiné quoi que ce soit contre notre gouvernement légal. Quand le comte de Chambord vint jouer le roi à Belgrave-Square (novembre 1843), la reine, sur le conseil de Robert Peel et d'Aberdeen, refusa de le recevoir. Plus tard elle ne parut pas même soupçonner la présence à Londres du prince Louis-Napoléon. Palmerston n'a pas admis qu'il se fût écarté de ses loyaux précédents, il s'est défendu d'avoir été l'artisan d'une chute dont les causes sont trop faciles à trouver ailleurs<sup>1</sup>.

1. Discours du 25 juin 1850 : « C'est donc, le croirez-vous, l'aversion que j'éprouvais pour M. Guizot, inspirée par ces mariages espagnols, qui a renversé son administration et, avec elle, le trône de France ! C'est calomnier la nation française que de supposer que la haine personnelle d'un étranger quelconque envers un de ses ministres était capable de produire un pareil résultat. Pour un peuple brave et généreux comme celui-là, s'il avait cru qu'une conspiration étrangère avait été ourdie contre un de ses ministres (Immenses applaudissements qui empêchent L. Palmerston de terminer sa phrase) et s'il avait pensé que ce noyau de conspirateurs étrangers avait des auxiliaires en France, eh bien ! je dis que le peuple français se serait serré autour de l'homme contre lequel cette cabale avait été formée et ne l'en aurait que mieux défendu. » (Au speaker.) « Non, Monsieur, le ministre français et la monarchie française ont été renversés par des causes bien autres que celles-là. »

§ 3. — PAR QUELLE ALLIANCE REMPLACER L'ALLIANCE ANGLAISE ROMPUE? — IMPOSSIBILITÉ DE L'ALLIANCE RUSSE. — POUVAIT-ON SE RAPPROCHER DE L'AUTRICHE?

Avec l'Angleterre, nous étions, une première fois, tombés de l'amitié confiante et en apparence intime dans une froideur défiante; cette fois, d'une entente cordiale à grand'peine rétablie nous passions à une hostilité déclarée et permanente. Privé de l'alliance qu'il avait proclamée si souvent la nécessité du règne, vers qui Louis-Philippe se tournera-t-il?

Vers la Russie? Les années n'avaient pas modifié les relations primitives : nonobstant quelques intermittences polies, elles restaient mauvaises. Nicolas persistait à traiter Louis-Philippe en usurpateur avec lequel il eût été malséant de s'allier. Notre exclusion, en 1840, du concert européen le remplit de joie, et son arrogance s'en était accrue. Dès novembre 1841, son ambassadeur s'éloignait de Paris afin de ne pas présenter au roi, en sa qualité de doyen, les hommages du corps diplomatique au commencement de 1842.

Inquiet de la rencontre d'Eu, il accourt à Londres à l'improviste (juin 1844); son voyage, à l'en croire, avait le but, tout personnel et nullement politique, de dissiper les préjugés du peuple anglais sur son compte, de gagner la con-

fiance des chefs politiques, de leur apprendre qu'il était un homme sincère, un homme d'honneur. On supposa qu'il voulait entretenir les défiances contre nous, essayer une alliance anglo-russe, quoique, de l'avis de Metternich et des observateurs perspicaces, « l'idée fût dépourvue de sens pratique ». Il ne réussit en effet à rien conclure de pratique, les Anglais se refusant à se lier en vue d'éventualités lointaines. Cependant, cela est établi dans un memorandum de Nesselrode, il s'entretint du présent et de l'avenir de la Turquie. Il désavoua une fois de plus toute idée hostile à son existence, qui lui paraissait une nécessité d'ordre général; il la laisserait vivre en repos, ne l'agiterait pas par des tracasseries diplomatiques ou des ingérences inutiles, ne seconderait pas les révoltes des populations chrétiennes; il n'interviendrait que si elles n'étaient pas traitées avec tolérance et douceur, et sans s'attribuer une prépotence exclusive. Cet empire contenait de tels éléments de dissolution que, sans désirer une catastrophe subite, il n'était pas interdit de la prévoir. En vue de cette éventualité, il demandait l'assurance que la Russie et l'Angleterre se concerteraient préalablement entre elles sur la marche à suivre en commun. Cette entente rencontrerait l'assentiment de l'Autriche (qui disait l'Autriche disait alors la Prusse). Dès lors la France, bien qu'elle n'eût pas été consultée, se trouverait dans la nécessité de se conformer au plan arrêté entre Londres, Saint-Pétersbourg et Vienne. Le

memorandum russe prétend que les ministres anglais n'auraient ni contredit ni repoussé cette idée fondamentale.

Ce qui du moins n'est pas douteux, ce sont les mauvais propos de Nicolas sur les chefs passés et actuels de notre pays : il n'était pas carliste, disait-il ; Charles X avait fait les ordonnances malgré ses conseils ; il ne soutiendrait pas Henri V comme prétendant ; il ne méconnaissait pas les très grands services rendus à l'Europe par Louis-Philippe, mais il ne lui pardonnerait pas d'avoir cherché, en vue de se consolider, à miner souterrainement son empire en Pologne. Il déclarait n'aimer pas Guizot, moins encore que Thiers : « Celui-ci est un fanfaron, mais il est franc ; il est bien moins dangereux, bien moins nuisible que Guizot, lequel s'est odieusement conduit envers Molé, le plus honnête homme de France. » Il ne s'exprimait pas en termes plus courtois sur les Français : « Je fais grand cas de l'opinion des Anglais ; mais de ce que les Français disent de moi je n'en prends nul souci, je crache dessus<sup>1</sup>. »

En 1847 il semble revenir à des sentiments plus favorables. Il fait spontanément offrir 50 millions en numéraire à la Banque de France en quête de ressources pour relever sa réserve métallique trop entamée. Était-ce simplement le désir d'une bonne affaire ? Était-ce une arrière-pensée de rapprochement ? Notre diplomatie in-

1. Ces conversations ont été transmises par Stockmar, le confident de la reine Victoria et du prince Albert.

clinait vers cette dernière interprétation. Elle ne paraît pas avoir été celle du roi, au récit de Tocqueville qui le vit peu de temps avant la révolution de Février. D'ordinaire Louis-Philippe ne tenait nul compte des mauvais procédés russes *ignoramus*, disait-il; avec cet interlocuteur il parut les ressentir : il lui dit grand mal de l'Empereur qu'il appela *M. Nicolas*, traita en passant Palmerston comme un polisson et finit par s'étendre longuement sur les mariages espagnols et les embarras qu'ils lui suscitaient du côté de l'Angleterre. « La reine m'en veut beaucoup, et se montre fort irritée, mais, après tout, les criaileries ne m'empêcheront pas de mener mon fiacre<sup>1</sup>. »

Se fût-il en effet produit un revirement favorable dans l'esprit de Nicolas, et Louis-Philippe y eût-il répondu, une alliance avec la Russie n'eût pas pu se nouer alors; l'opinion publique ne l'eût pas permise. Les manifestations en faveur de la nationalité polonaise s'étaient particulièrement accentuées à propos de l'annexion de Cracovie; un nombreux auditoire applaudissait le poète polonais Adam Mickiewicz, professeur à notre Collège de France, et dans son enthousiasme l'associait à la popularité de Quinet et de Michelet. Moins que jamais on n'admettait un pacte quelconque avec le Cosaque, protecteur de l'absolutisme européen, ennemi des peuples en éveil, bourreau de la Pologne.

1. *Souvenirs*, p. 8.

Émile de Girardin, journaliste fort en vue, s'étant risqué à reprendre le thème de Chateaubriand sur la nécessité de l'alliance russe, fut taxé de vénalité. Diplomatiquement d'ailleurs, un rapprochement avec l'empereur de Russie impliquait une entente préalable avec Metternich; c'est par Vienne que passait la route de Saint-Pétersbourg. Or, une alliance avec l'Autriche était-elle possible?

Les antipathies de l'Autriche s'étaient exprimées d'une façon moins acerbe que celles de Nicolas. Il y avait cependant bien de l'impertinence dans les conseils de sagesse que Metternich envoyait à nos ministres sous une forme sentencieuse et que ceux-ci recevaient avec componction. Parfois aussi le fond du cœur se découvrait: par exemple, lorsqu'il fut question d'un projet d'union entre le duc d'Orléans et l'archiduchesse Marie-Thérèse. Metternich écrit à son ambassadeur à Paris, Apponyi: « Personne ne mettra en doute que la maison d'Orléans ne soit une grande et illustre maison; c'est le trône du 7 août qui la rapetisse. Le duc de Chartres eût été un parti désirable, le prince royal des Français ne l'est pas. » Chercher à s'allier à des gens qui pensaient ainsi de vous n'était assurément ni fier ni même sûr. Dans l'état où se trouvait l'Europe lors de la rupture de l'alliance anglaise par les mariages espagnols, on n'y pouvait pas même songer.

La révolte des peuples réprimée en 1823 et en 1833 recommençait. Metternich, deux fois

déjà, s'était cru débarrassé de ce spectre, il le voyait surgir une troisième fois dans des conditions nouvelles et plus menaçantes; il voyait l'Autriche de nouveau battue en brèche en Allemagne et en Italie par une poussée d'idées et d'aspirations dirigées, en Allemagne contre sa prépondérance morale, en Italie contre sa domination matérielle.

## CHAPITRE X

### TROISIÈME RÉVEIL DES PEUPLES

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV. — CHARLES-ALBERT

GIOBERTI. — BALBO. — MANIN. — DEAK.

ENTRÉE EN SCÈNE DE BISMARCK ET DE CAVOUR

§ — 1. LES PROGRÈS MATÉRIELS NE SUFFISENT PAS TOUJOURS A SATISFAIRE LES PEUPLES. — FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV. — CHARLES-ALBERT. — LOUIS-PHILIPPE.

Quelques-uns des absolutismes consolidés par la réaction de 1833 ne prirent pas même la peine d'assurer à leurs sujets le bien-être matériel. Ils avaient ruiné le commerce et l'industrie, produit la misère et la corruption qui l'accompagne. Dans les États du Pape, par exemple, en 1846, les dépenses étaient de 10 679 311 lires et les recettes seulement de 9 800 093. Une détestable administration des finances ne laissait pas au propriétaire 1 pour 100 de son revenu ; les mendiants seuls prospéraient. A Naples, le gouvernement était tombé dans le dernier des désordres ; la cour vivait au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours

poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets<sup>1</sup>. Dans les duchés la situation n'était guère meilleure. Le prince de Modène avait établi dans le sien (lieu de franchise pour tous les abus) des magasins de marchandises prohibées, lesquelles il faisait entrer de nuit dans la légation de Bologne<sup>2</sup>.

D'autres princes plus éclairés s'étaient efforcés de justifier leur omnipotence en la rendant bienfaisante. Le grand-duc de Toscane était de ce nombre : il avait desséché la Maremme, favorisé le commerce et l'industrie par une législation douanière libérale. D'autres avaient tenté de consoler mieux encore leurs peuples des libertés refusées ou ajournées en ajoutant aux progrès de la législation civile, commerciale ou industrielle, des encouragements à la passion nationale d'agrandissement ou d'indépendance. Deux rois, très divers par certains aspects quoique semblables par d'autres, se signalèrent dans cette politique de diversion, celui de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, et celui de Piémont, Charles-Albert.

En 1840 (7 juin) s'était éteint le roi d'Iéna et de 1813, fatigué, lent, consciencieux, simple, avare de paroles. Dans son testament il disait à son fils : « Ne néglige pas, autant qu'elle sera en ton pouvoir, la paix entre les puissances de l'Europe ; mais, avant tout, tâche de maintenir

1. CHATEAUBRIAND.

2. CHATEAUBRIAND.

la bonne intelligence entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. Leur union est comme la pierre fondamentale de la grande alliance européenne. »

Frédéric-Guillaume IV, tout différent de son père, était expansif, spirituel, brillant, éloquent, d'une conquérante amabilité. Corpulent, myope, sans barbe, vacillant dans sa marche, il ne se plaisait guère aux revues militaires et il était toujours disposé au contraire à disserter de philosophie, de religion, de littérature, d'art et surtout d'architecture, son art favori. Familier et bonhomme, il inspirait de l'amitié. J'ai entendu Humboldt chez François Arago, malgré une légère pointe d'ironie, en parler d'un ton profondément admiratif; Liszt m'en a entretenu de même; Cornélius ne prononçait son nom qu'avec attendrissement et Berlioz lui était très attaché. Il correspondait avec Bunsen et d'autres sans aucune morgue souveraine. Néanmoins, il restait le chef effectif de son gouvernement, n'accordant d'influence à ses confidents et d'autorité à ses ministres tenus sous son étroite dépendance que dans la mesure où leur pensée était conforme à la sienne. Il était convaincu, la royauté étant de droit divin, que par cela seul qu'il règne, un roi reçoit des assistances spéciales refusées aux autres mortels. Modifiait-il ses résolutions et donnait-il créance successivement à des conseillers opposés, c'était pour obéir à des inspirations d'en haut à son usage : aussi ne craignait-il pas de paraître mobile.

Il demeura très fidèle à la recommandation pa-

ternelle et rechercha une union étroite avec la Russie et l'Autriche. Il proclamait Metternich le grand, le sage homme d'État, se déclarant prêt à le suivre. En féal du moyen âge il souhaitait de rendre de l'éclat au Saint Empire romain, pourvu cependant que l'ambition prussienne y trouvât son compte. Il ne s'opposait pas à ce que l'aigle impérial des Habsbourg étendît ses ailes, mais très haut, de telle sorte qu'au-dessous une situation puissante restât aux Hohenzollern. Il se considérait comme tenu en conscience de détester la France : il la jugeait sans religion ni morale, dans un état social entièrement pourri, comparable seulement à celui des Romains avant la chute de l'Empire. On ne pouvait trop se barricader contre ses velléités ambitieuses. Puisqu'on avait laissé tomber le royaume des Pays-Bas, il eût voulu qu'on augmentât la force de résistance de la Belgique en la rattachant à la Confédération germanique.

Les aspirations ajournées pendant les dernières années du souverain, dans lequel on était d'accord à respecter l'instrument de la délivrance nationale, se réveillèrent ardentes et confiantes à l'avènement de son fils. Lorsque du balcon de son palais le nouveau roi s'adressant à la foule lui dit d'un ton inspiré : « Chevaliers, bourgeois, paysans, et vous tous, parmi cette foule innombrable, vous tous qui pouvez m'entendre, voici la question que je vous adresse : Voulez-vous, en cœur et en esprit, en paroles et en actes ; voulez-vous avec la fidélité

sainte d'un cœur allemand, avec l'amour plus saint encore d'une âme chrétienne, voulez-vous m'aider à maintenir la Prusse telle qu'elle doit être pour ne pas périr? Voulez-vous m'aider à développer plus richement chaque jour les ressources vivaces qui ont fait de ce pays-ci, malgré son petit nombre d'habitants, une des grandes puissances de la terre? Êtes-vous bien résolu à ne point m'abandonner dans cette tâche, à y persévérer au contraire, à vous obstiner avec moi dans les bons et les mauvais jours? Répondez-moi donc par le son le plus clair et le plus joyeux de la langue maternelle, répondez-moi avec acclamations : Oui! » Et un gigantesque *oui* tonna sur la place et dans les rues adjacentes.

L'attente que manifestait ce *oui* formidable fut déçue. Le décret du 29 février 1841 se borna à fortifier et à élargir l'institution des États provinciaux : leurs débats obtinrent une certaine publicité, leur convocation devint biennale au lieu de triennale. L'octroi ardemment désiré d'une représentation générale du royaume fut encore une fois éludé. On y suppléa par une diète composée de délégués des États provinciaux dont les attributions se réduisaient à prononcer entre les vœux contradictoires des divers États; sur tout autre sujet elle n'était autorisée à s'expliquer que sur l'interrogation du roi.

Les rois de Prusse ont été conservateurs chez eux pour mieux devenir révolutionnaires en Allemagne. A ce prix ils se sont fait pardonner le

maintien si prolongé de leur pouvoir absolu. Frédéric-Guillaume refusait les États du royaume, mais en même temps il achevait le Zollverein. Cette association, renouvelée en 1842 pour douze années, comprit l'Allemagne entière, sauf les deux Mecklembourg, Oldenbourg, le Hanovre, le Holstein, les villes hanséatiques, les provinces allemandes de l'Autriche et le Luxembourg; elle engloba les provinces orientales de la Prusse, bien qu'elles fussent en dehors de la Confédération; son empire s'étendit sur une population de plus de 26 millions. Les États souverains qui y étaient entrés furent soumis à un système uniforme de douanes et à un tarif commun, au moyen de la suppression des lignes de douanes intermédiaires, et partagèrent proportionnellement les revenus produits par ce tarif commun.

L'immense portée de ce fait, que Thiers n'avait pas comprise lorsque Mauguin la lui signala, apparaissait de plus en plus aux esprits attentifs. « C'est l'événement le plus considérable du siècle, écrivait Metternich. La Prusse s'achemine à l'unité politique par l'unité économique et à la domination par l'appât des intérêts matériels. Désormais il ne lui serait plus difficile d'habituer des cours dévouées à son système économique à s'identifier à ses ambitions politiques, à ne tourner plus que vers Berlin leurs regards soit de crainte, soit d'espérance, à considérer enfin l'Autriche pour ce qu'elle était devenue certainement déjà au point de vue

commercial, comme l'étranger. » « Ne vous y trompez pas, annonçait P. Faugère, à la fois diplomate et écrivain des plus remarquables, c'est l'unité politique de l'Allemagne; elle est au fond des cœurs; l'instinct secret des peuples la souhaite et l'attend, qu'elle vienne de la Prusse ou d'ailleurs... Quand les choses seront prêtes, quand la situation sera mûre, il suffira d'un accident, d'un homme, pour amener tout à coup cet événement<sup>1</sup>. »

Le roi, afin d'augmenter les diversions publiques et de s'amuser lui-même, mêlait à l'organisation de l'unité économique de l'Allemagne des intermèdes de toute nature : la pose de la première pierre pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne, la création de l'ordre du Cygne, la solennelle représentation des tragiques grecs à la cour, le retour de Schelling à l'université de Berlin, l'institution d'un évêché protestant à Jérusalem, des négociations à Vienne en vue d'une réforme de la Confédération, le classement d'Ulm et Radstadt parmi les forteresses fédérales, selon le désir des Etats du Sud. Il espérait ainsi occuper les esprits et les éloigner des désirs constitutionnels.

Le roi de Piémont Charles-Albert suivait à peu près la même conduite dans la même espérance. Personnellement il n'était pas très enclin aux réformes : « Ne supposez pas au prince de Carignan des idées trop libérales, disait à La

1. Sur le Zollverein, 1842.

Ferronnays un ministre de Charles-Félix; il a plutôt celles d'un sultan; c'est le rêve de la conquête de l'Italie bien plus que celui de la liberté qui l'a égaré. » Néanmoins, Metternich le surveillait de près, redoutant que le conjuré de 1821 ne reparût sous le roi. A tout propos il exigeait le renouvellement des promesses à l'aide desquelles avait été obtenu le pardon de Charles-Félix en 1825. En 1838, Charles-Albert lui avait dit : « J'ai lu sur le visage de l'empereur François et sur le vôtre que vous ne mettiez pas une confiance entière dans la franchise de mes explications sur un passé malheureux ni dans la valeur de mes engagements pour l'avenir. Veuillez m'écouter et attacher à ce que je vous dirai la valeur d'une preuve de confiance que je ne puis accorder qu'à vous seul. Il y a dans le monde une vaste conspiration; elle semble uniquement dirigée contre les trônes, mais elle l'est en effet contre la paix du monde social. Je ne suis point comme tant d'autres la dupe d'une faction, mais la position d'un roi de Sardaigne est la plus difficile de toutes. Le fait tient aux défauts de l'esprit piémontais, esprit méticuleux, à la fois osé et craintif, chicaneur et cauteleux. La position du chef d'un pays animé d'un aussi mauvais esprit est rendue par cela même éminemment difficile; elle n'est jamais libre et doit ainsi toujours prêter à des soupçons de la part des autres cabinets. L'esprit piémontais est avant tout anti-autrichien; c'est le vent venu de la France qui alimente en lui cette tendance.

Vous savez ce que je pense de la politique du Juste milieu, et vous savez dès lors également que vous pouvez compter sur moi. Mais il y aura peut-être des cas où ma conduite pourrait ne pas vous paraître claire; adressez-vous à moi directement; écrivez-moi et ne confiez pas vos lettres à la poste, faites-les passer par une main sûre à votre envoyé à Turin<sup>1</sup>. » Encore en 1846, à Turin, il répétait à Buol, ministre autrichien : « Jamais je n'accorderai de constitution et jamais je n'en accepterai ni ne m'en laisserai imposer une de quelque manière que ce soit<sup>2</sup>. »

Ce vasselage auquel il était contraint de se soumettre l'humiliait profondément. La politique des princes de Savoie a été d'aimer et de haïr à tour de rôle, suivant l'intérêt du moment, l'Autriche et la France. Leurs alliances de prédilection étaient la Prusse et l'Angleterre, auxquelles ils attachaient la valeur de contrepoids entre les deux grandes puissances voisines<sup>3</sup>. A l'origine de son règne Charles-Albert se montra peu favorable à la France; il lui avait prodigué des témoignages de mauvais vouloir, favorisé l'entreprise de la duchesse de Berry contre Louis-Philippe. En 1840, lorsqu'on parut craindre la guerre, il s'engagea à servir d'avant-garde sur les Alpes à l'armée autrichienne, tandis que ses navires s'uniraient dans la Méditerranée à la flotte anglaise. Le général Durando, en un livre

1. METTERNICH, t. IV, p. 266.

2. METTERNICH, t. VII, p. 236.

3. METTERNICH, t. VII, p. 559.

sur la nationalité italienne, ayant conseillé l'abandon de Nice et de la Savoie à la France, il en exprima un tel mécontentement, que de quelque temps le général n'osa rentrer en Piémont.

A mesure que les contacts avec Metternich devenaient plus pénibles, il reporta toute cette aversion sur l'Autriche. Une fois né, ce sentiment s'exaspéra d'autant plus qu'il était partagé par la plupart de ses conseillers et de ses courtisans. Il entendait, de ceux non inféodés à Vienne, le langage que Joseph de Maistre, peu suspect de connivence avec l'esprit révolutionnaire, adressait à l'un de ses prédécesseurs : « Notre manière de procéder, timide, neutre, dilatoire, hésitante, est mortelle. Que le roi se fasse le roi des Italiens, que dans les emplois civils et militaires de sa cour il appelle même des révolutionnaires, à notre détriment, c'est essentiel, vital, capital; les expressions me manquent : si nous restons inertes et devenons un obstacle, *requiem æternam*; qu'on caresse l'esprit italien; l'esprit autrichien est un monstre. Notre ennemi s'appelle le frère *Vedremo*<sup>1</sup>. » Mais seul que pouvait-il contre l'Autriche? Et il ne voyait en Italie, pour l'appuyer contre elle, qu'un parti de conspirateurs athées, francs-maçons, carbonari, sectaires, républicains, dont il avait hor-

1. Au ministre des affaires étrangères Valessia, 18 et 29 juillet 1814. Je traduis sur le texte italien donné par Nicomède Bianchi, *Diplomazia Europea in Italia*, t. I, p. 46 et 47.

reur ; car, prêt à faire l'indépendance de l'Italie, il ne voulait pas défaire la royauté et affaiblir la religion.

Ainsi perpétuellement ballotté à travers les contradictions, les mensonges et les travestissements, réduit à cacher ce qu'il voulait, à promettre ce qu'il détestait, n'osant s'épancher avec personne de peur d'être dénoncé à Metternich, il vivait dans des tourments d'esprit et des troubles de conscience que l'état déplorable de sa santé aggravait. Les combats dans lesquels s'écoulait sa vie privée étaient aussi poignants que ceux de sa vie publique : dans celle-ci combattu entre l'Autriche et l'Italie, dans celle-là partagé entre les convoitises de la galanterie et les scrupules de la dévotion. Afin que la galanterie n'eût pas le dessus il évitait les aliments substantiels, se nourrissait de pommes de terre, de bouillie, d'épinards, buvait de l'eau tiède, portait un cilice, s'exténuaient de jeûnes et de macérations. Il arriva ainsi, malgré la vigueur originelle de son tempérament, à un état de débilité et d'alanguissement tel que, souvent, la volonté paralysée, il se traînait défaillant, plus semblable à un cadavre qu'à un être vivant ; il sortait de cette torpeur par des excitations douloureuses qui remplissaient son imagination de fantômes. Emprisonnée dans l'immobilité monotone d'une étiquette inflexible, sa vie, sauf dans les occasions, avait quelque chose de monastique. Levé dès quatre heures du matin, il priaît une heure, entendait une ou

deux messes, mangeait un morceau de pain, buvait un verre d'eau, visitait ses chevaux, en montait quelques-uns dans son jardin, puis rentrait dans le palais, et y restait enfermé jusqu'à neuf heures, moment de son coucher.

Grand, un peu courbé, le front haut et étroit, l'œil mélancolique, la voix d'une douceur pénétrante, toujours sanglé dans un uniforme, il ne sortait pas habituellement d'une impassibilité glaciale. Se décidait-il à s'animer et à parler, il séduisait par la plus captivante affabilité. Quoique fort bigot, il était plus souverain encore : il avait eu quelques démêlés avec l'archevêque de Turin, Franzoni, et celui-ci se vantait de l'avoir intimidé. « Il a par moments, écrit le roi, des accès d'aliénation mentale. Une des plus belles serait qu'il pût dire que je le crains. Je puis avoir des égards pour son caractère épiscopal mais comment pourrais-je craindre un de mes sujets ? »

Dans l'impossibilité morale et matérielle de tenter une œuvre d'indépendance nationale, et encore moins d'accorder à ses sujets des institutions constitutionnelles, il essayait, à l'exemple du roi de Prusse, de les contenir par la sagesse de sa gestion. Il avait opéré de nombreuses réformes administratives, économiques, judiciaires, promulgué un code de commerce, préparé une solide armée, créé d'excellentes finances. Le revenu de l'État, au-dessous de 10 millions en 1831, montait en 1846 à 86 millions, quoique les impôts eussent été diminués. La dette

publique avait été déchargée de 33 millions, et il existait un fonds de réserve de 28 millions.

Ni les tentatives de diversion du roi de Prusse, ni celles de Charles-Albert ne réussirent à détourner les esprits de l'objet principal de leurs préoccupations : la liberté politique au nord, l'indépendance au midi.

En Prusse, les municipalités des villes et les États provinciaux, isolés pourtant les uns des autres, séparés par des intérêts privés souvent contraires, dénués du facile moyen de communication que donne aux États constitutionnels la presse libre, tous successivement, d'un accent de plus en plus énergique, rappelaient au roi, qui cherchait à l'oublier, la nécessité d'accorder une organisation sérieuse des libertés publiques. Les Diètes des provinces de Prusse se montrèrent particulièrement fermes dans ces revendications (décembre 1844)<sup>1</sup>. Henri Heine, à l'abri des poursuites, apostrophait le roi en poète : « Ne connais-tu pas l'*Enfer* de Dante, les redoutables tercets ? Celui que le poète y a enfermé, celui-là, aucun Dieu ne peut plus le sauver ; aucun Dieu, aucun Messie ne le délivrera jamais de ces flammes chantantes. — Prends garde, ô roi, que nous te condamnions à un pareil enfer ! »

Les controverses religieuses se mêlaient à la fermentation politique. L'exhibition de la tunique de Trèves suscita une âpre dispute (18 août 1844). Deux professeurs de l'Université de Bonn (Gil-

1. DANIEL STERN, *Les États généraux de Berlin*.

dermeister et de Sybel) contestèrent que ce fût la robe de Jésus-Christ ; un prêtre catholique de Silésie, Ronge, unit ses attaques à celle des professeurs, un autre curé, Czerski de Posen l'imita, s'unit à lui et tous les deux fondèrent une nouvelle église *nationale allemande* avec un *Credo* dont les points principaux étaient : la négation de l'autorité de Rome, l'abolition du célibat des prêtres et de la confession, la communion sous les deux espèces, la langue nationale dans l'office divin<sup>1</sup>.

En Piémont, les revendications libérales, étouffées sous la chape de plomb d'une méticuleuse censure, ne se produisirent que sous des formes détournées, mais de plus en plus significatives : causticité des conversations, introduction clandestine des livres interdits, l'*Assedio de Firenze* de Domenico Guerrazzi, publié à Lugano avec l'assistance pécuniaire du frère aîné de mon père, négociant à Livourne, les poésies à la fois puissantes et acérées de Giusti, imprimées à Bastia après avoir longtemps circulé manuscrites de main en main. Sous prétexte de répandre les bons livres parmi le peuple, de développer les connaissances agricoles, on fondait des associations d'apparence inoffensive, qui, sous la direction d'hommes audacieux et intelligents, tels que les frères Valerio, devenaient des instru-

1. La politique prussienne se montra d'abord favorable aux deux novateurs, puis elle tourna contre eux, refusa de reconnaître leur culte, ce qui les rendait inhabiles à tenir des registres de l'état civil (30 avril 1845).

ments de propagande redoutables, et le désir libéral, aiguillonné par les difficultés sans être cependant dépourvu de toute force d'action, s'accroissait visiblement.

En France, un phénomène analogue se déroulait dans une situation spéciale. Là il ne s'agissait pas d'un absolutisme à convertir à la liberté, mais d'une oligarchie à ouvrir à l'égalité. Depuis 1789 les hommes du Tiers-État, dits la bourgeoisie, avaient aspiré à conduire la nation. Napoléon leur avait une première fois barré le chemin et ils s'en étaient débarrassés à l'aide de l'étranger. Ils avaient ensuite tâté les Bourbons ; les ayant sentis rétifs à leur prépondérance, ils les avaient culbutés à l'aide du peuple. En 1830, ils se crurent enfin les maîtres. Sous un roi de leur choix et à leur dévotion ils s'étaient constitués à l'état de privilégiés, au nombre environ de 300 000, dans un régime parlementaire stérile, faisant plus de bruit que de bien, qui leur assurait la renommée, l'influence, les places, la fortune. Les fonctions publiques passaient des pères aux fils en vertu d'une espèce d'hérédité ; le reste de la nation payait et regardait. Le peuple ne s'accommoda pas de l'ilotisme politique où il était relégué : il demanda par ses écrivains et ses orateurs la transformation de cette oligarchie bourgeoise en une démocratie populaire. Il ne s'agissait pas de franchir le fossé d'un saut, de passer tout à coup, sans sages transitions, d'un cens de 200 francs à un suffrage universel : on se serait contenté d'un

abaissement progressif du chiffre légal et de l'adjonction des capacités, c'est-à-dire du droit électoral étendu à ceux qui, quoique ne payant pas un impôt suffisant, étaient néanmoins inscrits sur la liste du jury, à cause des garanties offertes par leur intelligence ou par les fonctions remplies.

Ces modestes réformes furent refusées comme inutiles et inopportunes. Dès lors toute l'histoire intérieure du règne se réduisit à une lutte entre le peuple maigre et le peuple riche : l'un prétendant à rester privilégié, l'autre à obtenir aussi sa portion de pouvoir. Les chefs de la bourgeoisie, à l'exemple des rois de Prusse et de Piémont, essayèrent d'écarter la revendication importune par de larges améliorations, travaux publics, routes, chemins de fer, écoles, hôpitaux, progrès de la législation commerciale et civile; ils accrurent sensiblement la prospérité et le bien-être général. Mais ce qu'ils offraient au peuple n'était pas ce qu'il voulait : aucun de ces actes de bon gouvernement n'apaisa sa soif d'égalité, et il attendit l'occasion de conquérir le pouvoir qu'on était décidé à ne pas lui concéder.

La démonstration était achevée, aussi bien en Allemagne qu'en Italie, et en France. Quand un peuple porte en lui un certain idéal d'indépendance ou de liberté ou de progrès, on ne l'en détourne point par des satisfactions matérielles. Les gros pâturages et les fêtes ne suffisent qu'aux nations dont la vie historique est terminée.

§ 2. — LES CONSPIRATIONS NE SONT PAS LE MOYEN EFFICACE D'OBTENIR L'INDÉPENDANCE ET LA LIBERTÉ; L'ACTION CONSTITUTIONNELLE AU CONTRAIRE LES OBTIENT. — GIOBERTI — BALBO — MANIN — DEAK — CARNOT.

Mazzini continuait à opposer l'enseignement révolutionnaire et la conspiration à la prépotence absolutiste. Sa jeune Italie, recrutée parmi les jeunes cœurs épris d'indépendance, avait multiplié ses affiliations, tenté des efforts prodigieux. Toute cette agitation demeura inféconde; nulle part ne se produisirent de commotions sérieuses; quelques héroïques jeunes gens, tels que les frères Bandiera, allèrent au martyre; puis le flot s'était refermé sur eux, et la bonace despotique avait recommencé; les princes, n'ayant à opter qu'entre un renversement et la résistance, rejetaient toutes les réformes, se refusaient à la moindre concession et se défendaient. Ceux mêmes qui n'approuvaient pas toutes leurs mesures restrictives ne blâmaient pas leur conduite : « car pour les gouvernements aussi bien que pour les individus, il existe un droit suprême de propre conservation dont le moraliste le plus rigoureux ne saurait préciser les limites sans tomber dans de grossières contradictions ou aboutir à des conséquences absurdes, contraires aux plus simples notions du bon sens<sup>1</sup>. »

1. CAVOUR, *loco citato*.

Machiavel établit, dans son chapitre sur les *Congiure*<sup>1</sup>, que presque toutes les conspirations échouent, cependant, conclut-il, même par leur échec elles mettent le prince en péril : elles l'obligent à sévir, ce qui le rend odieux (*lo infama*); de plus, la foule croit aisément qu'elles sont une invention de sa tyrannie, ce qui le rend encore plus odieux. Les conspirations mazziniennes, vouées d'avance à l'insuccès, paraissent inspirées de cette observation. Seulement la haine que les répressions impitoyables suscitent ne se généralisait pas dans nos vastes États comme dans de petites principautés de la Renaissance : elles produisaient plus de terreur que de colère, décourageaient plus qu'elles n'excitaient. Eussent-elles réussi, à l'aide de quelque incident favorable, à produire des insurrections semblables à celles de 1822 et de 1832, le résultat eût été aussi le même : très promptement écrasées, elles n'eussent servi qu'à motiver une troisième réaction matérielle et légale plus savante que les deux précédentes.

En Allemagne et en France aussi, la politique de l'action révolutionnaire laissait les masses indifférentes et fortifiait les gouvernements qu'elle prétendait ébranler. La répulsion qu'elle inspirait leur permit de créer des pénalités nouvelles et de profiter de chacune des tentatives réprimées pour resserrer les libertés publiques.

Par là une autre démonstration était achevée,

1. *Dei discorsi*, lib. III, cap. vi.

à savoir que les sociétés secrètes, les conjurations, les coups de main insurrectionnels, les oppositions séditieuses aggravent les servitudes politiques et sociales au lieu de les briser : des contorsions furieuses ne dénouent pas la corde attachée au cou d'un captif, elles la serrent jusqu'à ce qu'il soit étranglé.

Le découragement devenait général lorsque, par une coïncidence, signe de l'irrésistible, dans des pays divers éloignés les uns des autres, des penseurs ou des hommes d'État, sans aucun rapport personnel entre eux, condamnèrent presque dans les mêmes termes, la méthode intransigeante du tout ou rien, de la conspiration, des coups de main et conseillèrent d'accepter le régime légal quel qu'il fût, de demander aux princes non de déguerpir, ce qu'ils ne paraissaient pas disposés à accorder, mais d'établir un ordre libéral, d'associer les citoyens au gouvernement, ce qu'il n'était ni périlleux de solliciter ni déraisonnable d'espérer. La méthode constitutionnelle se posait en face de la méthode révolutionnaire.

Sismondi, prié par Mazzini de collaborer à son œuvre, la lui avait exposée : « Je me rangerais à la monarchie si, chose fort peu probable, un roi de Piémont ou de Naples nous donnait à ce prix un noyau d'armée et des arsenaux. Je tiens à l'indépendance, et par conséquent à la force plus encore qu'à la liberté<sup>1</sup>. » A la suite des expériences malheureuses de la jeune Italie,

- 1. A Mazzini, le 3 novembre 1832.

tout esprit sensé répéta ce que le judicieux Sismondi avait jadis professé presque seul : ce fut en Italie, où l'action des sectes se déployait plus bruyante, que la transformation s'opéra avec plus d'éclat par deux livres qui remuèrent les hommes attentifs de tous les pays : le *Primato civile degli Italiani* (1843) et le *Speranze d'Italia* (1845).

L'abbé Gioberti, chassé du Piémont, s'était réfugié en France. Cousin lui offrit une chaire de philosophie; il refusa et vécut péniblement de leçons et de correction d'épreuves, puis vint à Bruxelles occuper un emploi modeste dans une maison d'éducation fondée par un Italien. C'est de là qu'il s'adressait à ses compatriotes.

Son livre abondant, diffus, vague, illogique, contradictoire, lançant autant de vent que d'éclairs, développant en une page ce qui eût été mieux formulé en cinq lignes, néanmoins éloquent, d'un courant ému de pensée, de dialectique, de passion, conseillait le retour à l'idée guelfe, le seul principe unificateur doué de vigueur et de vie. Il se résumait en cette idée, que le respect de la religion et du pouvoir pontifical et monarchique devait être la pierre angulaire de l'édifice national. L'unité mazzinienne, objet de défiance et de terreur pour les princes, d'éloignement pour les prudents ou les timides, était de plus une chimère et une impossibilité. L'Italie n'avait jamais été unie véritablement, pourquoi le deviendrait-elle? Une confédération présidée par le Pape, défendue par le Pié-

mont, était la forme naturelle et nécessaire de l'indépendance. Objecterait-on que la présidence du Pape supposait un pouvoir civil joint au pouvoir religieux, il répondait que c'était en effet selon lui la prérogative de tout le sacerdoce. Toutefois l'avenir dépendait surtout du Piémont, puisque seul il possédait une armée nationale : c'est par lui qu'au moment opportun s'opérerait l'affranchissement auquel, il y a trois siècles, Machiavel conviait en vain les princes. Oubliant ses souffrances, ses justes ressentiments, l'exilé, en termes émouvants, adressait au roi par lequel il avait été exilé l'exhortation du secrétaire florentin à Laurent de Médicis : « Prince vaillant, l'Italie a la confiance que son rédempteur sortira de votre race. »

Le livre des *Speranze*, imprimé à Paris, avait été composé à Turin, à quelque distance du palais de Charles-Albert. Son auteur, Cesare Balbo<sup>1</sup>, d'un caractère impétueux, mais d'une haute sérénité d'esprit, abondamment pourvu de doctrine forte, variée et originale, d'une rare fécondité, puisqu'il avait écrit en quarante jours son *Sommario* classique de l'histoire d'Italie, était à la fois, et avec une égale conviction, libéral et religieux, national et monarchique : il professait « l'horreur des brèves vertus et des longs vices républicains ».

Des différences graves existaient entre les deux œuvres : plus d'esprit ecclésiastique se

1. Né le 21 novembre 1789.

remarquait dans celle de Gioberti, plus de prévision d'État dans celle de Balbo ; celle-ci était précise et cohérente autant que l'autre désordonnée et redondante ; Balbo avait l'instinct juridique que Gioberti ne soupçonnait pas. Balbo réprouvait aussi les moyens révolutionnaires et les sectes, il admettait la confédération des princes du *Primato* en retranchant et ajoutant. Il retranchait la présidence du Pape : fidèle à la séparation du temporel et du spirituel, il ne concevait pas le sacerdoce investi d'un pouvoir civil, sauf à Rome et dans les Légations. Là, il le jugeait indispensable, et son objection principale contre un règne d'Italie était l'incompatibilité avec la souveraineté temporelle du Pape. Que deviendrait le Pape en un règne d'Italie ? En serait-il le roi ? Ce n'est pas possible. Deviendrait-il sujet ? Alors il serait, non le sujet douteux du monarque universel comme au pire moment du moyen âge, mais le sujet effectif d'un roi particulier. Ni les catholiques, ni même les non-catholiques, pas même tous les Italiens, ne toléreraient une dépendance contraire aux intérêts et aux destinées de la catholicité. La glorieuse prédestination de l'Italie était de rester la forteresse du siège pontifical ; à aucun prix, elle ne devait pas renoncer à cette primauté par laquelle elle était élevée au-dessus de toutes les nations. Partout ailleurs il maintenait l'incompétence du pouvoir religieux en matière civile et la convenance de l'écarter des affaires d'État. Balbo ajoutait qu'il ne fallait

pas songer à une confédération tant que durerait cette domination étrangère, qui pénètre dans le flanc de la péninsule, possède plus de population italienne que quatre des princes italiens, et a derrière elle les forces d'un empire plus étendu que toute l'Italie. N'osant pas envisager l'éventualité d'une guerre, il s'ingéniait en combinaisons d'échange du royaume lombardo-vénitien contre une extension sur le bas Danube. Alors s'établirait tout naturellement la triple alliance civilisatrice entre l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie. Plus encore que Gioberti, Balbo insistait sur la nécessité d'abandonner toute préoccupation en dehors de celle de l'indépendance. Quand un peuple est privé de ce bien suprême, *porro unum est necessarium*, il ne doit poursuivre rien d'autre ; c'est la seule liberté nécessaire.

Un Vénitien, Daniele Manin<sup>1</sup>, arrivait, par l'effet de ses propres réflexions, à répudier les sociétés secrètes, les agitations séditeuses, à recommander l'action légale, publique et modérée, mérite d'autant plus à remarquer que l'ordre légal de l'Autriche était inacceptable à Venise. Daniele Manin appartenait à une famille israélite. Un de ses ascendants ayant eu pour parrain, lors de sa conversion au catholicisme, le frère du dernier doge, prit son nom. A dix-sept ans docteur en droit, très vite il conquit la renommée d'un avocat intègre, riche en ressources et doué d'une lucidité vigoureuse de

1. Né le 13 mai 1804.

dialectique. A vingt et un ans il épousait une belle Vénitienne, dont il eut un fils et une fille. Sa vie privée étroite, souvent besogneuse, était attristée par le mal inguérissable de sa fille adorée Émilia; lui-même souffrait de la maladie de cœur, incurable aussi, par laquelle il fut prématurément emporté. « L'action de vivre, écrivait-il, considérée en elle-même, dans une personne saine, devrait être un plaisir; en moi, depuis mon enfance elle a été toujours un effort et une peine; je me suis toujours senti fatigué. » Son visage, au front vaste et intelligent, illuminé quelquefois par un sourire fugitif, exprimait surtout la force et le calme de l'autorité. A le regarder on comprenait sa réponse à quelqu'un qui l'engageait à écrire ses souvenirs : « Je ne peux pas écrire, je ne sais rien faire, je ne suis bon qu'à gouverner les hommes. »

C'était aussi le don du Hongrois François Deak<sup>1</sup>. Il appartenait à la noblesse moyenne et au barreau. Dès l'âge de vingt-deux ans, envoyé comme député à la Diète par le comitat de Zala, il y trouva le brillant Szeceenyi, Wesselonyi à la voix de tonnerre, Eotwos à l'ample parole. Il fut bientôt rejoint par le jeune Kossuth, dont l'éloquence opulente, chaude, aux images poétiques et aux mouvements imprévus, ravissait et subjuguait. Lui, un peu épais de taille, les épaules larges, vêtu à l'ancienne, se levait

1. Né en 1802.

d'un air bonhomme, et, après avoir parcouru familièrement l'auditoire de son œil gris, vif et bon, vigoureusement encadré d'épais sourcils, il commençait à parler d'une voix agréable mais un peu monotone, d'un ton aisé mais sans éclat, une main dans sa poche, l'autre tenant un petit papier couvert de quelques notes. Pendant qu'il déroulait son argumentation nette, probante, rigoureusement enchaînée, personne n'avait semblé touché; lorsqu'il s'asseyait, presque tout le monde était convaincu. On n'avait pas été irrité par le déploiement agressif d'un homme de bataille, on restait subjugué par une sentence de la sagesse.

La manière dont il abandonna en 1839 son siège de député est digne de mémoire. Ses adversaires venaient de l'écartier une première fois au moyen de la violence et de la fraude, ses amis lui ramenèrent la victoire par les mêmes moyens. Il donna sa démission, disant qu'il n'a pas deux poids et deux mesures et qu'il ne bénéficiera pas de l'illégalité qu'il a condamnée chez ses adversaires. Il se retira dans son modeste domaine de Kehida; personne n'osa se présenter à sa place et son siège resta inoccupé.

Dès le début il vit clairement que la manière certaine d'assurer la vie indépendante de sa nation et d'introduire l'esprit réformateur dans sa constitution aristocratique était de respecter quand même le lien constitutionnel qui l'unissait à la monarchie autrichienne. « Avec vous, ou sans vous, ou contre vous, » avait notifié Kossuth

aux Habsbourg; Deak en resta immuablement, malgré les déconvenues, à l'« avec vous ». Aux heures d'effervescence il parut mou, parfois on l'accusa de lâcheté; il ne se laissa pas troubler, sachant que ne pas craindre de se laisser impassiblement donner des airs de lâcheté dans certaines circonstances est le suprême courage. Heureux jusqu'à la fin, celui que presque tous les Hongrois appelaient l'oncle Deak, a eu la bonne fortune rare d'obtenir le succès complet sans l'avoir atteint par des procédés, je ne dis pas condamnables, mais seulement équivoques. » « M. Deak, m'a dit Kossuth à Turin, après 1870, a sauvé mon peuple. » D'un bout à l'autre, sa vie a été admirable de pureté morale et de vaillante raison. Son exemple m'a soutenu en quelques-unes de mes heures amères : il le savait, et de loin il m'a tendu une main affectueuse; c'est un de mes bons souvenirs.

Nous ne restons pas dans des sphères aussi élevées avec Carnot (Hippolyte); nous revenons à un caractère moyen d'esprit et de vertu qui habituellement ne frondait pas les erreurs de son parti, quoique les apercevant et essayant même parfois de les prévenir; sa probité dégagée par une objection, il suivait. Une fois cependant dans sa vie, il osa professer une opinion propre. François Arago s'était risqué à déclarer « que le gouvernement constitutionnel monarchique et héréditaire était le seul qui pût prendre racine en France, y fructifier et que le pays serait exposé à mille agitations s'il avait un chef

électif<sup>1</sup> » : on l'avait accablé de reproches. Malgré ce mauvais succès de l'illustre savant, Carnot, bravant les soupçons, se prononça courageusement dans sa brochure *les Radicaux et la Charte* (1847), en faveur de la politique constitutionnelle contre celle de l'intransigeance, *du tout ou rien* à laquelle le parti républicain avait été jusque-là attaché<sup>2</sup>.

Partout la nouvelle méthode suscita des contradictions : Mazzini, Ledru-Rollin la flétrirent comme une trahison ; à Posen, Miérolawski y répondit par une émeute ; à Leipsick éclata une secousse populaire ; Robert Blum tenta un accord avec nos intransigeants. L'accusation de trahison s'évapora ; Miérolawski fut emprisonné, d'autres obligés de fuir ; la révolte de Leipsick fut réprimée d'une manière sanglante ; la pratique du bon sens continua à se répandre avec rapidité.

1. Aux électeurs du XII<sup>e</sup> arrondissement (1844). J'ai trouvé ce texte dans *l'Histoire de la Révolution de 1848*, de M. Pierre, tome I<sup>er</sup>, page 26.

2. « La volonté nationale ne fut pas régulièrement consultée après la révolution de Juillet : c'est un reproche que l'on sera toujours en droit d'adresser à la nouvelle royauté. Toutefois, l'opinion publique nous parut se manifester alors en faveur de cette forme de gouvernement, et nous l'acceptâmes, parce que la charte qui l'institue supporte, selon nous, le progrès des idées démocratiques réclamées aujourd'hui par le sentiment du pays. Dira-t-on que cette soumission n'est point exigible aussi longtemps que l'organisation de la volonté nationale laisse quelque chose à désirer ? *Ce serait rendre toute société impossible* : il n'y a rien de mathématique dans la pratique sociale, il y a sagesse à accepter les décisions de l'opinion générale, même imparfaitement exprimée, avec la réserve inaliénable de chercher à modifier ses décisions par le libre examen (p. 11 et 16). »

Massimo d'Azeglio, Ricasoli, Poerio, Gervinus, Gagern, de Vincke, Dahlman, Armand Marrast la défendirent; Lamartine la couvrit de sa popularité alors sans rivale<sup>1</sup>.

L'immense majorité du prolétariat s'y rallia. Depuis quelque temps une évolution s'opérait dans son esprit; de républicain il se faisait socialiste. Il en venait à croire que la question des formes de gouvernement est accessoire, que si souhaitable que fût la république il ne fallait pas perdre ses forces à poursuivre son avènement, qu'après tout une monarchie favorable aux améliorations sociales serait préférable à une république de bourgeois, de l'égoïsme desquels il n'y aurait rien à espérer. Il dissertait sur la *Triade* de Pierre Leroux, la *Papillonne*, de Fourier, l'*Icarie*, de Cabet, *La propriété c'est le vol*, de Proudhon, beaucoup plus

1. Déclaration de principes du 4 octobre 1847 :

« La dénomination et le mécanisme des gouvernements sont indifférents aux sages. Il y a des monarchies libres et des républiques despotiques. La souveraineté du peuple peut conserver une magistrature héréditaire au dernier degré de sa pyramide de pouvoirs électifs, sans abdiquer pour cela sa nature. Elle peut laisser le nom de royauté représentative à cette magistrature par une condescendance envers les habitudes, qui rassure l'œil des timides, sans inquiéter l'esprit des forts. J.-J. Rousseau, le prophète de la démocratie moderne, disait : « L'essentiel pour moi c'est que les lois justes règnent; les fondements de l'État sont les mêmes dans toutes les formes de gouvernement. Je donne la préférence à celui de mon pays; je ne donne l'exclusion à aucun; au contraire, chacun a sa raison d'être qui peut le rendre préférable à tout autre selon les temps, les lieux, les circonstances, les hommes. »

que sur l'hérédité ou la non-hérédité du chef de l'État. Il ne resta vraiment en dehors du mouvement général que les fanatiques incapables de sens commun, les ambitieux avides de popularité, les déclassés en attente d'une commotion, les turbulents dont le seul bonheur est d'agiter ce qui est paisible, *quorum quieta movere magna merces*.

§ 3. — RÉSULTATS DE LA MÉTHODE CONSTITUTIONNELLE EN FRANCE. — GUIZOT.

La méthode constitutionnelle n'obtint aucun résultat pratique en France. Guizot<sup>1</sup> avait la hauteur, la majesté, l'ampleur, souvent la puissance; il possédait, sauf la familiarité pathétique, tous les dons de l'éloquence à un degré supérieur; il manquait d'acuité; son esprit, de structure sphérique, roulait sur la surface des choses et n'y pénétrait pas. Il se méprit sur la nature de la transformation opérée sous ses yeux: c'était une manière plus sûre d'atteindre le but; il la jugea un abandon du but lui-même. Dès que le sentiment public eut renoncé à s'exprimer révolutionnairement, quoiqu'il fût devenu plus dangereux, il le crut découragé et anéanti et il cessa de l'entendre. Il considéra la nation comme acquise à la politique conservatrice de l'immobilité: il y avait bien encore quelques oscillations,

1. Né à Nîmes, le 4 octobre 1787.

mais elles étaient faibles et courtes comme celles d'un pendule qui tend à se fixer<sup>1</sup>.

Vainement Lamartine le stimula-t-il par des mots cruels : « Si tout le génie de l'homme d'État consistait à se poser sur une situation que le hasard ou une révolution lui a faite, et à y rester immobile, inerte, implacable à toute amélioration, il n'y aurait pas besoin d'un homme d'État, une borne y suffirait. » Vainement Tocqueville l'avertit « de ne pas prendre un mépris tranquille pour une soumission confiante et satisfaite ». Vainement Berryer lui signalait le mouvement ascendant de plus en plus sensible des classes inférieures. Vainement Billault lui démontrait qu'« accorder en temps opportun les réformes modérées était le vrai moyen de ne pas subir les réformes radicales ». Imperturbable en son aveuglement, il s'obstinait à refuser la moindre réforme et à nier les droits de l'intelligence aussi bien que ceux du nombre. « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ; il n'y a pas de jour où toutes les créatures humaines, quelles qu'elles soient, puissent être appelées à exercer des droits politiques. Il ne faut pas se confier aveuglément à l'intelligence : l'excessive confiance dans l'intelligence humaine, l'orgueil humain, l'orgueil de l'esprit, a été la maladie de notre temps ; l'intelligence a besoin d'être avertie, contenue, éclairée, guidée par la situation sociale<sup>2</sup>. » C'est-

1. Lettre à Metternich, *Mémoires*, VII, p. 378.

2. Discours du 26 mars 1847.

à-dire, Chateaubriand, Augustin Thierry, Michelet, Sainte-Beuve, Balzac, Proudhon, etc., etc., les intelligents sans richesse, ont besoin d'être avertis, contenus, éclairés, guidés par les marchands de bonnets de coton ou de calicot enrichis du boulevard Saint-Denis et de la rue du Sentier. Un homme tel que Cousin, écrivain supérieur, philosophe de génie, membre de l'Académie française et de la Chambre des pairs, était, parce qu'il avait dédaigné de devenir propriétaire, réputé légalement inférieur au marchand de vin du coin, censitaire grâce à son débit de liqueurs frelatées. La réforme modérée fut donc repoussée comme une machine de parti ou une fantaisie d'esprit ne répondant à aucune nécessité ; elle eût constitué un changement, non un progrès, gâté et non amélioré le beau système électoral qui faisait du gouvernement une compagnie industrielle organisée au profit de 240 000 électeurs.

§ 4. — RÉSULTATS DE LA MÉTHODE CONSTITUTIONNELLE EN PRUSSE. — LE « PLENUM » DES ÉTATS PROVINCIAUX. — DÉBUTS DE BISMARCK. — COMMENCEMENT DE L'AFFAIRE DES DUCHÉS DANOIS.

Le roi de Prusse fut moins rebelle aux revendications constitutionnelles. Aller jusqu'à l'établissement de véritables États du royaume lui paraissant encore excessif, il accorda quelque

équivalent : il institua par trois décrets du 3 février 1847 un *Plenum*, réunion générale des huit États provinciaux, à convoquer toutes les fois que les besoins de l'État nécessiteraient des emprunts ou l'augmentation des impôts existants. Cette réunion transitoire n'enlèverait pas à chaque État son individualité distincte. Le Landtag, réuni selon la règle des États provinciaux, se composerait de deux curies : la curie des seigneurs où siégeaient les princes et la haute noblesse ; la curie des trois états comprenant les députés des biens nobles, des villes et des communes rurales. Chacune des curies délibérerait séparément, si ce n'est lorsqu'il s'agirait d'impôts.

A la séance d'ouverture du premier Landtag réuni (11 avril 1847), le roi expliqua la nature de ses concessions dans une harangue d'une expansive éloquence : « Aucune puissance de la terre ne pourra jamais m'amener à changer les rapports naturels entre le souverain et son peuple... Jamais je ne permettrai qu'une feuille écrite vienne s'interposer pour jouer le rôle d'une seconde providence entre Dieu, notre Seigneur du ciel et ce pays, pour nous gouverner par ses paragraphes et remplacer par eux l'antique, la sacrée fidélité. La couronne ne peut pas, elle ne doit pas plier à la volonté des majorités... Il a plu à Dieu de fonder par l'épée la grandeur de la Prusse, par l'épée de la guerre au dehors, par l'épée de l'esprit au dedans. De même que dans un camp, à moins d'un péril

imminent ou d'une incroyable démente, une seule volonté doit tout conduire, ainsi les destinées de notre pays, s'il ne doit être immédiatement précipité de sa grandeur, doivent être dirigées par une volonté unique... Je vous donne ma parole de roi que je ne vous aurais pas convoqués si j'avais eu le moindre doute que vous puissiez songer à jouer le rôle de soi-disant représentants du peuple. »

La partie impatiente du public fut exaspérée de désenchantement. « Nous t'avons demandé du pain, disait une brochure d'Heinrich Simon, et tu nous as donné une pierre. » Les clairvoyants ne jugèrent pas de même. « Lorsque Votre Majesté convoquera six cents députés provinciaux, comme tels, annonça Metternich au roi, ceux-ci se sépareront comme États généraux. » Il en fut ainsi en réalité. Dès le début les vues du souverain rencontrèrent, dans l'adresse, une contradiction respectueuse mais formelle, une improbation qui, pour être exprimée dans des termes adoucis, n'était pas équivoque. Puis un projet des banques provinciales, reconnu excellent en soi, fut déclaré inopportun aussi longtemps que les États ne se verraient pas investis du droit de contrôle permanent sur l'administration des finances. Le roi eut beau protester, ne pas approuver, se débattre, il fut virtuellement entraîné où il avait refusé d'aller. « Il ne voulait pas d'États généraux, il les eut dans les États réunis ; il ne voulait pas leur subordonner toute la législation, ils s'en emparèrent ; il avait re-

poussé la périodicité des réunions, elle allait lui être imposée<sup>1</sup>. » Le premier Landtag réuni se sépara le 26 juin 1847, le roi et les députés également mécontents les uns des autres, ayant les uns et les autres la conscience que le transitoire dont on venait de tenter l'expérience était condamné, qu'on irait beaucoup au delà ou qu'on rétrograderait aux vieilles institutions.

Dans cette session s'était fait remarquer, parmi les défenseurs acharnés de la prérogative royale, un jeune Junker; membre de la petite noblesse, Otto de Bismarck Schœnhausen, dont le nom apparaissait pour la première fois dans l'histoire. Il était né le 1<sup>er</sup> avril 1815, le quatrième de six enfants, dans un petit village de la Marche de Brandebourg où sa famille possédait un domaine depuis des siècles. Il avait du sang de cuirassier par son père, officier de cavalerie en retraite, du sang de professeur par sa mère, fille d'un Meneken, fonctionnaire mis en disgrâce en 1792, à la suite d'une protestation contre la guerre déclarée à la République française. La froideur de sa mère, tout intellectuelle, contrastait avec l'humeur chaleureuse de son père.

Envoyé à l'âge de sept ans dans un pensionnat, il se montra impatient de la claustration scolaire, indolent et silencieux; mais « son regard clair et profond semblait aspirer tout ce qu'il voyait ». A l'Université il devint un gai et

1. METTERNICH.

bruyant compagnon, rieur, buveur, mangeur, fumeur, duelliste, excentrique, plus assidu aux brasseries qu'aux cours des professeurs. Il comparut une fois devant le juge sous l'inculpation de bris de verre dans un restaurant et d'insulte à la police. Il se présenta en robe de chambre, en bottes à l'écuyère, accompagné d'un colossal bouledogue, et il fut condamné à cinq thalers d'amende. Au sortir de l'Université il devint assesseur stagiaire près le tribunal de première instance de Berlin, puis référendaire aux régences d'Aix-la-Chapelle et de Potsdam. A la fin de son service militaire il s'établit à Kniephof, à la campagne, afin d'aider son père, qui paraît avoir été un mauvais administrateur, à gérer la fortune patrimoniale en déclin. Il ne sortait de cette solitude que pour quelques voyages rapides en France et en Angleterre. A la mort de son père (1845) on lui attribua pour sa part d'héritage Kniephof et Schœnhausen où il vint s'établir l'année suivante.

Devenu propriétaire, il se montra écuyer consommé, chasseur adroit, à l'occasion sauveteur hardi ; en même temps, administrateur actif et avisé, aimant la nature, les bois, les chevaux, les chiens, suivant les foires, sachant très bien vendre ses laines ou son grain, veiller au fumier, au bétail, aux fermiers, aux chemins, bon pour ses serviteurs, compatissant au pauvre monde, apprenant par la vie quotidienne cette finesse et ce savoir-faire pratique, cette diplomatie rurale qui fut toujours la meilleure préparation

à l'art de conduire les hommes. Ceux qui ont été habitués à vivre dans les bois, dans les libres espaces d'une verte campagne où l'on n'entend que le coup de bec du pivert sur un tronc d'arbre ont, selon lui, des intuitions subites et profondes qui ne se trouvent pas sur le pavé d'une ville ou autour d'un tapis vert.

Les soucis d'une difficile administration n'étaient pas ses excentricités de bruyant compagnon. Une fois il lance dans un salon où causaient ses cousines quatre jeunes renards qui mettent en pièces fauteuils et sofas ; une autre fois, s'étant amusé à griser jusqu'à l'abrutissement de vigoureux officiers ses hôtes, il les réveille par des coups de pistolet tirés à l'oreille. Il terminait parfois une rude journée de travail en galopant pendant plus de trente milles pour aller passer la nuit au bal, chez un hobereau du voisinage.

Cependant il ne se trouvait pas tout entier dans ce personnage tapageur, excentrique, gargantuesque auquel il avait dû le surnom de Junker enragé ; au-dessous il y avait un studieux, un méditatif, passionné d'histoire, de poésie, de politique. Dès ses premières années il ressentit le goût des lectures historiques qu'il associait à celle de Gœthe, de Shakespeare et à l'étude des langues. Il savait suffisamment le latin, l'italien, le polonais, à merveille l'anglais et le français. La culture de son esprit a été en partie française. Il a beaucoup lu nos écrits politiques dont il appréciait la clarté, et il classait

Béranger, réputé alors en Allemagne le type le plus parfait du lyrisme français, au nombre des poètes de son admiration. Il comptait, parmi les plus charmantes heures de son adolescence, celles où, assis sous un arbre, une longue pipe à la bouche, il lisait quelque belle chanson, exaltant ainsi son patriotisme au patriotisme de notre chantre national. J'imagine aussi qu'il s'arrêta pensif, lorsqu'il lut la première fois dans Goëthe : — « Faust ouvre l'Évangile : Au commencement, y est-il écrit, était le verbe. — Non, se dit-il à lui-même, au commencement était la force ! la force ! le Dieu du monde ! »

Les États de sa province le nommèrent intendant des digues pour la contrée riveraine de l'Elbe dans l'ancienne Marche, charge « purement honorifique mais d'importance, écrivait-il, parce que nous nagerons ou nous nous enfoncerons, selon qu'elles seront bien ou mal administrées ». Bientôt après il reçut le mandat de député des biens nobles à la diète de la province prussienne de Saxe.

Au Landtag réuni il fut aussitôt remarqué. Comment en aurait-il été autrement ? Sa personne physique même attirait l'attention : svelte et élégant bien que d'une stature athlétique, les yeux bleus expressifs et d'un beau dessin ainsi que le nez fin aux narines puissamment ouvertes ; la tête intelligente, fière et forte, encadrée de cheveux blonds encore abondants quoique déjà un peu éclaircis ; aucun indice, il est vrai, ni de bonté, ni d'idéalité généreuse ; un

menton massif, carré, signe d'obstination ; des sourcils forts, en broussailles, marquant d'inflexibilité ; une moustache épaisse, ennemie du sourire ; une grande oreille défiante, conformée pour entendre les bruits lointains. Aucun de ces traits de dureté ou de domination ne choquaient alors, car ils étaient adoucis et comme voilés par la vivacité riante et spirituelle de sa jeunesse pleine de vie, d'élan, d'entrain, d'espérances, et la partie supérieure de son front pure et lisse attirait le regard plus que la partie inférieure sur laquelle allaient se creuser bientôt les rides de l'ambition.

Comme député, il ne déploya aucun des dons d'entraînement extérieur et d'agrément rhétorique par lesquels brillaient les illustres orateurs de la gauche, les Camphausen, les Schwerin, les de Vincke. Son éloquence n'était ni facile, ni rapide, ni agréable ; sa voix n'avait aucun charme ; il cherchait péniblement ses mots ; on eût dit qu'il bégayait ; mais tout à coup il rencontrait une expression hardie et colorée, une image saisissante ; il animait les considérations les plus graves par une pointe d'humour toute joviale.

La première parole qu'il prononça excita de violents murmures. Un des députés de la gauche, de Saucken-Tarputschen, avait attribué le soulèvement de 1813 aux institutions de 1807 qui rattachaient étroitement à la nation le gouvernement isolé jusque-là, car un noble peuple, un peuple éclairé comme le peuple prussien ne

connaissait pas de haine internationale. « Il me semble, répondit Bismarck, qu'on ne rend pas un grand service à l'honneur national, quand on admet que l'oppression et l'humiliation que les Prussiens avaient à souffrir de la part d'un dominateur étranger, n'auraient pas suffi pour faire bouillir le sang dans leurs veines et pour étouffer tout autre sentiment que la haine de l'étranger. »

Bismarck se montra en toute occasion le défenseur de la prérogative royale. Il ne contesta pas que la périodicité fût la condition de la véritable vitalité d'une assemblée, il s'opposa cependant à ce qu'on l'imposât à la couronne; il fallait l'attendre de son initiative. Les souverains prussiens, en possession — non par le peuple mais par la grâce de Dieu — d'une souveraineté en fait illimitée, en avaient volontairement concédé au peuple une partie, cela devait inspirer pleine confiance en eux (1<sup>er</sup> juin 1847). Il s'éleva aussi contre le refus de voter un emprunt destiné à la construction d'un chemin de fer d'État, avant que de nouvelles concessions eussent été obtenues (7 et 8 juin 1847). « On stigmatiserait, dit-il, du mot d'extorsion une pareille tactique si le gouvernement se la permettait. »

On avait d'abord paru attacher peu d'importance aux discours du jeune Junker. A peine la droite risquait-elle quelques *très bien* ! auxquels on ripostait à gauche par des *oh ! oh !* ou des ricanements. Cette attitude changea lors de

son discours sur l'émancipation des juifs. Le roi avait soumis à l'examen du Landtag une ordonnance par laquelle les juifs (au nombre à peu près de 200 000) seraient admis à certains emplois de l'État et de la commune, en tant toutefois qu'à ces fonctions ne serait pas joint l'exercice d'une autorité supérieure. Camphausen proposa de compléter la mesure et de supprimer toutes les restrictions légales auxquelles restait soumise la situation des juifs. C'est ce que Bismarck ne voulut pas admettre. « Tout État, dit-il, s'il veut assurer sa durée, s'il veut seulement prouver la légitimité de son existence, dès qu'on la lui conteste, doit se trouver placé sur la base religieuse. Or la base religieuse de l'État ne peut être que le christianisme... Si je me figure devant moi, comme représentant de la majesté sacrée du roi, un juif auquel je devrais obéir, je dois confesser que je me sentirais profondément humilié et abaissé et que je perdrais le sincère plaisir et l'espèce de point d'honneur avec lesquels je tâche à présent de remplir mes devoirs envers l'État. Ce sentiment, je le partage avec la masse des classes inférieures du peuple et je ne rougis pas de me trouver en cette compagnie. » Cette fois son discours ne cessa d'être interrompu par des murmures et par des applaudissements également passionnés.

Ces bravades réactionnaires avaient gagné au jeune député une formidable impopularité. Loin de s'en effrayer il s'en parait et il l'affron-

tait. Un soir il entre dans une *kneipe* où se réunissaient les coryphées du radicalisme. Il s'assied, se fait apporter une chope de bière, allume son cigare et prend un journal. Cependant, pour le narguer, on se lance autour de lui dans des propos malsonnants. Il interrompt sa lecture, regarde entre les deux yeux le plus échauffé de ces déclamateurs d'estaminet et lui dit froidement : « Monsieur, si vous n'avez pas vidé la place quand j'aurai vidé ma chope, je vous la casserai sur la tête. » Aussitôt dit aussitôt fait. Et tandis que les habitués interdits se consultaient du regard : « Garçon, qu'est-ce que je vous dois pour le verre que je viens de casser sur la tête de monsieur ? » Puis il sort tranquillement<sup>1</sup>.

Cependant, en une circonstance, sa bruyante réputation de casse-cou faillit lui être d'une conséquence pénible. Il a toujours eu le goût des affections simples et régulières ; il n'a pas cherché dans le pouvoir une facilité de plus à se procurer des jouissances ; il a su que le mépris des appétits auxquels se complaît le vulgaire est le signe qu'on est un des élus de la grandeur. Depuis que son père était mort et que sa sœur bien-aimée l'avait quitté, « il se sentait seul et abandonné et la douce et humide température du printemps le rendait mélancolique ». Il rencontra alors au château de Zimmerhausen, chez son ami, Maurice de Blanckenbourg, Jeanne de

1. Je choisis ce trait entre bien d'autres.

Pultkammer, plus jeune que lui de neuf années. Il la demanda en mariage. « Une telle demande de la part d'un tel homme, répondit la mère, est une insolence. » Les cœurs des jeunes filles ont parfois des raisons que la raison des mères ne connaît pas. La demoiselle n'estima pas la demande insolente ; elle finit par en convaincre sa mère<sup>1</sup>.

Par une coïncidence fatidique, dans les années mêmes qui virent l'éclosion de Bismarck à la vie politique, s'ouvrit en Allemagne cette question des duchés danois qui devait lui fournir la première occasion de fortune. Palmerston a dit depuis « que deux personnes seulement l'avaient comprise, le prince Albert et lui ; le prince était mort, et lui l'avait oubliée ». La question n'est pas compliquée si l'on ne s'engage pas dans les arguties incompréhensibles et inutiles sous lesquelles chacune des parties en conflit a caché son jeu.

Les deux duchés avaient été rattachés par un lien héréditaire, mais tout personnel, au roi de Danemark, à la condition de conserver une certaine autonomie et de rester unis entre eux. La difficulté provenait de ce que le Sleswig était habité en majeure partie par des Danois et le Holstein par des Allemands. De là deux prétentions opposées : le Danemark voulait à cause des Danois s'annexer même les Allemands et faire des deux duchés, ou tout au moins du Sleswig,

1. Le mariage fut célébré le 13 juillet 1847. Il en est né trois enfants.

une partie intégrante du royaume; l'Allemagne à cause des Allemands voulait attirer même les Danois et adjoindre les duchés ou tout au moins le Holstein, comme un État de plus, à la Confédération germanique. Les partisans de la doctrine des nationalités étaient contraires à l'une comme à l'autre de ces solutions. L'accouplement forcé des duchés pouvait être historique, conforme au droit moisi des parchemins; il leur paraissait monstrueux, contraire au droit vivant du monde moderne. Il n'y avait qu'à laisser chacun aller librement où son cœur et son intérêt l'attiraient, les Danois du Sleswig au Danemark, les Allemands du Holstein à la Confédération germanique.

Mais pas plus en Danemark qu'en Allemagne, les principes équitables de la théorie des nationalités n'étaient pris en considération et les deux appétits rivaux restaient en présence. Les professeurs qui, du côté de l'Allemagne, traitaient cette affaire et sous prétexte de l'éclaircir l'embrouillaient dans leurs livres, attendaient la mort du roi de Danemark pour créer une agitation populaire. Leur système était tout préparé avec divagations à l'appui : les duchés et le Danemark ne devaient pas être considérés comme soumis à la même règle de droit; le Danemark devait échoir à la ligne féminine, les duchés être dévolus au plus proche agnat, le duc d'Augustenbourg. Ainsi les deux duchés auraient été tout naturellement pris au Danemark et englobés dans la Confédération germanique. Le roi

Christian, qui ne voulait à aucun prix du démembrement de son royaume, décida que l'ordre de succession du Danemark serait valable au moins pour le Sleswig. Cette décision mit l'Allemagne en feu sans distinction de partis. La Diète n'ayant protesté qu'avec modération fut couverte d'invectives; elle avait montré, disait-on, la bassesse du chien qui remue la queue sans mordre.

Cet incident accrut l'ébullition légale que le réveil politique de la Prusse avait suscitée. En Bavière le roi congédia son ministre ultramontain, Abel, qui refusait de donner le titre de comtesse à sa maîtresse, la danseuse espagnole Lola Montès : il octroya à ses sujets la liberté de la politique afin de s'assurer à lui-même la liberté du plaisir.

§ 5. — EFFETS DE LA MÉTHODE CONSTITUTIONNELLE EN PIÉMONT. — CHARLES-ALBERT ET PIE IX. — LE STATUT. — DÉBUTS DE CAVOUR.

Charles-Albert se trouva aux prises avec les mêmes impatiences d'opinion et éprouva le même scrupule à leur céder que le roi de Prusse, et à peu près par les mêmes motifs, la superstition royale du droit divin, le respect des conseils de Metternich; puis il finit aussi par ouvrir les écluses si jalousement tenues closes jusque-là.

Le premier ébranlement lui vint des livres de Gioberti et de Balbo. Depuis 1821 il n'avait

entendu autour de lui que les adulations serviles, au loin que les murmures défiants. Pour la première fois on lui témoignait une respectueuse confiance. L'appel de Gioberti surtout le remua : il l'avait exilé, frappé sans motifs, et la vengeance du proscrit était de le montrer au peuple italien comme le rédempteur national ! Une détente se produisit aussitôt dans son gouvernement ; la censure adoucit ses rigueurs et des autorisations de fonder des journaux furent accordées.

Les libéraux, de leur côté, firent un pas vers lui. L'un d'entre eux, Massimo d'Azeglio, soldat, peintre, romancier, orateur, publiciste, impressionnable et léger, mais sympathique, chevaleresque et loyal, se chargea d'aller sonder les véritables dispositions du roi. Il fut reçu le 30 octobre 1845 à six heures du matin. Charles-Albert le fit asseoir en face de lui et, les yeux fixés sur les siens, il l'écouta attentivement. D'Azeglio expliqua les desseins des libéraux italiens : dégoûtés des folies mazziniennes, ils s'offraient ; on ne pouvait rien sans la force, et il n'y avait en Italie de force que dans le Piémont ; ils voulaient savoir si le roi mettrait, le cas échéant, son épée et son armée au service de l'indépendance nationale. Sans hésiter un instant, d'un ton tranquille et résolu, Charles-Albert répondit : « Dites à vos amis qu'ils ne se remuent pas, qu'ils restent tranquilles, car dans ce moment il n'y a rien à faire, mais qu'ils soient convaincus que, l'occasion se présentant, ma vie, la

vie de mes fils, mes armes, mon trésor, mon armée, tout sera dépensé pour la cause italienne. » Puis il appuya ses deux mains sur les épaules de d'Azeglio debout pour prendre congé, et approcha successivement ses deux joues des siennes. « Ce baiser avait quelque chose de si froid, de si funèbre, a dit d'Azeglio, qu'il me glaça. » Il n'en sentit pas la chaleur profonde.

On croit en Italie qu'à ce moment Charles-Albert pressentit Louis-Philippe sur ses dispositions à l'égard d'une conduite d'audace et que celui-ci aurait répondu : « La politique française ne peut pas s'engager pour une politique d'aventurier. » Quoi qu'il en soit du propos, Charles-Albert continua à rester dans l'équivoque. Par son bibliothécaire, Promis, dont il avait fait un censeur, il encourageait les écrivains indépendants, mais il n'osait pas autoriser Massimo d'Azeglio à publier dans ses États un pamphlet sur une récente insurrection en Romagne (*I casi di Romagna*); il appelait quelques ministres contraires à l'Autriche, mais il en conservait de favorables. Il attendait qu'un événement imprévu lui forçât la main. Il crut que l'Autriche allait le lui fournir en l'attaquant à propos de sa véhémence protestation contre un droit sur les vins italiens (mai 1846). Il n'en dissimulait pas sa satisfaction : « Je suis tout prêt à la volonté de la Providence ; ce serait un bonheur pour mon cœur que l'on voulût attenter à notre indépendance nationale, on verra alors ce dont je suis capable. » Un de ses conseillers, le maréchal Latour,

le voyant dans ces dispositions, lui dit : « Mais que fera le Piémont si l'Autriche, au lieu de rester avec nous comme elle l'a été jusqu'à présent, se prononce contre ? » le roi répondit : « Si le Piémont perd l'Autriche, il gagnera l'Italie, et l'Italie fera d'elle-même, *farà da se.* » Metternich ne poussa pas le différend à l'extrême. Il fallut attendre, et souffrir de la défiance des libéraux inquiets de tant de retards, et de l'inimitié des Autrichiens alarmés de velléités trop significatives.

La révolte de Schamyl contre la Russie l'enthousiasma. « Ah ! écrivait-il à un de ses amis, que les nouvelles de Circassie sont bien faites pour exalter l'âme. Si la Providence nous envoie la guerre de l'indépendance d'Italie, je monterai à cheval avec mes fils et je ferai comme fait maintenant Schamyl en Russie.

L'avènement au siège pontifical de Pie IX<sup>1</sup> le secoua encore plus profondément que les livres de Gioberti et de Balbo, que les oppressions de l'Autriche, que l'héroïsme de Schamyl. Il fut émerveillé avec toute la chrétienté de l'avènement d'un pontife, en la force de l'âge, de belle prestance, à l'aspect ouvert, cordial, aux manières nobles, dont la dignité était tempérée par la douceur et une spirituelle familiarité de propos, s'exprimant avec bon goût sur les choses ordinaires, avec simplicité sur les choses élevées, avec séduction sur toutes ; inspirant la confiance

1. Né à Sinigaglia le 13 mai 1792. — Élevé au pontificat le 16 juin 1846.

et l'amour par son seul aspect, animé d'un ardent désir du bien public, impatient d'introduire une réforme partout où il y avait un abus. Pénétré par le sentiment plus encore que par la réflexion des idées du *Primato* qu'il avait lu à Imola, il rêvait d'associer la grandeur du Saint-Siège à l'indépendance de l'Italie. Comment? il ne se l'était guère demandé. Sublime ignorant des déceptions d'État et des mobilités publiques, à peine installé, il se lança dans les amnisties, les ovations, les octrois de liberté avec l'impétuosité de ces chevaux libres, les *barberi*, dont la course rapide, à travers le Corso, est accélérée par les hurrahs excitants de la foule; trébuchait-il, ou s'arrêtait-il inquiet de l'obstacle entrevu au loin, les cris redoublaient et il continuait.

Dès qu'un Pape devenait constitutionnel et libéral pourquoi un roi de Savoie catholique ne le deviendrait-il pas aussi? Cela mit fin aux derniers combats intérieurs de Charles-Albert. « Le Pape est décidé, écrivait-il (2 août 1846), à marcher dans la voie du progrès et des réformes, qu'il en soit béni. C'est une campagne qu'il entreprend contre l'Autriche. Evviva! » Il crut même qu'il allait bientôt découvrir à tous la résolution à laquelle il s'était fixé. La rumeur se répandait que les Autrichiens et les Napolitains, mécontents des réformes de Pie IX, allaient faire irruption dans les États pontificaux, afin de rétablir l'ancien ordre. Il ne cacha pas son indignation : « Qu'on sache, dit-il tout

haut, qu'à la première nouvelle d'une intervention de l'Autriche ou de Naples, j'envoie cent vingt mille Piémontais au secours du Pape et je proclame la guerre de l'indépendance et de la religion. » A son grand déplaisir ni Naples, ni l'Autriche ne remuèrent, et le voilà de nouveau, quoique irrévocablement résolu au fond, retombé en apparence dans ses irrésolutions habituelles, masquées par le retour aux pratiques absolutistes et aux tracasseries policières.

Les libéraux s'irritaient de ces tergiversations et se fatiguaient d'être sans cesse ballottés d'une espérance à une désillusion. Leur impatience s'augmentait par la secousse que venait de donner aux esprits le troisième volume du *Gesuita moderno*. Gioberti continuait plus encore que dans les volumes précédents à attribuer tous les maux intellectuels du temps à la perversion jésuitique; en retour, il exaltait le rôle de la Papauté, il s'extasiait sur le miracle de l'élection de Pie IX; l'alliance du progrès et de la religion n'est plus le simple désir d'un grand nombre, c'est un fait en voie d'accomplissement; il avait souvent rêvé de cette belle harmonie dans sa lointaine et obscure solitude; maintenant, bien qu'exilé, il fermerait les yeux heureux et tranquille, puisqu'il avait pu de loin saluer les commencements du glorieux pontificat.

Quelques Italiens se réunissaient-ils dans les congrès scientifiques, dans les fêtes, ils criaient : *Viva Pio nono!* Cette acclamation retentissait

sans cesse des Alpes à l'Apennin et le long des rivages habitués depuis longtemps aux silences du despotisme. Mazzini protestait, niant « que maintenant ou plus tard le salut pût venir d'un pape ou d'un roi ; » le poète toscan Niccolini écrivait *Arnaldo da Brescia* contre le mouvement guelfe, et il se brouillait avec son vieil ami Gino Capponi plutôt que de paraître complice de ce qu'il considérait comme une aberration funeste et sans avenir. Quelques obstinés aux vieilles traditions gibelines, tels que Manzoni (*Adelchi*), Giordani, persistaient à soutenir, de l'autorité de Machiavel, que la destruction de tout pouvoir temporel était le préalable de la résurrection italienne. « Aucun pays, a écrit en effet le secrétaire florentin, ne fut jamais uni ou heureux, s'il n'est tout entier sous la domination d'une république ou d'un prince comme il est advenu à la France et à l'Espagne. Et c'est à l'Église qu'il faut imputer que l'Italie ne soit pas elle aussi sous une seule république ou sous un seul prince, parce que, ayant un empire temporel, elle n'a jamais été ni assez forte pour y réunir le reste de l'Italie, ni assez faible pour ne pas empêcher un autre plus puissant d'opérer cette réunion<sup>1</sup>. » On n'écoutait pas ces prophètes de désenchantements et l'on criait de plus belle : *Viva Pio nono !*

Les Piémontais eussent bien voulu ajouter : *Viva Carlo Alberto !* mais les tergiversations

1. *Dei discorsi*. Lib. I, cap. XII.

royales ne le leur permettaient pas. Un jeune poète, Carbone, traduisit l'impatience générale dans une chanson, aussitôt sur toutes les lèvres. Le titre était le roi *Tentenna*, le roi Balançoire. « En ces jours il y avait en Italie, raconte un ancien manuscrit, un roi qui depuis son enfance était fou du jeu de la balançoire, cas assez rare, je l'estime, dans un roi. Il fut appelé Balançoire I<sup>er</sup>. Tantôt c'était Biagio qui le berçait, tantôt c'était Martin, l'un vivement, l'autre tout doucement. Et le roi disait : Je me hâte lentement, bravo Biagio, bravo Martin ! » La chanson toute mordante, finissait par ce trait : « Ici, je le demande en vain à mon Turpin, se donna-t-il au vite ou choisit-il le lent ? Par moments vous diriez que c'est Martin qui l'a emporté, parfois que c'est Biagio. Balançoire I<sup>er</sup> mourut, mais encore incertain s'il tiendrait l'œil ouvert ou fermé ; aussi, contre l'usage, il fut trouvé un œil ouvert, l'autre fermé. »

Le marquis Michel Benso de Cavour, vicaire de la police de Turin, enrôlé dans le parti rétrograde, se hâta de porter au roi la chanson impertinente, espérant l'exaspérer contre les libéraux. « Je vois bien, dit Charles-Albert avec un sourire amer, que les Italiens n'ont pas su encore me connaître », et il prit le parti de se montrer à eux. Peu de jours après (30 octobre 1847) une notification royale créait un conseil d'État, abolissait certaines juridictions exceptionnelles, élargissait la censure, établissait l'élection des conseillers municipaux.

A l'applaudissement frénétique qui accueillit ces largesses royales se joignait le vague désir d'autre chose. Mais de quoi ? A entendre les cris de la rue on eût cru que le renvoi des Jésuites était l'unique passion du Piémont. Au lendemain de sa notification Charles-Albert s'était rendu à Gênes. Il sort pour aller à la messe, une foule acclamante le suit ; mais il se dirige vers l'église des jésuites ; subitement la foule se tait, s'arrête et le laisse seul. Lorsqu'il revient, aux acclamations et aux vivats se mêlent les cris furieux de : « A bas les jésuites ! à bas Loyola ! » L'expulsion des jésuites et l'établissement de la garde civique constituaient l'essentiel du programme démocratique, défendu par l'orateur Brofferio et le journaliste Laurent Valerio. Seul, un homme comprit que ce que le peuple disait n'était pas ce qu'il voulait ; que, lui concédât-on l'expulsion des jésuites et la garde civique, il ne serait pas content, et qu'il fallait lui octroyer autre chose qu'il ne demandait pas.

Ce clairvoyant était le second fils du marquis Michel Benso di Cavour. Le marquis, d'un esprit actif, souple, avisé, avait été chambellan du prince Camille Borghèse, gouverneur de Turin sous l'Empire, avant de devenir vicaire de la police de Turin, ce qui le plaçait sous les ordres directs du roi et en faisait un second ministre de la police. Il était doublement impopulaire à cause de ses rigueurs dans l'exercice de son office où il se montrait plus dur que le ministre officiel Lazzari, et parce qu'on attribuait

à des monopoles et à des spéculations sur la disette l'accroissement de sa fortune uniquement dû à une intelligente gestion. Son fils se nommait Camille, en souvenir du prince Borghèse et de Pauline Bonaparte, qui l'avaient tenu sur les fonts baptismaux (10 août 1810).

Camille de Cavour reçut de son père la forte activité et l'instinct administratif de la race piémontaise; de sa mère, une Sellon de Genève, de la famille du fin et judicieux François de Sales, la liberté de l'esprit et la sûreté du jugement. Entré à dix ans à l'école militaire de Turin, il s'y distingua et fut admis à douze ans parmi les pages de la cour. Son jeune esprit, déjà indépendant, ne s'accommoda pas de ce servage; il rougissait d'être habillé comme un laquais et il le dit. Le propos fut rapporté à Charles-Albert, alors prince de Carignan; le prince en fut outré et traita l'enfant avec une extrême rigueur. Charles-Félix auquel le cas fut soumis se montra moins courroucé; il le congédia de la cour, mais ne le renvoya pas de l'Académie militaire. Cavour continua ses études avec une telle supériorité, surtout en mathématiques, qu'à seize ans il était nommé sous-lieutenant de génie, quoique l'âge légal fût de vingt ans. La discipline militaire lui parut vite aussi rude à porter que la livrée de page. Une mesure de sévérité à son égard fut un des premiers actes du prince de Carignan devenu roi. De Gênes où il était en garnison, s'y plaisant beaucoup il fut envoyé dans les Alpes, au fort de Bard, en une saison où n'y avait

ni travaux à exécuter ni ouvriers à surveiller. Il subit cet exil, mais au bout de huit mois il obtint de son père la permission de quitter l'armée.

Il ne pouvait songer à servir d'une autre manière un prince dont il venait d'éprouver le mauvais vouloir et qu'il n'aima jamais. Il se fit agriculteur. Son père lui confia la gérance du domaine de Leri. Bien que le domaine fût situé dans une région plate, sans agrément, sous l'action des souffles marécageux des rizières, il s'y établit avec entrain. « Là il déploya une persévérance, une énergie, une hardiesse, une sagacité, un esprit tout à la fois d'administration et d'invention qui eussent suffi à transformer la face d'un royaume. Levé dès l'aube, il examinait ses étables, assistait au départ des ouvriers, surveillait leurs travaux en pleine canicule, par un soleil brûlant, ne se contentant pas de donner quelque direction générale, mais pourvoyant aux moindres détails, l'œil ouvert à toutes les découvertes de la chimie ou de la mécanique, multipliant les expériences, en discernant les résultats avec un bon sens presque infaillible, abandonnant les unes, répétant les autres sur une échelle immense et avec une témérité dont s'épouvantaient les bons voisins qui venaient en frissonnant lui demander quelque avis<sup>1</sup>. »

Par surcroît il se lança dans des affaires : spéculations agricoles, industrielles, canaux, chemins

1. DE LA RIVE, *Le comte de Cavour*.

de fer, fabriques de sucre, plantations de betteraves, moulins à vapeur, manufactures de produits chimiques, banque de Turin. Il se fit dans toute l'acception du mot un *affarista*, toutefois *affarista* d'une nature particulière, apportant dans les affaires la délicatesse la plus scrupuleuse de l'homme d'honneur. Consulté par Cesare Balbo, dont la fortune était médiocre, sur le placement d'une dizaine de mille francs, il lui avait conseillé de s'intéresser à une entreprise dans laquelle il engageait lui-même une somme importante. L'opération tourna mal; avant que Balbo le sût, il lui renvoya ses dix mille francs, disant que, réflexion faite, il n'avait pas cru devoir leur donner l'emploi annoncé. Aussi le banquier Bolmida disait-il en riant : « Si je m'associais avec Cavour, je m'achèterais une escarcelle en bois pour être prêt à demander l'aumône; Cavour fait bien les affaires d'autrui, mais les siennes ! » Sauf quand il cédait à sa passion du jeu qu'il refréna difficilement, il était très ordonné, et parfois même il avait des rages d'avarice; habituellement peu avide d'argent, généreux et désintéressé, il ne se lançait dans toutes ces affaires que pour trouver l'emploi de sa débordante activité.

Gestion agricole, spéculations, jeu, n'épuisaient pas les ardeurs de son esprit toujours en mouvement; il se livrait à des études politiques et économiques approfondies et, s'échappant de ses champs à tout propos, il parcourait la France, l'Angleterre. Dans un de ses voyages il

visita Gioberti à Bruxelles. Les idées libre-échangistes le conquièrent, surtout quand Bastiat leur eut donné les ailes de son esprit dans les *Sophismes économiques*. Il fut de ceux qui firent fête à Cobden, lors du voyage de repos qu'il fit en Italie (1847). « De loin, lui dit-il dans un toast, on vous admire; de près on vous aime. »

Il eût désiré étudier l'Italie; les suspicions policières ne le lui permirent pas. En 1833 la police autrichienne avait donné l'ordre, s'il parvenait à obtenir le passeport qu'on était décidé à ne pas lui accorder, de ne l'admettre en Lombardie qu'après une rigoureuse visite personnelle, parce qu'étant donné la corruption de ses principes il pouvait être porteur d'une correspondance séditieuse. En 1836, on ne l'autorisa qu'à se rendre une fois à Villaco pour affaires justifiées. Cela le dégoûta des voyages italiens. La littérature italienne elle-même ne le captiva pas. Il ne lut Machiavel et Guicciardini que dans un intervalle de loisir entre deux de ses ministères; alors il préféra Guicciardini, l'estimant observateur plus sûr et moins systématique que l'auteur du *Prince*. Il nourrissait son esprit des ouvrages français de Broglie, de Guizot; il aimait surtout les écrits politiques de Chateaubriand dont il récitait de longs fragments. Aussi, quand il s'essaya au travail littéraire, il se servit de notre langue. Ses premières études sur l'Irlande politique (1844), sur les chemins de fer italiens (1846), ne pénétrèrent guère en Italie, à peine en Piémont; elles furent remarquées à Paris.

L'instinct du politique pratique, décidé à ne pas se laisser arrêter par les scrupules, se décide dans l'étude sur l'Irlande. Il raconte que Pitt obtint l'union de l'Irlande à l'Angleterre en achetant un grand nombre d'Irlandais; il flétrit ceux qui pour de l'or ont trafiqué de l'indépendance de leur pays, mais il ajoute : « Faut-il condamner également le gouvernement qui a acheté ces hommes corrompus? Je n'hésiterais pas à le faire, si, par une fatale erreur, l'opinion publique, dans les siècles passés et même encore dans le nôtre, n'eût pas en quelque sorte sanctionné pour les gouvernements l'usage d'une morale autre que celle que reconnaissent les particuliers, si elle n'avait pas de tout temps traité avec une excessive indulgence les actes immoraux qui ont entraîné de grands résultats politiques. »

L'étude sur les chemins de fer touchait plus directement aux réalités présentes. Il s'y rangeait parmi les partisans de la cause nationale telle que Gioberti et Balbo l'avaient définie : « Le temps des conspirations est passé; l'émancipation des peuples ne peut être l'effet ni d'un complot ni d'une surprise... A moins d'un bouleversement européen dont les conséquences désastreuses sont de nature à faire reculer les plus hardis, mais qui grâce au ciel devient chaque jour moins probable, il nous paraît évident que la précieuse conquête de notre nationalité ne peut être opérée que moyennant l'action combinée de toutes les forces vives du pays,

c'est-à-dire par les princes nationaux franchement appuyés par tous les partis... Laissant donc de côté les moyens impuissants et usés, les amis sincères du pays doivent reconnaître qu'ils ne peuvent coopérer au bien véritable de leur patrie qu'en se groupant autour des trônes qui ont des racines profondes dans le sol national, en secondant sans impatience les dispositions progressives que manifestent les gouvernements italiens. Ainsi le pays sera à même, par l'union des différents membres de la famille italienne, de profiter, pour s'affranchir de la domination étrangère, des circonstances politiques favorables que l'avenir doit amener. »

S'il ne doutait pas des destinées de son pays, il était encore plus persuadé des siennes et son père l'en raillait : « Tu te crois, lui écrivait-il, le seul jeune homme fait pour devenir ministre d'emblée, et d'emblée être banquier, industriel, spéculateur ; et cet amour-propre ne te fait pas même admettre que tu aies pu être trompé. Il n'est pas douteux que la Providence t'a donné des moyens, de la perspicacité, des connaissances dont tu aurais pu, pour le passé, tirer un grand parti si tu avais été moins persuadé de ta supériorité. »

Dès que les souffles nouveaux agitèrent l'atmosphère si longtemps engourdie du Piémont, il s'engagea dans l'action.

A ce moment, c'était un homme robuste, de taille au-dessous de la moyenne avec tendance à l'embonpoint, le cou court solidement établi

sur des épaules un peu courbées, le tronc fort, soutenu par des jambes relativement petites, blond, le teint coloré, les yeux bleus pétillants de vivacité, de pénétration à travers ses lunettes, le front d'une ampleur exceptionnelle mais n'offrant pas de protubérances accentuées, les contours du visage fermes quoique sans aucun angle de dureté; seulement, sur les lèvres froides, serrées, minces, on sentait, toutes prêtes à jaillir, les pointes sarcastiques. Négligé en sa mise, toujours la même, au premier aspect il semblait vulgaire; on ne tardait pas à être frappé de la distinction simple de ses manières exemptes de pose ou de morgue, ouvertes, faciles, abandonnées, familières de cette familiarité qui garde ses distances. Exubérant de vie, de force, de gaieté, aimant à captiver, il accueillait presque toujours le sourire aux lèvres, par une plaisanterie, éclatant en un beau rire sonore et se frottant les mains lorsqu'il était satisfait.

Une nature aussi puissante ne pouvait être tout unie; des contrastes très accentués s'y marquaient. Quoique très affable, il n'admettait pas aisément à la complète intimité, et il préférait le *lei* cérémonieux au *tu* auquel la plupart des Italiens sont vite disposés. Il paraissait imperturbable, et cependant sujet *alle furie*, selon son expression, il s'abandonnait parfois aux plus violentes sensations. Personne n'était un écouteur plus patient même des sots, mais nul ne se décidait plus exclusivement par les conseils de sa propre raison.

Il n'eut pas trop de toutes les ressources de son imperturbable bonne humeur pour supporter les rudesses auxquelles il fut en butte. Il appartenait à la classe aristocratique et il professait à la fois les idées libérales et l'horreur des théories, des procédés, du langage démagogiques. Les hommes de sa caste le poursuivaient de leurs antipathies, les libéraux de leurs soupçons, les révolutionnaires de leur haine. Il avait à se frayer un chemin à travers cette triple coalition. Au premier pas une cruelle avanie l'avertit des guêpiers sur lesquels il allait marcher. Il s'était associé avec Balbo pour fonder le journal *il Risorgimento* (décembre 1847). Dans l'une des réunions d'actionnaires, dès qu'il eut pris la parole, tous les assistants, sauf Balbo, se levèrent successivement et se retirèrent en signe de protestation contre sa présence. Castelli, le collaborateur sur lequel il comptait, se dirigeant à son tour vers la porte, Cavour s'élança vers lui, prend sa main, s'écrie : « Vous aussi, vous m'abandonnez ! Restez, je prouverai que je ne mérite pas la réputation qu'on m'a faite. » Castelli ne l'abandonna pas, et Cavour l'en a récompensé par une constante amitié.

Tout autre se fut découragé ; lui, cachant sa froide résolution sous les grâces souriantes de ses manières enjouées, et dominant de la sérénité de sa raison les révoltes de son orgueil, ne se déconcerta pas un instant. Il déploya dès le premier moment, en toute leur plénitude, les qualités qui plus tard en firent un grand mi-

nistre : le mépris des phrases, la vue claire des faits, l'habitude de prendre subitement, sans tergiverser, les résolutions décisives (*l'abito al repentino resolveri*), sans un retour de regret sur le parti qu'il n'avait pas adopté, le goût des périls et le courage des responsabilités. Il vit dès lors que les conservateurs se perdaient par la mollesse de leur action et les démocrates par la violence de leurs routines. Il résolut d'éviter cette double erreur, et de mettre les audaces et les vigueurs révolutionnaires au service des idées raisonnables. Cela lui valut de plus en plus les attaques des démagogues à cause du but, les suspicions des conservateurs à cause des moyens. Il ne se laissa détourner de sa méthode ni par les attaques ni par les suspicions, et c'est pourquoi il est parvenu à ressusciter une nationalité qui, aux mains de ses adversaires des deux camps, fût restée une chimère de niaiserie ou d'épouvante.

Les révolutionnaires n'avaient pas à s'éloigner, ils ne s'étaient jamais rapprochés ; ce furent les modérés, avec le concours desquels le journal avait été fondé, qui s'écartèrent. Balbo commençait déjà à exagérer les devoirs de la modération<sup>1</sup> ; craignant un de ces soubresauts de cour comme il en avait déjà vu tant, il ne put s'accommoder longtemps des procédés audacieux et confiants de son hardi collaborateur, il s'éloigna de la rédaction du journal, et en vint même aux

1. Expression de l'un des plus fervents admirateurs de Balbo, Predari.

propos amers : « Ce *birrichin*, ce drôle, disait-il, finira par mettre à bas le magnifique édifice élevé par le bon sens et la modération de tant d'hommes éminents. »

Cavour, toujours en train, la main tendue et l'humeur allègre, laissait dire ou murmurer et allait de l'avant. A la nouvelle de l'arrivée d'une députation de Gênes venant demander l'abolition des jésuites et la garde civique, une assemblée composée des citoyens d'autorité, des principaux journalistes du temps, le démocrate Lorenzo Valerio de la *Concordia*, le général Durando de l'*Opinione*, Predari de la *Nuova Antologia*, se réunit dans une des salles de l'hôtel de l'Europe, sous la présidence de Robert d'Azeglio, frère de Massimo. Cavour s'y rendit en qualité de représentant du *Risorgimento*; Balbo, malade, n'avait pas répondu à la convocation. On battait l'eau : Valerio et Brofferio opinaient à ce qu'on appuyât par une députation la demande des Génois contre les jésuites. « Vous n'obtiendrez jamais du roi, dit Cavour, qu'il chasse les jésuites dans lesquels, malgré leurs aberrations politiques, il voit les ministres de sa religion; en le lui demandant vous courez le risque de rompre l'union entre lui et le peuple. A s'exposer à un péril pourquoi ne pas le faire pour un but plus sérieux que l'évacuation d'un couvent? Je propose que sans ambages on demande une constitution. » A cette initiative inattendue il y eut un mouvement de surprise et presque de stupeur : le démocrate Valerio, dépité d'être devancé par l'aristocrate,

combattit la proposition, l'accusant d'être risquée, inopportune; il insinua même qu'elle cachait une manœuvre destinée à précipiter les événements, décourager les bonnes dispositions du roi et provoquer une réaction. Néanmoins la majorité s'y rallia. Le mot décisif avait été prononcé. L'aristocrate suspect, Sieyès du Piémont, lançait dans la foule la formule de combat. De ce moment il ne fut plus question des jésuites et un seul mot courut sur toutes les lèvres : la constitution.

Le roi ne parut pas d'abord disposé à céder. « Une constitution, dit-il à Robert d'Azeglio, pour ouvrir l'arène aux avocats ! Nous avons besoin de soldats et non d'avocats. » Puis il s'était levé, et fixant son regard ardent sur celui de son interlocuteur : « Marquis d'Azeglio, je veux comme vous l'affranchissement de l'Italie, et c'est pour cela, rappelez-vous, que je ne donnerai jamais une constitution à mon peuple. » Ce jamais, comme la plupart des jamais politiques, n'eut pas la vie longue. Le Polichinelle de Naples trouva facétieux d'accorder une constitution à ses *lazzaroni*; le généreux Léopold la promit à Salvagnoli, Peruzzi et Ricasoli. Charles-Albert comprit que la direction du mouvement allait échapper de ses mains s'il ne se décidait aussi. L'exemple de Pie IX agissait de plus en plus sur lui, et ce serait bien plus sensible encore si, dans la plupart de ses lettres publiées, on n'avait mis (je le tiens de Nicomede Bianchi qui avait eu les originaux dans les mains) *cause nationale* partout

où il avait écrit cause *guelfe*. En Piémont même, le mouvement se généralisait : le Conseil municipal de Turin, sur la proposition de Pietro Derossi di Santa Rosa, reprit la proposition de Cavour et réclama une constitution. Le conseil des ministres, incité par le ministre de l'instruction publique Alfieri, conseilla à l'unanimité au roi de se rendre à ces instances, arrivant de plus en plus passionnées de toutes les parties du royaume et de la péninsule.

La promesse faite à Metternich arrêtait Charles-Albert et il ne pouvait se résoudre à violer des engagements aussi solennels. Il finit par révéler ces angoisses mystérieuses de sa conscience. Balbo lui ayant envoyé un projet de constitution, il fit répondre : « Quel compte doit faire un chrétien d'un engagement qui équivaut à un serment? — Sa Majesté a raison, répondit Balbo, l'honneur avant la gloire. » Dans une pareille situation Victor-Emmanuel I<sup>er</sup>, placé entre un engagement pris envers la Sainte-Alliance et les réclamations de ses sujets, avait abdiqué ; Charles-Albert s'arrêta un instant à la même idée : « Il y aura une constitution, dit-il, mais c'est mon fils qui la signera. » L'évêque d'Angennes calma ses scrupules et lui démontra qu'il ne s'agissait ni d'honneur ni de gloire, comme avait dit Balbo, mais de devoir, et qu'un roi ne pouvait valablement s'engager envers qui que ce soit à ne pas remplir son devoir de souverain envers son peuple.

Combattu jusqu'à la dernière minute, Charles-

Albert passa toute la nuit du 6 au 7 février 1848 se promenant dans sa chambre et méditant. Au matin il se confessa, communia, puis réunit ses ministres et ses conseillers. La délibération se prolongea de 9 heures à 4 heures du soir. Le lendemain la gazette officielle annonçait le Statut et en indiquait les bases, conformes à celles de notre Charte : le pouvoir législatif exercé collectivement par un Sénat, une Chambre des députés et le roi ; les libertés de la presse, de réunion, de pétition garanties ; le domicile inviolable ; les sénateurs nommés à vie et les députés pour cinq ans. Le sentiment religieux de Charles-Albert s'affirmait dans l'article relatif aux cultes : les autres cultes existants étaient autorisés, mais la religion catholique, apostolique et romaine était déclarée la seule religion de l'État. Le 4 mars le Statut était promulgué, et Balbo chargé de former le premier ministère constitutionnel. La liberté la plus ample succédait à l'absolutisme le plus étroit, le câble était coupé, les destinées italiennes de la maison de Savoie commençaient, le petit navire piémontais s'avanceit sur les grandes eaux.

Cavour fut un des membres les plus écoutés de la commission chargée de préparer la loi électorale. Ainsi presque au même moment entraient dans l'action, en Prusse et en Italie, les deux hommes d'État qui, avec le concours de Napoléon III, allaient changer l'assiette de l'Europe. Tous les deux avaient un peu tenu l'épée ; tous les deux s'étaient formés aux réalités par la

vie agricole; tous les deux avaient reçu une culture en partie française; tous les deux étaient pourvus de la faculté d'exprimer clairement et fortement leur pensée et dépourvus du don inutile ou funeste des bavardages oratoires; tous les deux unissaient les séductions personnelles aux qualités sérieuses; tous les deux désiraient le pouvoir en vue d'agrandir leur patrie trop petite, non pour se procurer les jouissances de vanité et les plaisirs faciles. Une différence profonde existait cependant entre eux : le Junker enragé entraînait en lice comme un chevalier du moyen âge bardé de fer, persuadé de la force souveraine des institutions absolutistes et féodales; le gentilhomme de Leri, pénétrant tout de suite leur faiblesse, avait discerné que s'assurer l'aide des impulsions libérales et populaires servirait plus que de s'user à les combattre en vain; celui-ci n'eut qu'à persévérer durant toute sa carrière dans la direction où il s'était engagé dès le début, tandis que celui-là fut obligé d'opérer une volte-face complète, d'abandonner, puis de persifler ou même de combattre les doctrines de ses premières années, et d'entendre une « moitié de sa vie faire à l'autre moitié des répliques amères<sup>1</sup> ».

1. VICTOR HUGO.

§ 6. — RETENTISSEMENT EN EUROPE DES SUCCÈS DE LA MÉTHODE CONSTITUTIONNELLE EN PRUSSE ET EN ITALIE. — RECRUESCENCE EN FRANCE DU SENTIMENT BONAPARTISTE ET DE L'ESPRIT DE PROSÉLYTISME.

Les remuements des peuples et les concessions des souverains ranimèrent le courage et l'espérance des Milanais et des Vénitiens. A Milan presque personne ne se montra plus sur le Corso, promenade qui portait le nom de l'Empereur, les femmes se vêtirent d'habits de deuil, les hommes renoncèrent à fumer. Un député de la Congrégation centrale milanaise fit la motion de présenter au gouvernement les griefs du pays.

A Venise, Manin, dont la modération accroissait le courage, convaincu que les « peuples qui se résignent sont lâches », secondé par le poète Tommaseo, imita l'initiative du député milanais. La majorité des citoyens vint s'inscrire chez lui. Le lendemain au théâtre de la *Fenice* la salle, debout, répéta comme un cri de révolte les paroles d'un chœur du *Macbetto* de Verdi : *Fratelli, corriamo la patria a salvar.*

Tous les petits peuples soumis à la domination de l'Autriche s'agitaient, reprenaient leurs traditions, rajeunissaient leurs langues, tiraient leurs espérances de leurs souvenirs. La lutte était ouverte entre eux autant que contre le

dominateur commun : Magyars et Polonais contre Allemands; Slaves, Croates, Illyriens, Roumains contre Magyars. Une nouvelle insurrection ayant troublé la Galicie, cette fois justice en fut faite par les paysans mêmes, excédés de l'oppression des nobles polonais. Ce fut une espèce de jacquerie, dans laquelle, a-t-on dit, le gouvernement autrichien aurait eu la main.

Le trouble international se fit sentir en dehors de l'Autriche. En Suisse sévit une guerre religieuse à la façon du xvi<sup>e</sup> siècle. Le parti catholique, excessif comme il lui arrive parfois où il se croit le plus fort, décréta dans le canton du Valais « que la religion catholique romaine aurait seule un culte et que le culte protestant ne serait plus toléré, même en chambre privée ». Le canton d'Argovie riposta en abolissant tous les couvents et en confisquant leurs biens; Lucerne répliqua en appelant les jésuites; des corps francs se formèrent; on en vint aux mains. Afin de mieux résister les sept cantons catholiques s'organisèrent en confédération séparée (Sunderbund). La diète les mit hors la loi et lança sur eux l'armée fédérale.

En général les agitations internationales étaient suscitées par nos révolutions intérieures; cette fois à l'inverse ce fut l'agitation internationale qui nous réveilla. Le premier effet de ce contre-coup se marqua par une recrudescence sensible du sentiment bonapartiste.

La révolution de 1830 aurait dû logiquement entraîner l'intronisation du fils de Napoléon, car

elle était l'œuvre des libéraux-bonapartistes qui, pendant toute la Restauration, avaient créé la légende de Sainte-Hélène. L'admiration populaire, bien que déçue, ne s'était pas découragée; elle continuait à se perpétuer et à s'étendre. Un poète au verbe plus retentissant que celui de Béranger, un des artistes les plus extraordinaires en paroles sonores ou sublimes, Victor Hugo, exaltait en prose et en vers « cet homme prodigieux, démesuré et splendide qui avait daigné épouser une archiduchesse et sur le front duquel la main de Dieu, presque visible, avait posé deux couronnes, l'une qui est faite d'or et qu'on appelle la royauté, l'autre qui est faite de lumière et qu'on appelle le génie. »

Des penseurs démocratiques, Pierre Leroux, Edgar Quinet, avaient, d'autre part, donné au culte napoléonien une formule plus précise et plus populaire. Le Napoléon de Béranger et de Victor Hugo était surtout celui de la gloire et de la grandeur, celui qui avait « franchi le Rhin comme César, effacé les Alpes comme Charlemagne, les Pyrénées comme Louis XIV, qu'on vit un jour au milieu de quatorze personnes souveraines, sacrées et couronnées, assis entre le César germanique et le Tsar slave sur un fauteuil plus élevé que le leur. » Le Napoléon de Quinet et de Pierre Leroux fut celui de Sainte-Hélène, l'émancipateur du servage féodal, l'apôtre de la Révolution et de la démocratie, celui qui avait couronné le peuple partout, le chef national dont la défaite condamna la France de 89,

faite prisonnière de guerre, à défiler pieds nus et mains liées sous le drapeau de l'invasion<sup>1</sup>. Le regret de la liberté perdue ne se mêlait à ces apothéoses qu'à titre de précaution oratoire à l'usage du temps; le général de Vendémiaire amnistiait celui de Brumaire; les plébiscites absolvait le coup d'État, et le tout se confondait dans la vision extraordinaire de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. C'est ce Napoléon de la démocratie, rédempteur et messie des peuples, régénérateur de l'Europe qui, imposant et adoré, prévalait dans l'imagination des masses.

Ce courant du fond, d'ordinaire silencieux, se découvrit en sa puissance tenace, irrésistible, fanatique, le jour où les cendres de Napoléon arrivèrent à Paris (15 décembre 1840). Le froid était d'une rigueur exceptionnelle, 14° au-dessous de zéro. Mon père m'avait conduit, avec mes

1. QUINET, *Le Champ de bataille de Waterloo* (octobre 1836) : « Si l'on pouvait encore douter que la cause de la démocratie ait été représentée par Napoléon, il suffirait de voir ce que la première est devenue quand le second est tombé. Sous la Restauration, la démocratie n'a-t-elle pas eu aussi son roc de Sainte-Hélène en même temps que son chef? Quand on voit cette chute commune du peuple en même temps que de son chef, ne devient-il pas évident que le peuple et le chef relevaient d'un même principe? »

Son poème de *Napoléon* est inspiré tout entier des mêmes idées :

J'ai couronné le peuple en France, en Allemagne,  
 Je l'ai fait gentilhomme autant que Charlemagne ;  
 J'ai donné des aïeux à la foule sans nom.  
 Des nations partout j'ai gravé le blason.  
 ... C'était l'œuvre de Dieu ; qu'il l'achève à sa guise.

(*Longwood.*)

frères, près de Neuilly, le long d'une des allées par lesquelles le cortège s'avancait. Nous l'attendîmes longtemps, grelottant et souffrant cruellement; mais un grand cri s'élève, semblable à une clameur de l'Océan : Le voilà ! Aussitôt les souffrances de l'attente sont oubliées, les têtes se découvrent et une immense acclamation s'élève vers le ciel. « J'ai pleuré ce jour-là, disait un autre spectateur, quand j'ai entendu ce cri d'amour oublié depuis longtemps : Vive l'Empereur<sup>1</sup> ! » A quelques pas de nous un Anglais juché sur une chaise restait couvert; mon père, le républicain, bondit vers lui, d'un revers de sa main fait sauter son chapeau en l'air, criant, à l'applaudissement de la foule : « Découvrez-vous ! »

Jour glacé, soleil pur, oh ! reste dans l'histoire  
 Du funèbre triomphe impérial flambeau,  
 Que ce peuple à jamais te garde en sa mémoire,  
     Jour beau comme la gloire  
     Froid comme le tombeau<sup>2</sup> !

Un autre poète, Mickiewicz, poussa l'apothéose encore plus loin, jusqu'à la déification. Il appartenait à cette secte polonaise qui, désespérant de tout secours humain, croyait qu'un messie envoyé du Très-Haut viendrait délivrer la nation crucifiée. Pour lui, Napoléon, le précurseur de ce messie, n'est ni un Français, ni un Italien, ni un Polonais, ni un Russe, c'est l'homme,

1. HEINE, *Germania*.

2. VICTOR HUGO.

l'homme complet, l'homme du globe, le grand chef, l'étoile qui fixe tous les regards. Depuis Jésus-Christ nul n'a plus agi, plus travaillé, plus réalisé sur la terre. Il a été plus en avant dans les secrets du ciel que l'église officielle ; il a deviné les espérances secrètes de son temps ; il a possédé le don des langues ; il enleva par un discours des Bavaois chancelants qui ignoraient le français ; à défaut de prêtres, il aurait eu la force de confesser et d'absoudre ses compagnons. A la fin de l'un de ses cours (28 mai 1844) Mickiewicz distribua une image lithographiée représentant un génie symbole de la douleur européenne, les yeux levés vers le ciel, les mains tendues sur la carte ; suivant qu'on la tournait à tel ou tel jour, Jésus-Christ ou Napoléon apparaissait. A cette vue l'assistance presque entière, composée de femmes et d'hommes distingués, tomba dans un état extatique, éclatant en sanglots, en cris, en convulsions, faisant des gestes désespérés. Puis, le professeur debout, le regard tourné en haut, s'écria comme s'il offrait au héros la coupe d'une communion mystique : « O toi, maître lumineux ; toi qui, après tant d'années de souffrances, par permission supérieure, assistes en esprit, en ce moment à notre cène, reçois notre solennelle assurance, unique consolation qui te soit réservée, que nous ferons tous nos efforts pour devenir dociles à tes inspirations, à la direction que, d'après la volonté de Dieu dont tu es plus rapproché, tu nous imprimeras pour la joie, le

repos et le salut de ton esprit. » Ce furent les derniers mots de Mickiewicz au Collège de France; son cours fut suspendu à la suite de cette cène napoléonienne.

Sans s'emporter à ces excès messianiques, notre peuple, selon le vœu du poète, garda le souvenir des ovations, des cortèges, des spectacles attendrissants du jour « beau comme la gloire et froid comme le tombeau ». Les expéditions de Strasbourg et de Boulogne dont se divertirent fort les habiles qui avaient fêté dans l'Empereur un oncle à succession, prolongèrent l'ébranlement de l'imagination populaire et la rendirent rêveuse. L'exaltation bonapartiste de l'immense majorité était tellement notoire qu'un des moyens employés par le second Carnot pour se rendre favorables les électeurs du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, fut de rappeler les témoignages de confiance donnés par l'Empereur à son père pendant les Cent jours<sup>1</sup>. A la Chambre des députés il eût été plus aisé d'invectiver Louis-Philippe que de mal parler de Napoléon. Victor Hugo s'écriait devant la Chambre des pairs sans qu'elle protestât : « Quant à moi, en voyant les consciences qui se dégradent, l'argent qui règne, la corruption qui s'étend, les positions les plus hautes envahies par les passions

1. C'est qu'il n'ignorait pas, lui, que, pour un bon citoyen, il existe un devoir supérieur à toute préférence pour telle ou telle forme de gouvernement; c'est la fidélité aux intérêts du pays, le dévouement le plus complet à sa gloire, il savait tout cela parce qu'il était grand (27 juillet 1846).

les plus basses, en voyant les misères du temps présent, je songe aux grandes choses du temps passé, et je suis par moment tenté de dire à la Chambre, à la Presse, à la France entière : « Tenez, parlons un peu de l'Empereur, cela nous fera du bien » (*vive et profonde adhésion*) (14 juin 1847). »

Cette ferveur de l'esprit public s'accrut encore par la publication des récits de la captivité du général Montholon (1847). La nouveauté et le pathétique de ces récits étaient dans les conseils que, dévoré par la fièvre, assis sur son séant, Napoléon, avait dictés pour son fils. Il ne doutait pas que ce fils ne régnât, après des troubles civils, *dès que les masses populaires agiraient sans contrôle* ; les Bourbons disparaîtraient certainement ; il n'avait à redouter que le parti du duc d'Orléans. Il recommandait d'être fidèle aux idées nouvelles qu'il avait implantées en France et en Europe et d'en rester le représentant.

En France, son fils devait s'appuyer sur les masses, non sur les chefs. Une constitution, bonne aujourd'hui, peut être mauvaise demain : ainsi il avait été obligé de recourir à la dictature ; son fils au contraire devait prévenir tous les désirs de liberté. L'essentiel à cet égard était l'assentiment de la nation manifesté par des votes.

A l'extérieur, son fils devait essayer de régner par la paix, oublier les trônes élevés pour ses frères ; vivre en bonne intelligence avec l'Angle-

terre et, au lieu de la combattre, partager avec elle par des traités le commerce du monde; maintenir de bons rapports avec le Pape, en se gardant toutefois des ultramontains, les vrais ennemis de la religion en France. L'alliance matrimoniale à rechercher était celle d'une princesse de Russie, car c'est la seule cour où les liens de famille dominant la politique. Il recommandait instamment de ne pas oublier que sa seule ambition fut d'employer l'ascendant de ses armes à la réorganisation européenne dans l'intérêt des peuples. « L'Europe marche vers une transformation inévitable; la retarder c'est s'affaiblir par une lutte inutile; la favoriser c'est se fortifier des espérances et des volontés de tous. Il y a des désirs de nationalité qu'il faut satisfaire tôt ou tard, et c'est vers ce but qu'on doit marcher. »

Vers le même temps, Thiers publiait les premiers volumes de son histoire, fournissant par ses belles narrations un aliment solide aux effusions sentimentales. Il racontait les merveilles du Consulat, les plus belles années de la vie de l'Humanité depuis les Antonins. Du cabinet où s'élaborait l'organisation administrative, financière, judiciaire, militaire, religieuse encore intacte, il nous conduisait sur le champ de bataille de Marengo. Il nous montrait ce jeune homme, supérieur à César, se présentant à la troisième année de sa magistrature aux deux assemblées législatives, apportant la paix avec la terre et les mers, la paix avec le ciel, l'am-

nistie pour tous les proscrits, un code de lois admirable, un système puissant d'éducation publique, un système glorieux de distinctions sociales, et recevant pour prix de tant de services le pouvoir et la grandeur des empereurs romains.

Notre peuple, quoi qu'on ait tenté, si ce n'est en de courts moments, n'a pas consenti à séparer la légende de Napoléon de celle de la Révolution. Les quatorze armées de la Convention et la Grande Armée c'est pour lui la même armée; Hoche et Marceau et les autres généraux tombés en leurs jeunes années ne sont pas des rivaux dont le grand capitaine ait été débarrassé, mais d'utiles lieutenants dont il a été privé. La légende de Napoléon ne s'est jamais ranimée sans que celle de la Révolution ne reverdisse, et réciproquement. Sous la Restauration, Béranger chantait Napoléon, Thiers écrivait l'histoire de la Révolution : à la fin de Louis-Philippe, Thiers écrivit l'histoire de l'Empire, Lamartine chanta la Révolution. Ses *Girondins* sont en effet moins une histoire qu'une épopée lyrique célébrant, en strophes harmonieuses qu'aucune poésie n'égale, du ton de la lamentation ou de l'enthousiasme, avec le pathétique de Jérémie ou le tragique de Tacite, ces cinq années durant lesquelles « jamais peut-être sur cette terre, à aucune époque, sauf l'ère de l'incarnation de l'idée chrétienne, aucun pays ne produisit, en un si court espace de temps, une pareille éruption d'idées, d'hommes, de natures, de caractères, de talents,

de crimes, de vertus. Histoire pleine de deuil, pleine surtout de foi, semblable au drame antique où, pendant que le narrateur fait le récit, le chœur du peuple chante la gloire, pleure les victimes et élève un hymne de consolation et d'espérance à Dieu. »

L'admiration de Napoléon et celle de la Révolution, loin de se paralyser, s'excitèrent à l'envi; les volumes de Thiers et ceux de Lamartine se trouvaient dans les mêmes mains et avec un égal applaudissement. Une hirondelle n'arrive jamais seule. A l'histoire de Lamartine firent cortège celles de Michelet et de Louis Blanc : celle de Michelet ouverte par une éblouissante préface, et qui mieux que toute autre nous rendait l'unanimité d'enivrement des premiers jours de 89; celle de Louis Blanc, éloquente tentative d'une apologie impossible du terne et féroce Jacobinisme. L'ennui public en fut guéri. On recommença à vivre, à penser à autre chose qu'aux moyens de s'enrichir. Le mouvement de prosélytisme, si péniblement contenu par Louis-Philippe au début de son règne, se réveilla ayant pris de nouvelles forces dans un court sommeil. Les affaires des Suisses et des Italiens redevinrent les nôtres; dans les lieux publics aussi bien que dans les familles, on discutait avec plus de passion sur le *Sunderbund*, Charles-Albert et Pie IX, que sur la réforme et l'adjonction des capacités; c'est à qui répéterait les paroles suprêmes de Sainte-Hélène : « Il est des désirs de nationalité qu'il faut satisfaire. »

Dans l'excès de notre confiance nous ne prenions pas la peine de nous enquérir des dispositions intimes des peuples auxquels nous étions impatients de nous dévouer; sentant plus que jamais toute la sincérité de notre affection, nous ne doutions pas qu'elle ne nous fût rendue. *Amor che a nullo amato amar perdona*, disions-nous aussi; est-il possible de n'être pas aimé par qui on aime? Oui, c'est possible, et le devoir douloureux de l'historien est de le constater.

## CHAPITRE XI

### LES PEUPLES ET LA FRANCE LE PARTI DE LA FANFARONNADE L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE. THIERS, TOCQUEVILLE, BERRYER

#### § 1. — SENTIMENTS DES ITALIENS ET DES ALLE- MANDS A NOTRE ÉGARD

La plupart des peuples dont les intérêts nous passionnaient plus que les nôtres, ne nous témoignèrent pas des défiances moins blessantes que celles dont nous fûmes poursuivis par les ministres anglais. Les Polonais et les Grecs se montrèrent affectueux et reconnaissants. Les Russes, quoique ne nous devant rien, ne s'associèrent pas aux antipathies de leur Tsar. Paris était pour eux le centre de la civilisation ; ils ne savaient rien de ce qui se disait ou se faisait ailleurs ; ils parlaient notre langue ; les souvenirs de leurs généraux se portaient avec plaisir sur l'époque de l'alliance avec Napoléon<sup>1</sup>. Quant aux autres, tandis que nous nous occupions

1. Conversation de l'ambassadeur anglais avec l'ambassadeur français, citée par M. Thureau-Dangin, t. IV, p. 309 en note.

d'eux pour les affranchir, ils s'occupaient de nous pour nous décrier ou nous haïr.

Le président de Brosses n'avait pas trouvé amis les Italiens de son temps : « Les Anglais, écrivait-il, sont la nation chérie des Romains à cause de l'argent qu'ils apportent, le fond du cœur est pour les Allemands par toute l'Italie<sup>1</sup>. » Aujourd'hui le fond du cœur des Italiens est de nouveau pour les Allemands. Dans les années qui suivirent 1815 ils les détestèrent provisoirement sans nous aimer davantage. Alors comme au temps passé nous comptâmes toujours des amis très sincères et parmi les plus illustres et les meilleurs. Mais les *noirs*, les papalins, tournés vers l'Autriche, nous détestaient comme les propagateurs de la Révolution ; les patriotes nous suspectaient parce que nous avions déjà commencé à les servir : ils en étaient au *Misogallo* d'Alfieri, et une des premières vertus patriotiques, à leurs yeux, était de se déclarer ennemis des Français, tout en profitant de leur hospitalité, de leur bourse et de leur plume. Leopardi stigmatisait la *Francia scelerata e nigra* ; Gioberti déclarait redouter les Français amis plus que les Allemands ennemis et, cherchant la malédiction égale à tout le mal que, selon lui, nous avons fait au monde, il nous souhaitait la République ; en désaccord sur tout le reste avec Mazzini, il se rencontrait avec lui pour nous déprécier.

1. Lettres XVIII et XX.

Il consent à reconnaître que nous ne manquons pas absolument de toute qualité, que nous possédons une certaine rapidité et perspicacité d'intelligence, de la clarté, l'art de vulgariser avec grâce et facilité les idées d'autrui, que nous ne sommes pas dépourvus de brio, de vivacité, de courage, de magnanimité à entreprendre les choses grandes, d'audace à oser les choses difficiles, et, dans les premiers mouvements spontanés, de noblesse et de générosité de sentiments; mais nous manquons absolument, dans l'ordre intellectuel, de puissance inventive et de profondeur, dans l'ordre de l'action, de jugement et de longanimité, de constance tenace et indomptable. Nous ne sommes au premier rang en aucun genre. Notre langue est pauvre, sans vigueur, flasque, misérable, enfantine et féminine, à la portée du vulgaire, il est vrai, mais précisément à cause de sa pauvreté et de sa débilité. Nous ne savons que bavarder et nous louer, (*nazione ciarlatrice e donnesca*). Nous avons, dans les temps modernes, produit deux personnages considérables, Mirabeau (Arichetti) et Bonaparte, mais c'étaient deux Italiens; la France n'a servi qu'à altérer leur génie propre d'une manière funeste. Tandis qu'à ses débuts Bonaparte avait dirigé sa conduite selon la méthode italienne, c'est-à-dire en joignant une grande prudence à une grande audace; plus tard, aveuglé par ses succès, il voulut gouverner avec la *furia francese*, par des mouvements brusques, emportés, cassants, désordonnés, et

il mit alors moins de mois à perdre sa couronne qu'il n'avait mis d'années à l'acquérir. Quant à notre prétention de n'aspirer qu'à une prépondérance morale et intellectuelle, il ne l'ignore pas, mais il s'en moque : qui pourra croire qu'une nation habituée à se jouer depuis deux mille ans de qui s'est fié à sa parole, incapable de modération par nature et par habitude, se soit tout à coup convertie et ait sérieusement renoncé à cette ambition qui la dévorait et qu'hier encore elle essayait d'assouvir ?

Cesare Balbo constatait, en le déplorant, que la France était *odiata*, haïe, poursuivie de rancunes, de préjugés par des raisons diverses qu'il donne et desquelles ce qu'on peut dire de plus modéré, c'est qu'elles font sourire<sup>1</sup>.

En Allemagne comme en Italie, quelques grands esprits nous jugeaient avec équité. Gœthe demeura durant toute sa vie sous l'éblouissement de 89. « Qui niera, écrivait-il, que son âme soit devenue plus haute, que son cœur plus libre ait battu d'une émotion plus pure lorsque se leva sur nous la première aube du jour nouveau ? Tous les peuples n'avaient-ils pas les yeux tournés vers cette ville qui était depuis longtemps la capitale du monde et qui alors mieux que jamais méritait ce titre magnifique<sup>2</sup> ? » Il disait à Eckermann : « Je ne haïssais pas les Français, quoique je remercie Dieu de nous avoir délivrés d'eux. Comment aurais-je pu haïr

1. *Speranze d'Italia*, cap. X.

2. *Hermann et Dorothee*. Clio.

une nation qui est une des plus civilisées de la terre et à qui je dois une si grande part de mon propre développement... C'est toujours dans les régions inférieures que la haine nationale est la plus énergique, la plus ardente. Mais il y a une hauteur à laquelle elle s'évanouit ; on est là pour ainsi dire au-dessus des nationalités, on ressent le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme le sien propre. »

Louis Børne, nonobstant l'effervescence de son patriotisme allemand et sa querelle avec Goëthe, s'écriait : « Le plus heureux de tous les peuples, celui qui ressemble le plus à la Grèce, c'est le peuple français. » Il écrivait encore : « Les beaux esprits se rencontrent partout ; il n'y a que ceux d'Allemagne qui ne se rencontrent jamais. Eh bien ! il faut nous rencontrer, nous réunir, apprendre à nous connaître et nous réjouir de nous connaître, et nous embrasser, et nous serrer les mains ; nous inviterons aussi les Français, Benjamin Constant, Villemain, Thiers, Cousin, — celui-là aura la présidence, — Guizot, Mignet, Delavigne, Rémusat, tous gens de bonne compagnie. »

Henri Heine dans sa préface de *Germania* reprenait cette tradition amicale : « Je ne suis ni assez sot ni assez méchant pour désirer que les Allemands et les Français, ces deux peuples élus de la civilisation, se cassent la tête pour le plus grand bien de l'Angleterre et de la Russie. »

Toutefois le courant hostile dirigé par Menzel, le mangeur de Français, fut plus violent. Dans

la littérature, l'enseignement, nous fûmes l'ennemi héréditaire contre lequel toutes les pensées devaient être tendues. Jahn, professeur très célèbre à Berlin, dont on comparait l'éloquence à celle de Luther, professait publiquement que laisser apprendre à ses filles la langue française ou la prostitution, c'était faire la même chose. Pour empêcher toute contamination de la nature allemande de notre côté, il voulait y jeter comme frontière une *hamme*, un terrain de séparation, une forêt sauvage et protectrice qu'on abandonnerait aux animaux féroces et qui serait placée sous la surveillance des habitants armés de la frontière. La *Gazette de la Haute Allemagne* voulait rayer la discussion des affaires françaises de ses colonnes. Gœrres souhaitait que de Strasbourg détruit il ne restât debout que la flèche de la cathédrale, afin de punir la ville coupable d'adultère avec la France. Arndt proposait la création d'un Ordre teutonique allemand contre les mœurs et les idées françaises. « L'Afrique et l'Amérique ont les singes, disait Shopenhauer, mais l'Europe a les Français, cela se compense. »

A force de crier au fantôme, l'Allemagne finit par y croire. Les manifestations patriotiques que suscita à Paris l'affront anglais du 15 juillet lui inspirèrent une terreur panique; elle se réveilla en sursaut; elle crut que, ressaisis tout à coup de la frénésie du Rhin auquel nous ne pensions guère, nous médions de fondre sur elle; elle prit au tragique quelques bravades

« jetées à la légère et sans passion », par quelques exaltés qui parlaient d'aller au Rhin « non pour accumuler contre nous les représailles des peuples mais plutôt pour favoriser leur affranchissement<sup>1</sup> ». A travers le fleuve superbe Becker nous cria : « Vous ne l'aurez pas, le Rhin allemand, quoique vous le demandiez de vos cris comme des corbeaux avides. Vous ne l'aurez pas, le Rhin allemand, aussi longtemps que les ossements du dernier de nos hommes n'auront pas été ensevelis dans ses vagues. » Et qui le leur demandait ? Néanmoins de toutes parts on fit écho à ce défi, même en Autriche, où le docteur Schuselka publiait les *Paroles allemandes d'un Autrichien*.

Cette exaltation ridicule contre un péril fantastique excita la verve railleuse du grand poète allemand, alors notre hôte, et il démontra à ses compatriotes que les velléités soldatesques dont ils se croyaient menacés étaient des inventions de fabrique anglaise<sup>2</sup>. On ne l'écouta pas. Alors, il crut loyal de nous prévenir de ce qui s'amasait contre nous : « Prenez garde, je n'ai que de bonnes intentions et je vous dis d'amères vérités ; vous avez plus à craindre de l'Allemagne délivrée que de la Sainte-Alliance tout entière avec tous les Croates et tous les Cosaques. Ce qu'on vous reproche au juste, je n'ai jamais pu le savoir. Un jour, à Göttingue, dans un cabaret à bière, un jeune Vieille Allemagne dit

1. THUREAU-DANGIN, t. II, p. 234, 275, 305, 316.

2. HENRI HEINE, *Lutèce*.

qu'il fallait venger dans le sang des Français le supplice de Conradin de Hohenstufen que vous avez décapité à Naples. Vous avez certainement oublié cela, mais nous n'oublions rien, nous. Vous voyez que lorsque l'envie nous prendra d'en découdre avec vous, nous ne manquerons pas de raisons d'Allemand. Dans tous les cas, je vous conseille d'être sur vos gardes; qu'il arrive ce qu'il voudra en Allemagne, que le roi de Prusse ou le Dr Wirth parvienne à la dictature, tenez-vous toujours armés, demeurez tranquilles à votre poste l'arme au bras<sup>1</sup>. »

Nous ne l'écoutâmes pas plus que ses compatriotes ne l'avaient écouté. Ils persistèrent eux dans leur terreur haineuse et nous dans notre confiance candide. Nous nous obstinâmes à n'entendre ni les malédictions, ni les blasphèmes, ni les menaces, et à supposer les autres tels que nous étions nous-mêmes, et comme ceux qui nous souhaitaient le plus de mal savaient à l'occasion nous enguirlander par quelques caresses opportunes, nous répétions presque tous, avec une naïveté dont on s'amusait beaucoup sous cape dans le monde, nos effusions humanitaires sur la fraternité des peuples, sur la paix, sur l'horreur des conquêtes.

« Souvenez-vous bien, enseignait Lamennais au peuple, qu'à la patrie elle-même vous devez préférer l'humanité, car les peuples ont entre eux les mêmes relations que les familles entre

1. HENRI HEINE, *De l'Allemagne* (4<sup>e</sup> partie).

elles et sont soumis aux mêmes devoirs. Quoi de plus opposé à la nature et à ses lois que le nom d'étranger? Ne sommes-nous pas tous frères, et comment le frère serait-il étranger au frère<sup>1</sup>? »

A la tribune, Lamartine déclarait « les intérêts de la civilisation et de la liberté bien au-dessus d'une question d'agrandissement de frontières. Il y a un sentiment au-dessus du patriotisme lui-même : le sentiment du développement de l'humanité<sup>2</sup>. » Le chansonnier faisait écho :

Et Dieu nous dit : Peuples, fraternisez...  
Humanité, règne ! Voici ton âge...  
Paix au travail ! paix au sol qu'il féconde !  
Que par l'amour les hommes soient unis<sup>3</sup> !

La clameur furibonde de l'Allemagne, en 1840, nous troubla un moment : Alfred de Musset sortit de sa somnolence, et, oubliant Ninette et Ninon, fit entendre des accents révoltés :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,  
Il a tenu dans notre verre,  
Un couplet qu'on s'en va chantant  
Efface-t-il la trace altière  
Des pieds de nos chevaux marqués dans votre sang ?  
Qu'il coule en paix, votre Rhin allemand !

Aussitôt Lamartine couvrit ces strophes hautes de ses magnanimités harmonieuses : au Rhin libre il n'opposa; lui, ni le sarcasme ni la

1. LAMENNAIS, *Livre du peuple*.

2. Discours du 1<sup>er</sup> juillet 1839.

3. BÉRANGER, *Les quatre Ages historiques*.

menace, pas même le dédain, il riposta par la *Marseillaise de la Paix* (1841) :

Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races  
 Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu ?  
 De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ?  
 Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ?  
 Nations ! mot pompeux pour dire Barbarie !  
 L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?  
 Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :  
 L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,  
     La fraternité n'en a pas !

Roule libre et royal entre nous tous, ô fleuve !  
 Et ne t'informe pas, dans ton cours fécondant,  
 Si ceux que ton flot porte ou que ton urne abreuve  
 Regardent sur ses bords l'aurore ou l'occident...  
 Ma patrie est partout où rayonne la France,  
 Où son génie éclate aux regards éblouis !  
 Chacun est du climat de son intelligence ;  
 Je suis concitoyen de toute âme qui pense :  
     La vérité, c'est mon pays.

Et ce songe finit par un salut à l'Allemagne :

Vivent les nobles fils de la grave Allemagne.  
 Leurs chefs sont les Nestors des conseils d'Occident !  
 Leur langue a les grands plis du manteau d'une reine.

Ces manifestations humanitaires, malgré leur évidente sincérité et l'autorité de ceux qui les dirigeaient, loin d'apaiser les antipathies contre nous, les excitèrent : il y eut un véritable déchaînement de raillerie amère contre la *Marseillaise de la Paix*.

On nous reprochait les hyperboles irritantes de quelques-uns de nos écrivains sur la grande nation, reine intellectuelle du monde, héritière

de Rome dans les choses de la civilisation, puissance chargée de rédiger l'ordre du jour de la pensée universelle<sup>1</sup>. Quel peuple n'en a dit et n'en dit tous les jours autant sur lui-même? Entassât-on toutes les hyperboles françaises en glorification de la France elles ne s'élèveraient pas à la hauteur de celles de Hegel sur l'Allemagne et de Gioberti sur l'Italie. La vérité est que toute générosité traîne après elle une ombre sinistre, l'envie.

§ 2. — LE PARTI DE LA FANFARONNADE. — THIERS.

Cependant, nous ne fûmes pas tout à fait innocents de cette méconnaissance de nos sentiments et de nos intentions. Une part de responsabilité appartient à un parti restreint mais très provocateur, qui surgit après 1830 entre le parti de la guerre et celui de la paix, le parti des fanfarons. Thiers en fut le créateur et le type<sup>2</sup>.

Déjà célèbre sous la Restauration, il avait acquis la renommée littéraire par son *Histoire de la Révolution*, et la gloire d'un artiste consommé en renversement par la découverte de sa formule révolutionnaire : « le roi règne et ne gouverne pas ». 1830 lui ouvrit l'accès des affaires. Déjà il était persuadé qu'au XIX<sup>e</sup> siècle avait été rendu un décret de la Providence le destinant à gou-

1. VICTOR HUGO.

2. Né à Marseille, le 15 avril 1797.

verner la France, et avec une bonhomie qui est la grâce de la présomption, il considérait tout acte opposé à l'accomplissement de ce dessein d'en haut comme une rébellion sacrilège. Dans cette persuasion de sa supériorité, il parlait le premier, il parlait le dernier, il parlait toujours; il écoutait à peine les répliques, mais il parlait avec fécondité, audace, esprit, charme, entraînement<sup>1</sup>. Cependant, il eut peine à conquérir l'autorité à la tribune; il y parvint par la force de sa volonté. Aux affaires, il montra les deux traits de caractère qui, avec l'habileté à détruire, ont constamment constitué sa physionomie politique, l'activité dans la routine, le recul dans la fanfaronnade. Routinier, nul dans ce siècle ne l'a été avec plus de fracas. « Je n'ai pas, disait-il lui-même, le goût des réformes<sup>2</sup>. » Il a considéré comme une chimère que le télégraphe pût « être un jour comme la poste au service des particuliers<sup>3</sup> ». Il doutait que les paysans usassent des chemins de fer, et il niait qu'ils fussent appelés à un emploi utile en temps de guerre<sup>4</sup>; il a méconnu les bienfaits d'une large liberté civile et économique. Il jugeait la politique de l'affranchissement des peuples une sentimentalité niaise, et il n'avait pas assez de dédains pour les rêveries de fraternité internationale; il se préoccupait fort peu de l'Italie et pas du

1. LAMARTINE.

2. Discours du 17 mars 1846.

3. Discours du 7 avril 1834.

4. Discours du 11 mai 1842.

tout de la Pologne; nous n'étions pas chargés de l'affranchissement du genre humain; le soin de notre grandeur devait être notre unique souci; les vastes empires sont dans les desseins de la Providence; à quoi serviraient les forces des nations, sinon à essayer de s'élever les unes sur les autres<sup>1</sup>? or, notre domination n'était pas suffisamment étendue; nous n'occupions plus sur la carte une place proportionnée à celle que les autres nations y avaient conquise; notre ambition devait être de nous la faire, et plus les autres autour de nous resteraient petits, divisés, moins nous aurions de difficultés à y parvenir.

La guerre et une alliance d'action étaient la conséquence de ce point de vue; néanmoins, quand il s'agissait de conclure, il tournait court: il n'était martial que de la langue; il avait toujours la main sur la garde de l'épée, mais cette épée était de papier; il aimait à faire claquer le fouet comme les postillons, sans songer aux conséquences<sup>2</sup>; il soutenait une politique de paix, et il parlait la langue de la guerre; il conseillait une conduite dont le premier effet était la rupture avec l'Angleterre, et il professait l'alliance anglaise comme la nécessité politique du temps<sup>3</sup>. Parfois, il lançait à l'Allemagne des phrases provocantes: « Entre nous et eux, il y a une question de territoire redoutable pour

1. *Consulat et Empire*, t. VI (Confédération du Rhin).

2. LOUIS-PHILIPPE.

3. Discours du 4 février 1847.

eux<sup>1</sup> », puis il proclamait l'obligation de respecter les traités de 1815, ce qui supprimait toute question de territoire vis-à-vis de n'importe qui. L'impatientant de ces rodomontades était qu'il y mêlait à tout propos des invocations au bon sens, oubliant le premier axiome du bon sens, celui donné par Machiavel : « frappe ton ennemi si tu le peux mais ne le menace pas. »

La diplomatie étrangère un peu déconcertée d'abord par les propos superbes des fanfarons, en arriva vite à pénétrer qu'ils ne menaçaient et ne frappaient pas, que dès qu'on élèverait la voix ou qu'on les regarderait tranquillement en face, ils se blottiraient dans des trous, ou tout au moins déclareraient n'avoir rien dit. Au plus fort de la crise de 1840, Thiers raconta au chargé d'affaires anglais, Bulwer, que si l'Angleterre n'acceptait pas un certain arrangement, son intention personnelle était de proposer au conseil de se prononcer pour le pachâ, la guerre dût-elle en résulter avec l'Angleterre. Bulwer, craignant les effets incalculables d'une telle déclaration, avant d'expédier à Palmerston sa dépêche, vint la communiquer à Thiers afin qu'il pût la corriger si elle lui paraissait inexacte. Thiers la lut et lui dit : « Mon cher Bulwer, comment pouvez-vous vous tromper à ce point; vous gâtez une belle carrière; n'allons pas compromettre l'avenir plus qu'il ne faut; n'en-

1. Discours du 20 janvier 1842.

voyez pas cette dépêche. » Le fanfaron n'envoie jamais la dépêche décisive.

Par malheur, les peuples ne pouvant lire au-dessous des phrases comme les politiques perspicaces, supposaient ce tapage sérieux, et le croyaient l'expression de notre pensée commune. Ils s'en inquiétaient, se disant entre eux : « Ces Français qui prêchent la fraternité universelle sont des fourbes, ne songeant en réalité qu'à s'arrondir à nos dépens ; leur désintéressement n'est, comme le prétendent nos professeurs, qu'une ruse : ils veulent nous tenir endormis afin de mieux nous dépecer à l'heure propice ; veillons. » Henri Heine a très bien noté cette influence néfaste : « M. Thiers, par son bruyant tambourinage, réveilla de son sommeil léthargique notre bonne Allemagne... Si jamais nous devenons un peuple, M. Thiers peut bien dire qu'il n'y a pas nui, et l'histoire allemande lui tiendra compte de ce mérite<sup>1</sup>. » Metternich écrivait, de même, à Apponyi à Paris (8 novembre 1840) : « M. Thiers aime à être comparé à Napoléon ; eh bien ! en ce qui concerne l'Allemagne, la ressemblance est parfaite et la palme appartient à M. Thiers. Il lui a suffi d'un court espace de temps pour conduire ce peuple où dix ans d'oppression l'avaient conduit sous l'Empereur<sup>1</sup>. L'Allemagne tout entière est prête à accepter la guerre et cela de *peuple à peuple*. Il a soulevé l'esprit public contre la France dans

1. *Lutèce* (préface).

toutes les contrées qui entourent ce royaume et bien au delà... »

Les peuples se trompaient. A la vérité, la France, toujours sensible au talent, admirait, comme orateurs ou écrivains, quelques-uns de ces fanfarons, mais elle n'attachait pas à leurs petits manèges plus d'importance que ne le faisaient les diplomates étrangers.

### § 3. — L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE.

#### ENCORE THIERS.

Le mal de la fanfaronnade ne datait que de 1830 ; il en était un autre plus ancien, qui se développa parallèlement avec le premier et souvint à l'aide des mêmes personnages et contribua grandement à la défaveur incrédule par laquelle l'Europe répondit à notre désintéressement : le mal de l'opposition systématique.

En Angleterre et dans presque tous les pays, dès que l'on se trouve aux prises avec l'étranger il n'y a plus de partis : en France, c'est surtout alors que les ennemis du gouvernement se découvrent, espérant ainsi le mieux terrasser en l'assaillant par derrière. Quoi qu'il fasse, ils le condamnent ; tout ce qu'il ne fait pas aurait dû être fait : est-il pacifique, ils l'accusent de lâcheté ; est-il belliqueux ? ils lui reprochent sa barbarie ; réussit-il ? ils amoindrissent ses succès : échoue-t-il ? ils l'accablent ; qu'il réussisse ou qu'il échoue, le bon droit n'était pas de son

côté, mais avec celui dont il a été le vainqueur ou qui l'a vaincu.

Personne n'est infaillible ni constamment heureux ; l'intervention des causes fortuites dérange les meilleurs calculs ; « cette souveraine, secrète et inconnue puissance qu'on appelle la fatalité maintient toujours son avantage au travers des conseils ; » les témérités les plus folles n'éloignent pas toujours la fortune, les prévoyances les plus judicieuses ne la retiennent pas à coup sûr. Aussi, tôt ou tard, l'embarras ou la catastrophe attendue, appelée, éclate. Alors on tombe sur le chef d'État détesté, on le terrasse, et, la patrie eût-elle succombé dans ce drame, on chante victoire.

Nos pères ignoraient ces mœurs. Selon eux, Machiavel l'avait observé pendant ses séjours en France, le roi ne pouvait rien faire qui fût ignominieux ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune ; qu'il fût victorieux ou vaincu, ils déclaraient toujours sa conduite digne d'un roi<sup>1</sup>. Ce fut sous la Fronde que ces belles mœurs de loyauté commencèrent à s'altérer. Du jour où le vainqueur de Rocroi, cet oiseau de proie intrépide et insatiable, commit la trahison de s'allier avec l'Espagne contre son roi, il y eut des gens « qui ne célébraient pas nos victoires avec la même joie qu'ils sentaient nos pertes<sup>2</sup> ».

L'émigration, les trahisons de 1814 et de 1815, créèrent des mœurs décidément nouvelles

1. *Discorsi*, lib. III, cap. xli et xxvii.

2. M<sup>me</sup> DE MOTTEVILLE.

dont on ne saurait rendre la Révolution responsable et qui, selon l'usage justicier, se retournèrent contre ceux qui les avaient introduites.

Lors de l'expédition d'Espagne en 1823, pendant que les orateurs illustres, Daru, Benjamin Constant, Foy, Barante, Victor de Broglie, Royer-Collard, combattaient au nom de la justice une expédition dirigée « contre la noble cause pour laquelle Hampden était mort au champ d'honneur et lord Russell sur l'échafaud », une chanson de Béranger répandue dans les casernes et les bivouacs conseillait nettement la trahison :

— Mon ancien, qu' pensez-vous de la guerre ?

— Mon petit, ça n'ira jamais bien !

V' la z'un prince qui ne s'y connaît guère

C'est un' poir' moll' de bon-chrétien.

Bientôt l' fils d'Henri quatre

Voudra qu'un jour d'action

On n' puisse aller combattre

Sans billet d'confession.

Brav' soldats... demi-tour.

(Nouvel ordre du jour.)

Et comme les brav' soldats ne faisaient pas demi-tour, des bandes de révolutionnaires s'organisaient pour tirer le coup de feu contre les soldats Français, à côté des Espagnols.

En 1830. lors de l'expédition d'Alger, il ne pouvait être question de Hampden et de Russell et de leur noble cause, l'injure était manifeste, l'intérêt civilisateur hors de doute, le soulèvement de l'opposition fut cependant plus una-

nime et plus déchaîné qu'en 1823. Les mêmes écrivains qui reprochaient naguère au gouvernement de ne pas savoir faire justice des insultes d'un potentat barbare et de laisser ainsi humilier la France, l'accusaient maintenant de vouloir précipiter le pays dans une entreprise à peu près impossible et qui, même triomphante, ne produirait aucun résultat utile. Après avoir grossi les périls et les privations auxquels nos soldats allaient être exposés, afin qu'ils n'eussent pas la force de les surmonter, ils vilipendaient le chef auquel le commandement était confié, Bourmont, et ils rappelaient sa triste conduite à la veille de Waterloo, au seul moment où il eût été patriotique de la taire. D'après le député de La Borde, le ministère n'allait en Algérie que pour détruire plus facilement la Charte; il y allait contre la justice; « la voix de la morale publique et du droit naturel l'obligerait à comparaître à la barre de la France qui lui dirait: « Varus, rends-moi mes légions, rends-moi mes trésors<sup>1</sup>. »

Après 1830, l'opposition systématique devint à la fois plus imprévoyante et plus venimeuse.

Les attaques de la coalition contre la politique extérieure de Molé sont pénibles à relire et l'on ne comprend plus l'acharnement avec lequel des partisans du principe de non-intervention s'acharnèrent à présenter comme honteuse

1. VIEL-CASTEL, *Histoire de la Restauration*, t. XX, p. 408-220.

l'évacuation d'Ancone, réparation d'un véritable acte de piraterie, sous prétexte que l'on n'avait pas préalablement obtenu du Pape des garanties pour l'avenir. Guizot fut le meneur ardent de cette campagne de mauvaise foi. En 1827, Bertin de Vaux ne voulant que renverser Villèle, pour venger la rancune de son ami Chateaubriand, renversa les Bourbons; il ne l'avait pas oublié; lorsque Guizot vint lui demander de soutenir la coalition qu'il organisait avec Berryer, Garnier-Pagès et tous les ennemis irréconciliables de la dynastie à laquelle il se prétendait dévoué, Bertin lui répondit avec franchise : « J'ai à coup sûr bien autant d'amitié pour vous que j'en ai eu pour Chateaubriand, mais je ne vous suivrai pas dans l'opposition, je ne recommencerai pas à saper le gouvernement que je veux fonder. » Aucune considération n'arrêta l'ardent lutteur : *Omnia pro dominatione*. Guizot s'est pardonné<sup>1</sup> son triste rôle dans ce vilain épisode; l'histoire, moins indulgente, a constaté l'effet funeste que produisit au dehors cette campagne de l'ambition impatiente ou déçue. « Le genre d'attaques auxquelles l'opposition s'était livrée pendant la coalition, sur la politique extérieure, et le succès qu'elles avaient paru obtenir, firent soupçonner, bien à tort, la nation de velléités belliqueuses contre lesquelles les puissances croyaient prudent de se mettre en garde<sup>2</sup>. »

A partir de 1840, Thiers fut très irrité contre

1. Dans ses Mémoires.

2. THUREAU-DANGIN.

Louis-Philippe : « Si vous saviez ce que c'est que d'être premier ministre d'un roi ! » Louis-Philippe ne le ménageait pas non plus : « Le prince de Metternich, disait-il à Apponyi, se tourmente beaucoup pour savoir ce que M. Thiers pense ou ne pense pas. Dites-lui de ma part que M. Thiers ne pense rien du tout. Quand je le tenais là (montrant la chambre du conseil), j'exerçais un immense ascendant sur lui et c'était toujours à moi qu'il s'adressait pour savoir ce qu'il voulait. Mon opinion, ma volonté étaient dès lors presque constamment les siennes et s'il avait su se maintenir dans les dispositions où il se trouvait chaque fois après nos conversations confidentielles ou après le conseil, il aurait toujours bien fait et se serait qualifié d'excellent ministre ». Ces propos dédaigneusement protecteurs revenaient à celui qui se considérait déjà comme infailible ; il en était exaspéré et il brûlait de mortifier celui qui les tenait. Il ne se contenta pas de diriger contre Guizot la tactique employée en sa compagnie contre Molé, il en créa une nouvelle plus perfide encore. Elle consistait à adresser à la fois au ministère deux reproches contradictoires. — La France, disait-il, a été abaissée par l'exclusion de 1840 ; « si vous n'avez pas la force d'une grande résolution le gouvernement de Juillet aura la tache ineffaçable d'être venu au monde pour amoindrir la France. » La conclusion était : Faites la guerre. Pas du tout. Ne compromettez pas la paix, ajoutait-il, elle est le premier et le plus essentiel de nos inté-

rêts ainsi que l'alliance anglaise sa sauvegarde. Mais comment prendre une résolution glorieuse sans compromettre la paix ? Il n'en avait souci. L'essentiel n'était pas que la France demeurât paisible ou redevînt glorieuse, il lui suffisait que le ministère fût rendu méprisable.

Victor de Broglie, impatienté de cette contradiction qui, sourde ou découverte, se manifestait à propos de n'importe quelle affaire, la dénonça avec vigueur : « Si nous avons des griefs à exposer, exposons-les ouvertement ; si nous avons des satisfactions à demander, demandons-les directement. Il n'y a que cela qui soit digne et honorable. Il ne siérait pas à une grande nation de se montrer toujours grondeuse, toujours boudeuse, toujours mécontente, de se plaindre de tout, de prendre tout en mauvaise part, de se fâcher à chaque instant et de toutes choses sans se fâcher une bonne fois et pour tout de bon... *Et n'oublions pas surtout que la paix serait impossible entre les deux nations si on les excitait sans cesse l'une contre l'autre*<sup>1</sup>. »

Enfin le ministère se décida à la grande résolution à laquelle on l'avait convié, il conclut les mariages espagnols. Alors changement à vue d'œil. Depuis des années on le blâmait de baisser la tête en Égypte, à Taïti, au Maroc devant la perfide Albion, d'humilier la paix, de n'être qu'un vice-roi de l'Angleterre sur le continent, désormais on lui reprochera d'avoir follement

1. Discours du 16 janvier 1845, à propos du traité avec le Maroc.

compromis la précieuse alliance et ouvert des chances redoutables de guerre.

Thiers dépasse toutes les bornes. S'il existait un homme envers lequel il eût dû se montrer réservé, c'était Palmerston qui avait infligé à lui personnellement et à la France une cruelle avanie. Il le recherche, il se concerta avec lui contre Louis-Philippe. Son intermédiaire est un accort Italien, Panizzi, bibliothécaire du British Museum, puis plus tard Normanby, l'ambassadeur anglais à Paris. « Je n'ai jamais écrit de ma vie à lord Palmerston, et il ne m'a jamais écrit, » a dit Thiers. Sans doute, mais il écrivait à Panizzi pour que Palmerston lût ses lettres et pour que par cet intermédiaire il reçût des réponses. « Voyez, écrit-il à Panizzi (26 octobre 1846), lord Palmerston, puisque vous êtes lié avec lui; dites-lui de vous communiquer à vous et *pour moi* la vérité pure. » — A quoi Panizzi répond : « A présent que j'ai tenu parole et que j'ai fait ce que vous m'avez demandé, tenez la vôtre de votre côté et écrivez-moi une lettre, mais tout de suite, afin que je puisse faire connaître à vos amis ici, au moment de la réunion du Parlement, la marche que vous et vos amis comptez suivre. C'est en répondant franchement à la confiance dont on vous donne des preuves si fortes, que vous en inspirerez davantage. (14 janvier 1847)<sup>1</sup>. »

Après quoi, sur un simple exposé du ministre

1. FAGAN, *Vie de Panizzi*.

anglais, transmis par Panizzi, il se répand sur les hommes d'État avec lesquels il est en lutte en appréciations plus que violentes et injustes, coupables, puisque malgré leur étiquette fallacieuse de *confidentielles* signifiant simplement : Ne me trahissez pas, elles 'étaient destinées à passer sous les yeux d'un ministre ennemi et à envenimer son hostilité. Il qualifie le roi Louis-Philippe d'empirique; son gouvernement est tout personnel, ses penchants sont d'un prince illégitime voulant se faire légitime par des platitudes. Guizot se distingue par une effronterie à mentir devant les Chambres qui n'a pas été égalée dans le gouvernement représentatif, effronterie appuyée d'un langage très beau mais monotone. Les députés célèbres de l'opposition qui, en cette circonstance, soutiennent le gouvernement, Billault et Dufaure, le premier fort intrigant, le second morose et insociable, tous les deux vulgaires et ignorants comme des avocats de province, n'ayant jamais regardé une carte, sachant à peine où coulent le Rhin et le Danube, seraient fort embarrassés de dire en quoi l'alliance anglaise est bonne ou mauvaise; ils font de la politique comme au barreau on fait de l'argumentation, ils prennent une thèse ou une autre, suivant le besoin de la plaidoirie qu'on leur paye, et puis ils partent de là et ils parlent, parlent; ayant le désir de se rendre prochainement possibles au ministère, ils font leur cour aux Tuileries et se rendent agréables à celui qui fait et défait les ministres.

Quant à l'affaire elle-même il la déclare pitoyable : Guizot avait manqué comme toujours de bonne foi ; rompre quand l'Angleterre n'insistait pas pour un Cobourg, cela le confondait. Du reste, avec Odilon Barrot, il était fort, et à eux deux ils décidaient de la conduite de l'opposition<sup>1</sup>.

En exécution du plan arrêté avec Palmerston, Thiers attaque donc les mariages espagnols<sup>2</sup> ; il n'hésite pas à s'approprier, comme établis, les récits aujourd'hui démontrés mensongers de Palmerston, et à les opposer aux affirmations véridiques de Guizot et de Louis-Philippe ; il déploie toutes les ressources de son brillant esprit à plaider le bon droit de l'adversaire de son pays.

Il n'ose pas se risquer à une approbation qui eût froissé le sentiment national, il reconnaît qu'on a bien fait d'écarter la maison de Cobourg et que *si on l'avait laissée triompher il aurait blâmé le gouvernement*, mais le gouvernement avait obtenu le renoncement à la prétention qu'il avait eu le devoir de combattre ; les whigs « aux regrets de ce qui s'était passé en 1840 », n'avaient manqué à aucun des engagements de leurs prédécesseurs. « Assurément, l'Angleterre aurait désiré Cobourg sur le trône d'Espagne, mais considérant la vivacité inouïe, car depuis dix-sept ans la France n'en avait jamais montré une pareille, avec laquelle la France le repous-

1. FAGAN, *ibid.*

2. Discours du 4 février 1847.

sait, elle a vu clairement que les avantages attachés à ce mariage n'étaient pas comparables à l'inconvénient d'une perturbation européenne, *et elle y a renoncé*. Dès lors Guizot était excusable de ne s'être pas arrêté devant les objections au mariage Montpensier; en cela il avait commis une faute insigne. »

Il y a certainement plus de patriotisme à condamner les entreprises iniques de son pays et à s'efforcer de les arrêter, qu'à les approuver ou à les seconder. Mais ce devoir de justice n'autorise pas à adopter, sans preuves irréfutables, les affirmations des ministres étrangers, encore moins à se concerter avec eux contre les ministres de son pays, même répréhensibles, à plus forte raison contre ceux qui défendent l'honneur, l'intérêt de la France, ses constantes traditions, et que dès lors on n'atteint pas sans frapper la patrie elle-même. Certes Thiers ne voulait pas mettre aux prises l'Angleterre et la France, il n'admettait pas qu'un mariage collatéral dût devenir une cause de brouille permanente entre deux pays dont l'hostilité lui paraissait une calamité européenne; il ne songeait qu'à renverser un rival et à aiguillonner un roi trop lent à lui confier les affaires; et cependant, en envenimant la querelle, en appuyant sur ce qu'il appelait le mauvais procédé, il contribuait à créer l'état de méfiance, de susceptibilité duquel à tout instant pouvait surgir la rupture qu'il considérait comme un malheur.

Quoique l'opposition d'Odilon Barrot ignorât

l'entente de Thiers et de Palmerston, elle la servit avec un zèle aussi répréhensible que si elle y avait participé. Il est affligeant de rencontrer Lamartine en pareille compagnie.

Au début du règne sa conduite avait été digne de servir de modèle. Légitimiste libéral il s'était spontanément retiré des faveurs du gouvernement nouveau et avait perdu son élection de député à Hondschoote plutôt que d'approuver par une phrase le renversement de Charles X. Il avait non moins énergiquement refusé de s'enrégimenter à la suite des passions intéressées qui exploitent quelques sentiments généreux, de provoquer des écroulements nouveaux de nature à entraîner la société elle-même. Il pensait alors que celui qui fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons, et qui du fumier fait sortir le lis et l'épi, a seul le privilège de tourner le mal même à l'accomplissement de ses desseins.

Révolté de l'immorale et néfaste coalition de 1839, il aida contre elle de son conseil, de sa parole, de son vote, un gouvernement qu'il n'aimait pas et dont il avait blâmé l'usurpation. On avait mal reconnu sa loyauté et dédaigné ses conseils. Il s'était séparé. De la séparation il passa à l'hostilité déclarée dans cette affaire des mariages espagnols. Méconnaissant l'intérêt national de l'acte, il ne voulut y voir qu'une spéculation inavouable de famille : les mariages avaient été la paix du monde mise en gage à Madrid pour l'éventualité d'une couronne de

plus dans la maison de Bourbon; aucune dynastie, pas même celle de Louis XIV, n'avait coûté autant à la France<sup>1</sup>. — Que signifie cette antithèse sophistique entre la dynastie et la nation? Quand un peuple se régit en monarchie, dynastie et nation sont un, les bonnes et les mauvaises fortunes de la dynastie sont celles de la nation.

§ 4. — LES VÉRITABLES PATRIOTES, TOCQUEVILLE,  
BERRYER.

Presque toujours chez nous, à côté d'une félonie ou d'une défaillance surgit la loyauté ou l'intrépidité qui en est la rançon. Carnot, Benjamin Constant nous avaient rachetés de Talleyrand et de Fouché; deux hommes d'État considérables, Billault et Dufaure, le plus profond philosophe politique du siècle, Tocqueville, et son orateur hors pair, Berryer, nous ont consolés de la trahison de Thiers, de la niaiserie d'Odilon Barrot et de la défaillance de Lamartine.

Tocqueville<sup>2</sup> exprima son blâme avec la précision d'un penseur : « Qui, depuis six ans, nous a conduits, nous a maintenus, vis-à-vis de l'Angleterre, dans cette politique de défiance où je crois que nous avons bien fait de nous être placés? Qui? Les chefs de l'opposition. Qui, constamment depuis six ans, nous a démontré

1. Situation de la France à l'extérieur en 1847.

2. Né à Paris le 29 juillet 1805.

de mille manières que le ministère qui suivait une autre politique ne méritait pas confiance? Ce sont encore les chefs de l'opposition. Aujourd'hui ils semblent avoir changé de conviction et de langage. J'avais besoin de déclarer publiquement, avec toute la douleur que me cause ce dissentiment momentané, que je ne puis les suivre<sup>1</sup>. »

Berryer<sup>2</sup> s'expliqua avec une ampleur magnifique de magnanimité. Qui n'a pas entendu Berryer en l'un de ses beaux jours ignore ce qu'est l'éloquence. Malheureusement, quoiqu'il eût le goût et l'instinct des beautés littéraires, il aimait la musique plus encore que la littérature et il n'était pas écrivain; or, c'est par le style que les discours mêmes durent au delà de la circonstance fugitive qui les a inspirés. Les siens, quoique conservant encore dans leur mort le mouvement de l'argumentation, l'élévation de la pensée, la vivacité du sentiment, ne donnent aucune idée, à cause de leur forme décolorée, de la sensation extraordinaire qu'ils produisaient. C'est qu'ils n'ont pas conservé le timbre harmonieux de cette voix pleine, égale en ses diverses notes, passant, par des gradations musicales merveilleusement ménagées, des familiarités caressantes aux gravités solennelles, des douces insinuations aux explosions pathétiques; c'est qu'on n'y retrouve plus son action fascinante, tour à tour spontanée et savante. Il débutait parfois avec impé-

1. Discours du 2 février 1847.

2. Né à Paris le 4 janvier 1790.

tuosité; parfois aussi, lent et comme embarrassé, il ouvrait avec quelque effort ses ailes appesanties qu'un souffle suffisant ne soulevait pas encore. A mesure qu'il s'échauffait, ces ailes s'étendaient puissamment et largement; sa tête superbe s'illuminait, son œil lançait des flammes; sa diction se précipitait sans devenir cependant ni tumultueuse ni confuse. Enfin, lorsque haletant sous la main de la divinité qui envoie les grands accents, les veines du front gonflées, la lèvre frémissante, les mains elles-mêmes devenues parlantes, soulevé à chaque instant plus haut par la commotion qu'il avait communiquée à l'auditoire et que celui-ci lui renvoyait accrue, prolongée, irrésistible, il s'abandonnait, comme s'il eût été sur un trépied, à l'un de ces transports lyriques dont on n'est plus le maître, dans lequel on voit ce qu'on décrit et l'on ressent ce qu'on exprime, les souffles étaient suspendus, on entendait le battement contenu des cœurs, et l'on ne retrouvait la faculté d'éclater en enthousiastes acclamations qu'au moment où, à bout de forces, il s'affaissait brisé sur le marbre de la tribune. « Quand il a fini de parler, me disait l'illustre avocat Marie, on a envie de s'embrasser. »

Il se surpassa dans la discussion sur l'affaire d'Orient. Il avait fouillé, disséqué la négociation en dialecticien puissant et souple, accumulé les preuves, dissipé les sophismes; tout à coup il s'arrête, se tourne de côté, se penche comme pour mieux saisir le bruit lointain par lequel

ses raisonnements sont interrompus, et d'un accent où les indignations se mêlent aux larmes, en quelques paroles brûlantes dont le pâle squelette qui nous reste ne donne aucune idée, il s'écrie au milieu des trépignements et des acclamations : « Je l'entends, ce canon de Saint-Jean-d'Acre ; j'entends au fond de la Méditerranée le canon anglais qui brise Saint-Jean devant lequel Napoléon s'était arrêté. Et vous allez entendre, aux rives d'une autre mer, un autre canon qui vient vous annoncer l'arrivée des restes du prisonnier des Anglais. A ses funérailles et dans sa tombe même est-ce que vous ensevelirez sans gémir, sans protester, l'influence, l'ascendant qu'il vous avait conquis et que vous gardiez encore (Longs applaudissements)... Quatre fois en dix ans le monde entier a vainement connu la volonté de la France. Quatre fois en dix ans, on a su que la France voulait sauver la Pologne, préserver la Belgique d'un démembrement, assurer son ascendant politique en Espagne, maintenir Mehemet-Ali. Quatre fois vous avez fait connaître au monde la volonté de la France, et quatre fois vous avez fait accuser la France d'impuissance ou d'inertie. Quatre fois en dix ans Messieurs, c'est trop, trop ! » (Longs applaudissements sur les bancs de la Chambre et dans les tribunes<sup>1</sup>.)

Dès le début de sa carrière parlementaire, il avait annoncé que, dans toutes les questions de

1. Discours du 1<sup>er</sup> décembre 1840.

politique extérieure, il serait *homme de France* et non *homme de parti*<sup>1</sup>. « Quelque gouvernement qui s'établisse, on abdique sa nationalité si on ne conserve pas le même sentiment sur nos affaires avec l'étranger, la même jalousie des intérêts de la France, de sa dignité; si dans le fond de son cœur, ami ou ennemi, on n'approuve pas ce qui profite à la dignité, à l'honneur, à la prépondérance de la France, on n'est plus citoyen, on n'est plus Français, on s'est abjuré soi-même<sup>2</sup>. » Reportant sa passion patriotique même sur le passé, au risque d'encourir le déplaisir de ses amis, il avait remercié la Convention, « cette assemblée vouée pour ses actes intérieurs à l'exécration des gens de bien, d'avoir sauvé l'intégrité du territoire. » (Sensation prolongée<sup>3</sup>.) Il s'était attendri sur la manière dont nos guerriers étaient tombés à Waterloo<sup>4</sup>; il avait dit en s'en vantant : « Je n'ai pas été à Gand, je ne me suis pas promené sur les boulevards quand les Russes étaient à Paris<sup>5</sup>. »

Aussi, pas plus que Tocqueville il n'hésita à féliciter le ministère<sup>6</sup>, quoique peu de temps auparavant il eût été *flétri* par lui, « d'avoir, par l'exclusion d'une influence étrangère en Espagne, compris et servi la politique constante de

1. Discours du 2 juin 1836.

2. Discours du 19 janvier 1839. Voir aussi discours du 25 mars et du 1<sup>er</sup> décembre 1840.

3. Discours du 16 janvier 1839.

4. Discours du 1<sup>er</sup> décembre 1840.

5. Discours du 20 janvier 1842.

6. Discours du 6 février 1847.

la France, politique séculaire, faite par une expérience de quatre siècles, qui n'a pas changé et qui ne *peut pas changer tant qu'une commotion terrestre ne viendra pas déchirer et déplacer les territoires du continent européen.* » (Mouvement prolongé.) Et quand pour blâmer cette politique généreuse et prévoyante on affectait de s'alarmer de l'isolement auquel elle nous condamnait, il ripostait : « Un contre quatre ! je ne fais pas de rodomontade ; mais je dis : Ce n'est pas dans l'action que cette position est mauvaise pour la France, c'est dans les négociations (Sensation — applaudissements à gauche) ; c'est dans les conférences, dans les souterrains des congrès diplomatiques, c'est dans ce que vous appelez le concert européen que cette position de la France un contre quatre est une trahison (Bravos à droite et à gauche) ; mais au grand jour, au soleil, c'est autre chose !... Ils ont, eux, leurs jalousies, leurs défiances, leurs rivalités ; nous avons, nous, notre unité puissante, notre attachement au droit, la résolution de protéger tous ceux qui ont besoin que le droit les maintienne dans le monde. Nous avons cela pour notre force. Nous ne portons pas attachées à nos bras une Pologne ou une Irlande. (Acclamations prolongées.) Nous sommes libres ; nous n'avons pas même chez nous, grâce à notre caractère, à ce qui forme les êtres sur le sol de la France, nous n'avons pas même l'embarras des partis. Je n'en connais pas... laissez-moi le dire, je n'en connais pas un seul où il y ait un homme assez cou-

pable, assez peu digne d'être Français pour que, le jour où vous porterez noblement, fièrement, sincèrement devant l'Europe la question de ces intérêts français, quand il s'agira de l'intégrité de notre influence et de nos droits, pour qu'il y ait un homme de parti qui conserve le ressentiment, je n'en connais d'assez haïssable nulle part. » (Acclamations générales.) — Que n'a-t-il été encore vivant le 15 juillet 1870 !

Les inconséquences, les partis pris, les contradictions, les intempérances, les indiscretions, les fanfaronnades, les fausses interprétations, les calomnies, les injustices des oppositions depuis 1815, ont coûté à notre pauvre pays plus que plusieurs Waterloo !

## CHAPITRE XII

### UNE APPARENCE D'ALLIANCE AUTRICHIENNE GUIZOT ENTRE PALMERSTON ET METTERNICH. — AFFAIRES DE SUISSE ET D'ITALIE.

§ 1. — PERSISTANCE DE NOS SYMPATHIES POUR L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE : BILLAULT, LAMARTINE, VICTOR HUGO. — AUTANT DE RAISONS DE NE PAS SE RAPPROCHER DE L'AUTRICHE. — CELA N'ARRÊTE PAS GUIZOT.

La méconnaissance des peuples à l'affranchissement desquels nous nous consacrons, pas plus que les démarches inquiétantes ou les paroles méprisantes de leurs gouvernements ne déconcertèrent notre élan fraternel. Le jeune Italien Minghetti, qui, dès lors, nourrissait à notre égard les mauvais sentiments dont il a donné tant de preuves, ne peut se défendre de confesser, pendant un voyage à Paris, qu'au sommet de la pensée de la jeunesse française était un idéal d'humanité et de paix, de fraternité et

de désintéressement<sup>1</sup>. A la fin du gouvernement de Juillet aussi bien qu'à son début, nous ne cessâmes de le prouver par nos actes. L'octroi d'une constitution par le roi de Prusse avait rallumé dans certains esprits la crainte que le Zollverein avait inspirée à Mauguin, d'un achèvement à l'unité de l'Allemagne. Guizot, à l'oreille de Metternich, reprit le thème usuel sur l'indépendance des États secondaires. Avec une aimable raillerie Metternich lui répondit en l'engageant à ne pas se donner trop de mouvement parce qu'il risquerait de provoquer le mal dont il s'effrayait. Ensemble ils célébrèrent dans des dépêches destinées à rester ensevelies au fond des cartons des chancelleries, les beautés du principe fédératif, et tout fut dit. Quant à l'opposition elle en prit prétexte d'affirmer par la voix d'un de ses interprètes les plus autorisés, Billault, qu'« en face du gouvernement, en face de la majorité, proclamant, pratiquant depuis seize ans vis-à-vis de l'Allemagne la politique de la paix bienveillante, il était important que l'opposition tout entière vînt déclarer, afin que cela soit bien entendu au delà du Rhin, que tous ces bruits de guerre, d'ambition, de conquête ne sont ni dans l'esprit de la nation française, ni dans celui de ses représentants<sup>2</sup>. »

Notre débonnairété confiante se marqua à l'endroit de l'Allemagne d'une façon plus extraor-

1. *Miei ricordi*, t. I, cap. IV, p. 134.

2. Discours du 5 février 1847.

dinaire encore. Les adeptés de la jeune Allemagne, malgré les beautés patriotiques du Zollverein, ne se consolait pas de l'ajournement des libertés politiques. L'un d'eux, Arnold Ruge, désespéré, s'était réfugié en France, jetant la malédiction sur la patrie qu'il abandonnait. « La vieille Allemagne, avait-il dit, pèse comme un cauchemar sur toute poitrine libre. Fuyons! fuyons! » L'écrivain très distingué, alors en possession du monopole d'écrire sur les choses d'Allemagne qu'il connaissait à merveille, Saint-René Taillandier, s'indigna de ce blasphème d'un transfuge irrité et le morigéna sévèrement, lui prêchant l'amour de l'Allemagne. « Certes, c'est toujours un crime d'insulter sa patrie ; mais quand la patrie s'émeut pour une cause sainte (l'unité), quand d'une frontière à l'autre le même esprit de réforme, le même espoir de régénération enthousiasme toutes les intelligences, que penser de celui qui choisit une telle heure pour insulter ses frères et se séparer d'eux? »

Nous étions bien plus chaleureux encore en faveur de l'Italie. Lamartine, s'appropriant le raisonnement de Machiavel, démontrait « que la souveraineté temporelle d'un Pape au centre de la péninsule, comme le corps étranger dans le tronc, était l'obstacle organique et presque insurmontable à l'unité active, solide et indépendante de l'Italie sous une seule domination ; que le gouvernement de la papauté à Rome réunissait les vices de toutes les natures de gouverne-

ment sans leurs avantages. *Ressusciter l'Italie suffirait à la gloire d'un peuple*<sup>1</sup>. » Victor Hugo renchérissait encore : « Oui, je suis de ceux qui tressaillent en songeant que Rome, cette vieille et féconde Rome, cette métropole de l'unité, après avoir enfanté l'unité de la foi, l'unité du dogme, l'unité de la chrétienté, entre en travail encore une fois, et va enfanter peut-être, aux acclamations du monde, *l'unité de l'Italie*. Aidons de toutes nos forces à ce désirable résultat<sup>2</sup>. »

Enfin le défenseur de l'équilibre conventionnel de l'antique diplomatie, celui qui, depuis 1830, avait persiflé en toute occasion les thèses sentimentales de la démocratie, Thiers, se ralliait à la politique des nationalités et adoptait le langage de Sainte-Hélène :

Le rôle de la France dans ce siècle, c'est de patronner la liberté des peuples et de se mettre à la tête de tous ceux qui voudront défendre leur indépendance nationale contre la conquête. Elle devrait être représentée les yeux attachés sur un livre, livre qui contiendrait les droits de l'humanité, et la main appuyée sur une épée où on lirait Zurich, Austerlitz, Friedland. (Il ne dit pas Iéna.) Si quelque part un prince éclairé veut donner la liberté à son peuple, il faut l'encourager, et s'il est menacé pour cette bonne intention il faut l'appuyer. Si quelque part les territoires sont violés, il faut aviser. Il exprime

1. Situation de la France à l'extérieur en 1847 (28 octobre).

2. Le Pape Pie IX, 13 janvier 1848.

chaleureusement ses sympathies envers l'Italie. *Achever l'affranchissement territorial de l'Italie est conforme à la saine politique.* Il crie au Pape réformateur : « Courage, Saint Père ! » Par ces déclarations, le chef du parti des fanfarons se désavouait, et renonçait à placer la sagesse internationale dans l'égoïsme. Désormais, la politique que le peuple élaborait depuis 1815 n'eut plus de contradicteurs que dans les bureaux des affaires étrangères et dans les ambassades.

Était-ce le moment de se rapprocher de la puissance qui représentait la négation du droit des nationalités et l'absolutisme ? Était-ce le moment de paraître s'annexer à la Sainte-Alliance à la place laissée libre par l'Angleterre devenue libérale ?

Des esprits judicieux tels que Victor de Broglie, Billault et un jeune député qui pointait déjà comme homme d'État, Morny, ne le pensèrent pas. Ils croyaient plus prudent et aussi plus digne d'attendre dans l'isolement les chances de l'avenir. L'isolement, après tout, est la situation naturelle de toutes les puissances en temps de paix générale. Il nous était imposé au moment actuel par nos traditions et par notre rôle dans le monde. Petits-fils de 89, puissance libérale née d'une révolution, nous ne devons pas imiter ces parvenus qui, rougissant de leur origine, finissent par être odieux à leurs familles plébéiennes et méprisés par le

1. Discours du 4 février 1847. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 674.

monde nouveau où ils tentent de se glisser. Nous devons nous rappeler que notre mission est de concourir à l'indépendance et à la liberté des peuples. Qu'avions-nous à craindre? Personne ne nous menaçait; nous pouvions attendre, si nous tenions à l'alliance de l'Angleterre, qu'elle fût revenue à des sentiments plus équitables, si nous préférions l'alliance russe, que le Tsar se fût affranchi des préjugés qui obscurcissaient son jugement. D'ailleurs, sans coller l'oreille à terre, il était facile d'entendre le grondement souterrain qui, au moins au dehors, annonçait une prochaine éruption; à tout instant des issues nouvelles pouvaient s'ouvrir à nous : pourquoi cette hâte à s'engager quelque part<sup>1</sup>?

Guizot, par désespérance d'un retour anglais ou d'un assagissement russe, par crainte de l'isolement, par désir de donner à son gouvernement une grande figure, ne tint pas compte de ces avis et s'efforça d'établir avec l'Autriche une entente politique et une action commune.

Metternich ne parut pas d'abord disposé à s'y prêter. Il trouvait la politique de la France hésitante, tombée dans une faiblesse absolue; il ne croyait au Juste-milieu aucune force pour le bien; il l'accusait même d'avoir contribué à la situation dangereuse dans laquelle se débattait le gouvernement romain par l'envoi à l'ambassade de Rome de Rossi, un ancien chef de

1. VICTOR DE BROGLIE, Discours du 19 janvier 1847. BILLAULT, Discours du 5 février 1847. MORNAY, *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1848.

carbonari. Guizot ne se découragea pas; il accabla le prince de prévenances. « J'ai appris avec grand plaisir, lui écrivait-il (7 novembre 1847), que l'état de la santé de Votre Excellence était excellent. J'en fais mon compliment à l'Europe. » Il insista si bien sur les bienfaits de l'intimité avec un grand esprit, que Metternich s'adoucit, finit par reconnaître que Guizot avait du mérite, de la bonne volonté, de sains principes, un grand talent de rédaction, et il ne refusa plus d'essayer de s'entendre avec lui. Mais la force des choses, plus obstinée que les vouloirs individuels, ne permit pas, dans les deux affaires alors capitales, celles de Suisse et d'Italie, cette entente commune qu'on désirait.

## § 2. — OPPOSITION DE LA POLITIQUE DE METTERNICH ET DE PALMÉRSTON EN ITALIE ET EN SUISSE.

Dans ces deux pays se trouvaient aux prises deux politiques presque diamétralement opposées : celle de Metternich et celle de Palmerston.

Metternich, avec la clairvoyance de son esprit, ne s'était pas mépris sur la signification de ce qui se passait soit en Suisse, soit en Italie. Il ne douta pas qu'on ne fût à la veille de grandes luttes, peut-être de grands changements, amenés par l'idée des nationalités, « cette idée qui dit tout et qui ne dit rien, mais qui remplit

actuellement le monde<sup>1</sup> ». A ses yeux, en Suisse, il s'agissait de détruire les principes tutélaires sur lesquels était assis l'ordre européen. En Italie, les réformes n'étaient qu'un moyen, le véritable but était l'*unité* par l'expulsion de l'Autriche. Entre un Balbo, un Gioberti, un d'Azeglio, il n'admettait pas d'autre différence que celle existant entre des empoisonneurs et des assassins. Il se rendait compte que son administration pédantesque avait fort ennuyé les Italiens, il ne méconnaissait pas l'incapacité en quelque sorte inguérissable du gouvernement théocratique, la répugnance des classes supérieures des Légations à subir la domination pontificale. Mais il était convaincu qu'aucune concession grande ou petite n'arrêterait la marée montante, que l'Autriche en était réduite à choisir entre s'en aller ou résister à outrance, que le Pape n'avait pas d'autre alternative. Un Pape libéral lui paraissait « ne pas être un être possible<sup>2</sup> ». « Le Pape qui *libéralise* évoque des monstres qu'il ne sera pas maître de terrasser. » Il n'admettait pas même un Pape qui amnistie. « Dieu n'accorde pas d'amnistie; il n'octroie que des pardons après des repentirs<sup>3</sup>. » En ce qui le concerne, n'étant pas résolu à tout livrer, il s'était arrêté à tout défendre, à repousser les réformes autant que la révolution, à répondre au

1. *Mémoires*, t. VII, p. 378.

2. *Mémoires*, t. V, p. 315, 325, 341, 343; t. VII, p. 408, 411; p. 299, 336, 344, 413.

3. *Mémoires*, t. VII, p. 255, 371, 425, 442.

*tout* révolutionnaire par un *rien* conservateur.

La perspective de cette nouvelle lutte, succédant à tant d'autres qu'il avait crues définitives, le remplissait de mélancolie. « Il m'a fallu bien du temps, dit-il à sa femme, pour comprendre des paroles qui se trouvent répétées dans la Bible, par exemple celles-ci sur Abraham : « Et fatigué de l'existence il se coucha pour « dormir dans l'éternel repos. » Combien cela est clair pour moi maintenant ! Je suis si fatigué de la vie ! » Cependant, assuré de remplir un devoir de conscience en essayant de préserver le repos général d'une subversion, il ne faiblit pas un instant et se montra aussi prudent qu'énergique. Sachant qu'on ne mène pas à bien à la fois deux affaires difficiles, il concentra son attention surtout sur l'Italie où l'intérêt autrichien était de majeure importance. Il comprima les manifestations à Milan, à Venise, fit arrêter Manin et Tommaseo (15 janvier 1848), détourna par des conseils les princes italiens des réformes.

Nicolas l'eût voulu plus décidé contre les princes réformateurs qui ne l'écoutaient pas et surtout contre le Piémont : pour l'engager à une action agressive, il lui offrait de maintenir la Galicie. Le roi de Prusse de son côté se déclarait résolu à considérer comme s'adressant à lui toute attaque dirigée contre son allié. Metternich ne se laissa pas entraîner : il entra dans sa stratégie de ne rien brusquer, de n'agir qu'en paraissant y être forcé par les événements ; il croyait inévitable, en une telle exaltation des

esprits et des langues, que Charles-Albert fût bientôt entraîné à une agression ou que la révolution encouragée par sa réserve laissât tomber le masque de réformé sous lequel elle paraissait sympathique. Une action énergique rencontrerait alors moins d'obstacles. Le maréchal Radetsky ayant passé trop tôt à l'offensive par l'occupation de Ferrare, il le désavoua.

En Suisse où il n'était mù que par un intérêt doctrinal d'ordre européen, il se montra encore plus circonspect. Il rejeta toute idée d'une action isolée : avant l'attaque contre le *Sunderbund* pour l'éviter, après la défaite pour la rendre moins désastreuse, il eût désiré obtenir des puissances une notification collective et comminatoire exigeant de la Diète le respect de la souveraineté cantonale, notification qui, en cas de refus, eût été appuyée par une contrainte militaire.

Nicolas poussait à la même conclusion. N'étant pas de ceux qui voient dans la diplomatie une occasion de se livrer à de brillants exercices littéraires, il réclamait des actes : « Avez-vous soixante mille hommes à placer derrière vos protocoles, je suis prêt ; sans quoi, je ne prends pas au sérieux tous vos papiers, même quand je les signe. »

La politique de Palmerston accordait à la politique de Metternich un point capital, le droit inviolable de l'Autriche et tenu pour tel par toutes les puissances, de se maintenir dans ses possessions territoriales en Italie contre toutes

les attaques, de quelque côté qu'elles vinsent ; il n'admettait pas que l'Italie détruisît seule les garanties stipulées par les traités de 1814 et 1815<sup>1</sup>. Sur tout le reste les deux ministres différaient. Palmerston ne reconnaissait à aucun gouvernement le droit de blâmer ou de gêner un souverain dans les améliorations opérées dans ses États et de s'immiscer ainsi dans l'exercice de l'une des attributions les plus inaliénables de la souveraineté. Il ne partageait pas l'aversion de Metternich pour les réformes, il les jugeait au contraire des actes de sagesse, et il les conseillait ; des concessions réfléchies accordées à temps à titre gracieux et spontanément, préservent des changements irréfléchis arrachés par la nécessité et qui, constituant une capitulation du souverain vis-à-vis de ses sujets, n'offrent aucune garantie de solidité ni d'avenir<sup>2</sup>. Il estimait peu judicieux de résister à tort à ce qui est actuellement raisonnable parce qu'on aura raison de résister demain à ce qui sera insensé<sup>3</sup>.

En Italie, il envoya lord Minto avec la mission de « pousser les souverains et de retenir les sujets », de combattre Mazzini et sa secte qui voulaient bouleverser les délimitations territoriales et d'encourager les princes, à Rome, à Naples, à Florence, à Turin, à accorder des

1. METTERNICH, t. VII, p. 422. — GUIZOT, Discours du 31 janvier 1848.

2. Dépêche circulaire aux agents anglais en Italie de janvier 1848.

3. A lord Minto, 11 novembre 1847.

constitutions libérales, en déclarant tout haut « que le gouvernement de Sa Majesté ne verrait pas avec indifférence une agression de l'Autriche contre les princes réformateurs ».

En Suisse, il consentit à se prêter à une tentative de médiation entre les belligérants, afin de conjurer la guerre civile, à la condition expresse toutefois, qu'en cas de refus, on n'en viendrait pas à une coercition matérielle. Le Sunderbund vaincu et dissous, pendant que se poursuivaient les négociations, il refusa d'entrer dans une conférence tendant à empêcher les Suisses de modifier librement leur constitution fédérale, ce qui, selon lui, était leur droit indiscutable. A quoi bon une conférence, alors qu'il n'y a plus à conférer sur rien ?

### § 3. — GUIZOT ADOPTE EN PRINCIPE L'ALLIANCE AUTRICHIENNE ET EN FAIT SE CONDUIT PRESQUE TOUJOURS COMME PALMERSTON.

Si l'alliance autrichienne eût été réalisable, Guizot n'aurait pas hésité entre le système de Metternich son allié et celui de Palmerston son adversaire, il eût choisi le premier et rejeté le second. Or quelle fut sa politique ?

Les Italiens, Metternich l'avait très bien compris, n'attachaient aucune importance aux réformes intérieures, si ce n'est comme moyen d'accomplir ce qu'ils désiraient uniquement : l'affranchissement national. Les uns espéraient

cet affranchissement de la république unitaire ou fédérative, les autres de la confédération, des princes ; tous réclamaient d'une égale ardeur l'indépendance par l'expulsion de l'Autriche. Ce rêve paraissait alors une pure folie et Cobden, qui voyageait en Italie, en souriait. Néanmoins, même ceux qui n'entrevoyaient pas le moyen de le réaliser en nourrissaient le désir. Une médaille frappée clandestinement à Turin et répandue partout montrait d'un côté l'effigie de Charles-Albert, de l'autre celles de Dante, Raphaël, Christophe Colomb, Galilée, entourant un écusson aux armes de Sardaigne et repoussant un aigle en détresse.

Les choses réduites à ce point, voulait-on être agréable à l'Autriche, il fallait ne pas s'obstiner à la distinction captieuse entre les réformes et la révolution, ne plus rêver d'un parti modéré qui n'existait pas et qui ne se formerait pas, se porter avec elle, à côté d'elle, au besoin par les armes, l'adversaire des réformateurs aussi bien que des révolutionnaires. — Préférait-on se montrer favorable aux Italiens, il fallait s'associer à leur haine contre le barbare étranger, les aider même par un secours armé à expulser l'Autriche et à obtenir l'indépendance complète. — Voulait-on ne se compromettre ni d'un côté ni de l'autre, il n'y avait qu'à arrêter fermement les Autrichiens à la frontière du Piémont ou des États pontificaux, et laisser les Italiens libres de s'arranger ou de se débattre avec leurs gouvernements.

Guizot n'adopta aucune de ces conduites tranchées. Convaincu, lui aussi, « que l'expulsion de l'Autriche et la complète indépendance de l'Italie étaient, sauf quelques intérêts de cour et de courtisans, *le vœu unanime de la Péninsule*<sup>1</sup>, » il se prononce néanmoins pour les réformes malgré Metternich, contre la révolution de l'indépendance. contre les patriotes italiens<sup>2</sup>. Il recommandait en même temps au cabinet de Vienne de prendre en patience les constitutions libérales, à Charles-Albert de ne pas s'abandonner au parti de la guerre contre l'Autriche<sup>3</sup>. — C'était la politique de Palmerston plus que celle de Metternich.

Il en fut de même en Suisse. Guizot se prononça en faveur du Sonderbund à la victoire duquel il eut la naïveté de croire; il obséda la Diète et les cantons de conseils qu'on ne lui demandait pas et qu'on n'écouta pas; il refit en meilleur style les longues dépêches dogmatisantes de Metternich; mais il arrêta ses avertissements solennels au point où ils devenaient comminatoires et de nature à entraîner une coercition matérielle<sup>4</sup> : il déclara même que la

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 381, 383.

2. « Nous pourrons et nous ferons beaucoup, écrivait-il à Rossi, pour la cause de l'indépendance et des réformes romaines, toscanes, napolitaines, sardes. Nous ne pourrions et ne ferions rien pour la cause d'une révolution qui attaquerait l'ordre général européen. Et les autres puissances s'uniraient contre (18 septembre 1847). »

3. V. NICOMEDE BIANCHI, t. V, p. 93, 434.

4. GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 456. « Nous nous refusâ-

France s'en abstenant, il n'admettait pas qu'une puissance quelconque y procédât seule, en dehors d'elle. Le roi, décidé en principe contre toutes les interventions en Suisse aussi bien qu'en Espagne, ne lui eût pas permis une conduite différente.

Cependant, Guizot s'ingéniant à complaire à Metternich lui fit une proposition singulière : « Intervenez pour votre compte, nous interviendrons aussitôt de notre côté. Ce sera une expédition d'Ancône, faite cette fois d'un commun accord en vue d'un même but à atteindre ». Metternich déclina l'ouverture. « Votre intervention suivant la nôtre, répondit-il, serait considérée, quoi qu'on dise, comme une protestation libérale contre notre absolutisme. Nous partirons ensemble ou je ne remuerai pas. » On ne remua pas. Après avoir beaucoup écrit et professé, Guizot fut contraint encore en Suisse de se ranger derrière Palmerston : il proposa en sa compagnie une médiation, qui, dépourvue d'effet coercitif, constituait une démarche vaine. Palmerston allongea les pourparlers par des pointilles de rédaction, jusqu'à ce que le *Sunderbund* eût été mis en déroute, ce qui coupa court même à cette démarche inoffensive.

L'impossibilité de s'entendre avec l'Autriche eût été rendue bien plus sensible, si la Révolution de 1848 n'avait pas dégagé Guizot des com-

mes à la déclaration immédiate, collective et menaçante que M. de Metternich nous demandait d'adresser à la Suisse. »

plications inextricables dans lesquelles l'avait jeté l'impatience de l'isolement. Le choc n'eût pas éclaté, comme il le supposait, à Rome ou dans les Légations, mais en Lombardie. C'était là que la fermentation était parvenue à ce degré où nulle volonté humaine ne l'arrête. Charles-Albert aurait été contraint de tendre la main au soulèvement lombard. Quel parti aurait pris alors Guizot? Se serait-il opposé à l'Autriche? aurait-il sollicité le concours de Palmerston? j'entends le rire méphistophélique de l'Anglais à cette ouverture. Il eût donc été obligé de faire tête seul à une nouvelle coalition, plus animée que celle de 1840, ou de s'abstenir. Il se serait abstenu et il aurait assisté, raillé, désolé, humilié, maudit, à un Novare anticipé et aux mesures sauvages de réaction qui accompagnaient toujours une victoire de l'Autriche sur les peuples qu'elle torturait. Bienheureux s'il n'avait pas été finalement amené à défendre par les armes, à tout risque, l'intégrité du Piémont.

§ 4. — MAUVAIS EFFETS EN SUISSE, EN ITALIE  
ET EN FRANCE  
DE L'APPARENTE ALLIANCE AUTRICHIENNE

En 1847, il y eut donc une apparence d'alliance autrichienne et non une véritable alliance. Cette apparence fut des plus funestes au gouvernement de Louis-Philippe en Suisse, en Italie, en France. Preuve nouvelle de cet axiome de

l'expérience que les demi-partis ont toujours été et seront toujours une cause d'infériorité ou de péril.

En Suisse, cette politique produisit la mauvaise humeur, en Italie, l'antipathie<sup>1</sup>. Palmerston s'était en réalité montré beaucoup moins secourable à l'Italie que Guizot : il avait reconnu l'inviolabilité des possessions territoriales de l'Autriche et pris pour leur sauvegarde un engagement auquel Guizot n'avait pas souscrit ; il n'avait mis aucune menace au bout de ses déclarations en faveur de l'indépendance des princes italiens, tandis que Guizot avait annoncé que si les Autrichiens s'avançaient dans les Légations, il occuperait aussitôt un point quelconque de l'Italie, et à cet effet il avait réuni des troupes à Port-Vendres et à Toulon. Mais Palmerston s'était déclaré en dehors de l'alliance de Metternich, même quand il lui concédait beaucoup ; Guizot, au contraire, mettait un point d'honneur à accréditer plus d'intimité et d'entente qu'il n'en existait réellement et se targuait de l'alliance, même quand les actes la démentaient. Par suite l'Angleterre, qui, depuis 1815, s'était en toute circonstance déclarée en Italie autrichienne contre nous, parut, en 1847, protéger, malgré la France, l'Italie contre l'Autriche. Ajoutez que

1. Massimo d'Azeglio, le plus modéré des patriotes, écrivait à Eugène Rendu : « Votre gouvernement s'enfonce chaque jour ici dans la déconsidération ; il ne saurait tomber plus bas dans l'opinion (19 décembre 1847). » A M. Droubet, 3 janvier 1848.

n'ayant rien à attendre de l'Angleterre, les Italiens lui tenaient compte de la moindre sympathie, et qu'ayant beaucoup attendu de nous, ils étaient irrités du moindre refus.

En France, la perspective d'une alliance avec celui que l'on considérait comme le grand prêtre de l'absolutisme et l'opresseur des peuples discrédita Guizot plus que le refus de la réforme électorale. Le prince de Joinville, patriote ardent, se révoltait « de la nécessité de faire cause commune avec l'Autriche pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels ». Lamartine accusait Guizot « de s'être montré sacerdotal à Rome, autrichien en Piémont, russe à Cracovie, Français nulle part ». Thiers démontrait les impossibilités morales de l'alliance autrichienne. « Les Autrichiens étaient les ennemis invétérés de notre pays. Nous ne pouvions nous allier à ceux qui oppriment les Italiens et veulent attenter à l'indépendance suisse, et achèvent de partager la Pologne. Nouerions-nous cette alliance, au moindre sang versé en Italie, en Pologne, elle serait brisée par un mouvement irrésistible, involontaire de nos cœurs. »

De nouveau, ce converti à la politique des nationalités réclamait le respect du droit des peuples. Il ne conseillait ni la propagande ouverte, ni la propagande perfide, « mais quand la liberté se sera développée quelque part naturellement, légitimement, sans aucune complicité de notre part que d'avoir produit autrefois Montesquieu,

Voltaire, Pascal, Descartes, ces sublimes agitateurs de la pensée humaine ; sans autre complicité que d'avoir au 14 juillet pris la Bastille, que d'avoir, en 1830, renversé un gouvernement violateur des lois ; quand la liberté se sera développée naturellement quelque part, elle est sacrée comme l'enfant qui vient de naître, y toucher par la force des baïonnettes serait un attentat contre la nature et l'humanité, que la France ne doit pas souffrir<sup>1</sup>. »

Il souhaitait à l'Italie d'être indépendante, libre, heureuse. Aucune contrée n'avait plus droit à notre intérêt : « pour nous elle est ce que la Grèce antique fut pour les Romains, une sœur longtemps associée à nos destinées, une sœur pour laquelle nous avons combattu, qui a combattu pour nous dans la mesure de ses forces, car lorsque nous sortions de Moscou, poursuivis par les frimas et l'ennemi, lorsque nos alliés nous abandonnaient, dans l'immortelle journée de Malojaroslawez, elle versait des torrents de sang généreux pour couvrir notre retraite. » Il flétrissait du nom de bourreaux, de tyrans, l'empereur d'Autriche et le roi de Naples ; il invitait les populations qui s'étendent de Turin à Florence, à Naples, à Palerme, à *former un tout*, à se présenter à l'ennemi commun ayant à leur tête Pie IX avec les clefs de saint Pierre, et Charles-Albert avec la vieille épée des ducs de Savoie<sup>2</sup>. C'était l'unité par la confédération des princes de Gioberti

1. Discours du 31 janvier 1848.

2. Discours du 1<sup>er</sup> février 1848.

et Balbo, résumée dans une formule oratoire.

Thiers reprocha encore amèrement à Guizot d'avoir combattu la Révolution en Suisse, sous prétexte qu'elle était aux mains des radicaux. Il souhaitait que le gouvernement de la Révolution restât dans la main des hommes modérés, mais quand il passera dans la main d'hommes moins modérés que lui et ses amis, dans la main d'hommes ardents, fussent les radicaux « je n'abandonnerai pas ma cause pour ce motif; je serai toujours du parti de la Révolution <sup>1</sup> ».

Les attaques de l'opposition étaient injustes par leur excès. Guizot eut le tort d'accoler deux traditions politiques radicalement inconciliables, d'accroître son impopularité de celle de Metternich, d'opposer un prétendu droit de l'Europe à l'indépendance suisse et d'intervenir dans le différend tout intérieur entre la Diète et le *Sunderbund*; mais nulle part il ne se constituait le gendarme de l'Autriche, nulle part il ne se montrait anti-français ou contre-révolutionnaire; nulle part il ne souffrait qu'on attentât à une liberté naissante. Si en Italie il se refusait à devenir révolutionnaire, il suivait une politique aussi libérale que cela était permis sans recourir à une intervention armée. Au delà de sa diplomatie on n'entrevoyait plus que la guerre contre l'Autriche, assistée des puissances du Nord, la Prusse et la Russie, soutenues au moins moralement par l'Angleterre.

1. Discours du 1<sup>er</sup> février 1848.

Cette guerre contre une nouvelle coalition eût été le dernier mot des véhémences de Lamartine et des adjurations de Thiers. Aucun d'eux ne se risqua à la conseiller. Au contraire, Thiers, selon sa coutume de mettre une reculade derrière une excitation, conseilla de respecter les traités de 1815, en les détestant. Conseil vil ! Il est méprisabled de supporter ce que publiquement on déclare détester : est-on obligé de subir ce qu'on déteste, on se tait.

## CHAPITRE XIII

LE 24 FÉVRIER 1848

A la suite de ses échecs dans le Parlement, l'opposition dynastique organisa une campagne de banquets réformistes commencée au Château-Rouge (9 juillet 1847), pour forcer la résistance officielle. Un banquet dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, quartier populaire, fixé un dimanche, devait donner un nouvel élan à l'agitation. Le ministère annonça qu'il l'interdirait. Lamartine n'avait point participé aux banquets réformistes ; le seul auquel il assista, celui de Mâcon, avait été un hommage au succès des *Girondins*. Il y maintint qu'il valait mieux plier les gouvernements que les briser, et qu'il ne voulait être « qu'opinion, et non faction » ; mais il avait été opinion dans un langage qui n'avait pas déplu à la faction. Ses avertissements ressemblèrent fort à des menaces : « Prenez garde que nous ne voyions, après les révolutions de la liberté et la contre-révolution de la gloire, la révolution du mépris. » C'est de ce ton qu'il combattit à la tribune l'interdiction du banquet du XII<sup>e</sup> arrondissement. Il s'indigna qu'on osât mettre la main

de la police sur la bouche du pays. « Souvenez-vous que la révolution de 89, ce fut un lieu de réunion publique fermé par des ministres et rouvert par la main de la nation à la représentation outragée du pays. »

Aucun de ces incidents n'ébranla ni la résolution du roi ni sa confiance. « Il n'y aura pas de réforme, je ne le veux pas. Si la Chambre des députés la vote, j'ai la Chambre des pairs pour la rejeter, et quand bien même la Chambre des pairs l'adopterait, mon *veto* est là<sup>1</sup>. » « Rassurez-vous, jeune homme, disait-il à Morny effrayé de cette obstination, la France est un pays qu'on mène par les fonctionnaires publics. » Il disait à quelques représentants des petites cours du Nord chargés de lui remettre des lettres de condoléance sur la mort de Madame Adélaïde : « Dites à vos maîtres de ne pas s'inquiéter d'avoir des assemblées populaires; qu'ils apprennent seulement à les manier comme je manie les miennes. Voyez le tapage qu'ils font à présent; cependant, je les aurai bientôt sous la main; ils veulent que je me défasse de Guizot, je ne le ferai pas. Puis-je donner une meilleure preuve de mon pouvoir<sup>2</sup>? »

Les ministres n'étaient pas moins rassurés que le roi. Ils craignaient si peu l'opposition que, dans le discours de la Couronne, ils la provoquèrent en dénonçant ses passions « aveugles et ennemies ». « Si l'opposition persistait dans

1. THUREAU-DANGIN.

2. Normanby à Palmerston, 13 mars 1848.

son chemin, disait Duchâtel à Tocqueville, il en résulterait peut-être un combat dans la rue, mais ce combat est prévu depuis longtemps, et si le gouvernement était animé des mauvaises passions qu'on lui supposait, il désirerait cette lutte au lieu de la craindre, bien sûr qu'il était d'un triomphe<sup>1</sup>. » Le maréchal Bugeaud, dans les couloirs, répétait à qui voulait l'entendre : « Ah! messieurs les libéraux, vous voulez engager la bataille, eh bien! commencez, et nous vous donnerons une bonne leçon<sup>2</sup>. »

Après les catastrophes surgissent les prophètes du lendemain qui les ont prévues. Naturellement, tout le monde a prédit la révolution de 1848. En réalité presque personne ne l'a vue venir, si ce n'est les pessimistes d'habitude auxquels l'événement finit quelquefois par donner raison. Le coup de tocsin le plus effrayant sonné alors est celui de Tocqueville s'écriant : « Est-ce que vous ne sentez pas que le sol tremble de nouveau en Europe, qu'un vent de révolution est dans l'air?... Est-ce que vous avez, à l'heure où nous sommes, la certitude d'un lendemain? La tempête est à l'horizon, elle marche sur vous, je me mettrais volontiers à genoux devant vous tant je crois le danger réel et sérieux<sup>3</sup>. » Les amis particuliers de Tocqueville lui reprochèrent d'avoir dépassé le but et d'avoir mis un peu de rhétorique dans son fait. « Vous avez réussi,

1. ODILON BARROT, *Mémoires*, t. I, p. 499.

2. TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 28.

3. Discours du 27 janvier 1848.

lui dit Dufaure, mais vous auriez bien mieux réussi encore si vous n'aviez pas autant dépaycé le sentiment de l'assemblée et voulu nous faire si grand'peur. » Tocqueville a reconnu depuis la justesse du reproche. « Maintenant que me voici en face de moi-même et que je cherche sérieusement dans mes souvenirs si, en effet, j'étais aussi effrayé que j'en avais l'air, *je trouve que non*, je discerne sans peine que l'événement m'a plus promptement et plus complètement justifié que je ne le prévoyais. Non, je ne m'attendais pas à une révolution telle que nous l'allions voir<sup>1</sup>. »

Thiers ne s'était montré dans aucun banquet, il était cependant l'âme du mouvement, il l'avait conseillé et il le dirigeait. Il n'assistait pas aux réunions décisives; il se tenait sur la porte, entendant et voyant tout, appuyant quelquefois d'un signe de tête ou d'un geste les paroles les plus véhémentes<sup>2</sup>. Le temps n'était plus où Madame Adélaïde écrivait à Talleyrand « combien le roi appréciait et était satisfait du dévouement de cet excellent petit homme. — On me l'a gâté, disait Louis-Philippe. »

Falloux, ému de ses ardeurs, lui dit : « Ceci ressemble bien à la veille d'une révolution. — Une révolution, dit Thiers en haussant les épaules, une révolution ! On voit bien que vous êtes étranger au gouvernement et que vous ne connaissez pas ses forces. Moi, je les connais; elles sont dix fois supérieures à toute émeute pos-

1. *Souvenirs*, p. 21.

2. FALLLOUX, *Mémoires*, t. I, p. 264.

sible. Avec quelques milliers d'hommes sous la main de mon ami, le maréchal Bugeaud, je répondrais de tout... Tenez, mon cher monsieur de Falloux, pardonnez-moi de vous le dire avec une franchise qui ne peut vous blesser, la Restauration n'est morte que de niaiserie, et je vous garantis que nous ne mourrons pas comme elle. La garde nationale va donner une bonne leçon à Guizot. Le roi a l'oreille fine, il entendra raison et cédera à temps<sup>1</sup>. »

Thiers ne se trompait pas. Le pays était mécontent de la politique intérieure et surtout de la politique extérieure, irrité du rapprochement tenté avec Metternich, blessé du refus de la réforme électorale et parlementaire, obsédé de l'arrogance oratoire de Guizot ; il méprisait une Chambre, produit de la corruption, dans laquelle il ne se reconnaissait pas ; de récents scandales l'avaient révolté ; mais converti presque en totalité à la méthode constitutionnelle, il était bien éloigné d'appeler une révolution. Je fréquentais dans ce temps-là Ledru-Rollin et ses amis : il n'est aucun d'eux par qui je n'aie maintes fois entendu répéter qu'avant la mort de Louis-Philippe, il n'y avait rien à tenter ni à espérer pour la république. Le sentiment bonapartiste, malgré son intensité dans les masses, était dépourvu des moyens de se manifester. Un souffle de brise libérale eût suffi à dissiper les vilaines brumes attristantes<sup>2</sup>.

1. FALLLOUX, *Mémoires*, t. I, p. 265.

2. Daniel Stern, dans sa remarquable *Histoire de la Révo-*

L'effet produit par les premières mesures énergiques démontra que la confiance du roi et des ministres, que les prévisions de Thiers n'étaient pas d'un optimisme d'imagination.

Les députés de l'opposition maintiennent (13 et 19 février) le banquet et décident de s'y rendre en corps. Mais ils le transfèrent du quartier populaire en un recoin presque désert des Champs-Élysées, élèvent le taux de la cotisation, choisissent un jour non férié, refusent d'y admettre, sur la proposition de Garnier-Pagès, le radical Ledru-Rollin. Néanmoins, effrayés de leur audace, ils entrent en pourparlers avec le ministère et conviennent avec lui : que le banquet ne serait pas interdit, mais qu'un commissaire de police viendrait enjoindre aux députés de se retirer; à cette injonction, Odilon-Barrot répondrait par une brève allocution et engagerait la réunion à se séparer, déclarant ne céder qu'à la force; ensuite la question serait déférée aux tribunaux (19 janvier au soir).

Accord aussitôt rompu qu'arrêté : un programme publié dans le *National* (20 février) annonça qu'une procession populaire, à laquelle on conviait les gardes nationaux sans armes, accompagnerait les députés de la place de la Madeleine au lieu du banquet. On comptait sur un concours prodigieux; des masses de provin-

*lution de 1848* (t. 1<sup>er</sup>, p. 89). le reconnaît : « La réforme, accordée au commencement de la session par M. Thiers, ou même par M. Molé, aurait pu retarder la chute du trône que la bourgeoisie n'entendait aucunement renverser. »

ciaux s'annonçaient. La procédure transactionnelle convenue n'était plus de mise. Le ministère retira sa promesse et notifia, par un arrêté public du préfet de police, qu'il s'opposerait au banquet et à la procession (20 février). A ce nouvel acte de force répond un nouveau recul. L'opposition se réunit chez Odilon Barrot. Berryer proteste sans conclure. Thiers ne se tient plus sur la porte comme aux réunions précédentes; dès qu'il s'agit de reculer il se montre, parle, conseille de céder : on serait écrasé si l'on tentait une lutte folle. Lamartine<sup>1</sup>, obéissant à son instinct martial, s'élève contre ce conseil sensé : « Nous sommes placés par la provocation du gouvernement entre la honte et le péril. Le péril plutôt que la honte. Ne délibérons pas, agissons. » La majorité préféra le sacrifice de sa popularité aux hasards de la guerre civile. — « Eh bien ! s'écria Lamartine, j'irai seul, dussé-je n'être suivi que par mon ombre. » Parole inconsidérée ! — Le gouvernement avait plus de forces qu'il n'était nécessaire pour dissiper la manifestation et l'ombre de Lamartine.

Une victoire matérielle certaine n'eût cependant pas dénoué la crise si la répression n'avait été suivie d'une réforme d'autant plus libérale que la répression aurait été plus vigoureuse. Concéder avant d'avoir réprimé ou réprimer sans concéder, deux causes de perte.

1. C'est à tort que Lamartine parle d'une seconde réunion le 22. C'est dans la réunion du 21 qu'il prononça son discours.

Louis-Philippe ne sut ni résister, ni concéder, il ne sut que se suicider. La nouvelle que les députés ne se rendraient pas au banquet l'avait comblé de joie. Salvandy étant venu le voir, il lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : « Hé bien, vous nous disiez hier que nous étions sur un volcan ; il est beau, votre volcan ! Ils renoncent au banquet, mon cher ; oui, ils y renoncent ; je vous avais bien dit que tout cela s'évanouirait en fumée... — Je n'avais cependant pas tort, dit le ministre, il ne leur manque, pour faire une révolution, qu'un duc d'Orléans<sup>1</sup>. » L'amour-propre flatté vint encore ajouter à l'entrain du roi : « Tu viens d'entendre Salvandy, dit-il à la reine, il dit qu'ils n'ont pas un duc d'Orléans : je le crois bien, aussi les voilà qui reculent<sup>1</sup>. » A un autre de ses ministres, Jayr, il exprimait sa satisfaction de la manière dont ses chers ministres avaient conduit l'affaire : « Quand je pense, ajouta-t-il, que beaucoup de nos amis voulaient qu'on cédât<sup>2</sup> ! »

De cet excès de sécurité Louis-Philippe tombe tout à coup dans un excès de panique : on ne vit jamais un effondrement aussi subit de volonté et de sang-froid ; c'est le cas de s'écrier : « J'ai passé, et il n'était déjà plus ! »

Qu'était-il donc survenu ? Une partie assez

1. ODILON BARROT, *Mémoires*, t. I<sup>er</sup>, p. 513. « Plus d'une fois le roi, dans ses conversations, avait exprimé cette même pensée et avait dit en parlant des insurrections avortées en Italie et en Espagne : « Bah ! ils ne réussiront à rien, ils n'ont pas un duc d'Orléans ! »

2. GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 576.

considérable de la garde nationale avait crié : « Vive la réforme ! à bas Guizot ! » On a écrit depuis : toute la garde nationale. C'est inexact. Dans ma légion (de la rue Taitbout), je fus malmené pour avoir crié et je dus quitter les rangs. Un chef militaire décidé eût dissipé en peu d'heures l'émeute bourgeoise, même accrue des contingents républicains, sans effusion sérieuse de sang : une reculade définitive s'en fût suivie.

« Tu périras, avaient dit les fatales sorcières à Macbeth quand le bois de Birnam viendra à Dunsinane. » Macbeth, lorsqu'il aperçut les soldats de Malcolm s'avancer en portant des rameaux devant eux, crut que la prophétie s'accomplissait. Évidemment quelque mauvais génie avait soufflé à Louis-Philippe : « Tu périras lorsque ta garde nationale marchera contre toi. » Il crut qu'elle s'avançait, et, éperdu, il resta immobile et comme paralysé de jugement et de cœur.

La reine, le duc de Montpensier, ahuris par les donneurs de renseignements et de conseils, ce fléau des situations périlleuses, perdirent à leur tour confiance et rendirent irrémédiable l'affaissement du vieux monarque. La reine entra dans le cabinet du roi, dans lequel se trouvait Duchâtel-ministre de l'intérieur, et lui dit : « Monsieur Duchâtel, je connais le dévouement de M. Guizot pour le roi et pour la France, s'il le consulte il ne restera pas un instant de plus au pouvoir. »

Guizot, averti par son collègue, se rend aux

Tuileries. Le roi expose la situation, s'appesantit sur la gravité des circonstances, parle beaucoup de son désir de garder le ministère, du regret qu'il éprouvait d'être obligé de s'en séparer, ajoutant qu'il aimerait mieux abdiquer. « Tu ne peux pas dire cela, mon ami, dit la reine, tu te dois à la France, tu ne t'appartiens pas. — C'est vrai, dit le roi, je suis plus malheureux que les ministres; je ne puis pas donner ma démission. » Guizot l'avait écouté en silence; il prit la parole, déclara fortement que le cabinet était prêt à défendre jusqu'au bout le roi et la politique conservatrice ou à accepter sans plainte le parti que le roi prendrait d'appeler d'autres hommes au pouvoir. Mais il lui paraissait qu'une telle question était résolue par cela seul que, dans un tel moment, elle était posée. Dès qu'on saurait que le roi hésite, le cabinet perdrait toute force morale et serait hors d'état d'accomplir sa tâche. Le roi, sur ces paroles, laissa de côté toute précaution oratoire : « C'est avec un bien amer regret, dit-il, que je me sépare de vous; mais la nécessité et le salut de la monarchie exigent ce sacrifice; ma volonté cède. » Le duc de Montpensier parla de même. Le roi annonça qu'il appellerait M. Molé et fit ses adieux aux ministres en les embrassant avec larmes<sup>1</sup>.

Guizot, revenu à la Chambre, et sans avoir préalablement délibéré avec ses collègues, monta à la tribune « la tête en arrière de peur de pa-

1. GUIZOT, *Mémoires*, t. VIII, p. 384.

raître la baisser<sup>1</sup> », et annonça sa démission à une majorité consternée, puis furieuse d'être ainsi abandonnée. On entendait sur les bancs ministériels, au milieu des ricanements de l'opposition : « C'est indigne ! c'est une lâcheté ! on nous trahit ! allons chez le roi<sup>2</sup>. — Il a eu peur ! » s'écria Thiers (23 février).

Le renvoi de Guizot impliquait qu'on renonçait à réprimer. On ne se décida pas davantage à concéder. Au lieu d'aller sans retard aux hommes encore populaires, on s'arrêta à un replâtrage. Dès lors on ne cessa d'être talonné par le *trop tard* lugubre. Molé ne réussit pas même à sortir des coulisses ; Thiers traverse la scène comme une ombre effarée et s'efface ; Odilon Barrot s'y affaisse comme un ballon dégonflé.

Un instant cependant, au milieu des pourparlers ministériels, on parut se réveiller ; on confie à Bugeaud le commandement des troupes, mais aussitôt on le paralyse. « J'ai horreur de la guerre civile, dit le roi, n'importe par quel moyen il faut éviter l'effusion du sang. » Qu'est-ce à dire, si ce n'est donner le signal du sauve-qui-peut ? Qui se dévouera à celui qui se livre ? Pas de guerre civile, cela signifie : Ne vous compromettez pas ; ménagez nos successeurs ; généraux, ne donnez pas d'ordres, laissez lever la crosse en l'air ; écuyers, faites préparer les berlines de voyage de Sa Majesté. Pas de guerre civile, pas de sang répandu, c'est l'abdication.

1. TOCQUEVILLE.

2. DANIEL STERN, t. I<sup>er</sup>, p. 183.

Émile de Girardin, pâle, ému, vint la réclamer. L'abdication du roi ou celle de la monarchie, dit-il<sup>1</sup>. L'abdication du roi, en certains moments, est celle de la monarchie. La reine ne se rendant pas compte qu'il s'agit simplement de régulariser le fait accompli, que, depuis la veille, jour de la démission de M. Guizot, il n'y a plus de monarchie de Juillet, se révolte; Montpensier s'impatiente et, peu respectueux, il pousse le bras de son père afin qu'il signe plus vite : « J'ai toujours écrit lentement, répond le roi, ce n'est pas le moment de changer mon habitude. »

L'abdication signée, la reine, rendue injuste par le désespoir, se lève semblable à un spectre, se tourne vers la duchesse d'Orléans et lui dit : « Hélène ! maintenant vous devez être satisfaite ! — Ah ! ma mère, s'écria la pauvre femme d'un ton désespéré, que dites-vous là, vous ne pouvez le penser. » C'était par un mouvement naturel, exempt de préméditation ambitieuse, que les dernières espérances s'étaient reportées sur la duchesse d'Orléans. On se flattait qu'elle serait couverte par la popularité toujours vivante de son brillant mari. Le roi lui-même la désigna en lui disant, alors qu'elle se disposait à le suivre : « Hélène, restez ! » — Après ces derniers mots, Louis-Philippe se dirigea par la terrasse des Tuileries vers le pont tournant où l'attendaient des voitures de la cour, en murmurant : « Comme Charles X, comme Charles X ! »

1. DANIEL STERN, t. 1<sup>er</sup>, p. 231.

Nemours, noble et dévoué, renonce à sa régence. Dupin entraîne à la Chambre la régente improvisée au mépris de la légalité dans ce jour d'illégalité. La foule y était déjà, et celui sur lequel on comptait surtout n'y était plus. Thiers s'était montré un instant, puis il avait disparu, levant son chapeau en l'air, criant : « Le flot monte, monte, monte ! » Il avait gagné sa demeure par de longs détours, gesticulant, sanglotant, prononçant des paroles incohérentes<sup>1</sup>.

Si une émotion « prête à se tourner en héroïsme », si la dignité imposante et douce avaient la puissance de désarmer une foule d'autant plus inaccessible que les flots s'en renouvelaient à tout instant, la duchesse d'Orléans eût été acclamée. Mais quand on a jeté un peuple à demi hors de la légalité comme on venait de le faire en improvisant une régence contraire à la loi, il en sort tout à fait. La malheureuse femme vit se dresser devant elle le *Fatum* par lequel son mari avait été culbuté sur le chemin de la Révolte, personnifié cette fois par Lamartine.

Après des discours interrompus et inefficaces d'Odilon Barrot, de Ledru-Rollin, il prend la parole. Les tumultes tombent, un silence solennel se fait. Il dit : « Je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales

1. TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, p. 84.

humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple. » — Ces mots soulèvent une tempête : « On n'a pas entendu ; répétez, répétez ! » crie-t-on dans la foule. De violents murmures éclatent dans les groupes populaires ; un vieillard à longue barbe blanche, un sabre nu à la main, debout au pied de la tribune, attache sur lui un regard fixe et menaçant ; on entend au dehors une sourde rumeur.

L'orateur reprend : « Mais, Messieurs, si je partage cette émotion qu'inspire ce spectacle attendrissant des plus grandes catastrophes humaines, si je partage le respect qui vous anime tous, je n'ai pas partagé moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour renverser un gouvernement perfide, et pour rétablir sur une base, désormais inébranlable, l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté. Je demande donc que l'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple qui peut être affamé par le glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire. — A la bonne heure ! » dit le vieillard dont la physionomie farouche s'adoucit soudain et qui remet son sabre au fourreau<sup>1</sup>.

Depuis, Lamartine a écrit<sup>2</sup> que s'il avait étendu

1. DANIEL STERN, p. 288 et suiv.

2. *Mémoires politiques*, t. II, p. 201.

la protection de sa parole sur la princesse et ses fils, la Chambre se serait levée en masse à son adjuration soulignée par la vue, par les larmes, par les mots entrecoupés de la duchesse ; le peuple indécis, les troupes fidèles auraient acclamé la veuve et l'enfant, et la régence eût été proclamée. Mais convaincu que la république seule pouvait sauver la France de l'anarchie, de la guerre étrangère, de la spoliation, de l'échafaud, de la décimation de la société et de l'invasion, il ne se crut pas le droit de satisfaire son cœur aux dépens de son pays et de perdre des milliers de vies pour jouer un beau rôle d'un moment dans le drame efféminé d'une politique de sentiment.

Il a été bien répréhensible si, ayant une telle puissance, il ne l'a pas exercée. On est inexcusable d'exposer son pays aux démoralisations, aux hasards d'une révolution tant que toutes les chances d'un progrès légal ne sont pas épuisées. Or, la régence de la duchesse d'Orléans donnait plus que des chances, la certitude de larges réformes parlementaires et libérales. Des périls aussi formidables que ceux auxquels Lamartine fait allusion n'eussent pas été détournés par le gouvernement discordant sans force et sans droit institué à l'Hôtel de Ville. Ces périls n'existaient pas avant le 24 février : ils n'ont paru un instant à redouter qu'à la suite des désordres déchainés par la Révolution elle-même.

Lamartine s'est vanté. A l'heure où la duchesse d'Orléans parut à la Chambre des députés il

n'était plus au pouvoir de qui que ce soit de dompter le peuple soulevé. A défaut de Lamartine un autre eût prononcé le mot fatal. Au début on pouvait facilement barrer la route à la révolution; elle était devenue irrésistible. Le Dieu même de l'éloquence n'eût pas ramené à la duchesse d'Orléans la multitude hurlante, de plus en plus maîtresse de l'enceinte législative. Le vieillard à barbe blanche posté au pied de la tribune ou l'un de ses compagnons eût fait justice d'un attendrissement chevaleresque. L'autorité morale de Lamartine anéantie, personne n'aurait empêché le drapeau rouge de s'élever du ruisseau au sommet de nos édifices publics. Voilà ce qui l'absout.

Le gouvernement provisoire fut établi dans la salle même des séances. On passa d'abord une liste à Crémieux, criant : « Lisez ! — Je ne puis, répondit-il, je n'y suis pas. » On en passa une autre à Lamartine, disant aussi : « Lisez ! — Je ne puis pas, répliqua-t-il, j'y suis. » Dupont de l'Eure, puis Ledru-Rollin lurent après avoir ajouté le nom de Crémieux à celui de Lamartine. Au nom de Garnier-Pagès, on se récria : « Vous vous trompez, c'est le mort qui est le bon. »

A la fin de la journée, le roi et la reine, montés dans deux coupés et un cabriolet de la maison royale, s'éloignaient par la route de Saint-Cloud; la duchesse d'Orléans, après avoir lutté héroïquement jusqu'à la dernière minute d'espoir, était réfugiée aux Invalides; le nouveau gouvernement installé à l'Hôtel de Ville

proclamait la république sauf la ratification d'une Assemblée nationale immédiatement convoquée, et instituait le suffrage universel direct sans aucune garantie de spécialité, de prévoyance.

Je fus le premier des envoyés du gouvernement provisoire qui traversa en malle-poste, de Bourges à Marseille, la France dans toute son étendue. Seul et sans protection d'aucun genre, j'étais à la merci des populations. Partout elles me respectèrent et accoururent au-devant de moi. Cet empressement était loin d'être tout d'adhésion et d'enthousiasme : la curiosité, l'impatience d'être informé y avaient grande part. Au-dessous de la satisfaction bruyante de ceux qui se considéraient comme vainqueurs, nulle protestation, encore moins nulle velléité de résistance ; la surprise, la résignation, une vague inquiétude.

## CHAPITRE XIV

### VICTOIRE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

#### § 1. — LE PRINCIPE DES NATIONALITÉS DEVIENT EN FRANCE LA RÈGLE DE LA DIPLOMATIE D'ÉTAT

Parvenus à l'un de ces sommets qui descendent dans des plaines nouvelles, avant de perdre de vue celles que nous venons de parcourir, arrêtons-nous pour jeter un dernier regard sur les horizons qui vont disparaître.

De 1815 à 1848, la pensée constante de la France et de ses gouvernements n'a pas été de reconquérir le Rhin ou de venger Waterloo. Sans doute on relèvera dans les écrits de quelques historiens, de quelques géographes, de quelques poètes, l'assertion, d'ailleurs incontestable, que le Rhin est notre frontière naturelle. Nulle part, sous aucun gouvernement, on ne découvrira le moindre acte dénotant notre intention de le reprendre.

Au seul moment d'ambition territoriale que nos ministres aient eu, il ne s'est agi éventuelle-

ment et à titre d'hypothèse académique que de la Belgique, alors française de sympathies et de désirs. Talleyrand, il est vrai, sans instructions formelles, afin de gagner un peu de popularité à un nouveau règne, s'efforça d'obtenir quelques lambeaux minuscules de terre, quelques villes sans importance, constituant ce qu'on appelle la petite frontière, Philippeville, Mariembourg; il prononça même le nom du Luxembourg. Toutefois l'ouverture, tenue absolument secrète, n'alla pas au delà d'une conversation qu'on ne reprend pas après un refus.

Parfois quelques patriotes se sont irrités contre Albion toujours prête à se montrer cruelle aux Français; personne, même au plus vif moment d'excitation, n'a songé à venger Waterloo par une descente en Angleterre, et nous nous sommes toujours amusés des paniques de nos voisins, nous demandant comment un peuple tellement sensé pouvait à l'occasion le devenir aussi peu.

Si, depuis 1815, notre passion extérieure avait été de nous agrandir quelque part et de reprendre le Rhin, si nous avions mis autant d'ardeur à revendiquer nos frontières mutilées qu'à défendre la cause des Polonais, des Italiens, des Grecs, des Espagnols, des Belges, des Égyptiens, des Allemands; si nous avions dirigé notre volonté sur une revanche à prendre avec autant de constance que l'Allemagne tournait la sienne à la conquête de la Lorraine et de l'Alsace, depuis longtemps notre grandeur eût été recon-

stituée, et nous n'aurions pas été surpris à l'improviste par le larcin de nos provinces.

Jusqu'en 1848, le seul dissentiment du peuple avec ses gouvernements sur la politique extérieure ne fut pas qu'il eût voulu, tandis qu'eux s'y refusaient, reprendre nos frontières perdues. En cette abnégation ils étaient d'accord : il eût souhaité qu'en se montrant désintéressés pour notre compte, ils fussent exigeants pour celui des autres, et que, forts de ce qu'ils ne réclamaient pas à notre avantage, ils se montrassent intraitables sur les restitutions à exiger au profit des faibles. Satisfait de ce qu'ils avaient contribué à la résurrection de la Grèce et à l'indépendance de la Belgique, il eût voulu qu'ils affranchissent l'Espagne des convulsions de la guerre civile : « La cause était digne, le droit évident, le service désintéressé<sup>1</sup>. » Il eût voulu que, pour reprendre la Pologne à la Russie, la Lombardie et la Vénétie à l'Autriche, nous dépensions les armées, les trésors que nous « n'avions pas employés à reprendre nous-mêmes la frontière du Rhin et celle des Alpes<sup>2</sup> ».

Quand le génie propre d'un peuple se montre-t-il à découvert si ce n'est dans ces mouvements subits, dans ces révolutions qui amènent au jour ce qui est enfoui dans les profondeurs intimes ? Alors du cœur d'une nation, de même que dans les crises suprêmes du cœur de l'indi-

1. LAMARTINE, *Voulons-nous être nation ou dynastie ?* 4 octobre 1846.

2. GUIZOT, Discours du 29 janvier 1848.

vidu, s'échappe avec une impétuosité au-dessus de tout calcul, ce qui constitue le fond mystérieux de l'être. La France avait répété après 1830 son mot de 1792 : Fraternité et secours à tous les peuples ! Elle le jeta de nouveau à l'Europe après 1848.

Jusqu'alors la théorie des nationalités avait été celle du peuple ; les gouvernements en avaient subi l'influence sans la formuler ; dans leurs actes ils s'y étaient plus ou moins adaptés ; dans leurs paroles ils en étaient le plus souvent restés à la politique traditionnelle de l'équilibre et aux instructions de Louis XVIII. Le peuple arrivant aux affaires y apporta sa propre pensée, celle que ses écrivains, ses orateurs, ses poètes, celle que Béranger, Lamennais, Armand Carrel, Lafayette, Lamarque, lui avaient enseignée ; l'évolution commencée en 1814 s'acheva : la théorie des nationalités, jusque-là opinion d'un parti, se transforma en diplomatie d'État.

On la retrouve tout entière dans le manifeste de Lamartine aux puissances étrangères (4 mars 1848) et dans le commentaire éloquent qu'il en fit lui-même à la tribune (23 mai). — La nouvelle République considère les odieux traités de 1815 comme inexistants en droit, néanmoins elle continuera à les accepter comme la règle toujours existante des délimitations territoriales. Ne cherchant qu'une alliance, celle du génie de la civilisation, elle désavoue toute ambition. Son seul but est d'achever par-dessus les frontières la grande nationalité intellectuelle et la confé-

dération des peuples, la constitution de la fraternité internationale sur le globe. Elle ne toucherait aux traités que si l'intérêt des autres peuples l'exigeait. Elle était résolue à ne point faire et à empêcher toute propagande, sourde ou incendiaire, chez ses voisins. Par respect des nationalités elle n'irait pas établir la liberté parmi les autres peuples. Pour leur gloire, pour leur honneur, pour la solidité même de leurs institutions il faut que les peuples les achètent et les cimentent avec leur propre sang. Mais elle ne permettrait à personne de mettre sa main entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples. Si l'heure de la résurrection de quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence ; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François I<sup>er</sup>, était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques ; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis ; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures ; si on leur contestait à main armée le pouvoir de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, elle se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples.

Ces déclarations générales étaient spécialement accompagnées d'assurances amicales envers

l'Allemagne. « La République ne fera et ne permettra aucune agression contre les nations germaniques<sup>1</sup>. »

§ 2. — L'ALLEMAGNE OPPOSE LE PRINCIPE  
DE L'ÉGOÏSME  
A CELUI DES NATIONALITÉS

« Le patriotisme du Français, a dit Henri Heine, consiste en ceci que son cœur s'échauffe, qu'il s'étend, qu'il s'élargit, qu'il enferme dans son amour non pas seulement ses plus proches, mais toute la France, tout le pays de la civilisation; le patriotisme de l'Allemand au contraire consiste en ce que son cœur se rétrécit, comme le cuir par la gelée, qu'il cesse d'être un citoyen du monde, un Européen, pour n'être plus qu'un étroit Allemand<sup>2</sup>. »

Cette observation se vérifia après 1848.

Pendant que le principe des nationalités était promulgué à Paris, l'Allemagne libérale et révolutionnaire, qui nous devait d'avoir la parole, envoyait à la République un représentant et daignait même, par l'organe du président de l'assemblée de Francfort, Schmerling, reconnaître « ce qu'elle devait à ce peuple magnanime ». Toutefois elle ne signait pas le pacte

1. Respect aux nationalités, écrivait Carnot, ministre de l'Instruction publique, à un professeur d'Heidelberg : « Notre peuple tend une main fraternelle aux autres peuples, et l'Allemagne si éclairée, si pénétrée des sentiments de justice et de liberté, ne lui refusera pas la sienne ! »

2. *De l'Allemagne*, t. I, p. 43.

fraternel qui lui était offert. Son Vorparlemant dans sa dernière séance avait écouté sans colère une allusion du député Welcker à la captivité des frères de l'Alsace. Il devint hors de doute que si l'assemblée de Francfort voyait pendant deux ou trois mois encore ses volontés exécutées, la restitution de l'Alsace à la race germanique serait remise en question<sup>1</sup>. En attendant, elle répudiait le principe des nationalités. Lorsque reprenant la théorie française, Arnold Ruge souhaita la reconstitution de la Pologne, l'indépendance de l'Italie, et fit des vœux pour la défaite de Radetsky, le Tilly du temps, une clameur indignée l'obligea au silence. Au contraire, des applaudissements enthousiastes saluèrent les paroles de Jordan de Berlin, montrant la Pologne abattue, décomposée, morte et incapable de se relever. « Le tenter, ce serait se condamner à rouler éternellement le rocher de Sisyphe. La prudence, dit-on, la justice nous conseillent de rétablir la Pologne. Quelle prudence vraiment, de reconstituer un peuple animé contre nous d'inflexibles rancunes et qui lui-même sera absorbé tôt ou tard par le plus redoutable et le plus détesté de nos ennemis, par la puissance russe ! Me parle-t-on de justice ? Le seul droit en ces matières est le droit du plus fort. Nous avons conquis la Pologne et nous garderons notre conquête. Aussi bien ce n'est pas tant une conquête de l'épée qu'une con-

1. De Bertin, 17 août 1848, au général Cavaignac. *L'Allemagne et l'Italie en 1848*, par ANSELME PETETIN.

quête de la civilisation. Qu'on cesse donc d'invoquer l'humanité ! En nous emparant de la Pologne nous affranchissons une terre barbare. » Et l'assemblée vota : que la conservation de la ligne du Mincio importait à la sécurité de l'Allemagne ; que les Polonais, corrompus et avilis, et justement asservis par la supériorité du travail plus encore que par celle de l'épée, ne méritaient aucune protection ; que le duché de Posen resterait asservi à l'Allemagne, et qu'on y incorporerait les duchés de l'Elbe.

Ainsi, sous prétexte d'unité, l'Allemagne prétendait absorber le Sleswig qui est danois, le Limbourg qui est hollandais, la Lombardie et la Vénétie qui sont italiennes, Posen qui est polonais, et la Lorraine et l'Alsace qui sont françaises.

Peu de temps après, Otto de Bismarck s'inspirant de l'assemblée de Francfort, à laquelle il prendra bien davantage plus tard, formulait sans réticences le principe de convoitise que la nation germanique entendait opposer à l'idéal chevaleresque de la France : « L'unique base et saine pour un grand État — et par là il se distingue essentiellement d'un petit État — c'est l'égoïsme politique et non pas le goût romantique, et il n'est pas digne d'un grand État de se battre pour une cause qui n'est point inhérente à son propre intérêt<sup>1</sup>. »

Sur cet oracle, l'égoïsme international est

1. Discours du 3 décembre 1850.

devenu l'unique loi morale de la science historique allemande, à ce point qu'elle n'aperçoit plus même ailleurs l'aspiration contraire. « Quelle grande puissance, s'est demandé Sybel, se laisse décider par des motifs autres que ses propres intérêts<sup>1</sup>? » La France, Monsieur. Ailleurs, en effet, les enthousiasmes nationaux sont suscités par une haine à poursuivre ou une convoitise à satisfaire, les nôtres ne naissent que d'un amour à servir.

Après que le roi Lear eut retiré à Cordélia ses préférences et ses faveurs et qu'elle fut dépourvue de tous les biens de la fortune, son fiancé, le duc de Bourgogne l'abandonne, mais le roi de France survient et lui dit : « Très belle Cordélia, ta pauvreté te rend plus riche à mes yeux, ton abandon plus précieuse, ton délaissement plus aimée. Puisqu'on te rejette, permets-moi de te relever avec un respect enflammé, deviens notre reine, celle de nos sujets et de notre belle France. »

Tel a été le bon peuple de France. Lui aussi, il a aimé Cordélia, c'est-à-dire toute nation vaincue, malheureuse, opprimée, à cause de son délaissement, et il l'a épousée à cause de sa pauvreté; pour elle il a dédaigné la splendeur des riches alliances; il en a fait sa madone et sa reine, et il l'a consolée par les plus tendres chansons de son cœur, fort comme celui des héros, doux comme celui des femmes.

1. *Die Begründung des Deutschen Reiches durch Wilhelm*, t. II, p. 188.

Mais l'infortune s'est abattue sur le bon peuple de France, et Cordélia a trouvé trop dur le lit de la défaite et de la douleur, et elle lui a dit : « Souffre tout seul, je vais où l'on se réjouit et où l'on se couronne des fleurs de la victoire. » Plaignons-la, et ne maudissons cependant pas les jours où nous l'avons trouvée belle parce qu'elle était en larmes.

## NOTE

### UNE OMISSION DANS LE RECUEIL DES DISCOURS DE THIERS

Les éditeurs des discours de Thiers, dont nous avons rapporté le jugement sur la guerre de 1870 (page 19) n'ont omis, parmi les nombreux discours de l'illustre homme d'État, qu'un seul, celui du 31 décembre 1867.

Or dans ce discours célèbre, dont l'effet fut alors considérable, il est dit :

On dirait qu'il n'y a que la garde nationale pour défendre le pays, et que la garde nationale mobile n'étant pas constituée, la France est découverte. Je vous le demande, à quoi vous servirait donc CETTE ADMIRABLE ARMÉE ACTIVE qui nous coûte 4 à 500 millions par an? Vous supposez donc qu'elle sera battue dès le premier choc, et que la France sera immédiatement découverte?... On vous présentait l'autre jour des chiffres de 1200, de 1300, de 1300 000 hommes, comme étant ceux que les différentes puissances de l'Europe pouvaient mettre sur pied. Eh bien, CES CHIFFRES-LA SONT PARFAITEMENT CHIMÉRIQUES. La Prusse, selon M. le ministre d'État, nous présenterait 1 300 000 hommes! Mais, je le demande, OU A-T-ON JAMAIS VU CES FORCES FORMIDABLES? Combien la Prusse a-t-elle porté d'hommes en Bohême, où était le théâtre décisif des événements en 1866? 330 000 HOMMES ENVIRON. C'est que, Messieurs, il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres qui sont étalés dans toute l'Europe aujourd'hui. Sans doute, il y a une funeste impulsion vers les armements exagérés, mais il ne faut pas

pendant nous présenter comme réels des chiffres qui sont tout à fait chimériques. Et je le dis, parce qu'il FAUT ENFIN RASSURER NOTRE PAYS. Il ne faut pas que les paroles qui sont prononcées ici lui persuadent qu'il est dans des périls tellement effroyables... Eh bien, quand nous voyons que l'armée que nous pourrions présenter à l'ennemi, serait, dépôts déduits, n'oubliez pas cela! de 540 000 hommes avec sept ans de service, de 600 000 hommes avec huit ans, et de 680 000 hommes avec neuf, je dis que la France aurait le temps de respirer derrière UNE AUSSI PUISSANTE ARMÉE, et j'ai la confiance, moi, que cette armée donnerait le temps à la garde nationale mobile de s'organiser. Et maintenant, est-ce que c'est donc une chose si difficile que d'organiser la garde nationale mobile? Mais VOUS VOUS DÉFIEZ BEAUCOUP TROP DE VOTRE PAYS, beaucoup plus qu'il ne le faudrait. Le principe sur lequel ont été basées les lois de 1831 et de 1851 a été celui-ci : c'est qu'au moment de la guerre, grâce à la nature de notre pays, il s'allume sur-le-champ une vive ardeur dans tous les cœurs, ardeur que j'ai trouvée en 1840, quand la guerre était infiniment peu probable, et je suis convaincu qu'en se servant de cette disposition sans l'avoir fatiguée d'avance par des exercices puérils et inutiles, vous trouveriez un zèle dont vous pourriez tirer grand parti. *Est-ce que vous n'aurez pas toujours deux à trois mois, c'est-à-dire plus qu'il ne vous en faudra pour organiser la garde nationale mobile et pour utiliser ainsi le zèle de la population?* Je dis que c'est se défier étrangement de notre pays que de raisonner comme vous le faites. Au commencement de la Révolution française, c'est-à-dire en 1793, plus tard en 1812 et 1813, on a trouvé cet esprit; on l'a retrouvé aussi en 1815; et je suis certain qu'on pourrait faire encore, si les circonstances redevenaient les mêmes, ce qu'on a fait alors.

On comprend la signification de cet étrange retranchement des éditeurs.

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
INTRODUCTION . . . . .	1

## LIVRE PREMIER

DES IDÉES ET DES SENTIMENTS DE LA FRANCE  
DE 1815 A 1848  
ORIGINE, DÉFINITION, DÉVELOPPEMENT,  
VICTOIRE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

### CHAPITRE PREMIER

1814 ET 1815

§ 1. — Talleyrand : l'homme. . . . .	35
§ 2. — Le politique. . . . .	40
§ 3. — Erfurt. . . . .	47
§ 4. — Le Mariage autrichien. . . . .	52
§ 5. — 1814. . . . .	57
§ 6. — Le Congrès de Vienne. . . . .	63
§ 7. — Les Cent jours. . . . .	74
§ 8. — Le Ministère. . . . .	80
§ 9. — Le duc de Richelieu. . . . .	86

## CHAPITRE II

## APRÈS 1815 — CHOIX DES ALLIANCES

	Pages
1. — Quels furent les vaincus en 1815? . . . . .	89
2. — Les races latines : l'Italie, l'Espagne. . . . .	94
3. — La Prusse. . . . .	96
4. — L'Angleterre. . . . .	100
5. — L'Autriche. . . . .	112
6. — La Russie. . . . .	114
7. — Résumé. Parti qu'adopte Louis XVIII. . . . .	128

## CHAPITRE III

## PREMIER RÉVEIL DES PEUPLES — METTERNICH

1. — Les révolutions en Espagne, à Naples, en Piémont, en Grèce. . . . .	132
2. — Metternich : son système, sa lutte contre les révolutions. . . . .	135
3. — Conversion d'Alexandre. . . . .	139
4. — Victoires de Metternich sur les révolutions en Italie et en Allemagne. . . . .	143

## CHAPITRE IV

## DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS ET DE LA THÉORIE DE L'ÉQUILIBRE

1. — Origine du principe des nationalités ; Napoléon. . . . .	152
2. — Définition du principe des nationalités. . . . .	162
3. — La théorie de l'équilibre. . . . .	179
4. — Résistance du principe des nationalités aux restrictions de la théorie de l'équilibre. . . . .	180

## CHAPITRE V

PREMIÈRES LUTTES DU PRINCIPE  
DES NATIONALITÉS

	Pages.
§ 1. — Défaite en Espagne du principe des nationalités. . . . .	183
§ 2. — Seconde victoire du principe des nationalités.	187
§ 3. — Effets de la bataille de Navarin en Hongrie, en Allemagne, en Italie, en Pologne. . . . .	192
§ 4. — Une nouvelle entreprise du principe des nationalités. — Le Zollverein prussien . . . . .	198

## CHAPITRE VI

## L'ALLIANCE RUSSE. — CHUTE DE CHARLES X

§ 1. — L'Angleterre contrarie toutes nos expéditions; la Russie les favorise toutes . . . . .	201
§ 2. — La Russie nous offre une alliance. — Délibération sur l'avantage que nous demanderons : la Belgique, non le Rhin . . . . .	207
§ 3. — Paix d'Andrinople : elle assure un nouveau succès au principe des nationalités. — En quoi Charles X le sert aussi. — Opposition de Talleyrand. . . . .	214
§ 4. — Chute de Charles X . . . . .	219

## CHAPITRE VII

SECOND RÉVEIL DES PEUPLES  
ET SECONDE RÉACTION

§ 1. — Réveil des peuples . . . . .	224
§ 2. — L'opinion publique en France. — Elle accepte	

	en ce qui nous concerne les traités de 1815, mais elle demande qu'on aille au secours des peuples . . . . .	231
§ 3.	— Comment Louis-Philippe réalise les désirs de l'opinion publique . . . . .	234
§ 4.	— Les révolutions sont réprimées. — Colère du parti populaire français : il défend la cause des peuples vaincus . . . . .	243
§ 5.	— Dernières résistances en Allemagne et en Italie : Mazzini. — Victoire de la seconde réaction : Nicolas . . . . .	249

## CHAPITRE VIII

### L'ALLIANCE ANGLAISE — SES ORAGES

§ 1.	— Talleyrand à Londres. — Le principe de non-intervention. — La constitution de la neutralité belge . . . . .	263
§ 2.	— Les difficultés de l'alliance anglaise. — Palmerston . . . . .	268
§ 3.	— Commencement de la question d'Espagne. — Tradition constante de la France à ce sujet. . . . .	276
§ 4.	— La guerre entre Méhémet-Ali et le Sultan. — Intervention de la Russie. — Traité d'Unikar-Skelessi. — Stratford Canning refusé par Nicolas . . . . .	282
§ 5.	— Talleyrand découragé de l'alliance anglaise. — Sa retraite. — Sa mort. . . . .	285
§ 6.	— La France est exclue du Concert européen par le traité du 15 juillet 1840. — Fallait-il faire la guerre ? . . . . .	291
§ 7.	— Effets du traité du 15 juillet 1840 en France et en Angleterre. — Droit de visite. — Union douanière belge. — Entrevue d'Eu. — Tahiti. — Maroc. . . . .	301

## CHAPITRE IX

RUPTURE DE L'ALLIANCE ANGLAISE  
LES MARIAGES ESPAGNOLS

	Pages.
§ 1. — Comment Guizot et Louis-Philippe en vinrent à conclure les mariages espagnols. . . . .	312
§ 2. — Colère de Palmerston. — Rupture de l'alliance. — Panique anglaise. — Cobden . . . . .	320
§ 3. — Par quelle alliance remplacer l'alliance anglaise rompue ? Impossibilité de l'alliance russe. — Pouvait-on se rapprocher de l'Autriche ? . . . . .	327

## CHAPITRE X

TROISIÈME RÉVEIL DES PEUPLES  
ENTRÉE EN SCÈNE DE BISMARCK ET DE CAVOUR

§ 1. — Les progrès matériels ne suffisent pas toujours à satisfaire les peuples. — Frédéric-Guillaume IV. — Charles-Albert. — Louis-Philippe. . . . .	333
§ 2. — Les conspirations ne sont pas le moyen efficace d'obtenir l'indépendance et la liberté; l'action constitutionnelle, au contraire, les obtient. — Gioberti, Balbo, Manin, Deak, Carnot. . . . .	349
§ 3. — Résultats de la méthode constitutionnelle en France. — Guizot. . . . .	361
§ 4. — Résultats de la méthode constitutionnelle en Prusse. — Le plenum des États provinciaux. — Débuts de Bismarck. — Commencement de l'affaire des Duchés danois. . . . .	363
§ 5. — Effets de la méthode constitutionnelle en Piémont. — Charles-Albert et Pie IX. — Le statut. — Débuts de Cavour. . . . .	376

§ 6. — Retentissement en Europe des succès de la politique constitutionnelle en Prusse et en Italie. — Recrudescence en France du sentiment bonapartiste et de l'esprit de prosélytisme . . . . .	399
---	-----

## CHAPITRE XI

### LES PEUPLES ET LA FRANCE — LE PARTI DE LA FANFARONNADE L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE

§ 1. — Sentiments des Italiens et des Allemands à notre égard . . . . .	411
§ 2. — Le parti de la fanfaronnade. — Thiers . . . .	421
§ 3. — L'opposition systématique. — Encore Thiers.	426
§ 4. — Les véritables patriotes. — Tocqueville, Berryer	438

## CHAPITRE XII

### UNE APPARENCE D'ALLIANCE AUTRICHIENNE AFFAIRES DE SUISSE ET D'ITALIE

§ 1. — Persistance de nos sympathies pour l'Allemagne et l'Italie : Billault, Lamartine, Victor Hugo. — Autant de raisons de ne pas se rapprocher de l'Autriche. — Cela n'arrête pas Guizot. .	445
§ 2. — Opposition de la politique de Palmerston en Italie et en Suisse. . . . .	451
§ 3. — Guizot adopte, en principe, l'alliance autrichienne, et, en fait, se conduit presque toujours comme Palmerston. . . . .	456
§ 4. — Mauvais effet en Suisse, en Italie et en France, de l'apparente alliance autrichienne. . . .	460

## CHAPITRE XIII

	Pages.
LE 24 FÉVRIER 1848 . . . . .	466

## CHAPITRE XIV

## VICTOIRE DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

§ 1. — Le principe des nationalités devient en France la règle de la diplomatie d'État . . . . .	483
§ 2. — L'Allemagne oppose le principe de l'égoïsme à celui des nationalités. . . . .	388
NOTE. — Une omission dans le recueil des Discours de Thiers. . . . .	493













**UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY**

**Los Angeles**

**This book is DUE on the last date stamped below.**

50m-7,'69(N296s4)—C-120

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 195 995 6

